La Révérende Mère Marie de l'Immaculée-Con

921



LA RÉVÉRENDE MÈRE

Marie de l'Immaculée-Conception

Fondatrice de la Congrégation de l'Immaculée-Conception

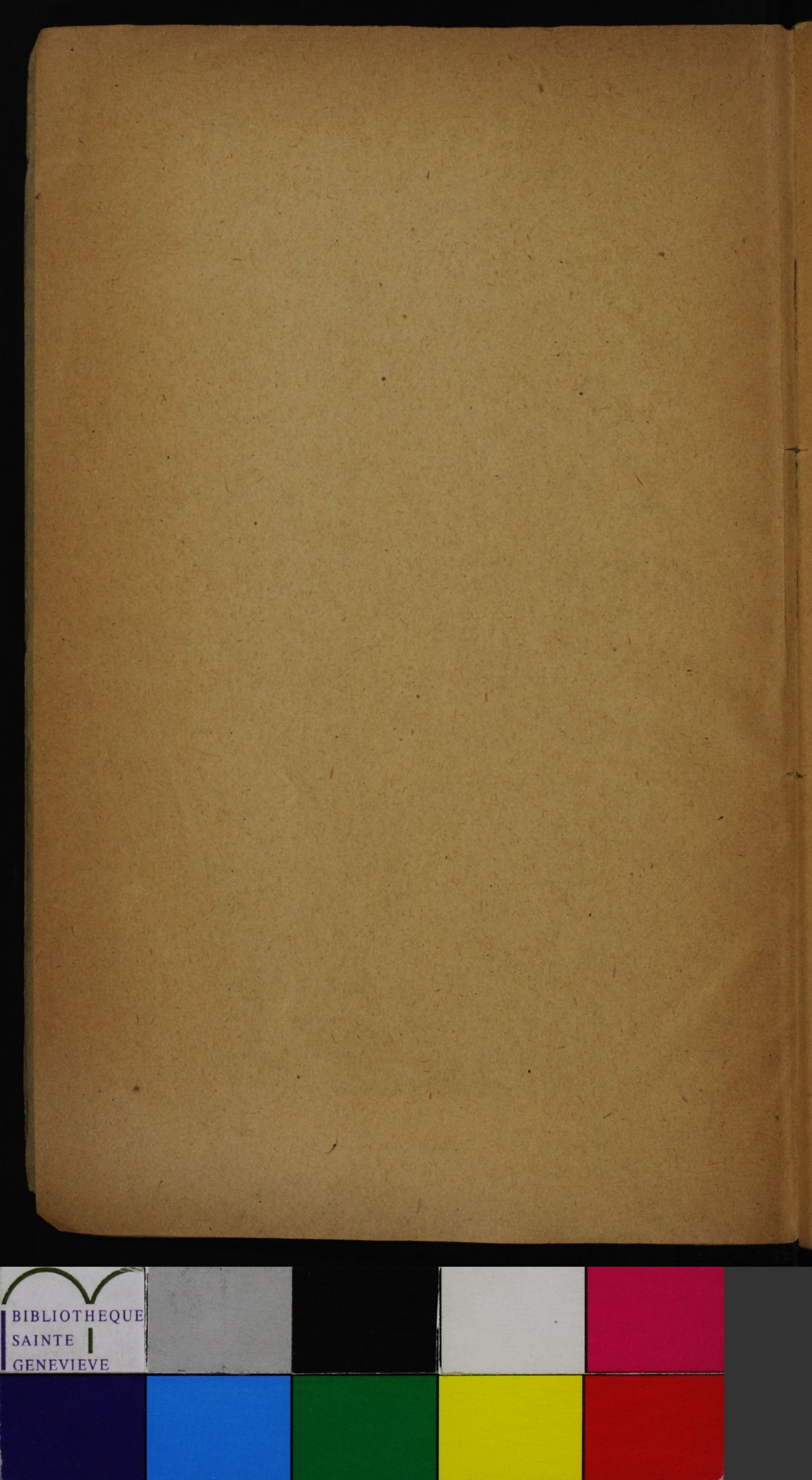
(1820-1889)

et ses Premières Compagnes



Se trouve chez TÉQUI, Editeur, 82, Rue Bonaparte, Paris
et chez H. LIBAROS, Place du Change, Nantes

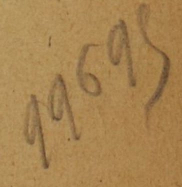

BIBLIOTHEQUE SAINTE - GENEVIEVE
D
910 593991 6


BIBLIOTHEQUE
SAINTE
GENEVIEVE

La Révérende Mère

MARIE de l'IMMACULÉE-CONCEPTION

et ses Premières Compagnes



Nihil Obstat :

Nannetis, die 19ª Decembris 1919

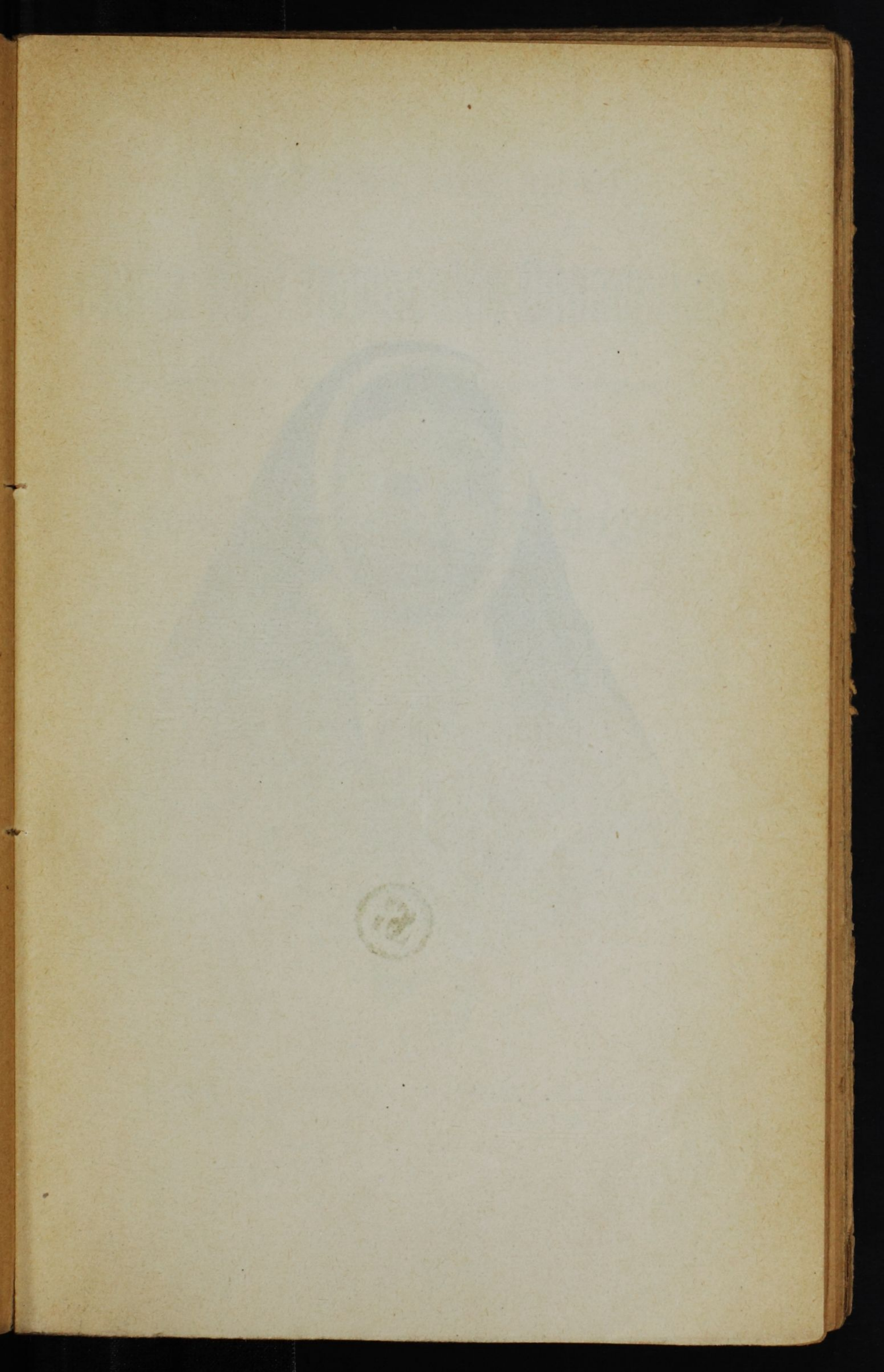
L. HUBINEAU.

Imprimatur :

Nannetis, die 20ª Decembris 1919

L. LEMOINE

V. G.





LA RÉVÉRENDE MÈRE

Marie de l'Immaculée-Conception

Fondatrice de la Congrégation de l'Immaculée-Conception

(1820-1889)

et ses Premières Compagnes



Se trouve chez TÉQUI, Editeur, 82, Rue Bonaparte, Paris
et chez H. LIBAROS, Place du Change, Nantes

DÉCLARATION

Humblement soumis de cœur et d'esprit aux décrets du Siège Apostolique, nous déclarons que si, dans ce livre, il nous arrive de donner à la Mère Fondatrice ou à d'autres personnes le titre de SAINT ou de VÉNÉRABLE, nous n'avons, en cela, nullement dessein de prévenir les décisions de notre sainte Mère l'Église, à l'autorité de laquelle nous sommes heureux d'obéir avec le respect le plus sincère et le plus filial amour.

Que la Vierge Immaculée

notre douce et puissante Patronne

daigne agréer l'hommage

d'une vie qui lui fut consacrée tout entière

pour procurer à son exemple

la plus grande gloire de Dieu

et le bien des âmes.

LETTRE

DE

Sa Grandeur Monseigneur LE FER DE LA MOTTE

ÉVÊQUE DE NANTES

A LA

Révérende Mère Supérieure Générale

de la Congrégation de l'Immaculée-Conception

ÉVÊCHÉ
DE
NANTES

Nantes, le 17 Janvier 1921.

MA RÉVÉRENDE MÈRE,

C'est une pensée très filiale qui vous a engagée à publier ce volume, vrai Livre d'Or *de vos origines. N'êtes-vous pas, en effet, vous et toutes vos religieuses, les filles de la Révérende Mère Marie de l'Immaculée-Conception ? Le souvenir de la mère doit toujours vivre au cœur des enfants.*

Sans doute, la tradition orale perpétuait ce souvenir ; sans doute, encore, vous possédiez la notice composée par M. le Chanoine de la Guibourgère : témoignage précieux de ce qu'il avait vu lui-même et de ce qu'il avait appris sur cette âme d'élite.

Mais il était bon de fixer ces souvenirs et ces témoignages, dans un ouvrage plus ample et plus documenté.

Votre livre n'a pas seulement pour but de faire con-

naître votre Fondatrice et son œuvre. Il veut exercer œuvre d'apostolat.

Chez vous, d'abord. Comment ne seriez-vous pas meilleures religieuses, après avoir étudié, dans votre propre histoire, cette grande âme à la foi vive, à l'espérance forte, à la charité ardente ; cette âme qui; maîtresse d'un corps débilité et infirme, pria beaucoup, travailla sans relâche, souffrit rudement et servit si bien Dieu, ses sœurs et les pauvres !

Ailleurs, aussi. Comment les chrétiens désireux de se sanctifier et d'être utiles aux autres ne s'instruiraient-ils pas avantageusement par la lecture de votre livre, c'est-à-dire à l'école de votre fondatrice?

***

La Révérende Mère Marie de l'Immaculée-Conception est, en effet, une de ces âmes héroïques qui vivent de dévouement, qu'altère la soif du sacrifice, qui brûlent d'étendre partout le règne de Jésus-Christ, et qui, pleinement apôtres, sont avides de passer, comme le Maître, en faisant le bien.

Un attrait toujours croissant pour l'oraison, une vie d'union intime avec Jésus crucifié et Jésus-Hostie, une dévotion toute filiale envers la Vierge Marie, une charité ardente en présence de toutes les misères, surtout les misères morales : telles sont les caractéristiques de ce cœur apostolique.

***

Et voici que cette jeune fille, éclairée des lumières

divines, fortifiée par les encouragements de son évêque, aidée de quelques compagnes dévouées, triomphe des difficultés accumulées devant elle et organise un orphelinat à Châteaubriant.

Combien votre récit est attachant lorsqu'il nous peint les débuts de l'œuvre !

Débuts pénibles : l'entreprise aurait-elle eu aussi visiblement l'empreinte divine, si les souffrances et les contradictions n'étaient venues l'assaillir ? Débuts heureux, pourtant : dans les ruines où ces vaillantes pauvres avaient trouvé un refuge pour leurs protégées, envers et contre tout, régnait une joie profonde, surtout depuis que Jésus demeurait dans l'humble oratoire qu'on avait réussi à établir.

Ah ! si elle l'avait pu, la Bonne Mère *fût restée nuit et jour devant le tabernacle : « Si je pouvais, disait-elle, faire passer dans le cœur de mes frères le feu qui brûle dans le mien, alors, mon Jésus, vous ne seriez jamais seul ! »*

Dieu sait quels sacrifices étaient pour cette âme de prière ces absences réitérées auxquelles les besoins matériels de la Communauté l'obligeaient rigoureusement, ces quêtes qu'elle devait multiplier partout, ces voyages que nécessitait l'acquisition de la Haye-Mahéas. Victime volontaire, elle offre tout cela, avec ses jeûnes et ses pénitences, pour que l'œuvre soit vraiment une œuvre sainte.

Avec quelle édification nous lisons son oblation ultime ! Epuisée par les soucis et les fatigues, clouée à la croix, la Fondatrice, au milieu de toutes ses préoccu-

pations, songe de plus en plus que le jour approche où elle devra quitter la terre : « Mes enfants, redisait-elle souvent, dans la profondeur de son humilité, je suis trop misérable ; et, à cause de mes péchés, la Communauté ne prospérera que quand je ne serai plus... » Et quand les souffrances qu'elle endure deviennent continuelles, elle voit alors pleinement exaucées ses aspirations d'autrefois. N'avait-elle pas dit : « Je désire ardemment souffrir pour mon Bien-Aimé... Oh ! si j'allais mourir sans souffrir !... »

Mais elle voit, aussi, en quittant la terre, sa chère Congrégation solidement fondée et toute prête à prendre un nouvel essor.

***

Voilà l'œuvre qu'il s'agissait d'établir, et voilà quelle en est la première ouvrière.

Cependant, votre livre ne se borne pas à cette histoire de la fondation. Il nous montre le grain de sénevé qui devient un arbre couvrant la terre de ses rameaux bienfaisants. Car ce livre est justement intitulé : La Révérende Mère Marie de l'Immaculée-Conception et ses premières Compagnes.

C'est la survie de la Fondatrice et l'épanouissement de son œuvre.

La Révérende Mère Marie-Thérèse de la Croix et vous-même, Révérende Mère Marie-Ambroise, avez, depuis 1889, *continué l'esprit et l'action de votre Mère vénérée. Il était juste que vos deux supériorats fussent commémorés avec leur puissant apostolat.*

Et comme il est touchant de voir vos pieuses filles correspondre à votre direction, en tout esprit religieux ! C'est ainsi que sœur Marie-Anne de l'Enfant-Jésus a sa place au Livre d'Or. *Assistante et maîtresse des novices, que de bien elle réalise ! Elle enseigne avec un art parfait, joignant l'exemple au précepte, la science de religieusement vivre et celle de saintement mourir.*

Le lecteur sera ému par tant de traits édifiants rappelés dans cette partie de l'ouvrage, comme il sera touché par la stabilité de votre souvenir pour tous ceux qui ont bien voulu vous diriger ou vous seconder : évêques, supérieurs ecclésiastiques, prêtres, fidèles. C'est ainsi que le dévouement, pour vous, de M. le Chanoine de la Guibourgère n'a pas été mis en oubli.

***

J'ai parlé du grain de sénevé devenant un arbre, dont les rameaux abritent les oiseaux du ciel.

Lors du centenaire de la naissance de notre fondatrice, vous m'avez donné, à la Haye-Mahéas, la vision de cet épanouissement.

Après les cérémonies religieuses, il y avait pour vos enfants — et pour nous tous — une séance commémorative.

Tout rappelait l'histoire des cent années écoulées.

Deux petits ramoneurs, qui n'avaient rien à envier aux africains les plus noirs, évoquaient Châteaubriant et les humbles débuts de l'œuvre.

Puis, sous le regard de deux anges ailés, descendus

du Ciel, vos orphelines entraient en scène, travaillant activement et célébrant l'heureuse fortune de la Congrégation si bienfaisante. Chacune avait une parole pour rappeler une entreprise ou une fondation nouvelle. Chaque évocation était marquée par une fleur que les enfants allaient fixer sur deux cœurs présentés par les anges : Châteaubriant, La Haye-Mahéas, Nantes, Sainte-Marie-de-Pornic, Saint-Jean-de-Béré, Redon, Bellou-en-Houlme, Le Pouliguen, Champtoceaux, Sainte-Reine, Sèvres, Le Gâvre, Nort, Nozay, Pé-au-Midy..., sans parler des cliniques de Nantes et de Saint-Nazaire, et des préparations actuelles.

Que de fleurs !...

***

Cela, c'est le passé ; cela, c'est aussi le présent.

Que sera l'avenir ?

Après avoir lu votre livre, on n'en peut douter.

Votre Congrégation a été providentiellement protégée dès sa fondation. Elle le sera encore. Elle vivra, dilatée et prospère, pour la gloire de Dieu et le salut des âmes.

Et puisque la bénédiction de l'Evêque porte bonheur, je vous bénis, vous, ma Révérende Mère, et toutes vos filles, en vous assurant de mon plus respectueux et plus sincère dévouement.

† EUGÈNE-LOUIS-MARIE
ÉVÊQUE DE NANTES

PREMIÈRE PARTIE

LA FONDATRICE

Les Toutes Premières Compagnes

CHAPITRE PREMIER

Enfance et Jeunesse

L'éveil d'une âme. — Goût précoce pour la prière. — L'attrait du monde. — Victoire de la grâce et premiers sacrifices. — La grande sœur. — La vocation : l'amour des pauvres. — Les petits ramoneurs.

Le 11 novembre 1820, en la fête de saint Martin, l'héroïque apôtre de la charité, naissait à Saint-Brieuc une enfant destinée à devenir l'instrument des divines miséricordes, à l'exemple du grand évêque de Tours.

Elle reçut au baptême les prénoms de Marie-Jeanne-Françoise. Ainsi, la très sainte Vierge prenait sous sa protection spéciale, dès les premières heures, celle qui devait la glorifier un jour en son privilège le plus cher : l'Immaculée Conception.

Dieu avait placé le berceau de l'enfant dans une famille aussi honorable que chrétienne. Son père, M. Amateur-René Veillet-Lavallée, officier de marine en retraite, type de la bonté et de la loyauté, avait, jeune encore, épousé Mlle Jeanne-Marie Aubrée, de Lamballe.

D'une grande vertu, d'une piété solide, d'une charité inépuisable envers les pauvres, Mme Veillet se dévoua sans compter à l'éducation de sa chère petite Marie. Trois garçons suivirent, puis une fille. L'excellente mère chercha surtout à imprimer dans ces jeunes âmes une foi robuste et des principes chrétiens qui pussent être leur sauvegarde dans la vie agitée de ce monde.

La tâche était facile à remplir près de l'aînée, qui avait reçu de Dieu les dons de l'esprit et du cœur. « Tout enfant, nous raconte sa jeune sœur (dont nous ne pouvons citer que quelques extraits), elle se montra obéissante et douce, quoique d'un caractère très vif. Elle était attirée vers les enfants pauvres ; parfois elle obtenait de sa mère la permission d'en réunir quelques-uns autour d'elle ; montant sur une grande chaise, elle leur apprenait ce que Mme Veillet enseignait si bien à sa chère fille : le catéchisme, le travail et la prière. — Je n'ai point souvenir que mon père et ma mère lui aient jamais fait le plus léger reproche. Elle avait pour eux la plus tendre affection ; elle aimait aussi beaucoup ses frères et sa sœur, aidant avec bonheur sa mère à les élever. Elle savait nous rendre sages, afin de donner un peu de repos à nos parents, que les cris et les jeux de trois enfants bruyants fatiguaient beaucoup. Elle chantait si bien que nous l'écoutions en silence, demandant toujours, sans nous lasser, un chant nouveau. Elle supportait nos défauts, nos tracasseries, avec une patience admirable. Dès son plus jeune âge, elle eut la pensée de se

consacrer au service du bon Dieu, dans la vie religieuse : à dix ans, elle demandait au Ciel de lui donner une petite sœur pour la remplacer près de ses parents, objets de toute la sollicitude de son cœur. »

« Très jeune, je crois même avant ma première communion, nous dit la Bonne Mère dans des notes intimes, rédigées pour obéir à son directeur, la sainte Passion faisait couler mes larmes ; j'avais un grand désir de faire mon chemin de croix, et ne pouvant aller satisfaire ce désir à l'église, je le faisais avec deux de mes amies dans ma chambre, et mon cœur était souvent très profondément touché.

« J'ai toujours eu grand attrait à me réunir avec d'autres âmes pour prier, faire le bien, me corriger, vaincre mon caractère. Vers dix ou onze ans, j'eus pour amies deux jeunes personnes un peu plus âgées que moi ; nous nous retirions en cachette pour prier, pour faire des lectures, et j'accomplissais avec ferveur tous ces petits exercices... J'ai toujours eu grande confiance dans la prière ; lorsque j'étais enfant, j'aimais à réciter un *Ave Maria* sur toutes les marches de l'escalier et je ne m'endormais jamais sans avoir égrené dans mon lit un très grand nombre de *Pater* et d'*Ave*.

« J'ai fait ma première communion à onze ans et demi. En recevant pour la première fois la rémission des péchés de mon enfance et la sainte Eucharistie, mon cœur fut sensiblement touché et je répandis de douces larmes. »

Plus tard, Mme Veillet confia sa fille aînée « pour

son bonheur » à des religieuses qui achevèrent cette éducation si bien commencée, où Dieu avait tenu la première, la meilleure place. Marie fit de sérieuses études, cultiva les arts d'agrément, surtout la musique : elle ètait douée, d'ailleurs, d'une belle voix.

Mais, en même temps que son intelligence, son âme allait recevoir, dans cette maison bénie, une culture bien propre à la faire croître rapidement dans l'amour divin qui l'attirait et la captivait.

« La maîtresse des novices s'était aperçue des dispositions que j'avais à la piété, continue-t-elle. Elle s'occupa de diriger mon cœur vers Dieu. Elle me recevait souvent dans le cabinet particulier des novices pour me parler de Jésus et de Marie, m'apprendre à vaincre mon caractère ; j'étais alors si heureuse que j'aurais voulu y être admise tous les jours. Dieu se fit sentir à mon cœur ; je trouvais un grand bonheur â penser à Jésus. Lorsque j'étais seule dans les salles, j'embrassais avec transport l'image du divin Enfant. Bien souvent dans la journée, je pensais à Dieu. Toutes les fois que je passais devant la porte de la chapelle pour me rendre au jardin, mon cœur s'en allait vers mon Jésus. Je m'unissais à toutes les messes que j'entendais sonner à la cathédrale ; j'aurais voulu passer mes récréations au pied du saint Tabernacle. Oh ! que j'ai été malheureuse de ne pas ouvrir mon cœur à mon confesseur ; il aurait sans doute favorisé mon attrait pour la sainte Eucharistie. Je communiais rarement, parce que j'allais à M. le Grand Vicaire et qu'il fallait attendre très long-

temps son tour ; j'étais d'une grande timidité à son égard. Je désirais bien vivement m'adresser à M. l'Aumônier ; ma mère s'y opposa ; j'en ai reçu un grand préjudice, parce que j'aurais pu me confesser plus souvent. Les jours de communion étaient des jours de bonheur. Dieu, pour m'attirer à son amour, me donnait une dévotion très sensible : la veille, je ne me possédais pas de joie. » Et comme l'amour divin ne peut embraser une âme sans la transformer en apôtre : « En pension, nous dit la jeune Marie, je formais, avec plusieurs élèves, « une communauté de Trappistines » dont j'étais la Supérieure ; nous récitions ensemble des prières, nous faisions des lectures, gardions le silence et nous nous exercions à bien des petites mortifications. » La gaîté n'y perdait rien : les récréations, sans entrain avant son arrivée, devenaient, nous dit-on, animées et joyeuses dès qu'elle y prenait part.

« Un peu plus tard (j'avais peut-être quinze ans), j'entrepris de faire oraison et d'en donner le goût à une de mes amies. J'ignorais absolument ce que c'était que l'oraison, mais j'y étais entraînée par un attrait particulier : je trouvais beaucoup de douceur à réciter le *Pater* en m'arrêtant à chaque demande. »

« Marie, nous dit encore sa sœur, vit le monde en passant, sans y attacher son cœur ; elle assista à quelques-unes de ses fêtes sous l'œil de notre mère, unissant une grande réserve à l'amabilité charmante qui faisait le fond de son caractère. Elle était vive et enjouée, douce et ferme, d'une bonté parfaite. Elle

fut toujours pieuse ; elle aimait à donner à la prière tout le temps que ses devoirs de famille ne réclamaient pas. Elle aidait notre père (percepteur) dans sa comptabilité, avec le soin, la perfection qu'elle mettait en toutes choses pour plaire à Dieu et à nos parents. Elle était remplie de respect et d'affection pour sa grand'mère maternelle, qui habitait sous le même toit ; elle la soigna et la veilla jusqu'à son dernier soupir (décembre 1843). »

Jugeant elle-même avec sévérité cette période de sa vie, la vénérable Mère dira plus tard : « Hélas ! avant d'appartenir toute à mon cher Epoux Jésus, que d'infidélités, que de légèretés, que d'amour du monde et de la vanité, que de désirs de plaire !

« Sortie de la sainte maison où j'avais appris à connaître Dieu, le monde m'invita à ses fêtes. J'aurais voulu résister ; hélas ! je fus trop faible. Avec douleur, avec reconnaissance, avec joie pour le présent comparé au passé, je me rappelle ces jours où je chantais dans ces soirées, dans ces concerts où Jésus n'est, hélas ! que trop oublié, après m'être fatiguée pour apprendre un morceau d'opéra. Je me rappelle ces jours où je me disais : Je me ferai un nom, je veux briller, je veux écrire ; et l'ambition, la gloire du monde remplissait mon pauvre esprit... O Jésus ! et cependant toute jeune, enfant même, vous aviez fait sentir à mon cœur votre divine présence dans la sainte Eucharistie. — Oh ! comme je veux aimer, brûler, pour réparer ces jours d'erreur où je mendiais des applaudissements, où j'aimais le monde. Et le

Seigneur me fit comprendre cette vérité : la pensée, noble faculté de mon être, créée par Dieu, je la donne à la vanité, je la livre aux folies d'une imagination ardente, j'invente des tragédies, des comédies, et cependant cette pensée doit servir son Créateur. Eh bien, Seigneur, je penserai à Vous toute la journée et je disposerai d'une demi-heure pour la satisfaction de mes désirs. Mais Jésus, jaloux du cœur de son enfant, voulait en être le seul possesseur, et de ses lèvres tombèrent dans mon âme ces paroles qui, pour toujours, l'attachèrent à son Bien-Aimé : « Ma fille, si tu savais combien je t'aime ! » O mon Dieu, vos tendres regards subjuguèrent encore mon cœur et le monde me devint un pesant fardeau... Je souhaitais de me consacrer à votre divin service ; j'éprouvais d'ineffables délices à Vous promettre de Vous aimer et de n'appartenir qu'à Vous seul. Je témoignai à mon confesseur le désir d'entrer chez les filles de saint Vincent de Paul ; leur vocation parlait à mon cœur. Mon confesseur s'y opposa pour le moment, en disant que j'étais utile à ma famille. Du reste, je ne lui découvrais point ce qui se passait dans mon cœur ; je ne faisais pas cela par dissimulation, mais par timidité, ignorance. »

La Vierge Immaculée, qui défendait son enfant contre les séductions du monde et lui inspirait l'attrait de la vie religieuse, voulut encore lui manifester sa sollicitude d'une manière sensible. Mlle Veillet, prenait des bains de mer sur une plage solitaire, sous la surveillance d'une servante demeurée, par discré-

tion, sur la grève rocheuse dont les aspérités lui dissimulaient en partie sa jeune maîtresse. Celle-ci, qui s'était peut-être un peu trop avancée dans la mer ce jour-là, se sent emportée tout à coup par une de ces lames de fond si perfides qui font trop de victimes. Elle se recommande aussitôt à sa bonne Mère du Ciel et à saint Michel et se retrouve saine et sauve sur la terre ferme. Toute la suite de sa vie nous redira quelle fut sa reconnaissance.

D'ailleurs allaient suivre de nouveaux bienfaits. Ce fut d'abord, en 1841, la nomination de M. Veillet à la perception de Châteaubriant. Non, cet événement ne fut pas l'effet du hasard, mais bien la réponse de la divine Providence à la prière confiante et persévérante de la jeune Marie à sa céleste Mère. Le fait est ainsi relaté dans ses notes : « Trouvant dans la ville que j'habitais bien des obstacles à la vie que je désirais embrasser, je conjurai la Vierge Immaculée de donner son changement à mon père. Après plusieurs mois de prières, ma demande fut exaucée : je vins habiter Châteaubriant. Mais, hélas ! je fus encore infidèle à mes promesses ; le monde m'entraîna de nouveau dans ses fêtes. »

Les tentations auxquelles la jeune fille se reproche de céder nous sont expliquées par une religieuse Ursuline de Chavagnes qui l'a intimement connue pendant dix ans, en sa nouvelle résidence.

« Mlle Marie Veillet, nous dit la vénérée Mère Béatrix, avait, à cette époque, une vingtaine d'années. Elle était, comme sa mère, très bonne chrétienne,

approchait fréquemment des sacrements, mais n'était pas exempte de certains goûts mondains. Elle assistait aux réunfons permises des jeunes filles de son âge, faisait beaucoup de musique ; douée d'une belle voix, elle chantait, comme tant d'autres, de ces romances un peu légères qu'on se permet facilement dans notre siècle. J'en gémissais et j'aurais voulu lui dire la peine que j'en éprouvais, mais je ne savais comment m'y prendre, craignant de la froisser et par là de briser nos relations, qui pouvaient lui être utiles.

« Reconnaissant dans cette âme de grandes tendances pour le bien, j'attendais donc, quand un jour elle vint nous faire l'offre de sa voix pour les chants de notre chapelle, ce que nous acceptâmes avec plaisir ; et j'en profitai pour lui dire qu'elle gagnerait davantage devant Dieu en chantant ses louanges qu'en se livrant à des chants quelquefois peu compatibles avec la communion fréquente. C'est là que je vis sa docilité parfaite à la grâce et la bonté de son âme ; car personne n'aime les réprimandes. Elle m'écouta et me dit : « Merci, ma Mère, de vos bons avis. » Elle n'en parut nullement affectée et, dès ce jour, elle m'apporta toute sa musique et la soumit à mon examen ; tout en regrettant que les plus belles romances fussent celles qui devaient être mises de côté, elle en fit immédiatement le sacrifice. Elle renonça peu à peu, avec la même générosité, à tout ce qui sentait la mondanité et la vanité. »

A cette époque, le bon Dieu la fortifia et la bénit à proportion de ses sacrifices, car, à partir de ce

moment, ses progrès dans la piété furent rapides : rien ne lui coûtait quand il s'agissait de plaire à Dieu ou de ne pas l'offenser.

« Elle suivait avec la plus grande exactitude et la ferveur la plus édifiante tous les exercices des enfants de Marie, soit à notre chapelle, soit à la paroisse. Dans la maison de son père, sa chambre possédait une grande statue de sa douce et puissante Patronne, qu'elle saluait avant de sortir. S'il lui arrivait d'omettre cette pieuse pratique et de s'en apercevoir au bas de l'escalier, elle le remontait aussitôt pour réparer son oubli (1). Son grand désir de plaire à notre divine Mère et de l'imiter la décida à quitter toutes ses toilettes et à ne plus se vêtir que des couleurs de la Sainte Vierge. Déjà elle conservait sous sa robe le cordon de laine bleue qu'à cette époque nous faisions porter à nos enfants en l'honneur de Marie, pour que cette bonne Mère prît en garde leur innocence. Elle n'usa désormais que de vêtements bleus, ce qui bientôt excita de nouvelles et plus mordantes critiques : on la nommait l'*Oiseau bleu !* Elle souffrit avec joie toutes ces moqueries et les offrit à sa bonne Mère du Ciel pour en obtenir de nouvelles faveurs.

« Mais ce qui distingua surtout Mlle Veillet, ce fut son ardent amour pour la sainte Eucharistie. Elle ne pouvait passer devant une église, une chapelle, sans y entrer pour adorer le bon Dieu. Elle demeu-

---

(1) Lettre de M. Recoquillier citant le témoignage de Mlle Verger.

rait chaque jour en sa présence de longues heures, à genoux, sans appui ; qnelquefois j'en avais compassion ; je ne comprenais pas comment elle pouvait tenir aussi longtemps, parfois neuf heures de suite, dans une position aussi fatigante. C'était le plus souvent à notre chapelle qu'elle se retirait pour prier, afin de ne pas être vue ; elle était parfois si absorbée en Dieu qu'elle ne voyait ni n'entendait ce qui se passait autour d'elle. Pour m'en assurer, je lui demandai un jour qni est-ce qui était venu faire son chemin de croix ; elle me répondit qu'elle n'avait rien vu, ni rien entendu ; et cependant notre chapelle était assez petite. Son confesseur dut lui accorder la communion quotidienne : elle ne pouvait plus vivre, disait-elle, sans son Jésus. Elle ne manquait jamais de l'accompagner quand on le portait aux malades ; quelles que fussent les distances, rien ne pouvait l'arrêter.

« Je n'ai jamais connu d'âme qui ait combattu aussi constamment et aussi généreusement la nature ; aussi la grâce abondait en elle... Pas une de ses actions qui ne voulut être pour Dieu ; aussi ses progrès dans la perfection étaient-ils rapides... Sa grande piété pour la Sainte Vierge l'avait conduite au Cœur de Jésus pour lequel, dès sa plus tendre enfance, elle brûla d'amour, et dans ce divin Cœur elle puisa une grande dévotion à la Sainte Trinité, qui veut bien résider dans ses créatures ! Quelle bonté !...

« Elle aimait aussi à entretenir de belles fleurs devant le tabernacle et à aller seule à la messe, afin de pouvoir se rapprocher le plus possible de la sainte

Table, surtout aux jours où la communion devait être longue, afin d'adorer, de contempler son Jésus de plus près quand il passait devant elle. Un jour qu'elle avait sans doute qu'elque trouble de conscience, elle hésitait à prendre part au divin Banquet, lorsque, lui sembla-t-il, elle s'entendit appeler deux fois par Notre-Seigneur : « Marie ! Marie ! » Elle se rendit à son appel et sortit d'une longue action de grâces, inondée des plus douces consolations. Confidentes intimes de ses ardents désirs et de ses généreuses résolutions, des pages écrites en 1845-1846 nous ont gardé le souvenir de ces beaux jours de première ferveur. En voici quelques extraits :

« Tout pour la gloire et l'amour de mon doux Maître dans le Sacrement de son amour !

« Bonheur inexprimable, jour mille fois heureux, où l'on ne vit plus seule, mais où l'on se donne ; un autre partage vos penséas, vos désirs, ou plutôt vous ne voulez plus que ses pensées, ses désirs. Vous êtes tellement unis, qu'il semble que vous n'êtes qu'un seul. Si vous n'êtes pas près de Lui, votre pensée Le suit partout, vons vivez par Lui, vous respirez par Lui ; Il vous rend amour pour amour, bonheur pour bonhaur et c'est moi qui partage le sort heureux de cet Époux céleste qui a su mettre dans mon cœur un petit rayon de feu dont Il est embrasé pour moi, et cet Amour, c'est mon Dieu, ma vie, mon tout. »

Et ailleurs, ces accents enflammés que lui arrache la pensée du Divin délaissé du Tabernacle : « L'oubli de Jésus, dans le sacrement de nos autels, est pour

moi un mystère, et si je ne croyais pas aussi fortement que je crois à la présence de mon Dieu dans la sainte Eucharistie, je dirais : non, non, le Créateur de l'univers n'habite point parmi nous, son temple est désert, abandonné. Les hommes s'occupent de leurs affaires, de leur commerce, et le Cœur de Jésus, dévoré de l'idée de prodiguer son amour et ses dons, reste sans adorateurs. Les hommes ne trouvent pas un moment pour rendre hommage au Jésus caché, et mille riens, mille futilités les absorbent des journées entières. Ils passent près de la sainte demeure ; Jésus leur demande une pensée, un regard, et tout est refusé à son amour. O Jésus ! en sera-t-il toujours ainsi ? »

En présence de ce cœur adorable, abîme insondable d'amour, elle se sent impuissante et implore le secours de la Sainte Vierge qui jamais ne sut rien lui refuser : « Je ne vous aimerai plus avec mon pauvre cœur, il est trop petit pour vous aimer ; ma Mère me prêtera son cœur. Oui mon Jésus comme vous m'en avez donné la pensée, je m'attacherai aux pas de ma Mère, je la suivrai partout, je la tourmenterai jusqu'à ce qu'enfin, cédant à mes prières, elle me donne son cœur pour vous aimer. Mon Jésus, mon Epoux, mon Père, quel beau jour que celui où ma Mère me dira : « Tiens, ma fille, je te donne mon cœur pour aimer mon Fils. »

Elle ajoute avec sa délicatesse accoutumée : « Je crains d'avoir une secrète jalousie, qui me donne la peur de trouver des âmes qui aiment plus Notre-Sei-

gneur que moi... Pardon, mon doux Jésus !... Oui, je ne puis vous le cacher, j'ai le désir extrême de vous aimer plus que vos autres enfants... Je ne vous demande pas les consolations extraordinaires, j'en suis trop indigne ; mais je vous conjure que mon cœur soit embrasé de votre divin amour, que je sois oubliée du monde entier pour être à Vous seul, Jésus ! »

Le véritable amour aspire à se sacrifier :

« Je vous vois anéanti, oublié, délaissé ; et moi, je pourrais jouir de votre adorable présence ! — Oh ! jamais ! Mon doux Jésus, acceptez, je vous en conjure, le sacrifice que je fais de voir votre divine Face ; et, qu'à la mort, mon âme se renferme dans vos saints tabernacles jusqu'à la consommation des siècles. » Et encore : « Par le désir extrême que j'éprouve de vous aimer et de voir tous vos enfants s'asseoir souvent au sacré Banquet, je vous supplie de me priver de toute consolation dans ma communion de demain. Consolez plutôt les personnes qui ne vous reçoivent que rarement, afin, qu'attirées par ce Pain délicieux, elles ne trouvent plus de bonheur que dans la sainte communion. »

Cette réception quo idienne du Pain des forts porte ses fruits ; les réflexions et les résolutions suivantes en témoignent.

« L'amour est délicat : plutôt mourir que de ne pas accomplir en toutes choses le bon plaisir de Dieu. Il est généreux : tout donner à Dieu. Il est fort : chasser de mon cœur tout ce qui n'est pas Dieu. Il

est unitif ; s'unir de plus en plus au Cœur de Dieu. Il est obéissant : par amour pour Jésus, obéir même à toutes les personnes qui n'aurout pas autorité sur moi. Il soupire : me détacher de la terre. Il est ardent : désirer que tous les cœurs aiment Jésus. »

Depuis lougtemps déjà, l'âme dévouée de Marie ne s'en tenait pas au seul désir de faire aimer Dieu. Nous l'avons vue, dès ses jeunes années, seconder sa mère dans l'éducation de sa sœur et de ses frères : Alexandre dont l'âge se rapprochait le plus du sien et qui avait eu le bonheur de faire sa première communion en même temps qu'elle ; Eugène, son filleul, qui mourut devant Sébastopol, à bord du *Saint-Louis* ; Julie, la petite sœur demandée au Ciel pour la remplacer auprès de ses parents, et dont la piété fraternelle nous a conservé, dans des pages écrites avec un cœur plein de respect et de reconnaissence, les traits de sa marraine tant aimée ; Adolphe, enfin venu au monde lorsque l'aînée avait seize ans , « Dès la première nuit, il lui fut confié, nous dit encore Julie, et dès lors elle ne cessa de l'entourer de ses soins et de sa sollicitude. Les principes chrétieus qu'elle sut inculquer à ce frère chéri ne s'effacèrent jamais de son âme et furent sa force et sa consolation aux jours de l'épreuve, à l'heure de la mort. Elle conserva jusqu'à la fin de sa vie, pour son benjamin, les sentiments les plus dévoués. Dans le poste périlleux de capitaine au long-cours, celui-ci comptait sur les prières de sa vénérable sœur. Un jour qu'il se trouvait en une grande détresse sur mer, il relevait le courage

de son équipage. en disant : « J'ai confiance et j'espère! J'ai une sainte sœur qui prie et fait célébrer la messe pour nous. » C'était vrai. A cette heure, le sachant en danger, elle priait comme elle savait si bien le faire, et faisait prier avec une grande ardeur : ses supplications furent exaucées.

Plus tard, des occupations graves et multipliées, des épreuves de toutes sortes, ne diminuèrent en rien l'affectueuse sollicitude de la bonne Mère Marie de l'Immaculée-Conception pour ses parents : préoccupée avant tout du salut éternel de tous ceux qu'elle aimait si tendrement, elle ne cessait de le demander à Dieu ; elle faisait souvent célébrer à cette intention le saint Sacrifice de la Messe; et Dieu, dans son infinie bonté, n'a point permis qu'aucun des siens quittât ce monde sans avoir reçu avec foi, en toute connaissance, les derniers sacrements.

Attentive au bonheur de chacun, dans ce foyer si chrétieu que sa présence illuminait comme un chaud rayon de soleil, elle se prodiguait sans mesure pour faire connaître et aimer son divin Sauveur.

« Mme Veillet, nous raconte enconre la vénérée Mère Béatrix, avait gagé une domestique aussi dépourvue d'intelligence que de savoir-faire et qui était, de plus, fort maussade. Elle voulait la renvoyer, mais Mlle Marie, voyant que la pauvre fille ignorait complètement sa religion, désirait sauver cette âme, Elle vint me trouver et me fit part de son projet. Elle obtint de sa mère de garder sa bonne et entreprit

de lui montrer à mieux faire. Pour cela, elle se levait dès cinq heures du matin, faisant tout l'ouvrage de la domestique dans le bas de la maison, lavait la vaisselle laissée du soir, mettait tout en ordre et préparait le déjeuner, afin que sa mère, à son lever, trouvât prêtes toutes choses et fût satisfaite ; puis elle allait à la messe. Elle consacrait ses soirées à apprendre le catéchisme à cette triste tête qui ne retenait presque rien et répondait on ne peut plus mal aux efforts de sa jeune maîtresse. »

Lorsque le feu de la charité brûle dans une âme, le zèle, qui en est la flamme, tend à se répandre au dehors. Il en était ainsi pour Marie : elle visitait assidûment les pauvres : si grande était sa compassion pour les êtres souffrants et délaissés, qu'elle souhaitait mettre sur toutes les plaies le baume qui guérit et fortifie. (1)

Jetant, sans le savoir, les bases d'un grand Patronage, si florissant aujourd'hui à Châteaubriant, elle réunissait le dimanche, après les offices (comme nous l'apprend sa chère sœur Julie), des jeunes filles, ouvrières pour la plupart. « Elle savait les distraire, les occuper par des lectures, par des chants avec accompagnement de piano. J'ai souvent vu dans sa chambre Mlles Aimée Durand et Sophie Derval,

(1) « Quand elle rencontrait son amie, Mlle Verger, à la sortie de l'église et désirait lui communiquer quelques réflexions importantes et pressées, afin de ne pas perdre son temps pendant la conversation, elle tirait aussitôt de sa poche un tricot destiné à l'un de ses chers assistés. » (Lettre de M. V. Recoquillier.)

choisies par Dieu pour être plus tard ses aides et ses coopératrices, Elles se souvinrent toujours du bon accueil que leur faisait mon vénérable père, toutes les fois que sa chère fille les amenait à sa table.

« D'atres détresses, aussi, l'attiraient : Les petits ramoneurs l'intéressaient beaucoup. Nos parents étant très bons et très charitables, je me souviens que, pendant plusieurs hivers, deux petits savoyards trouvèrent abri sous le manteau de la cheminée si vaste de notre cuisine, lorsque leurs maîtres ne les employaient pas. Aidée de notre grand'mère, Marie leur apprenait leurs prières et leur catéchisme. Il me semble encore les voir assis près de la grande marmite, où bouillait le pot-au-feu dont ils avaient toujours leur part. C'était surtout le dimanche. On les voyait dès le matin, paraître d'un air bien timide. Ma sœur les recevait gracieusement, se mettait en devoir de les débarbouiller, sans réussir à les blanchir complètement. La messe sonnait ; ma sœur les y conduisait, et je dois avouer que je ne me souciais pas toujours de marcher en leur compagnie ; j'en ai bien regret, car aujourd'hui je juge différemment les choses ; j'apprécie mieux la vertu de ma sœur et la charité de nos bons parents, lesquels, ayant une nombreuse famille, recevaient et nourrissaient souvent les humbles protégés de leur fille aînée. »

Un jour, elle rencontra dans la rue l'un de ces pauvres petits ; le temps était froid, il marchait avec peine et pleurait ; l'un de ses sabots était tout imprégné de sang: son maître, très dur, le forçait à travail-

ler malgré une profonde crevasse qu'il avait au talon. Emue de compassion, Mlle Veillet parle au maître-ramoneur et obtient d'emmener avec elle ce pauvre enfant pour le soigner : elle le nettoie, le réchauffe, le réconforte. panse sa plaie et le garde près d'elle plusieurs semaines jusqu'à ce qu'il soit entièrement guéri.

Le zèle de la gloire de Dieu et du salut des âmes, qui croissait de plus en plus, lui inspira l'ardent désir de remédier d'une manière efficace et permanente à la détresse de ces pauvres petits abandonnés, exposés à tous les dangers de la vie. Comme le dit si bien le cardinal Wiseman : « Qui mérite plus notre affection et nos soins que ceux qui furent aimés par le cœur de Jésus d'un amour particulier ? Ne l'entendez-vous pas dire que les petits enfants souffrent de la faim, qu'ils languissent dans la détresse de l'âme plus encore que dans celle du corps ? Il vous prie, par tout l'amour de son cœur, de venir à leur secours. L'honorer ainsi, ce sera l'honorer dignement, car l'imitation est la marque de la vraie dévotion. » Sous l'empire de ses pensées, nous raconte un témoin (1) des débuts de son apostolat, « bien souvent, en entrant chez son amie (2), elle se jetait à genoux devant le Christ de l'appartement ; elle pleurait à chaudes larmes, en proie à une douleur profonde : elle sentait que le bon Dieu lui demandait quelque chose, qu'Il le

(1) Lettre de M. V. Recoquillier.
(2) Mlle Verger.

voulait ; mais, ne pouvant savoir ce que c'était, elle souffrait beaucoup de son incertitude. Elle comprenait que son œuvre de petits garçons n'était guère pratique pour elle ; que, du reste, une autre œuvre, qu'elle ne pouvait encore définir, absorberait désormais sa vie. Ce n'a été qu'avec le temps, avec la grâce divine et après bien des souffrances qu'elle y est parvenue. » Elle s'était ouverte de ses intentions à son confesseur, M. l'abbé Guimard, vicaire de Saint-Nicolas de Châteaubriant (1). Celui-ci, reconnaissant dans l'âme qu'il dirigeait avec tant d'intelligence et de dévouement une nature d'élite appelée à faire beaucoup de bien, demanda à Monseigneur Jaquemet de bien vouloir la conduire lui-même dans les voies de la perfection où elle se sentait attirée.

« La sagesse, le discernement et la haute piété du nouvel évêque de Nantes lui donnaient aussi une pénétration merveilleuse pour la conduite des âmes, » nous dit M. le chanoine de la Guibourgère (2). Le pieux prélat étudia donc avec grand soin l'âme qui lui était adressée. Comprenant que Dieu avait sur elle des desseins particuliers, il s'appliqua d'abord à la bien détacher d'elle-même, à lui apprendre à ne pas faire fond sur les grâces sensibles qu'elle pouvait recevoir, mais à s'abandonner de plus en plus au

---

(1) M. l'abbé Guimard devait mourir curé de Nort. C'était un homme de Dieu, dont la mémoire est restée en vénération dans toutes les paroisses où il exerça le saint ministère. Dans celle où il mourut, son portrait se retrouve en la plupart des maisons.

(2) Voir à l'appendice.

bon plaisir du souverain Maître. Ce fut comme un véritable noviciat qu'elle fit sous la conduite de son évêque qui, pendant les vingt années de son épiscopat, ne la perdit jamais de vue, l'admettant encore bien souvent auprès de lui pour s'enquérir de l'état de son âme et encourager son œuvre naissante.

La semence en fut confiée à la terre le 13 septembre 1851.

Un petit garçon de six ans, nommé Auguste Bautier, et sa sœur Julie, âgée de huit ans, venaient de perdre leurs parents, morts très pauvres. Le cœur si compatissant de Mlle Veillet en fut attendri et son désir de se dévouer pour Dieu, dans la personne du prochain, se réveilla plus vivement. Non seulement l'abandon de ces deux orphelins excita sa compassion, il lui indiqua sa voie, sa vocation, il fixa le choix de l'œuvre qui devait l'absorber tout entière. Elle-même, découvrant l'action de la divine Providence dans le concours d'événements qui réunissaient, à son insu, les éléments d'une fondation, dira plus tard, empruntant le mot de saint Vincent de Paul : « Dieu a tout fait ; tout s'est commencé sans que j'y pensasse, sans même que je susse ce que Dieu prétendait faire.

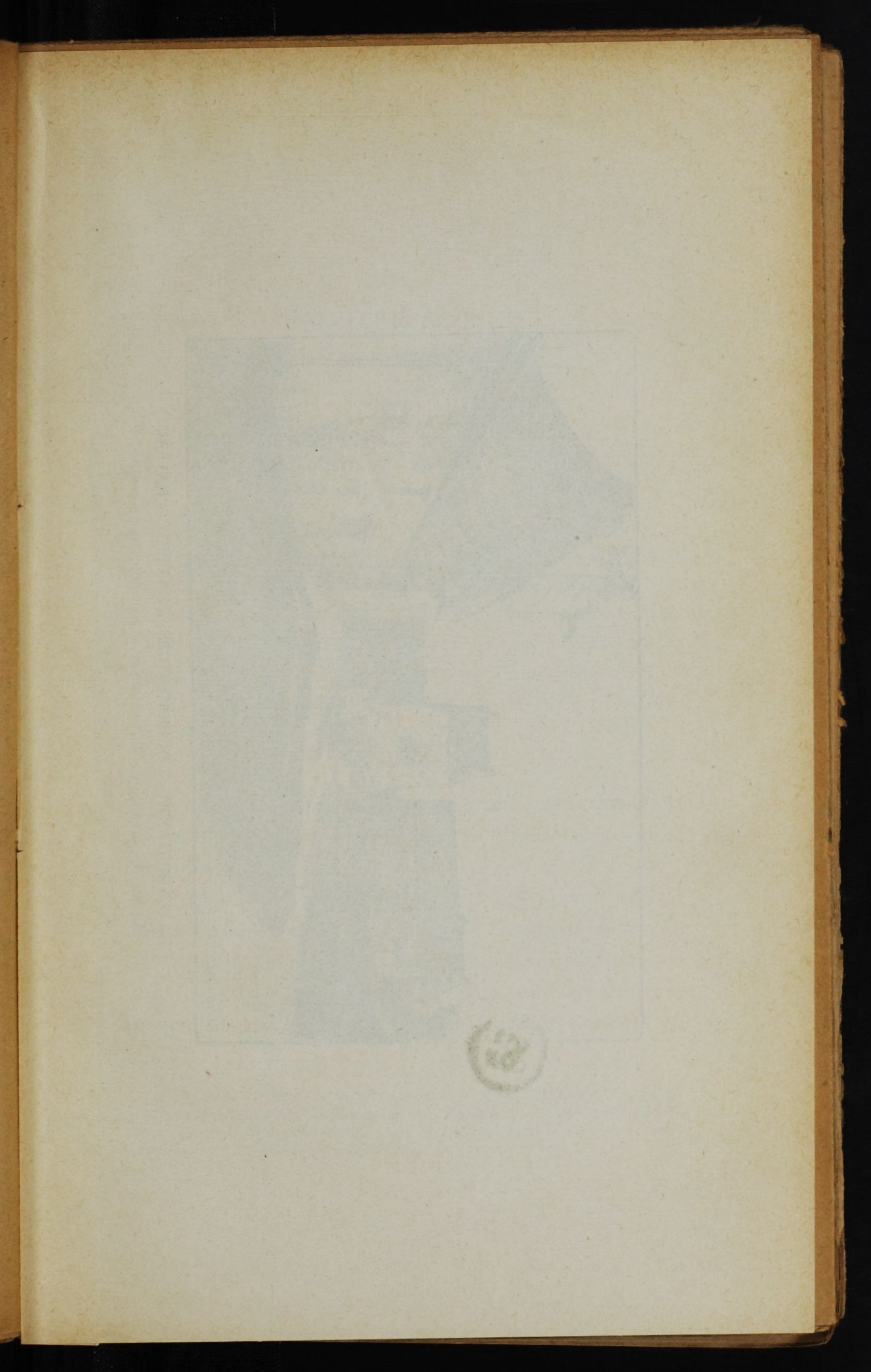
« En effet, aux premiers orphelins recueillis par Marie et amenés au foyer si hospitalier de mon père venaient bientôt se joindre deux autres enfants très intéressants : Pierre et Marie Joncherais, que leur mère mourante avait recommandés à ma sœur (1). »

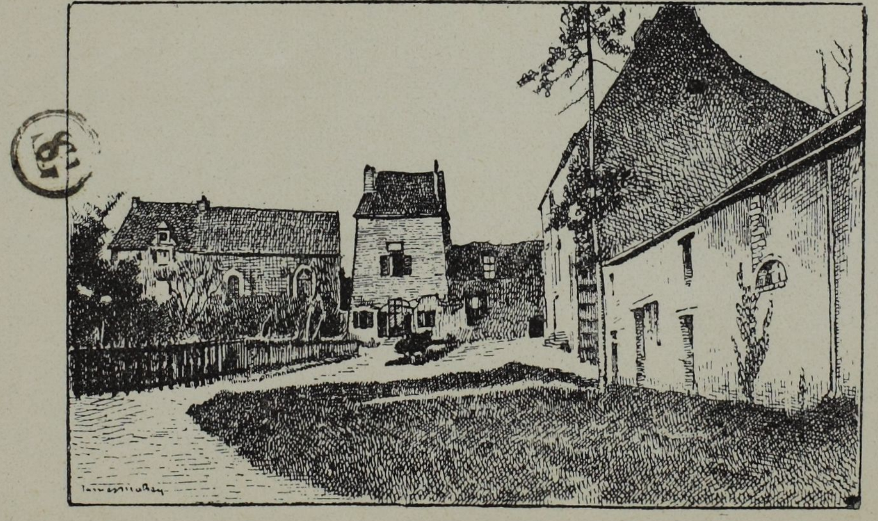
---

(1) Note de Mlle Julie Veillet.

« Au sujet de ce dernier petit garçon, rapporte M. Recoquillier déjà cité, elle vint me trouver pour me demander à le coucher, n'étant pas en mesure de pouvoir le faire. Je fus heureux de lui rendre ce petit service pendant plusieurs années. Il fit ses communions comme Auguste Bautier et ne la quitta que pour aller apprendre un état. » Dieu ménageait ensuite à Marie un précieux concours : celui de Mlle Aimée Durand. Très touchée des exemples de zèle que donnait Mlle Veillet, très impressionnée aussi par son attitude dans la prière, où l'on devinait que son esprit et son cœur n'étaient plus de ce monde, elle obtint de s'associer à son genre de vie. Son père, tisserand, avait à sa disposition une vaste maison dont il pouvait céder une partie aux orphelins de Mlle Veillet. Celle-ci, obligée de prodiguer ses soins à sa mère, atteinte d'une maladie de langueur, prit à sa charge les frais d'installation et d'entretien des quatre enfants et fut heureuse de pouvoir se reposer avec assurance sur le zèle de Mlle Aimée qui se montrait déjà ce qu'elle fut plus tard sous le nom de Sœur Marie Dominique : son plus ferme appui. Chaque matin, la vaillante collaboratrice conduisait à l'église les deux jeunes orphelines et l'un des petits garçons, tandis que l'autre restait à préparer la soupe pour le déjeuner de la troupe enfantine. « Plus d'une fois, raconte-t-elle, l'apprenti cuisinier me causa de désagréables surprises. Un matin, en particulier, j'étais tranquillement à la messe de la paroisse avec nos enfants, Vers le milieu de la messe, j'entendis un

bruit de sabots fêlés qui montaient à l'église : Tric, trac, tric, trac. Oh ! me dis-je, voilà mon gamin ; que faire ? J'étais rouge de honte. Il m'arrive, avec ses sabots cassés, ses vêtements mal mis et en désordre et vient s'agenouiller près de moi. Auguste, ennuyé de faire la soupe, avait voulu, lui aussi, aller jusqu'à l'église. J'avais hâte de sortir, car mon amour-propre souffrait de la présence de ce petit bonhomme !... »





CHATEAUBRIANT — DÉPENDANCES DU VIEUX CHATEAU

La maison occupée par la Communauté naissante est au centre

CHAPITRE SECOND

La Naissance d'une Œuvre

Une fondation inattendue. — Les premières compagnes. — La première fleur cueillie pour le Ciel. — Dévotion à la Croix et à Marie Immaculée. — Dans un coin du vieux château. — Dénuement et sainte joie. — Une règle vivante. — « Dieu avec nous. » — La montre et les gâteaux bénits. — Heures critiques. — A la recherche d'un toit. — Rêves d'avenir. — Le saint habit. — Les premiers vœux.

Le but de l'œuvre, dès son aurore, apparaît dans les intentions très pures de sa fondatrice, ainsi formulées :

« Pour la plus grande gloire de Dieu, pour reconnaître l'amour et la tendresse du Seigneur Jésus au Très Saint Sacrement, pour établir son divin règne dans les cœurs et obtenir la conversion des pauvres pécheurs (1), l'association de l'Immaculée-Conception

(1) Ce désir ardent du salut des âmes la poussait, dans ses petites promenades du soir avec son amie Mlle Verger, à s'arrêter un instant avec elle devant certaines maisons et à prier pour la conversion des pécheurs qui y habitaient. (Cité par M. Recoquillier.)

a été établie à Châteaubriant, dans la paroisse de Saint-Nicolas, le 8 décembre 1852. Cette association reçoit les jeunes filles pauvres ou abandonnées, pour les arracher à la misère, au vice, et les conduire dans le sentier de la vertu. Elle leur donne le logement, l'entretien, la nourriture, l'éducation, l'apprentissage. »

Le nouvel institut se plaçait ainsi sous le vocable de l'Immaculée-Conception deux années avant que Rome eût proclamé l'insigne privilège de la Très Sainte Vierge. La pieuse enfant avait écrit dès 1849 : « Amour à Marie, amour à son immaculée conception ; qu'elle soit hautement proclamée ; jamais l'enfer n'eut droit sur son cœur. Toujours toute belle, toute pure, sa blancheur fut sans tache ; le Fils de l'Eternel devait être son propre fils ; sa chair, la sienne ; son sang, le sien. Gloire, gloire, amour à l'immaculée conception de la Vierge Marie, ma Mère, ma bonne, ma tendre Mère ! »

Le 17 juin 1853, eut lieu dans l'oratoire de l'Immaculée-Conception l'érection du chemin de la croix. La cérémonie fut présidée par M. le Curé de Châteaubriant assisté de M. l'abbé Guimard, devenu curé de Couëron. Quelle consolation pour Mlle Veillet qui aimait à faire longuement et le plus souvent possible ce saint exercice, et en l'accompagnant de tant de mortifications ! Cet attrait pour le chemin de croix remontait, d'ailleurs, à sa petite enfance. Bien des fois jadis, avec deux jeunes amies, elle

avait parcouru en cachette les quatorze stations de la Voie douloureuse. Elle devait plus tard en être récompensée, car elle sut inspirer cette dévotion si fructueuse et si touchante et en donner l'attrait à ses premières Filles, puis, par celles-ci, à toute la Congrégation.

Cette même année, l'orphelinat s'accroissait de dix enfants et voyait entrer définitivement Mlle Sophie Derval qui, gagnée elle aussi par les exemples de vertu et de sainteté de Mlle Veillet, lui avait déjà offert sa collaboration pour la confection et la réparation des vêtements de la petite communauté. Nous la verrons constamment associée aux travaux de la bonne Mère, sous le nom de sœur Thérèse de Jésus, et se dévouer avec une générosité sans égale à l'œuvre naissante.

Celle-ci, visiblement bénie de la divine Providence réclamait la présence de sa fondatrice. Mlle Veillet obtint de pouvoir séjourner à l'orphelinat et céda à sa chère Julie le poste de dévoûment qu'elle avait si bien rempli jusque-là.

Ce que fut sa nouvelle existence, les annales de cette époque vont nous le redire :

« Je suis arrivée à la communauté de Châteaubriant en 1853, tout à fait au commencement de l'œuvre, raconte une enfant confiée par ses parents aux bons soins de la fondatrice. Nous n'avions pas alors de chapelle, mais un petit oratoire où l'on nous réunissait pour faire les prières. C'était une chambre où il y avait une alcôve ; dans cette alcôve, notre Bonne

Mère avait fait élever, avec des bûches recouvertes de mousse, un petit rocher sur lequel était placée la Vierge de la Salette avec les deux enfants, témoins de l'apparition, Maximin et Mélanie (1). De distance en distance étaient posés des petits moutons blancs. Devant le rocher il y avait quelques bancs pour nous et des chaises pour notre Bonne Mère, Mlle Aimée et Mlle Sophie qui se tenaient près d'elle. Il y avait aussi sur la cheminée un tableau représentant Jésus au milieu des docteurs et en dessous, un petit cadre du Sacré-Cœur ; autour de la chambre étaient disposés les tableaux du chemin de la croix. «

Peu de temps après son entrée, la pauvre petite était atteinte d'une grave maladie qui dura trois mois. Mlle Veillet la prit dans sa chambre, la coucha dans son propre lit et, jour et nuit, lui prodigua les soins que réclamait son état, se contentant pour elle-même du petit lit de sangle de l'enfant qui n'avait pour toute garniture qu'une mauvaise baline. Cependant la pauvre enfant, à toute extrémité, avait été administrée. Alors commença une fervente neuvaine : chaque jour on se rendait à l'oratoire où d'ardentes prières étaient adressées au Ciel. Elles obtinrent de Celle que l'on n'invoqua jamais en vain sous le nom de *Salut des infirmes* la guérison désirée. La petite protégée de Notre-Dame de la Salette, aujourd'hui religieuse, put reprendre la vie commune et venir

---

(1) Groupe donné par Mgr Jaquemet.

remercier elle-même sa divine Bienfaitrice en cet oratoire qui lui demeurera toujours très cher. « C'est dans ce sanctuaire bien pauvre, continue-t-elle, que notre Mère bien-aimée, réunissait son humble troupeau, chaque matin ; elle faisait elle-même la prière et ensuite une instruction religieuse. Quoique je fusse bien jeune alors, je me souviens des belles paroles qu'elle nous adressait. Un jour, nous parlant de la foi, elle achevait sur ces mots : « Mes chers enfants, dites souvent à Notre-Seigneur : « Mon Dieu, augmentez ma foi. » Elle nous parlait aussi de l'amour de Notre-Seigneur dans le sacrement de l'Eucharistie : « Dites souvent, mes enfants : Mon Dieu, je crois à l'amour que vous avez pour moi. » Mais c'était surtout aux approches de la première communion, que notre Bonne Mère redoublait de zèle pour préparer nos âmes à la visite de Jésus. Que de belles paroles sortaient alors de ce cœur embrasé d'amour pour la sainte Eucharistie ! »

Le jeudi-saint de l'année 1854, elle réunit ses petites orphelines dans sa chambre, les plaça en ordre, prit un bassin et une serviette, leur lava et essuya gravement les pieds, et enfin leur fit une candide exhortation pour les porter à aimer Notre-Seigneur. Elle voulait par là imiter le divin Maître lavant les pieds de ses Apôtres.

Mais la pieuse éducatrice avait eu aussi à unir sa croix à celle de Jésus souffrant. Le 4 mai précédent, Dieu rappelait à Lui son excellente mère. Marie eut la consolation de pouvoir venir lui prodiguer ses

soins, de concert avec sa sœur Julie. Celle-ci nous laisse deviner la douleur de son aînée, dont le cœur aimant ressentait, plus vivement que tout autre, la perte d'une mère dévouée à qui elle devait tant :

« Marie la pleura beaucoup, pria toujours pour le repos de son âme et ne songea, dès lors, qu'à se réunir à ses premières filles d'une manière définitive. Mon père eut beaucoup de peine à lui en accorder l'autorisation. Il voulait bien laisser à cette chère enfant toute liberté dans la journée, mais il ne pouvait se résigner à la voir quitter le toit paternel. »

Dieu pourtant voulait le sacrifice entier de part et d'autre. Un pénible accident, arrivé à la plus petite des orphelines, Marie Joncherais, âgée de trois ans, vint encore rattacher plus intimement à ses enfants d'adoption celle que l'on commençait déjà à nommer « la Bonne Mère ». D'une beauté remarquable, avec l'amabilité de l'enfance qui attire, Marie Joncherais avait quelque chose de si candide et de si doux dans la physionomie qu'on la chérissait comme un petit ange. Mais le bon Dieu, lui aussi, l'aimait encore bien plus et la voulait tout entière. Un jour qu'elle s'amusait avec ses petites compagnes près d'un mur, dans le jardin bas de la maison des Terrasses, une charrette de bois mal conduite vint frapper ce mur et en détacher quelques pierres dont l'une atteignit l'enfant à la tête. Mlle Veillet était à l'église. Vite on l'envoie chercher. Quelle ne fut pas sa douleur ! Pendant tout le temps que le pharmacien nettoyait les deux énormes blessures de la pauvre petite (des quatre méde-

cins que possédait Châteaubriant, aucun ne s'était trouvé chez lui), elle la tenait sur ses genoux. L'enfant au martyre ne cessait de crierde toutes ses forces : « Ma petite mère Marie, je t'en prie !... Je t'en prie, ma petite mère Marie !... » Il est facile de concevoir combien les cœurs si bons de notre Bonne Mère et de ses deux chères filles durent souffrir et se rattacher à leur enfant adoptive pendant les quelques semaines qui suivirent ce triste accident.

Malgré les soins dévoués de Mlle Veillet, qui pansait régulièrement ses plaies, de Mlle Sophie qui la veillait jour et nuit, Marie Joncherais succomba le 26 juillet 1854, première fleur cueillie par la main divine dans le parterre de l'Immaculée-Conception.

Cependant, ignoré du plus grand nombre, ce jardin fermé de la Très Sainte Vierge ne se laissait deviner que par sa suave odeur, comme l'humble violette cachée sous le feuillage ou les épines. La petite communauté n'avait point pour encouragement, à son berceau, la douce consolation que donne aux jeunes aspirantes la touchante cérémonie de la vêture ; elle ne jouissait pas du bonheur de porter un habit qui rappelle à la religieuse la donation totale faite à Dieu et la réconforte dans ses renoncements journaliers. La Fondatrice et ses premières filles gardaient en partie leur costume ordinaire, dont elles bannissaient seulement ce qui pouvait sentir la vanité et l'amour du monde. Mais en échange, le bon Dieu, par sa grâce, les inondait intérieurement d'une joie plus profonde, plus pleine que celle qu'elles auraient pu attendre

des futiles jouissances sacrifiées. La plus cordiale, la plus franche gaieté régnait parmi elles. Quand on sait se contenter de peu, rarement on manque du nécessaire. Si elles étaient privées des cérémonies extérieures de la vie religieuse, elles ne l'étaient pas des dons qui les accompagnent et, dans leur profonde solitude, sous le regard de Dieu seul, on leur permettait de se lier cœur à cœur avec le divin Epoux des âmes par les vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance auxquels s'ajoutait la promesse formelle de travailler à l'œuvre de l'Immaculée-Conception.

On trouve, dans une instruction de la Bonne Mère à ses filles, l'expression des sentiments qui animaient alors ces âmes généreuses, en même temps que le programme qui les guiderait désormais dans la voie de leur sainte vocation :

« Vive Jésus ! Vive son Cœur ! Vive sa Croix ! Vive son amour ! Vive Marie ! Vive son Immaculée-Conception, ses vertus, son humilité !

« Mes chères filles en Jésus-Christ, que ces cris d'amour retentissent dans nos cœurs, que la sainte bannière de l'Immaculée-Conception soit notre force, notre défense et notre victoire à l'heure du combat ! Appelée par la Miséricorde divine à porter le délicieux et profitable titre de Filles de l'Immaculée-Conception, travaillons généreusement à nous rendre dignes de cette précieuse faveur.

« Pénétrons dans le cœur de la Mère conçue sans péché ; oui, dans le mystérieux silence de la contemplation, écoutons les battements du cœur de Marie :

Jésus, Jésus, répète ce cœur embrasé du feu brûlant de l'amour de son Dieu ! Admirons la beauté de ce jardin mystique et, ravies d'admiration, cueillons-en les fleurs et les fruits pour les présenter à notre divin Sauveur.

« Jésus, sur le Calvaire, nous a donné pour Mère la Vierge Immaculée, la Reine des Anges. Filles de l'Immaculée, nous héritons de ses richesses ; ses trésors deviennent notre propriété ; il nous est permis de les offrir à l'Epoux de notre cœur pour suppléer à notre misère et à notre pauvreté.

« Mes chères Filles, vous que je porte dans mon cœur, quelle fortune d'être filles de l'Immaculée Marie, le lys blanc de la Sainte Trinité, la rose mystique, auguste et vermeille ! Méditons chaque jour ses admirables vertus et travaillons à les graver dans nos âmes. Le Cœur de Marie brûle d'amour pour le Cœur de Jésus ; nous mettrons dans nos cœurs le bois qui les enflammera pour ce Cœur divin. De cet amour naît un désir insatiable de faire connaître et aimer le Sacré-Cœur, de le voir régner dans tous les cœurs, dans tous les pays, dans tout l'univers... Et nous, Filles de Marie, la Vierge des vierges, l'Etoile du matin, l'Aurore du Soleil de justice, nous prendrons les sentiments du cœur de notre Mère pour le Sacré-Cœur de Jésus ; nous chercherons avant tout à faire naître dans les âmes de nos enfants l'amour du divin Cœur, l'amour de ses souffrances, de sa sainte Passion, amour qui les fortifiera contre le monde, le démon et leurs mauvais penchants. Nous nous

efforcerons de leur inspirer en même temps une confiance sans bornes en la Très Sainte Vierge Marie et une tendre dévotion à son Cœur immaculé...

« Mères spirituelles de ces pauvres petites qui furent rachetées au Calvaire, nous leur donnerons le toit, la nourriture, le vêtement, l'instruction, l'apprentissage, et nous ne craindrons jamais de demander l'aumône par amour pour Dieu, afin de subvenir à l'existence de ces pauvres enfants. En correspondant à notre sainte vocation, nous pratiquerons avec vigilance la charité à l'égard des pauvres petites orphelines qui nous seront confiées : charité pour le salut et la perfection de ces jeunes âmes, charité pour leurs besoins temporels. Nous aurons aussi une grande charité pour les parents de nos enfants, quels qu'ils soient ; leur conversion sera l'objet de nos instantes prières et de notre sollicitude,

« Nous nous appliquerons à acquérir parfaitement l'esprit d'humilité. Nous serons petites et pauvres avec nos petites pauvres, cherchant toujours et en tout ce qui est le plus simple, le moins éclatant, ne parlant de nous, de nos œuvres, qu'en termes conformes aux bas sentiments que nous devons avoir de nous-mêmes.

« L'esprit d'obéissance sera l'âme de notre petite congrégation : nous obéirons à Monseigneur notre Evêque, à nos supérieurs et aussi à nos inférieurs en tout ce qui peut se concilier avec les devoirs de notre vocation, pour l'amour de Jésus qui s'est fait obéissant jusqu'à la mort de la croix.

« Les Filles de l'Immaculée-Conception devront prendre les sentiments du Cœur de la Très Sainte Vierge Marie pour le Sacré-Cœur de Jésus, s'associer à toutes ses saintes dispositions et chercher à imiter les vertus, dont il est l'admirable modèle. »

A mesure que le cœur des mères adoptives se dilatait pour donner à chacune de leurs chères enfants le pain matériel et surtout la chaude affection dont elles étaient avides, étant privées de mère, la divine Providence les faisait affluer vers cet asile béni. La maison des Terrasses n'était plus assez spacieuse. Mais où trouver à bon marché un local assez vaste ? Les ressources de l'œuvre (est-il besoin de le rappeler ?) n'étant autres que celles de la charité.

La Bonne Mère avait heureusement ses entrées libres près des autorités du pays. Elle plaida, avec beaucoup d'ardeur et de succès, la cause de ses orphelines, et, en 1855, M. le Sous-Préfet de Châteaubriant obtint du département, moyennant une location minime, une partie délabrée du vieux château de la ville qui fut abandonnée à Mlle Veillet pour son œuvre (1).

Tout en poursuivant l'organisation de sa première maison, la généreuse Fondatrice rêvait d'élargir le champ d'apostolat de l'Immaculée. Dans une lettre datée de 1856, elle soumettait à Mgr Jaquemet des projets qui restèrent inexécutés, mais qui montrent le zèle et la grandeur d'âme de cette vaillante :

---

(1) D'après M. le chanoine de la Guibourgère.

« Monseigneur,

« Je viens exprimer à votre Grandeur un désir qu'elle connaît, et dont j'ai eu l'honneur de l'entretenir plusieurs fois.

« Heureuse et mille fois heureuse je suis, Monseigneur, d'être soumise à votre obéissance, mais il est bien pénible à mon cœur, si vivement attaché aux pauvres pécheurs du troupeau que vous êtes appelé à convertir, de savoir que Votre Grandeur m'attribue la pensée d'abandonner une œuvre commencée avec tant de bonheur sous les auspices d'un saint Pontife par lequel Jésus, mon Trésor, a répandu sur mon âme une nouvelle vie de grâces, de faveurs, d'inestimables bienfaits. Je conjure Monseigneur et mon Père d'être intimement persuadé que jamais je ne voudrais arrêter un projet dans mon esprit sans l'avoir confié à la sage décision de Votre Grandeur, et quelle que soit l'ardeur des désirs qui brûlent mon âme, je saurai me soumettre à cette voix que j'ai toujours considérée comme la volonté de mon souverain Seigneur ; j'attendrai donc l'heure où cette parole respectée me confiera la mission que je désire depuis tant d'années.

« La maison de l'Immaculée-Conception, Monseigneur, que je me sens vivement pressée d'aller fonder en Afrique, sera une sœur pour celle de Châteaubriant, et, loin d'abandonner cette chère fille de mon cœur, je vois pour elle un avenir dans cette

seconde mission ; nos deux maisons se fortifieront, se porteront secours.

« Monseigneur, mes deux premières filles, par leurs vertus, leur docilité qui ne s'est jamais démentie, me donnent toute sécurité pour les établir, sous votre approbation, à la tête du troupeau et des secondes maîtresses qui reconnaissent leur piété, leur sagesse et leur obéissent facilement lorsque je quitte la maison. Elles sont connues et estimées à Châteaubriant, et pendant mes longues absences que nécessitent les intérêts de l'œuvre, l'établissement a été très bien tenu sous tous les rapports.

« Secondement, Monseigneur, la grande difficulté d'un logement est surmontée. Avec les réparations que je viens de faire, nous sommes très bien selon notre attrait pour la sainte pauvreté ; nous jouissons de tout ce qui peut contribuer, dans une habitation, à la santé des maîtresses et des enfants ; nous pouvons abandonner, pour l'hiver, les appartements les plus froids.

« En Algérie, Monseigneur, le Très Révérend Père Supérieur me fait entrevoir des ressources ; une maison me sera donnée ; j'espère avoir un externat pour l'instruction dont le produit sera destiné à ma chère maison qui aura des besoins plus pressants.

« Ce serait pour mon âme une immense douleur de voir transporter dans un autre diocèse le berceau de l'Immaculée-Conception ; aussi mon désir d'une

fondation en Afrique ne m'arrache pas au cher troupeau de Votre Grandeur, dont je suis si heureuse de faire partie ; éloignée, je serai toujours la mère de mes chères filles, de mes chères enfants ; un an nous séparera, mais pendant cette année la petite barque de l'Immaculée-Conception voguera paisiblement, éclairée par la foi qui me soutient. La confiance me donne la force, j'ai toute espérance ; je reviendrai après les premières difficultés pour voir où en sont nos œuvres de Châteaubriant, mes sœurs, mes enfants.

« Je suis encore persuadée, Monseigneur, que cette œuvre me donnera des novices : les missions étrangères excitent le zèle et c'est une raison pour moi de ne pas désirer pour le moment, à Châteaubriant comme en Afrique, un grand nombre d'enfants qui nécessiteraient beaucoup de sœurs ; il nous faut surtout un noviciat pour former les jeunes maîtresses, et je prierai Votre Grandeur de me permettre de l'établir à Nantes pour qu'il soit entièrement sous sa direction et son obéissance.

« Tels sont, Monseigneur, les désirs de mon âme. Je brûle de faire connaître le Cœur immaculé de ma Mère. Lorsque je pense à ces pauvres petites créatures d'Alger qui grandissent dans l'ignorance des chers objets de ma tendresse, de ma joie ; et que je vois mes chères enfants entourées de bonnes mères remplies de sollicitude pour leurs corps et leurs âmes ; que je les vois formées, avec la grâce et le secours de Dieu, à cette vie de foi et de con-

fiance, qui rend l'âme capable de grands sacrifices, je suis transportée du désir d'aller donner à ces pauvres petites créatures de Jésus cette vie que je suis heureuse de consumer au service de mon Bien-Aimé, et de former de nouvelles mères à mes nouveaux enfants. Si Votre Grandeur me permet d'accomplir ce dessein, je ne quitterai pas l'Immaculée sans l'établir dans une situation convenable qui faciliterait encore mon départ : telle aussi a toujours été mon intention. »

S'il ne fut pas donné à M[lle] Veillet d'exécuter d'aussi vastes projets, elle trouva, du moins, dans ses occupations quotidiennes ample matière à son dévoûment.

Ecrivant à une de ses amies d'enfance, la zélée fondatrice lui fait part de ses préoccupations et de ses travaux : « Très chère Sœur en Jésus-Christ, aimez, aimez Jésus pour moi, pour mes chères petites que je voudrais voir toutes consumées de l'amour du divin Maître !... Ma lettre sera courte, ma pauvre Sœur : je suis à la fois supérieure, infirmière, maitresse de classe, sœur converse. Je cours les grands chemins ; je demande aux portes, et, tout en vous écrivant, j'ai été obligée de remplir l'office d'infirmière, puis de cuisinière ; maintenant, mon petit malade s'amuse, mais hélas ! je crois déjà entendre une voix : « Le dîner est servi » ; et je serai forcée de quitter ma bonne Florentia... Adieu, faites-moi connaître votre emploi. J'aimerai vos petites filles comme je veux que vous aimiez mes petits enfants, ou je prierai pour vos chers

malades ; je travaillerai avec vous, travaillez avec moi, toutes les deux renfermées dans les Cœurs de Jésus et de Marie...

« Jésus sera votre force, Marie votre soutien... »

Mais c'est dire beaucoup de choses en trop peu de mots. Les chroniques du temps et les récits de témoins oculaires nous feront mieux entrer dans le détail d'une vie si bien remplie et si féconde.

M. le Chanoine Nouël, alors professeur au collège Sainte Marie (1), nous la montre dans ses fonctions de quêteuse et d'apôtre. « M[lle] Veillet, dit-il, exerçait le dévoûment sans jamais compter la peine. Elle allait trouver M. le Curé, M. le Sous-Préfet ; elle montait au collège demander ses légumes ; elle emportait du jardin sa charge de choux, de pommes de terre, de fruits, etc... (à laquelle s'ajoutaient de petits fagots de bois recueillis dans le commnn des pauvres). Elle était devenue un sujet d'admiration pour les âmes surnaturelles, mais aussi de railleries pour les gens qui ne comprennent pas la sainte folie de la Croix... Elle allait encore voir les malades et l'un d'eux, en mourant, lui dut son retour à Dieu. Un jour d'hiver, la terre était recouverte d'une couche de neige d'une épaisseur extraordinaire. L'état du

(1) M. le chanoine Jean-Baptiste Nouël, né en 1816, après avoir été vicaire à la cathédrale, curé de Saint-Jean-de-Béré, de Guémené et enfin de Saint-Jacques de Nantes, s'était retiré, en septembre 1887, avec son frère, le chanoine Louis Nouël, ancien curé de Pontchâteau. Ces deux vénérables prêtres édifièrent de longues années encore leur paroisse natale. M. le chanoine Jean-Baptiste Nouël s'éteignait le 27 mars 1899, « plein de mérites et estimé de tous ». (D'après le *Registre paroissial* de Saint-Etienne-de-Mont-Luc.)

malade donnait des inquiétudes sérieuses. Craignant pour le salut de cette âme, inspirée de Dieu, et toujours confiante en la Très Sainte Vierge, Mlle Veillet courut au pensionnat de Nazareth, qui était à un quart de lieue de la maison, demander aux Sœurs de l'eau de la Salette ; elle avait de la neige jusqu'aux genoux et, par instants, étant de petite taille, y enfonçait jusqu'à la ceinture. Elle arrive cependant, triomphante, offre l'eau miraculeuse au malade qui en accepte volontiers. Aussitôt, il revint à de meilleurs sentiments vis-à-vis de la religion et consentit à se confesser ; il s'y prépara avec soin et le fit dans des dispositions remarquables. A partir de ce moment, il fut entièremeut changé et mourut pieusement. »

C'est ainsi que Mlle Veillet payait de reconnaissance les bienfaiteurs de ses petites ophelines ; en effet, ce converti de la dernière heure avait été bon et charitable pour l'ophelinat. Il n'était pas le seul. D'autres âmes généreuses, répondant à l'inspiration divine, devenaient les intendants du Père de famille à l'égard de ces toutes petites qui, ne pouvant que gazouiller les louanges du bon Dieu comme les oiseaux du ciel, épanouir leur innocence dans ses parterres comme les lys des champs, attendaient de sa bonté infinie la nourriture et le vêtement.

En 1854, le pain étant très cher et la petite colonie souffrant de la faim, le père de Mlle Sophie, touché de pitié, résolut de la secourir et implora en sa faveur deux des plus riches habitants de l'endroit appelés « les barons du pays ». Ceux-ci fournirent gracieu-

sement autant de farine qu'il en fallût pendant toute la durée de la hausse du pain. Mlle Aimée pétrissait elle-même et portait à cuire chez un boulanger voisin. Bien plus, les enfants et leurs bienfaitrices étant sans draps pour se coucher, sans argent pour en acheter, on eut recours au moyen ordinaire : la prière. On commença une neuvaine et aussitôt un négociant envoya des draps, aumône qu'il devait renouveler plusieurs années de suite.

A la demande qui leur en fut faite, quelques dames de la ville se prêtèrent avec plaisir à fournir et à confectionner des vêtements pour les enfants ; d'autres appréciant le soin et la perfection qu'apportait à son travail Mlle Sophie, directrice de l'ouvroir, lui confièrent les ouvrages les plus délicats de couture et de repassage.

Cependant les salles de travail étaient loin d'être confortables. Ecoutons la Mère Béatrix nous décrire le nouvel asile de la charité : « Nous allâmes un jour, avec nos élèves, faire une promenade au château et, pendant que les enfants visitaient les ruines et les parties curieuses de cet édifice féodal, je me retirai avec celle qui m'avait déjà donné tant de sujets d'édification. Je lui dis soudain : « Allons dans votre chambre et montrez-moi votre lit. » Je trouvai bien ce dont je m'étais doutée : un pauvre petit grabat, garni d'une méchante baline toute en poussière, des couvertures répondant au reste du lit... La cellule, comme du reste la plupart des autres pièces, infestée de rats, souris et autres habitants... Des

mauvais plafonds tombaient, de temps à autre, de gros flocons de poussière remplis de vermine qui venaient salir l'ouvrage des enfants. Il fallait nettoyer non seulement les chambres occupées, mais celles des alentours, pour n'être pas envahi par cette détestable compagnie... Il n'y avait, pour les repas, qu'une seule petite table que, pendant bon nombre d'années, on agrandissait ingénieusement au moyen de vieux contrevents empruntés aux vieilles fenêtres du donjon ; quelques chaises, les grabats des sœurs et des enfants, une vieille maie percée complétaient le pauvre mobilier. »

On devine la pensée intime des nouvelles venues à ce lamentable spectacle. « J'arrivai de Paimbeuf au mois de septembre 1857, nous dit l'une d'elles, qui devint Sœur Marie-Ursule, conduite par M. l'abbé Colin, secrétaire de Mgr Jaquemet et supérieur de la Communauté (1). Il était midi. Lui-même me présenta à la Bonne Mère qui me fit le plus gracieux accueil ; mais en voyant les ruines de la maison, je fus vivement impressionnée et attristée, ne m'attendant pas à pareil délabrement. Notre Bonne Mère s'en aperçut et me dit d'un air de compassion et de bonté : « Vous êtes jeune, mon enfant, allez vous distraire dans le jardin ; vous ramasserez les noix que vous trouverez pour le souper des enfants ; même je vous permets d'en manger. » Ce jardin n'était qu'un

---

(1) M. l'abbé Colin quitta le diocèse quelques années plus tard pour entrer dans l'ordre des Carmes. Mgr Jaquemet l'appelait plaisamment le « cardinal protecteur ».

amas de ronces qui souvent servait de refuge aux passants ; il faisait partie des ruines que nous habitions, et nous jouissions des fruits des quelques arbres qui s'y trouvaient. Le soir venu, notre Bonne Mère vint me montrer le lit que je devais occuper ; il était bien selon la sainte pauvreté : « Ma chère fille, voilà votre lit, me dit-elle : je vous mets avec les enfants, vous leur servirez de mère, vous veillerez à ce qu'elles soient bien sages et n'offensent pas le bon Dieu ; si vous trouvez votre couche trop dure, vous penserez à Jésus dans l'étable ». « En voyant un pareil dénûment, j'avoue que j'étais bien ébranlée... La nuit me parut longue. Je souffrais à la pensée que désormais je devrais vivre de privation... Néanmoins, je demandai à Dieu le courage dont j'avais besoin pour suivre l'exemple de celles qui me paraissaient faire leur bonheur de cette existence d'abnégation et de sacrifice. »

La jeune postulante de ce temps-là n'avait pas encore expérimenté la vérité de la parole évangélique qui devait la fortifier pendant toute une vie de sublime dévoûment et la consoler à l'heure des suprêmes récompenses : « Pour vous qui avez tout quitté et qui m'avez suivi, vous recevrez le centuple et vous posséderez la vie éternelle (1). » Elle devait bientôt comprendre d'où venaient et cette paix du cœur et cette joie vraiment surnaturelle qui épanouissaient les visages de la sainte Mère et de ses filles, dans une

(1) Evangile selon S. Mathieu, XIX, 29.

si misérable demeure, au milieu d'une détresse toujours croissante, avec un genre de vie si austère.

A cette époque, note à son tour une de ses fidèles compagnes, notre Bonne Mère était toujours la première levée, à quatre heures. A quatre heures et demie, elle sonnait le réveil des sœurs. Elle nous donnait l'exemple de la plus grande régularité. Lorsque nous descendions à l'oratoire, nous la trouvions prosternée au pied du crucifix. Avant de commencer l'oraison, elle s'assurait que personne ne manquait à l'appel. Sa mortification était bien grande, ses prières presque continuelles : au petit office de l'Immaculée-Conception, au rosaire, au chemin de la croix, à l'oraison du soir, que toutes se faisaient un devoir d'offrir quotidiennement à leur céleste Patronne, la Bonne Mère, de concert avec Mlle Aimée, se plaisait à louer Notre-Seigneur et sa Très Sainte Mère, par les salutations empruntées à sainte Gertrude... Deux fois par semaine, elle nous faisait une instruction pour nous former à la vie religieuse et nous apprendre nos devoirs à l'égard des enfants. Elle nous parlait de Dieu avec tant de foi, ses paroles étaient animées de tant d'amour de Notre-Seigneur, ses invitations à Le servir si pressantes, que nous sortions de ses entretiens, touchées, pénétrées, prêtes à tout souffrir pour Dieu et pour notre vocation, qu'il fallait pourtant bien solide pour y persévérer.

Un certain jour, l'instruction sonna à l'heure ordinaire. « Je fus seule à m'y présenter, raconte une

vénérable Sœur, contemporaine de la Fondatrice et qui, pendant plus de soixante ans, devait faire l'édification de la communauté, Mlles Aimée et Sophie et les deux autres postulantes, retenues par leurs pressantes occupations, ne vinrent pas. Notre Bonne Mère, toujours si régulière à tous les exercices de piété, commença néanmoins son instruction et la continua pour moi pendant une demi-heure, comme si nous avions été toutes réunies. Après son exhortation, je lui dis : « O ma Bonne Mère, je suis fâchée de la peine que vous vous êtes donnée pour moi seule. » Elle me répondit : « Ma fille, votre âme m'est si chère ! Elle vaut bien la peine que je m'en occupe ; je serais toute prête à recommencer s'il le fallait. » — C'était, en d'autres termes, la belle pensée du Père Lacordaire : « Une seule âme est un grand auditoire. »

Cette chère Sœur, venue de Nantes, avait été reçue avec une exquise délicatesse par la Bonne Mère, qui poussa l'oubli d'elle-même jusqu'à lui donner sa chambre, sans que la nouvelle arrivante s'en doutât.

Elle se plaît à racônter les sujets d'édification qu'elle eut constamment sous les yeux rien qu'à regarder vivre la vénérée Fondatrice : sa piété si ardente ; son amour du prochain si sincère qu'elle ne se souvient pas avoir entendu sortir de sa bouche une parole qui blessât la charité ; sa compassion pour ses chères filles et les enfants confiées à sa maternelle tendresse ; sa gaieté si franche, si communicative, qui ne nuisait point au recueillement ni au silence que la petite Communauté s'était prescrite hors du temps

des récréations; mais surtout sa prédilection marquée pour la Sainte Eucharistie, tout en elle portait à Dieu.

Quel autre que Jésus aurait pu la soutenir dans le rude labeur affronté chaque jour pour l'amour de son divin Maître ? Aussi avait-elle instamment sollicité l'insigne faveur de posséder le Saint-Sacrement dans le modeste oratoire du vieux château. Mgr Jaquemet accorda une double satisfaction à la piété de sa chère fille en Jésus-Christ, qu'il recommandait à ses diocésains par la lettre suivante, datée du 4 août 1857 : « Mlle Veillet recueille avec un grand zèle, à Châteaubriant, les enfants les plus abandonnées, de quelque part que la Providence les lui envoie. Je serais singulièrement reconnaissant envers les personnes charitables qui voudraient bien lui venir en aide pour cette excellente œuvre, commencée avec tant de courage et d'esprit de foi. Leurs aumônes ne peuvent être confiées à des mains plus sûres et à un cœur plus dévoué. » Il autorisa d'abord l'érection du chemin de la croix, puis la célébration des saints Mystères dans la pauvre chapelle.

La première de ces cérémonies eut lieu le 11 décembre 1856. Elle fut présidée par M. le Curé de Châteaubriant, assisté de M. l'abbé Goudé, supérieur du collège Sainte-Marie. Les raisons dont le Prélat faisait précéder son ordonnance étaient un encouragement pour le zèle de la Bonne Mère et de ses compagnes, en même temps qu'un témoignage public

de sa paternelle bienveillance à leur égard. Ne lui étaient-elles pas doublement chères depuis qu'il les avait, comme l'Apôtre, fiancées à cet unique Epoux qui est Jésus-Christ? En effet, l'année précédente, il leur avait permis d'émettre en particulier des vœux annuels, renouvelables à chaque fête de l'Immaculée-Conception. L'éminent évêque s'exprimait en ces termes :

« Considérant que les pieuses associées de l'Immaculée-Conception, qui ont quitté leur famille et renoncé à tout ce qu'elles possédaient pour embrasser la pauvreté de Notre-Seigneur Jésus-Christ et Le soulager dans ses membres souffrants les plus délaissés, ont besoin de secours et méritent récompense ;

« Considérant que le secours le plus puissant et la récompense la plus douce qu'elles puissent recevoir se trouvent dans le souvenir de la Passion et de la Croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ ;

« Voulant les dédommager, autant qu'il est en nous, de l'impnissance où elles se trouvent d'assister souvent au Saint-Sacrifice, en leur donnant un moyen très efficace de graver de plus en plus dans leur cœur tous les détails de la Passion du Sauveur et d'en recueillir les fruits...

« Le Saint Nom de Dieu invoqué... ordonnons ce qui suit... »

Quelques jours plus tard, en la fête de Noël, à la messe de minuit, le Saint Enfant Jésus prenait naissance dans la pauvre petite chapelle, parmi les vieilles masures habitées par la Communauté. Ce fut M. l'abbé

Goudé, confesseur de la maison, qui officia. Le Saint-Sacrement continua d'y demeurer et la messe y fut célébrée une ou deux fois par semaine. Quel précieux trésor ! Comme notre Bonne Mère surtout dut l'apprécier ! Qu'elle sentit vivement ce grand bienfait ! Elle passa cette première journée en adoration devant le tabernacle. « Dans la suite, c'était là aussi, disent les contemporaines, que nous étions sûres de la trouver lorsque nous avions besoin d'elle... » Combien devait être grande sa consolation de pouvoir réaliser les ardents désirs confiés jadis à son *journal* intime : « Si je pouvais faire passer dans le cœur de mes frères le feu qui brûle dans le mien, alors, mon Jésus, vous ne seriez jamais seul, oh ! non, non, mon Jésus, jamais seul ; toujours un ou plusieurs de vos enfants à vous adorer, à vous aimer, à vous louer, à vous remercier. Comment pourraient-ils s'arracher des saints Tabernacles, devenus le centre de leur bonheur et le seul et unique ?... » Aussi, ne voulant quitter son divin Sauveur ni le jour ni la nuit, transforma-t-elle en chambre à coucher un petit cachot qui se trouvait sous un escalier et n'avait de jour et d'ouverture que par une porte vitrée donnant dans une ancienne cuisine. Ce réduit n'était ni sain, ni agréable, mais voisin de la chapelle, et cette circonstance le lui faisait préférer à tout autre plus commode et mieux situé.

Le 24 juin 1857, s'ouvrit la première retraite donnée aux Sœurs et aux enfants. Elle fut prêchée par M. l'abbé Colin, alors missionnaire de l'Immaculée-

Conception de Nantes et premier supérieur de la Congrégation de Châteaubriant (1). A la clôture de cette retraite, Notre-Seigneur donna sa première bénédiction par les mains de M. l'abbé Goudé, faveur renouvelée plus tard tous les dimanches ou un jour sur la semaine, à la demande de la Bonne Mère qui écrivait, le 28 décembre 1857 : « Votre Grandeur a daigné dire : « Que donnerai-je à vos enfants pour leurs étrennes ? » La pauvre servante a répondu : « Votre bénédiction, Monseigneur. » La bénédiction du Seigneur et celle de son ministre sont inséparables. C'est pourquoi j'ose envoyer au « Cardinal Protecteur » l'ordonnance des bénédictions pour prier Votre Grandeur d'y effacer le mot « premier », afin que tous les dimanches, après nos vêpres chantées à l'Immaculée, le Seigneur bénisse ses enfants et que je vois, que je chante le Souverain de mon âme, Jésus Hostie, Jésus amour, Jésus la vie de mon cœur. »

Exaucée, elle s'écrie dans un transport de reconnaissance : « L'immense faveur que votre bienveillance vient d'accorder à la Mère et aux enfants me remplit de la joie du Ciel. J'aime à le répéter, Monseigneur, nous sommes les dernières de l'Eglise catholique et nous ressemblons à ces enfants si délicats

---

(1) Plus tard, M. l'abbé Colin devint Carme déchaussé de la résidence de Londres, sous le nom de Père Sébastien de la Compassion. Son souvenir est demeuré en vénération dans la communauté, que sa bonté et sa charité ont soutenue aux heures difficiles par de précieux conseils et de larges aumônes. C'est à lui que les Sœurs doivent leur bibliothèque, provenant de la sienne, léguée à Bonne-Mère.

dont la vie semble tenir du prodige... Pour Votre Grandeur, les plus souffrants sont les plus aimés. »

Pourrait-on souffrir désormais de se voir privé du nécessaire, maintenant qu'on possédait un tel trésor, qu'on jouissait de la présence d'un tel bienfaiteur et surtout qu'on savait trouver le chemin de son Cœur en s'adressant au Chef de la Sainte Famille : « Saint Joseph est notre grand Protecteur, ajoute sa fidèle cliente ; depuis cinq ans, je l'ai chargé de nourrir la mère et les enfants. Malgré notre pauvreté, nous devons à ce glorieux Saint un tribut de reconnaissance et d'affection : la bénédiction de la fête de Saint Joseph ne se trouve pas sur l'ordonnance des bénédictions et Sainte Thérèse se fâcherait avec sa pauvre servante si nous solennisions sa fête, à elle, plus que celle du grand saint qu'elle a tant aimé sur la terre. Nous avons eu la bénédiction le jour de Sainte Thérèse. Voudriez-vous avoir la bonté de nous l'accorder pour le jour de Saint Joseph ? » Aussi, plus que jamais, mères et enfants se confièrent-elles en la divine Providence, et les événements leur donnèrent raison.

Un dimanche du mois de janvier, l'orphelinat se composant alors de trente à quarante enfants, la disette était grande, le froid rigoureux ; le pain, le bois, l'argent manquaient. Cependant les estomacs réclamaient, tout le monde grelottait. « Après la messe, notre bonne Mère dit à Mlle Aimée et à moi, nous raconte la jeune sœur qui, le jour même de son

arrivée, avait été cueillir des noix pour le souper des orphelines : « Mes enfants, voilà ma montre. Allez à la ville et échangez-la pour du pain. » Nous partîmes, un peu gênées d'avoir à faire ce trafic un dimanche, dans la ville natale de Mlle Aimée. Nous offrîmes donc la montre à plusieurs personnes de qui nous espérions recevoir un prix plus élevé, mais aucune ne parut faire cas de notre marchandise. Décidées, coûte que coûte, à rapporter du pain, nous entrâmes chez une boulangère qui, loin d'accepter notre montre, se prit à pleurer de compassion et nous donna aussitôt, de grand cœur, deux pains que nous emportâmes, tout heureuses de notre bonne rencontre. A notre arrivée au château, le pain fut distribué et l'on déjeuna.

« Le même jour, à midi, M. le Sous-Préfet, homme charitable et bon qui demeurait dans notre voisinage, envoya sa domestique demander si les enfants avaient le nécessaire. Notre Bonne Mère la conduisit au réfectoire où, voyant la maigre part de chacune, elle fut touchée jusqu'aux larmes. Elle le dit à son maître et revint aussitôt, apportant du vin et tout ce qu'il fallait pour compléter le repas, afin que personne ne se retirât avec la faim.

« Le soir de ce même dimanche, M. le Curé Ribot, qui aimait bien nos petites pauvres, nous envoya le pain bénit qui était resté de la messe en assez grande quantité. Ce vénérable et saint prêtre se faisait d'ailleurs un plaisir de régaler de temps en temps nos

enfants par quelques petites friandises ; les restes des gâteaux bénits de la messe leur étaient souvent réservés : véritable surcroît promis par le divin Maître à ceux qui cherchent avant tout le royaume de Dieu et sa justice.

« Les heures désespérées sont les heures de Dieu », a dit la vénérable Mère Barat. On le vit bien dans une autre circonstance, fort critique, celle-là, pour la petite communauté. Un jour, des hommes de loi arrivent au château et intiment à la Bonne Mère l'ordre d'enlever le Saint-Sacrement et de chercher au plus tôt un autre asile, attendu, disaient-ils, que les appartements occupés par elle allaient être pris pour loger la troupe de passage à Châteaubriant. « Où mettrai-je mes enfants et que ferai-je de mon mobilier ? » demanda la pauvre Mère aux porteurs d'un ordre si pénible ; mais ceux-ci ne tinrent aucun compte de ses plaintes ; ils exigèrent que le château fût laissé libre. Devant une intimation si formelle, comme on n'était logé là que par charité, il fallait bien céder et préparer la maison comme la ville le désirait. Dès le lendemain, les enfants furent envoyées à la promenade et l'on se mit à l'œuvre. A la fin de la journée, notre Bonne Mère nous réunit à la chapelle pour déposer dans le Sacré-Cœur ses anxiétés et ses tristesses. Pendant ce temps-là, grâce à Dieu, des ordres contraires arrivèrent : la partie du château que nous habitions nous était laissée. De nouveau nous retournâmes à la chapelle pour remercier Notre-Seigneur de cette faveur inattendue. Notre Bonne Mère priait

si bien que nous en étions tout attendries ! (1) »

Cependant la Providence, qui n'avait pas permis aux hommes de loi d'obliger la petite famille de l'Immaculée à chercher un nouvel abri, n'empêchait pas la maladie de leur imposer cette épreuve : « Une épidémie se déclara parmi les enfants ; le docteur ordonna la séparation des malades et des bien portantes. On ne put trouver, pour loger ces dernières, qu'une grange à foin, mise volontiers, par le propriétaire, à la disposition de notre Bonne Mère. Plusieurs de nos Sœurs n'en ont point perdu le souvenir, pas plus que de la joie avec laquelle furent acceptées les privations et les incommodités de cette demeure. Nous fûmes obligées de boucher avec du foin les ouvertures qui nous gênaient ; nous y restâmes pendant deux semaines ; trois fois par jour, chacune à son tour transportait les vivres qui se préparaient au château... Enfin l'épidémie cessa et nous fûmes bien heureuses de reprendre notre place sous le toit commun. » (2)

Et pourtant cette habitation laissait bien à désirer, comme le témoigne la lettre suivante écrite par la Bonne Mère au Sous-Préfet :

« Monsieur le Sous-Préfet,

« Je viens implorer votre compassion et recourir à votre bienveillance pour vous prier de faire examiner

---

(1) D'après les Chroniques.
(2) D'après les Chroniques.

le triste état du local que nous habitons et de vouloir bien apporter quelques améliorations à notre situation en y faisant faire les réparations les plus urgentes. La toiture des bâtiments de la partie du vieux château que j'habite avec mes pauvres orphelines est tellement mauvaise que l'eau envahit les greniers, tombe dans les dortoirs et d'étage en étage, entraînant les plafonds ; les lattes manquent et il se forme des trous à passer le corps des enfants. Les accidents les plus graves peuvent en résulter.

« Le Conseil d'arrondissement ayant émis le vœu que ces toitures fussent refaites, je vous sollicite, Monsieur le Sous-Préfet, et j'attends de votre bonté une aide favorable en cette pénible circonstance. Vous aimerez encore à couvrir de votre protection l'œuvre des orphelines du Département, déjà recueillies par votre bienveillance dans les vieilles masures du Château. Ayant été obligée de faire faire dans nos appartements quelques petites réparations indispensables qui me restent à payer, permettez-moi, Monsieur le Sous-Préfet, de vous adresser une prière : celle de prendre à votre charge la dépense de ces petites réparations faites au local que nous habitons, et ma reconnaissance vous en sera bien vive et bien sincère, car les ressources les plus urgentes manquent à l'orphelinat du vieux Château. »

Rendant compte de la situation à M. de la Guibourgère, elle ajoute : « Chaque jour notre position devient plus triste ; la semaine dernière, la pluie, qui

fait d'affreux dégâts, a commencé de tomber à l'infirmerie et plusieurs de nos malades ont été obligées de quitter leurs pauvres lits au milieu même de la nuit, pour éviter d'être trempées, triste moyen, hélas ! pour hâter une guérison... L'hiver est difficile à passer. Nous sommes au temps de l'épreuve. Une partie du château s'écroule, nous allons rester avec les murs. Pour eux, leur solidité est incontestable ; mais nous, nous serons réduites à avoir une maison aérienne, sans plafond, sans planchers, sans couverture. Je vous assure qu'il faut se reposer entièrement sur la céleste Gardienne pour habiter ces vieilles masures. Je suis bien éloignée de désirer sortir de la pauvreté, mais l'Immaculée a un immense besoin de secours pour subvenir à d'impérieuses nécessités. Je vous en supplie, priez cette Mère toute bonne de montrer, pour sa gloire, toute la tendresse qu'elle nous porte, en nous faisant sortir de l'état pénible dans lequel nous nous trouvons et en multipliant le pain du désert, à l'exemple de son divin Fils. »

La Bonne Mère, dans sa sollicitude incessante pour son cher troupeau, se désolait d'une telle situation et cherchait à l'améliorer. Au cours de ses fréquents voyages à Nantes, entrepris pour implorer les souscriptions des âmes charitables, sympathiques à l'œuvre, elle ne manquait jamais d'aller consulter Mgr Jaquemet. Et de fait, le pieux évêque, qui avait bien voulu se constituer le protecteur de la congrégation naissante, après en avoir encouragé les débuts, s'enquérait toujours, avec un intérêt paternel, des

besoins spirituels et temporels de sa chère fille en Jésus-Christ.

Du reste, le vigilant pasteur put lui-même se rendre compte de l'état des lieux en venant donner le sacrement de Confirmation dans la petite chapelle de l'orphelinat. Il avait cédé volontiers à la prière de la bonne Mère, qui écrivait à M. de la Guibourgère : « Connaissant votre désir de former dans mes chères enfants de véritables chrétiennes, je vous prie d'obtenir de Monseigneur la permission de venir les préparer deux ou trois jours avant la confirmation. Je désire ardemment que ces pauvres petites reçoivent la plénitude de l'Esprit-Saint, dont elles auront un immense besoin pour se conduire dans le monde. Je voudrais les voir fortes au milieu des écueils ; je les élève en leur persuadant qu'elles ont une mission à remplir, et je le crois. Placées, elles partageront avec la mère le soin de la première éducation des enfants, elles seront souvent les seules gardiennes de ces petits temples du Saint-Esprit : à elles de développer les qualités naissantes, de couper les racines frêles encore de la mauvaise nature, de jeter le bon grain de nos divines croyances. Placées encore dans des maisons où la terre semble être la patrie, où la religion est sans honneur, je voudrais que leur piété bien entendue, leur douceur, leur abnégation fassent aimer et respecter notre foi et procurent un jour à ces pauvres riches le bonheur de la réconciliation avec Dieu... Je serais trop longue si je voulais vous détailler la manière dont je désire, avec le secours de Jésus, façon-

ner les petites âmes confiées à ma sollicitude. Toutes, hélas ! ne seront pas sensibles à la grâce du Seigneur. J'aurai souvent le cœur cloué au Calvaire, mais j'aurai accompli la volonté de Dieu.

« Voulez-vous exprimer à Monseigneur le désir bien ardent de la mère et des petites brebis de voir Sa Grandeur opérer, par son auguste ministère, les merveilles de la confirmation dans la petite chapelle de l'Immaculée ? On pourrait conduire nos chères enfants au pensionnat de Nazareth ou à l'église de Béré, mais je trouve à cela quelques inconvénients : ne serait-ce pas troubler ces petites âmes et leur ôter la paix et le calme indispensables pour recevoir l'Esprit-Saint ? Nous nous élevons au milieu des humiliations ; nos enfants les partagent et leurs jeunes vertus ne sont pas encore assez fortes pour ne pas y être sensibles. Ainsi, presque toutes les fois qu'elles sortent pour aller à l'église et en promenades, elles sont accablées d'injures : elles ont l'air si pauvres, si dénuées de tout ! L'autorité même se demande pourquoi on nous traite ainsi, mais ne prend aucune mesure pour nous préserver de toutes ces attaques. Parfois, à cause de nos chères petites, j'ai envie d'aller porter plainte au Procureur impérial et de faire mettre pour quelques heures ces méchants en prison. Il en résulte que je crains beaucoup, en nous rendant à la confirmation, de les voir en butte à quelques injures dont le diable sera heureux de profiter pour leur ôter l'esprit de paix. Il est vrai qu'au fond de l'âme j'en remercie Notre-Seigneur, car je

ne voudrais pas être exclue de cette bonne croix. L'église et les chapelles étant petites, mes enfants ont souvent entendu murmurer contre elles, quand elles arrivent pour prendre place dans le temple du Seigneur. Leur amour-propre a souffert de ce manque de délicatesse et de charité. Par l'éducation que nous leur donnons, elles commencent en effet à se respecter, et je crois devoir encourager ces sentiments. Jugez combien elles sont attachées à leur chapelle de l'Immaculée ; elles ne sont heureuses qu'aux pieds de leur Bonne Mère et de leur divin Jésus, qui habite le tabernacle de l'Immaculée uniquement pour elles !

« Nous sommes bien indignes, certes, de la grande faveur que nous sollicitons, mais Monseigneur est notre Père ; nous sommes les plus petits, les plus pauvres de ses enfants. J'ai vu ce soir M. Mahé, qui est bien d'avis que nos enfants soient confirmés à la chapelle de l'Immaculée. »

Quelle solennité que celle de ce vendredi 8 mai ! Malgré les fatigues de la visite pastorale en la paroisse de Saint-Jean-de-Béré, l'Evêque arrive au vieux château, accompagné du clergé de la ville et de son Secrétaire particulier, supérieur ecclésiastique de la Communauté. C'était M. l'abbé de la Guibourgère qui, au mois de janvier précédent, avait succédé dans cette charge à M. l'abbé Colin, parti pour le noviciat des Carmes. Tout avait un air de fête dans le pauvre asile : les murailles délabrées avaient été décorées, avec grâce, de feuillages, de fleurs et de

guirlandes. L'enthousiasme, la reconnaissance débordaient de tous ces jeunes cœurs. Les chants les plus pieux, les mieux nourris ne cessaient de retentir. La Bonne Mère avait alors en son ampleur sa belle voix, si sympathique et si chaude ; ses enfants s'unissaient à elle avec ensemble ; toutes étaient pénétrées des paroles affectueuses et pleines d'onction que leur adressait le Prélat. L'Esprit de Dieu planait vraiment sur cette humble réunion et laissa à tous ceux qui y participèrent une impression de piété très douce et très durable (1). Nous en trouvons l'écho dans les remerciements adressés à Sa Grandeur : « Votre passage, Monseigneur, a été le sujet d'une grande joie pour vos enfants de l'Immaculée. Mes petites filles partagent bien vivement l'affection respectueuse que je porte à Votre Grandeur. Vos paroles de père ont pénétré les jeunes âmes. Dans leur enthousiasme elles disaient : « Nous eussions voulu toujours garder Monseigneur ; nous avions peur de le voir s'en aller. »

Mgr Jaquemet avait tout examiné dans sa rapide visite. Il fut ému du misérable état de cette maison de pauvreté ; aussi, dès lors, envoya-t-il de temps à autre quelques secours d'argent pour nourrir les petites orphelines ou pour réparer les brèches de la toiture. Il permit d'étendre les quêtes à Nantes, à Rennes, et voulant encore dédommager ses chères filles par l'octroi de précieuses faveurs, il accorda

---

(1) D'après M. le chanoine de la Guibourgère.

l'exposition du Saint-Sacrement pour le 8 et le 25 décembre suivants. Son cœur de père s'était encore laissé attendrir à la lecture d'une supplique remise à M. de la Guibourgère pour lui être présentée : « La persévérance m'ayant été enseignée par mon Souverain Seigneur, y disait la Bonne Mère, j'adresse à Monseigneur une nouvelle prière pour obtenir la grâce de voir l'Enfant-Dieu, le Tout-Aimé de mon âme, sortir de son humble tabernacle et rester tout le jour exposé sur l'autel. Jugez, mon Père, de ma tristesse : ici je suis privée de contempler cette Hostie que je sais être si sûrement Jésus, le royal Enfant de Bethléem, Jésus qui par un incompréhensible amour fait sentir sa divine présence à la plus pauvre de ses créatures. O Jésus ! ne vous cachez pas le jour de votre naissance ; touchez le cœur de Monseigneur. — Mon Père, soyez un bon et éloquent avocat ; plaidez la cause de pauvres affamées que seules peuvent rassasier les choses éternelles. »

Le bienfait une fois accordé, sa reconnaissance s'exhale en un saint transport : « O Saint Pontife de mon petit Jésus, veuillez accepter ma parfaite reconnaissance pour l'immense faveur de l'exposition du Saint-Sacrement au jour de Noël : l'Enfant Jésus s'est montré divinement aimable. Lorsque le prêtre le tenait entre ses mains pour le poser sur le tabernacle, il me semblait entendre ces paroles : « Vois, je viens au gré de tes désirs. Aussi comme tu dois m'aimer ! » Et mon cœur se fondait de tendresse. Il brûlait de souffrir pour un Dieu si aimant ; il de-

mandait avec ardeur que les âmes attirées par les célestes parfums de la divine naissance aient le courage de suivre Jésus de la Crèche au Calvaire. »

Ah ! oui, le cœur de la Bonne Mère avait besoin d'un tel réconfort pour gravir la voie crucifiante où sur ses pas Jésus la conduisait. Douloureusement émue à la vue des souffrances de ses enfants adoptives, elle exprimait ainsi sa peine : « Le 10 de ce mois (février 1858) une de nos enfants, Claire Houssais, a quitté la terre pour être le second anneau de la chaîne qui unit l'asile terrestre de Marie Immaculée à la patrie céleste dont elle est la reine toute belle. J'éprouve, Monseigneur, le désir d'épancher mes larmes dans votre cœur si paternel. Dieu m'a donné un cœur de mère, et j'éprouve les douleurs des mères. Mère selon la grâce, je pleure la perte des enfants que la grâce m'a données. Les liens spirituels sont aussi forts que ceux forgés par la nature ! J'ai reçu le dernier soupir de ma pauvre petite Claire. Peu de temps avant de mourir, elle m'a demandé de lui faire embrasser la vraie Croix. Avec quelle ardeur, quelle affection elle a collé ses lèvres expirantes au bois sacré de notre Rédemption. Elle se voyait mourir et m'en parlait avec un grand calme. Je remercie Notre-Seigneur de lui avoir conservé le sens de l'ouïe, car je pouvais la réconforter avec les paroles mêmes de Jésus. Je Le priais, ce divin Sauveur, de couvrir mon enfant chérie de sa passion, de ses mains percées, de sa tête couronnée d'épines, de toutes les amabilités, de tous les trésors de son cœur Sacré, et

j'ai eu le bonheur d'entendre ma petite mourante redire, pour gagner les indulgences, les dents déjà serrées, le nom, le doux nom de Jésus. Quelques moments avant de mourir, elle s'est écriée : « Adieu, ma bonne Mère », et j'ai posé pour la dernière fois mes lèvres sur son front déjà glacé. »

Elle souffrait une véritable agonie morale au chevet de la petite Pauline, enfant de onze ans, en proie à des douleurs incessantes. « Tous ces jours-ci, dit-elle à M. de la Guibourgère, je désirais vous écrire, à vous qui aimez en père nos pauvres enfants, les heureuses dispositions de ma petite martyre. Elle avait encore voulu se lever pour recevoir la bénédiction de Monseigneur, mais depuis, son affreuse maladie a fait de tels ravages que nous attendons l'instant de sa mort. La chère enfant est sur la croix ; elle éprouve de si grandes douleurs que ses nerfs se contractent ; elle souffre avec une patience d'ange ; les noms de Jésus et de Marie sont toujours sur ses lèvres ; elle s'anime elle-même à souffrir, elle prend dans ses petites mains, le crucifix, l'embrasse, parle au divin Sauveur de sa cruelle Passion, me demande si bientôt elle n'ira pas avec le Bon-Dieu. — Je n'ai pas manqué de lui recommander de prier pour Monseigneur, pour M. de la Guibourgère, pour M. Colin.

« Ma petite malade n'a pas encore onze ans. A sa première crise, j'ai cru qu'elle allait mourir ; elle-même le croyait, elle demandait en grâce à se confesser et avec sa petite voix presque éteinte elle offrait à Dieu son désir, demandant pardon à Jésus

de tous ses péchés. Quelle heure d'anxiété ! Dieu seul sait ce que j'ai souffert. Je ne pouvais me procurer un prêtre et ma pauvre enfant se mourait. Le lendemain, à 6 heures, ma petite Pauline faisait sa seconde communion et, animée par la présence de Celui qu'elle aime, je crois, véritablement, elle adressait à sa mère une exhortation pleine de foi : « Tu vois comme je souffre, lui disait-elle ; eh ! bien, je demande à souffrir davantage pour obtenir ta conversion et celle de ma grand'mère » — Je serais trop longue si je voulais vous raconter tout ce que disait ma bien chère petite fille. Elle me faisait verser des larmes bien douces. Je l'ai entendue plusieurs fois s'écrier dans ses crises : « Mon Dieu ! mon Dieu ! je crois à l'amour que vous avez pour moi ! » — dans une de mes instructions, j'avais parlé à mes enfants sur ces belles paroles : Mon Dieu, je crois à l'amour que vous avez pour moi ! et je les avais conjurées de les répéter souvent. La pauvre malade se les rappelle maintenant au milieu de ses douleurs. Veuillez prier Sa Grandeur de bénir sa petite brebis mourante. »

Quand elle la perdit, au mois de septembre suivant, sa peine profonde, cependant toute transformée par la foi, s'exhale dans ses lettres : « Je suis heureuse d'avoir envoyé à Jésus et à Marie notre chère enfant. Elle est arrachée, il est vrai, à une triste mère ; mais la mort me brise toujours... Si vous la voyiez ! ... elle a le sourire sur les lèvres ; elle semble en possession du bonheur céleste. M. le Vicaire, qui est allé la contempler sur son lit de mort, en est revenu

émerveillé... Cet ange a pris son vol pour le Ciel, heureuse de mourir pour aller voir son petit Jésus. Pauline l'a tant appelé durant ses longues souffrances... Une de ses principales paroles, pendant cette douloureuse semaine, a été pour Monseigneur. Elle gardait presque toujours le silence ; et tout à coup elle s'est écriée, comme en sortant d'un rêve : « Ma Bonne Mère, j'ai prié tous les jours pour Monseigneur. »

Ames d'élite qui s'en allaient continuer là-haut leur sublime fonction d'anges médiateurs, impuissantes, ici-bas, à exprimer leur immense reconnaissance à l'Immaculée, comme cette jeune fille dont parle encore la Bonne Mère : « Ma petite malade a quitté la terre, je suis arrivée à temps pour consoler, pendant quelques jours, cette chère enfant dont la mort a été celle d'une prédestinée ; sa patience dans ses cruelles souffrances sera, je l'espère, une fleur pour sa couronne. Je regrette ma pauvre enfant. Elle était le modèle de ses compagnes par sa piété, sa douceur, son obéissance, son amour du travail. Agée de 18 ans, devenue orpheline très jeune, ayant connu la misère et la souffrance, elle s'était attachée à l'Immaculée. A l'heure de sa mort, un poids de reconnaissance chargeait son pauvre cœur ; une excessive timidité l'avait empêchée de s'épancher jusque-là. Déjà enveloppée des ombres de la mort, elle réunit ses dernières forces, et d'une voix tellement accentuée et sonore que, dans le silence de la nuit, elle aurait été entendue de très loin, avec une vivacité de paroles qui semblait

craindre de n'avoir pas le temps de faire connaître, pour la première et dernière fois, les sentiments de son âme, la délicate enfant s'est écriée : « Adieu, ma bonne Mère, je vous aime, jamais je n'ai osé vous le dire ; je vous aimais. C'est vous qui me conduisez au Ciel ; vous m'avez arrachée aux dangers du monde... Adieu, ma bonne Mère de la terre. Je suis l'enfant de la Reine du Ciel, ma bonne Mère du Ciel vient me chercher. — Eh bien ! ma chère petite fille, vous prierez pour votre Bonne Mère, vous prierez pour Monseigneur ; si vous êtes heureuse de mourir à l'Immaculée, vous le devez à Monseigneur. — Oui, ma Bonne Mère, adieu Monseigneur. Ma Bonne Mère de la terre, adieu à mes compagnes ; elles ne sont pas là, vous le leur direz ; adieu à ma sœur ; vous lui direz d'aimer beaucoup le Bon Dieu et la Très Sainte Vierge ; adieu à mes bonnes maîtresses. » Quelques minutes après ce chant du soir, ma chère enfant s'est endormie dans le Seigneur.

« Cette scène, Monseigneur, a brisé mon âme. La conviction de ma vocation me donne seule la force de supporter des spectacles si déchirants. Je sens un attrait tout particulier pour assister les âmes au départ de l'exil, pour les couvrir, par les cris d'une ardente prière, du sang et de la Passion du Sauveur, et leur communiquer des pensées de foi, d'espérance, de charité, de confiance. Quel moment solennel et sublime et qu'il est terrible pour les pécheurs ! A la mort de ma pauvre enfant, mon âme s'est sentie pénétrée de la divine présence de mon Sauveur bien-

aimé ; j'ai juré à mon Dieu et à mon juge de travailler à lui gagner des âmes. Je crois que Jésus a entendu un vœu si cher. Dès le lendemain j'ai eu le bonheur de voir de pauvres pécheurs écouter ma faible voix et s'approcher à l'Immaculée, du tribunal de la réconciliation. Il leur avait suffi, semble-t-il, de contempler l'enfant dont l'âme avait pris son vol pour la Patrie.

Le 8 décembre 1858 apporta de douces consolations à la famille de l'Immaculée qui célébra pour la première fois, avec le plus de solennité possibe, la fête de sa céleste Patronne. Ainsi que l'avait permis Sa Grandeur, le Saint-Sacrement demeura exposé à l'adoration de ses enfants qui purent ainsi satisfaire librement leur dévotion. Le miséricordieux Sauveur multiplia, depuis, ces occasions de répandre ses grâces sur ses fidèles adoratrices et d'exaucer leurs ferventes prières. Ces jours-là, en effet, la Bonne Mère et ses Filles se succédaient sans relâche devant le Saint-Sacrement, demandant surtout la conversion des pécheurs et des âmes, trop nombreuses hélas ! qui avaient oublié le Dieu de leur première Communion. Plusieurs parents des petites orphelines, témoins de leur piété lorsqu'ils venaient les voir, ne pouvaient résister aux attraits de la grâce, ainsi qu'aux exhortations personnelles de la Bonne Mère.

« Un homme de soixante-quatre ans, écrit-elle, le 6 février 1859, à M. de la Guibourgère vient me trouver pour l'une de ses filles âgée de quinze ans et qui se perd. En me faisant comprendre ses chagrins que

je connais trop bien, et sa triste position, cet homme se met à pleurer. J'en ai compassion. — Une seule de ses enfants fait sa consolation et se conserve vertueuse au milieu des plus grands dangers ; elle a passé quatre ans à l'Immaculée — Cet homme sans avoir appris d'état, est obligé, sur ses vieux jours, de se livrer à des travaux pénibles ; le voici abandonné des amis qu'il avait dans la prospérité. Ce pauvre malheureux succombe sous le poids de sa douleur. En partageant ses peines, je lui parle d'un retour vers l'unique Consolateur : quel malheur de perdre loin de Dieu le fruit de tant de souffrances ! J'ajoute un mot sur la confession. C'était pour sa conversion le point épineux. Enfin, il me promet d'y penser... Eh bien ! le jour de la fête du Saint Cœur de Marie, ce pauvre affligé m'envoie dire par sa fille, qui est aussi la mienne, qu'il a réfléchi à mes paroles, qu'il est résolu à se confesser. Il n'y avait plus qu'à lui procurer un prêtre. C'est chose faite. Que le Cœur de Marie soit béni !

« Encore un nouveau gage de la tendresse de Marie pour les pécheurs ! Je me rendais aujourd'hui (2 avril 1859), avec M. le Curé, à la chapelle de l'Immaculée, où son ministère devait réconcilier le pauvre pécheur dont je vous ai parlé. Dans la cour, un autre pécheur causait avec sa fille. Vite, je demande à M. le Curé s'il voulait gagner aussi cet homme. Avec son zèle d'apôtre, M. Mahé accepte. Quelques moments après, je conduisais le père dans la salle avec sa fille. Là, je lui exprime l'intérêt et l'affection que je porte aux parents de mes chères enfants, et pour preuve je

l'exhorte à se confesser, à « vider son sac », pour attirer sur lui et sur ses enfants les bénédictions du Ciel. Je me fais aussi persuasive, aussi pressante que possible : « Allons ! il faut le faire de suite, M. le Curé vous attend » — Ce pauvre homme, d'une quarantaine d'années environ, semblait foudroyé. — Il se met à pleurer comme un enfant. Sa fille se jette dans ses bras ; c'est une scène émouvante... Il était gagné. Il me demanda, pour se remettre de son émotion, cinq minutes qu'il passe dans le jardin. Nous montions toutes les deux la garde à la porte : si quelque tentation allait le faire s'échapper ! M. le Curé paraît au seuil de la chapelle. J'envoie la petite fille chercher son père ; je remets ce brave homme aux mains du prêtre en disant : « Courage, mon bon ami, le bon Dieu va vous bénir. » Après sa confession, ce pauvre pécheur m'a fait dire qu'il était bien content, qu'il me remerciait et que dimanche il reviendrait parler à son confesseur. Oh ! que Marie Immaculée est bonne et miséricordieuse !

« Je suis heureuse, mon Père, de voir nos chères petites filles désirer avec ardeur la conversion de leurs parents ; bien plus, prier, se mortifier pour l'obtenir, me demander des neuvaines... Aujourd'hui, jour de la Sainte Passion, cette petite Thérèse, que connaît bien le Père Sébastien, a éprouvé une grande joie. Toujours pressée de sauver les pauvres âmes, j'ai envoyé, après le dîner, cette enfant de seize ans me chercher son père. Elle est partie avec une ardeur et une joie que je ne partageais qu'à demi. Je connais-

sais l'homme, esprit raisonneur, absolu, entêté dans ses idées et peut-être bien difficile à convaincre et à ramener. En effet, arrivée sous le toit paternel, ma pauvre enfant a éprouvé un peu de peine pour décider son père à venir me trouver. Mais avec son charmant caractère, elle s'est mise à le chausser, elle a posé sur ses cheveux blancs son chapeau du dimanche et, par sa persévérance, est arrivée à triompher de la première difficulté. Mais l'autre désirait en savoir davantage. Pour quel motif réclamais-je sa visite ? Il n'ira pas plus loin s'il l'ignore. Sur la rue, la jeune fille doit avouer à son père que je veux le faire se confesser. — Oh ! Oh ! C'est autre chose ! le brave homme reprend le chemin du logis ! Sans se décourager, la pauvre enfant rattrape son pauvre père ; elle lui prend le bras, lui exprime la joie des hommes qui viennent se confesser à l'Immaculée, les bontés de M. le Curé, tant et si bien, qu'elle le décide à continuer sa route. Le voilà dans ma chambre ; l'enfant se retire précipitamment, ferme la porte : au tour de Bonne Mère ! —Notre-Dame de la Salette avait écouté les prières de Thérèse. — Dieu a mis sur mes lèvres les quelques paroles que je devais dire à cet homme pour l'engager à faire ses Pâques. Dimanche, il viendra à l'Immaculée se joindre aux autres hommes qui se trouvent heureux de se réconcilier dans la chapelle de Marie. Il est reparti en me remerciant beaucoup d'avoir pensé à lui : « L'esprit est faible, m'expliquait-il, je m'étais dit : cette année je ne ferai pas mes Pâques. L'année dernière, je ne me suis pas confessé ;

eh bien ! cette année, j'agirai de même. Mais me voilà satisfait à présent et je viendrai, soyez en sûre. » L'excellent M. Mahé est dans la jubilation.

L'exemple de Thérèse a été suivi. Dimanche dernier, Angèle introduisait son père dans la salle que j'ai envie de nommer du beau nom de Sainte Thérèse. Comme les autres, il en est sorti tout changé pour aller se confesser dans la chapelle de l'Immaculée. Je ne saurais vous exprimer le bonheur que j'éprouve de voir ces pauvres hommes prier de tout leur cœur dans le sanctuaire de Marie où ils ont retrouvé la paix. Ce matin, un de ces pauvres pécheurs est venu me dire : « il ne faut pas vous *achaler*, expression du pays qui signifie *ennuyer* ; mais une confession ne me suffit pas, il m'en faut plusieurs. » En effet, depuis dix ans, cet homme ne s'était pas confessé. Aussi je n'ai pas manqué de lui donner toute latitude pour le faire autant de fois qu'il en aurait besoin.

« Le désir de travailler au salut de mes frères me brûle. Ce désir véhément tombe dans mon âme comme la foudre et fait défaillir mon cœur. J'embrasse de toutes mes forces les œuvres que j'aperçois dans l'avenir. Je ne sais si j'ai à cela quelque mérite, car il me semble que je ne pourrais pas ne pas suivre l'impulsion qui se fait si subitement et si rapidement sentir à mon âme. C'est un torrent qui entraîne ma volonté, mes affections, mes facultés. »

La Bonne Mère, de fait, parlait aux pécheurs, aux indifférents avec une sainte audace et parfois, bon gré mal gré, elle les mettait en rapport, au moment

voulu, avec le zélé curé de Châteaubriant. Celui-ci, de son côté, dès qu'il était prévenu de la possibilité d'un retour, accourait tout heureux d'achever par son ministère les conquêtes de la charitable Mère.

Cependant, celle-ci voyait s'accroître chaque jour le nombre de ses enfants : « Je ne sais à quoi pense notre bon Père Saint Joseph de ne pas m'envoyer de secours et de multiplier les demandes d'admission : que de pauvres enfants et en quelles tristes positions ! écrivait-elle à M. de la Guibourgère, comment refuser nos soins à ces infortunées petites placées sur le bord d'un précipice ? N'ont-elles pas été rachetées par le sang de Jésus ? Elles lui appartiennent... Si je pouvais vous raconter l'état où se trouvent les enfants que la Providence nous envoie et les consolations que nous éprouvons après quelques mois passés à l'Immaculée !... La charité de mes chères enfants me fait goûter un véritable bonheur et attire sur leurs jeunes âmes les bénédictions du Ciel ; Je voudrais, mon Père, que vous soyez témoin de leur compassion quand elles voient un pauvre ; leur petite fortune de quelques centimes, destinée dans leur imagination candide à tant de choses, passe bien vite dans la main du pauvre. Si elles n'ont rien et que je ne puisse pas donner, elles partagent leur dîner, et leur joie est si grande, lorsque le malheureux est admis auprès de leur feu, qu'elles viennent m'en avertir avec des sentiments de jubilation qui attendrissent mon cœur et me font espérer que Dieu les bénira dans le monde... J'ai reçu, samedi, une lettre de l'une de

mes chères filles âgée de dix-huit ans, placée à Nantes dans une maison peu chrétienne où elle vit entourée de dangers. Cette enfant me remplit de consolations ; de l'aveu d'un prêtre, elle a été la cause de la conversion de son frère, mort après avoir reçu les Sacrements de l'Eglise. Et à présent, ma bien chère fille travaille à la conversion de sa sœur. »

La situation pourtant demeurait critique. Ne pouvant plus que difficilement loger toute sa famille adoptive au vieux château, la Bonne Mère faisait appel à la générosité de personnes bienfaisantes et cherchait même, en plusieurs points de la ville et des faubourgs, l'endroit propice à l'établissement d'un nouvel orphelinat : « Je demande de tout mon cœur au Saint-Esprit, écrit-elle, de me donner la lumière et la possibilité de planter l'étendard de l'Immaculée-Conception dans l'endroit le plus propre à procurer la gloire de Dieu et l'avantage de notre institut. » Elle était encouragée dans cette voie par Mgr Jaquemet qui lui écrivait le 7 mai 1859 :

« Ma Chère Fille,

« Vous savez avec quel intérêt j'ai applaudi aux commencements de l'orphelinat que vous avez fondé à Châteaubriant, pour y recueillir les jeunes filles les plus abandonnées : cet intérêt n'a fait que s'accroître, depuis que je suis le témoin des bénédictions que Dieu a répandues sur cette œuvre. Je regarde toujours comme très important que vous ayez une maison séparée, que vous soyez chez vous ; il me

semble que le moment est venu, et ne peut plus être retardé, d'abandonner le vieux château qui vous offre un si misérable abri. Vos ressources, je le sais, sont plus que minimes ; mais j'espère que l'on viendra à votre secours, et que la Providence intéressera à votre œuvre quelques généreux bienfaiteurs. J'approuve tout à fait que vous sollicitiez l'aide du respectable M. Lorette, dont la charité m'est bien connue et qui a déjà donné son concours à plusieurs œuvres de mon diocèse. Je lui serai singulièrement reconnaissant de tout ce qu'il voudra bien faire en faveur des enfants que je vous ai confiées. — Je ne puis que vous encourager à vous adresser à M. le Marquis de Praulx : votre situation présente ne peut manquer d'exciter sa compassion, et j'aime à croire qu'il voudra bien, avec sa libéralité accoutumée, vous aider à en sortir.

« Je vous bénis, ma chère Fille, et prie Dieu de donner succès à toutes vos pieuses démarches. »

Or, au moment où l'on croyait avoir trouvé, des difficultés survenaient et faisaient échouer tous les plans. Alors, dans sa détresse, elle prend une résolution héroïque : « L'heure est venue, Monseigneur, de jeter un grand cri vers le Ciel et de chercher des secours devenus indispensables sans lesquels nous ne pourrions plus exister. Les quêtes du diocèse sont loin de suffire pour la nourriture, l'entretien, l'installation d'une maison dénuée des objets les plus essentiels ; le travail des enfants, d'ici plusieurs années, sera aussi insuffisant, la majorité des orphelines étant très

jeunes, et puis il me semble que vouloir soutenir une maison par leur industrie, c'est ôter la vie à ces pauvres enfants qui deviennent des espèces de mécaniques et qui, sentant le besoin de l'air, du mouvement, sortent souvent des établissements de persévérance pour se perdre, hélas ! car la transition est trop brusque de leur vie cloîtrée, assidue, avec le bruit, le tapage du monde. Pour former le caractère, les forces morales et physiques des enfants, j'ai toujours considéré que nous devions unir le travail du dehors qui réclame plus d'effort, avec le travail paisible de l'atelier. Avec cette méthode, nous tirons moins de ressources des doigts de nos jeunes ouvrières, mais nous les préparons mieux, je crois à l'existence agitée du monde où elles devront vivre. Il me semble encore que leurs forces physiques étant bien développées, elles auront plus d'énergie, Dieu aidant, pour repousser le mal, que si leurs santés s'étiolaient par une trop grande assiduité dans un âge où, comme le jeune arbre, on a besoin d'air et de culture pour se développer.

« Mais je reviens, Monseigneur, au moyen de nous procurer des secours pour bâtir un local. Je ne vois d'autres moyens que d'aller trouver l'Empereur, d'exciter sa compassion, d'obtenir sur mon livret quelques paroles de bienveillance et ensuite de quêter dans toute la France jusqu'au moment où le Ciel sera touché de mon sacrifice. Je vous soumets ce désir, Monseigneur, en toute simplicité et confiance. Il est bien réel que pour l'instant, je suis utile à

l'Immaculée. Mes deux premières filles, par leur vertu d'obéissance qui ne s'est jamais démentie, me donnent néanmoins toute sécurité pour la bonne tenue de l'établissement pendant mes absences. — Sans doute, elles souffriront de mon éloignement, mais en restant, nous sommes sans pain, sans toit, exposées aux injures des orages, à la chute des pierres et des ardoises. — Je m'abandonne entièrement, Monseigneur, à la sagesse de votre décision. »

Elle obtint seulement l'autorisation de quêter dans le diocèse de Nantes, puis plus tard dans les diocèses limitrophes de la Bretagne et de la Vendée. Ces voyages de charité atteignirent encore une autre fin. La Providence s'en servit pour faire connaître au loin l'œuvre naissante et y amener, en même temps que de nouvelles orphelines, celles qui devaient devenir leurs Mères adoptives et qui ne se souviennent pas sans émotion de ces premières entrevues avec les filles de l'Immaculée (1).

Comme toujours la zélée Fondatrice revendiquait pour elle les missions les plus pénibles et les plus fatigantes. Alors qu'elle aimait le vie de recueillement et de prières, la vie toute cachée en Dieu, elle se condamna, pour assurer l'existence de ses chères enfants, à des absences fréquentes et prolongées où s'usèrent prématurément ses forces et sa santé ;

---

(1) D'après M. le chanoine de la Guibourgère.

mais elle était soutenue par son esprit de pénitence et de foi dans cet exercice de sublime dévoûment.

Eloignée de Châteaubriant, sa pensée et son cœur y reviennent sans cesse. Elle écrit : « Combien je suis heureuse de travailler pour vous, pour votre bonheur ; de vous consacrer ma vie, pour un jour, au Ciel, former avec vous la grande famille de Marie Immaculée !... mille choses affectueuses à mes chères novices. Dites-leur combien je les porte dans mon cœur et souffre d'être séparée de tout le bercail... Je donne un souvenir spécial aux enfants de Marie, aux aspirantes et à mes petits anges. » A la jeune miraculée de Notre-Dame de la Salette qui, plus que toutes ses compagnes, déplore l'absence de la Bonne Mère : « Marie Immaculée vous demande un grand sacrifice ; offrez-le lui généreusement en la priant de vider dans ma bourse les trésors des Mages ». — Désirant pénétrer ces petites âmes d'un respect de plus en plus grand pour leurs maîtresses, consacrées à Dieu, elle ajoute : « Désormais, chères enfants, vous appellerez mes chères Filles, mes bien-aimées Sœurs en Jésus-Christ, d'un nom plus respectueux encore : vous changerez celui de *Mademoiselle* pour celui de *Madame* ; je désire que pour mon retour vous y soyez déjà toutes habituées... Soyez toutes, je vous en conjure, des filles de l'éternité, la terre est le passage, l'éternité est le terme, le port, le bienheureux séjour ».

C'est bien aussi pour assurer le ciel au plus grand nombre d'âmes possible que la Bonne Mère rêvait de développer l'œuvre de l'Immaculée. « Elle souhaitait

adjoindre à l'orphelinat recueillant les enfants les plus abandonnées (orphelines de père ou de mère), un abri pour les jeunes filles exposées à glisser sur la pente du mal, un refuge pour les égarées ramenées par le bon Pasteur, et même un externat pour les jeunes ouvrières restées bien chrétiennes ; de plus, le projet d'un asile pour les malades préoccupait sans cesse son cœur compatissant. Mais tous ces desseins avaient besoin d'être longuement mûris ; tant d'excellentes choses ne pouvaient être entreprises du même coup ; ou bien elles étaient déjà l'œuvre d'autres Communautés.

« Il fallait modérer tous ces bons et pieux désirs, rappeler à cette âme, avide de se dépenser, que la première règle dans les œuvres de zèle et de charité est, ainsi qu'aimait à le dire Saint-Vincent de Paul, d'aller pas à pas, de suivre les indications de la Providence, et que le chemin le plus sûr est de se soumettre à la direction de ceux que l'Eglise a préposés à la conduite des âmes. » (1)

En fille soumise de la Sainte Eglise, qu'elle vénérait profondément (ainsi que nous le voyons dans ses lettres signées pour la plupart du nom de " Marie, fille de l'Église Catholique "), la Bonne Mère regardait comme l'un de ses devoirs les plus sacrés, l'obéissance à son prudent directeur, surtout depuis que l'émission de ses Saints Vœux lui en faisait une double obligation. Aussi la voyons-nous également, malgré

---

(1) D'après M. de la Guibourgère.

son attrait irrésistible pour la prière et la pénitence, se conformer aux désirs du pieux Prélat, son Père spirituel, attendant l'heure de Dieu pour réitérer des instances, qui cette fois, étaient écoutées. A présent qu'elle n'est plus, relisons avec un pieux respect les pages intimes que son humilité eût souhaité ensevelir avec elle et où son âme généreuse se révèle tout entière :

« Je conjure Sa Grandeur de me laisser souffrir pour l'Eglise, pour l'Œuvre de l'Immaculée, pour les pécheurs en me permettant de continuer les pénitences commencées... je suis persuadée, que, pour moi, sur la terre, je ne dois plus rechercher que les souffrances, les privations, le dépouillement universel et attendre mon repos dans l'Eternité... Notre-Seigneur demande que je ne reste pas toujours au même point mais que je monte par degré dans cette voie... Quand je considère les saints, comme je trouve que je fais peu de choses pour mon souverain Seigneur. Que sont mes pénitences auprès des leurs ? Que de motifs d'humiliations, d'anéantissement... Cette semaine, j'avais demandé à mon bon Jésus de me faire souffrir pour remplacer les pénitences que j'aurais voulu pratiquer ; son Divin Cœur a écouté ma prière, qu'il soit à jamais béni !... J'ai été prise de cette grande sensibilité qui m'a affreusement fait souffrir dans tout mon être... J'ai quitté mon père et ma sœur sans verser une larme et aujourd'hui, pour mettre le comble à mes douleurs, Dieu permet que je pleure mon père, ma sœur, mes frères ; je songe à la

bonté du premier : ce cher père, il a laissé élever des enfants pauvres sous son toit paternel ; il les a supportés jour et nuit à la maison, m'autorisant encore à m'entourer de ramoneurs qui passaient tout leur temps libre près de moi ; et ma sœur qui me regarde comme sa mère, et mon jeune frère que j'ai élevé et veillé dès le berceau !... Ah ! mon Dieu, tous ces tableaux passent et repassent dans mon esprit et excitent mes larmes, des larmes dont jusqu'ici j'avais ignoré l'amère douceur. Je pleure très difficilement. Je demande chaque jour à Dieu de me faire connaître sa grandeur et ma petitesse, et en ce moment le Bon Maître me découvre une partie de mes faiblesses. Oui, je crois, mon Père, que le céleste Apprenti de Joseph travaille présentement mon âme, aussi je la lui abandonne entièrement. Qu'Il la façonne à son gré !

« Je viens d'écrire à Monseigneur pour supplier Sa Grandeur de me priver de la consolation que j'éprouverais à lui ouvrir mon âme et de me laisser continuer mes pénitences qui me conduisent merveilleusement à l'esprit d'humilité et d'anéantissement ; je les ai toujours regardées pour moi comme l'escalier de la perfection et des vertus les plus essentielles. Ma mauvaise nature, la violence de mon tempérament, une volonté qui semble indomptable cèdent sous le poids de la mortification ; Jésus crucifié m'appelle, m'invite à triompher de la nature pour l'Eglise, pour les pécheurs, et si je sais que je dois obéir pour être agréable à mon céleste Epoux, je sais aussi qu'Il attend de sa pauvre servante une grande

persévérance à immoler son corps comme une victime.

« Le Père Sébastien, découvrant dans mon âme l'attrait de la pénitence, m'engagea fortement à prier le Seigneur de me donner la santé pour correspondre à cette grâce de Jésus ; je l'avoue, je ne l'ai pas fait. Mais la prière de M. Colin a pénétré les Cieux. Depuis le 19 juillet, fête de Saint Vincent de Paul, je suis guérie : je n'ai plus ces douleurs d'estomac, ces défaillances, ces faiblesses, qui, malgré moi, me faisaient répandre des larmes et m'obligeaient à me jeter sur mon lit ; je croyais ne pouvoir jamais suivre la Règle. Or, toutes ces misères ont disparu depuis le 19 juillet, date où j'ai embrassé la pénitence et à partir de laquelle je jeûne tous les jours. Je dîne après mes filles ; je suis la mère, il m'est bien doux de servir les chères filles de mon cœur dans leurs corps et leurs âmes, de nourrir leurs esprits par la sainte lecture. Je trouve dans ces chères âmes, que le Bon Dieu me confie, une grande réciprocité de sentiments et j'en bénis le Seigneur ; par ce moyen je les conduis plus facilement à la vie religieuse, à la perfection que nous devons toutes embrasser, selon le degré où la divine Sagesse nous appelle chacune. En dînant après mes chères filles, je trouve encore l'avantage de manger leurs restes de pain ; ces petites pratiques entretiennent l'humilité et la charité.

« O mon Dieu, je vous en prie, permettez que je me crucifie avec Jésus pour l'Eglise, pour les pécheurs, pour mes filles, pour mes enfants, pour l'accomplis-

sement des trois premières demandes du *Pater*. La pénitence est un rafraîchissement dans toutes les peines que j'éprouve : O mon Amour crucifié, vous avez ravi mon cœur, et pour marcher sur les traces du Fiancé de mon âme, il n'y a pas de sacrifices que je ne sois disposée à m'imposer. Avec le Bien-Aimé de mon âme, je me relève, je secoue ma faiblesse et je marche... J'entends souvent au fond de mon âme ces paroles : « A beaucoup de générosité Dieu accorde beaucoup de grâces » et cette prière que Jésus inspire à mon cœur et que je me suis sentie pressée de répéter souvent : « Seigneur, je ne veux pas refuser ce joyau de votre couronne, mais soyez ma force et mon courage. » Quand Dieu éclaire et dirige une âme, il n'y a pas de choses qu'elle ne puisse entreprendre. C'est au flambeau de la foi que j'ai commencé ma vie pénitente, mais hélas ! je mets des bornes aux grâces de Jésus en mettant des bornes à ma pénitence ! Croyez, Monseigneur, que Jésus me soutiendra dans la vie que j'ai embrassée ! sept mois de jeûne doivent vous en donner la conviction.

« De tous côtés, je reçois des compliments sur la bonne santé que révèle ma bonne mine. Je vous demande pardon, Monseigneur, d'entrer dans tous ces détails, je crois devoir vous les citer pour plaider ma cause qui est celle de Jésus, de l'Eglise, des pécheurs. Permettez également que je continue mes veilles. Levée à 3 heures, à 3 heures et demie, je passe un quart d'heure tout près du Tabernacle : il faut bien alimenter le foyer de mon âme ; ensuite, je

récite sept fois le *Veni Creator*, je supplie avec délices l'Esprit Saint de m'introduire dans le cœur adorable de Jésus, dans le Cœur béni de sa Mère et je prie sept fois Marie de me nourrir. Ainsi, Monseigneur, ne soyez pas étonné de la grande facilité que je reçois pour jeûner : Marie me réconforte maternellement. A 4 heures, je fais mon Chemin de la Croix, heure bienheureuse où la Passion de mon divin Maître me transporte et m'enflamme. A 4 heures et demie, je sonne le réveil, puis je récite mon rosaire en me promenant dans la cour; l'astre de la nuit qui éclaire nos vieilles ruines, les étoiles, symbole de la couronne de Marie, me donnent de la dévotion et de la joie ; j'entre alors plus parfaitement dans la méditation et dans la joie ; ou plutôt la représentation des mystères du rosaire. — O mon Père, je vous en prie, ne me retirez pas des heures si heureuses, des heures si précieuses pour mon âme ! Mon esprit a besoin du repos de la nuit pour contempler les merveilles de Dieu et de Marie... — J'adresse à Dieu de ferventes prières pour qu'Il me rende en souffrances toutes les pénitences que j'ai le désir de faire pour mon Jésus crucifié. Je suis persuadée que l'œuvre de l'Immaculée ne peut s'élever que sur les fondements de la prière et de la pénitence. Je soumettrai toutes mes pensées et tous mes désirs à l'obéissance, me réservant le droit que Dieu m'a donné de supplier son Ministre, d'écouter mon humble prière et de me permettre la continuation de cette vie pénitente dans laquelle je trouve la santé de l'âme et du corps. »

Ne voulant pas s'opposer aux desseins du Ciel, l'éminent directeur se laissait toucher par ses supplications et lui permettait de se lever la nuit pour consacrer quelques bonnes heures à la prière, jointe à de rudes disciplines ; une telle autorisation, donnée d'abord pour trois mois, fut renouvelée bien des fois, jusqu'au moment où les forces physiques de la courageuse pénitente devinrent impuissantes à soutenir les aspirations de son âme ardente et généreuse. (1)

Soucieux de ne point entraver l'œuvre divine dans l'âme qu'il dirigeait avec tant de sollicitude, Mgr Jaquemet ne se préoccupait pas moins d'assurer le développement et de faciliter l'accroissement du petit grain de sénevé semé par ses soins. Il revint le visiter en 1859, comme nous l'apprennent les chroniques.

Un jour, notre Révérend Père Supérieur, M. l'abbé de la Guibourgère, fit prévenir notre Bonne Mère que Mgr Jaquemet allait venir à Châteaubriant et qu'il s'arrêterait au château, le lendemain 22 juillet. Nous passâmes la nuit et le temps qui nous restait à faire quelques préparatifs, le moins mal possible, puisque nous ne possédions que des ruines et la pauvreté !... Nous étions, assurément, les plus petites de son troupeau ; néanmoins Sa Grandeur choisit la pauvre chapelle de l'orphelinat pour y dire la Sainte Messe. Monseigneur visita la maison, les ruines, et parut tout ému à la vue du dénûment dans lequel nous nous trouvions. Il paraissait heureux (heureux)

(1) D'après M. de la Guibourgère.

au milieu des pauvres du Bon Dieu qui lui exprimèrent, avec une simplicité enfantine, la joie qu'apportait sa présence, par un compliment et un chant, composition impromptue de notre Bonne Mère.

« Lorsque vous daignâtes nous visiter, disait le compliment, nous n'offrions, aux regards de votre Grandeur, que quelques brebis bien faciles à compter, mais vous nous avez bénies, et votre bénédiction, ratifiée par le Ciel, a fait croître le petit troupeau si heureux de se presser aujourd'hui à vos pieds... Votre cœur renferme pour nous, Monseigneur, une tendresse plus grande que celle de nos pères et de nos mères, car les besoins de nos corps ne vous inquiètent pas moins que les besoins de nos âmes ; vous êtes notre Providence visible ; et quand le pain de chaque jour menace de nous manquer, c'est vers vous que se tournent les regards de celle que nous nommons « Notre Mère »... Nos cœurs portent chaque jour le souvenir de vos bienfaits devant le Seigneur et Lui demandent de conserver longtemps à l'amour de son troupeau le Pasteur qui l'a vu naître, qui le nourrit, le fait croître et à qui il doit la vie et le bonheur. »

Après cela, sa Grandeur nous parla avec beaucoup de bonté, nous encouragea à persévérer dans notre vocation ; « ce fut pour nous une véritable fête de famille que nous n'avons jamais oubliée », note encore celle qui avait mission de veiller à ce que les enfants fussent bien sages et n'offensassent point le Bon Dieu.

D'autres encouragements étaient ménagés à la

Communauté naissante. Un prêtre d'une haute intelligence et d'un grand cœur, M. l'abbé Baudry, alors professeur de dogme au Séminaire de Saint-Sulpice, plus tard, évêque de Périgueux, voulut la visiter avec le Supérieur ecclésiastique auquel l'attachaient les liens d'une longue affection. Il goûta beaucoup cette œuvre humble et pénétrée des principes de l'Evangile, et il n'eut rien de plus à cœur que de diriger vers elle deux de ses jeunes parentes, ainsi que sa propre nièce qui, dans le bon pays de l'Anjou, aux confins de la Vendée et de la Bretagne, lui avaient confié leur désir de se donner à Dieu dans la vie religieuse. » (1)

Elles devaient devenir de dévouées et précieuses auxiliaires de la Bonne Mère. Ce furent M[lles] Marie Thérèse Birot (Sœur Marie Thérèse de la Croix) et Anne Esther Braud (Sœur Marie Anna de l'Enfant Jésus), et plus tard, Jeanne Brin (Sœur Marie Ange).

Le personnel devenait de plus en plus nombreux, les appartements trop restreints ; M. Durand voulut bien offrir de nouveau l'hospitalité de sa maison à un groupe d'enfants qui, accompagné de quelques sœurs, se détachait chaque soir du corps de la Communauté et rentrait le matin pour la prière et le travail.

La divine Providence bénissait visiblement l'œuvre de la charité. Aussi la pieuse Fondatrice, jugeant que l'heure était venue d'asseoir son institut sur des bases plus solides, crut-elle bon de soumettre ses

---

(1) D'après M. de la Guibourgère.

aspirations au « Cardinal Protecteur » de l'œuvre : « J'éprouve un immense désir, lui écrit-elle, que notre maison prenne une forme religieuse en rapport avec l'inspiration divine ; si j'ai parfaitement compris qu'une vie cloitrée était impossible pour nos chères enfants, car ce leur serait une transition trop subite de la solitude au remue-ménage du monde, j'ai aussi parfaitement compris que pour mes novices, pour celles qui doivent gravir la montagne, élevant leurs mains vers le Ciel, en faveur de l'Eglise, des pécheurs, de leurs sœurs qui combattent dans la plaine, une vie de clôture, de séparation du monde est d'une absolue nécessité. Mais pour avoir cette vie il nous faut un aumônier... Je vais recevoir ma onzième novice. — Je crois que le temps de prendre l'habit religieux est arrivé. Dieu et les âmes, mon Père, voilà le grand cri de mon cœur ; mais pour travailler aux œuvres de Jésus, de Marie conçue sans péché, refuge des pécheurs et mon refuge, il me faut des âmes courageuses, des âmes de bonne volonté, et sans habit religieux, point de novices. — Voulez-vous, mon Père, le demander à Monseigneur par d'ardentes prières, afin que s'accroisse le nombre des filles de Marie Immaculée. »

Mgr Jaquemet écouta avec bienveillance les pressantes sollicitations de ses chères filles. Mais laissons parler un témoin autorisé entre tous, le vénéré chanoine de la Guibourgère : « A l'époque où j'ai été nommé Supérieur, dit-il, les premières sœurs formaient simplement une pieuse Association. Mgr

Jaquemet l'érigea en Communauté religieuse sous le vocable de l'Immaculée Conception. Les sœurs n'avaient pas encore le costume religieux. Elles en adoptèrent un sur le modèle de celui des Dames du Sacré-Cœur et le soumirent à l'examen de leur Pasteur. » « Nous habillons à l'Immaculée une charmante personne, écrivait à ce sujet la Bonne Mère, parlant d'une poupée qui serait présentée à Sa Grandeur. Je me fais une fête de la conduire à Sa Grandeur, elle passera inaperçue dans la cour de l'évêché ; je pense que sa place de diligence ne coûtera pas très cher ». Le costume proposé fut approuvé en l'année 1859. Si j'en crois mes souvenirs, ce fut Sœur Marie Dominique qui d'abord l'essaya. Le voile n'y fut ajouté que quelques années plus tard, en 1863. » La décision de Monseigneur combla de joie la Communauté tout entière.

« Dès 1854 et 1855, continue M. de la Guibourgère, Mgr l'Evêque de Nantes avait autorisé les Sœurs à émettre des vœux simples annuels. Les premières Sœurs demandèrent avec instance l'autorisation de les émettre publiquement et renouvelèrent cette requête par mon entremise. » M. de la Guibourgère écrivait en effet à Sa Grandeur : « C'est en qualité d'aspirantes à la vie religieuse que ces pieuses jeunes filles ont été envoyées par leurs Directeurs et acceptées dans la maison où elles espèrent se lier à Dieu par les vœux de religion. Monseigneur a, si je ne me trompe, approuvé ou encouragé ces pensées, en permettant des vœux simples (des vœux annuels, et

même, il y a cinq ans, du temps de M. Colin, des vœux de deux et cinq ans), et en autorisant un costume presque entièrement religieux. Je sais que l'avenir appartient à Dieu seul, et précisément à cause de l'intérêt que je ressens pour cette œuvre à laquelle Monseigneur a bien voulu m'attacher, je craindrais de rien faire pour devancer l'heure de la Providence. Mais faut-il décourager ces bonnes âmes, et ne plus les laisser à la pensée qu'elles militent dans la Sainte Eglise en qualité d'Epouses de Jésus-Christ, leur enlever l'espérance qu'un jour, dont leur Evêque reste le juge, elles seront admises *authentiquement* à la vie religieuse ? C'est là toute leur espérance et ce qui les aide à supporter généreusement une vie en bien des points rude et contraire à tous les instincts de la nature... Faut-il enlever à la Bonne Supérieure la pensée que le noyau réuni par Dieu autour d'elle est peut-être le commencement et le fondement d'une Communauté religieuse ? Quel espoir et quelles vues la soutiendraient alors dans ses travaux et ses inquiétudes souvent si accablantes ? Depuis que je suis en rapport avec elle, il m'a semblé que sans doute le mobile de son dévouement a été la pure recherche de la gloire de Dieu et le désir de coopérer à ses desseins d'amour pour les âmes, mais qu'il se spécialisait dans la formation d'une Communauté consacrée, en l'honneur de Marie Immaculée, aux pauvres enfants les plus abandonnées et qui ne trouveraient pas ailleurs de refuge en raison de leur bas âge ou de leurs infirmités.... Une chose m'inquiéterait davantage, et

je puis bien le dire en toute simplicité à Monseigneur, c'est de me voir mêlé de si près à une œuvre qui demanderait, je le sens, de la sainteté avant tout. Ce que je voudrais au moins et demande à Notre-Seigneur, c'est de n'être pas un obstacle à ses desseins, et en ce moment de n'être pas un obstacle à la lumière que je Le prie de communiquer à son Pontife. »

Voyant chaque année quelques nouvelles jeunes filles pieuses et recommandables venir offrir leur dévouement à cette œuvre de zèle et demander à s'y consacrer sous la direction de la Supérieure de l'Orphelinat, Mgr Jaquemet estima qu'il y avait là un mouvement providentiel auquel il ne devait pas s'opposer. Il permit aux Sœurs de faire publiquement leurs Vœux ; en même temps il régla d'une manière expresse que, jusqu'à nouvel ordre, les Vœux ne seraient que d'un an et qu'on les renouvellerait, chaque année, à la fête patronale de l'Immaculée. Développant sa pensée, Mgr Jaquemet écrivait au « Cardinal Protecteur » de l'œuvre, M. de la Guibourgère : « Je veux sans doute que la petite maison soit une maison religieuse, puisque je parle de vœux, de renouvellement de vœux, de l'observation des règles canoniques pour la vêture et la profession. Mais je veux qu'elle soit une maison religieuse en commencement, et assez longtemps en enfance.

« Je veux aussi qu'elle ne se manifeste pas au dehors... Qu'elle s'appelle donc habituellement l'Orphelinat de la Haye-Mahéas et Mlle Veillet la Direc-

trice de l'Orphelinat. Mais qu'au dedans on ait les habitudes et les allures de la vie religieuse.

« Maintenant, réglons vos pouvoirs. Je demeure Supérieur Majeur. Mais je vous nomme Vice-Supérieur, avec les pouvoirs ordinaires des Supérieurs de Communautés, chargé de diriger le spirituel et le temporel, à la charge de me rendre compte de temps en temps, et de prendre mon avis sur les choses les plus importantes. J'ajoute à ces pouvoirs, mais provisoirement, celui de faire l'examen pour les vêtures et les professions, quand vous n'aurez pas la facilité d'avoir l'Evêque ou un de ses Vicaires généraux. Vous avez, comme Supérieur, le pouvoir de recevoir les vœux par vous-même ou par délégation, ce pouvoir étant indépendant du pouvoir précédent. »

Je les reçus, en effet, comme délégué de Monseigneur, dans la chapelle de l'Orphelinat, le 8 décembre 1859, ajoute M. de la Guibourgère. Sa Grandeur, en me chargeant de cette mission, me dit : « Recevez les Vœux des Sœurs, mais je me réserve ceux de la Fondatrice ». Le pieux Evêque désirait présenter lui-même au Seigneur l'offrande que fit irrévocablement d'elle-même sa fille en Jésus-Christ, dans la chapelle de l'évêché. Ce don précieux devait être renouvelé solennellement lorsque les Règles de l'Institut, encore à l'étude, ayant subi l'épreuve du temps, auraient reçu l'approbation de l'Eglise.

CHAPITRE TROISIÈME

La Maison de l'Immaculée-Conception

Le vieux château de la Haye-Mahéas. — Détachement et confiance en Dieu. — Mortifications de la Bonne Mère. — La Fondatrice. — Le premier essaim. — L'appel de Monseigneur. — Installation définitive. — Accroissement du noviciat. — Les souhaits de fête à la Sainte Vierge.

L'œuvre de l'Immaculée-Conception plongeait plus avant ses racines, étendait plus loin ses rameaux. Cependant, restait à résoudre le grave problème du logement. C'était le constant souci de la Mère Fondatrice. De son côté, le vigilant pasteur du diocèse s'occupait aussi de cette question. Il avait pensé un instant céder à l'orphelinat la terre de Beaulieu, près Couëron, léguée jadis aux évêques de Nantes par la marquise de Trévelec. Mais il aurait fallu tout rebâtir et l'on recula devant des frais aussi considérables.

Plusieurs autres projets n'avaient pu aboutir, lorsque le Supérieur de la Communauté fut averti qu'une importante habitation était en vente dans la commune de Saint-Etienne-de-Mont-Luc. C'était le

château de la Haye-Mahéas, sis à une lieue du bourg de Saint-Etienne, sur le chemin qui conduit à Cordemais. La propriété fut aussitôt visitée ; un architecte fit son rapport ; l'avis de l'Evêque fut favorable et l'acquisition conclue sans plus tarder. « L'Immaculée vient d'acheter, espérant que la Sainte Vierge paiera, la propriété de la Haye-Mahéas », s'écrie, pleine de confiance en Dieu, la vénérée fondatrice. Il était nécessaire de se presser. Le propriétaire, qui était alors M. Emerand de la Rochette, avait passé marché avec un entrepreneur et déjà celui-ci commençait à découvrir la toiture de la chapelle (1). L'année 1860 tout entière et une partie de 1861 furent consacrées à la réparation et à l'aménagement de l'immeuble. Il fallait un grand travail pour l'affecter à sa nouvelle destination (2).

La Bonne Mère annonça la grande nouvelle en ces termes :

« Je viens, mes chères filles, vous apprendre que le Dieu de toute miséricorde a jeté ses divins regards sur ses plus petites servantes en nous appelant à former, dans la paroisse de Saint-Etienne-de-Mont-Luc, une seconde colonie d'enfants de la Vierge Immaculée. Ainsi la terre, avec le château de la Haye-Mahéas, va devenir une terre bénie du Seigneur, sanctifiée par l'obéissance, le recueillement, le dévoûment et le zèle. Je vous demande, mes bien chères filles, le

---

(1) La chapelle du château de la Haye-Mahéas était dédiée à sainte Philomène.

(2) M. de la Guibourgère.

secours de vos ferventes prières. L'acquisition et les réparations de cette propriété réclament des frais considérables ; j'implore à Nantes la charité des âmes compatissantes ; mais je crains d'être longtemps éloignée de vous, mes chères filles, pour réunir la somme dont nous avons besoin ; que vos saintes prières abrègent notre pénible séparation ; toutefois, résignons-nous et adorons la sainte volonté de Dieu. »

Au milieu des plus graves préoccupations, en proie aux soucis matériels les plus absorbants, son âme demeure intimement unie à Dieu, dont elle désire, en tout et par dessus tout, procurer la plus grande gloire : « Que Dieu soit glorifié dans ses Saints. L'Eglise de Nantes célèbre aujourd'hui une grande fête en l'honneur de saint Emilien, évêque nantais, dont Monseigneur vient d'obtenir les reliques pour la cathédrale ; que la translation de ces précieuses reliques soit pour tout le peuple du diocèse une source de bénédictions et que ce grand Saint prenne sous sa protection notre Congrégation naissante. Vous l'en prierez. Nous avons besoin de sa puissante protection ; or, je suis persuadée que son entrée dans cette ville qu'il a habitée et évangélisée y attirera une abondante rosée de bénédictions. Pour vous, mes chères filles, établissez vos âmes dans l'humilité, que cette sainte vertu soit votre compagne fidèle ; portez-la dans votre cœur et cherchez-en avec assiduité les saintes pratiques. Vous l'apprendrez aussi à nos chères petites filles ; nous devons travailler à chasser de leur cœur l'orgueil, source de tous leurs

défauts. Qu'une sainte affection nous unisse toujours pour travailler, dans une admirable union, au service de Dieu, à sa gloire, au salut des chères âmes qui nous sont confiées. »

Quels sublimes conseils dans cette même lettre, que nous regrettons de ne pouvoir citer tout entière :

« Les plus agréables au Seigneur seront les religieuses les plus détachées d'elles-mêmes, celles qui désirent uniquement le bon plaisir de leur céleste Epoux ; ce bon plaisir, elles le trouveront dans la voix de leurs Supérieurs et dans leur obéissance. Ainsi ne cherchez pas à connaître votre avenir, ne faites aucun projet, vivez chaque jour comme si le soir devait être l'heure du départ pour l'éternité. Quelle sainte journée, mes chères filles, pour la religieuse pénétrée de la salutaire et sainte pensée de la mort ! Je la vois tout occupée de son Dieu, tout embrasée du désir de Lui plaire dans ses actions, ses pensées, ses désirs ; encore quelques heures et la cloche du départ me donnera le signal de la réunion ; vaines et inutiles pensées, je vous chasse de mon esprit, mon Jésus seul doit régner en souverain Maître ; encore quelques moments et je touche aux portes de l'éternité ; pour vous, ô mon Dieu, je vais uniquement m'occuper du présent, sans penser à l'avenir, au lendemain que je ne verrai peut-être jamais... Que Dieu, mes chères filles, soit votre force et votre vie ; préparez-vous à célébrer les grandeurs de l'adorable Trinité dans la fête de l'Immaculée-Conception, mystère que nous comprendrons un

jour. Vous aurez, mes filles, des fleurs bien précieuses à offrir à Marie Immaculée ; elles se nommeront : obéissance, régularité, patience, zèle pour le salut des petites âmes confiées à notre sollicitude. » .

Quel sacrifice pour la Bonne Mère de ne pouvoir assister à la pieuse et touchante cérémonie qui se préparait à Châteaubriant, cérémonie où ses chères filles auraient le bonheur de resserrer publiquement les doux liens qui les unissaient à leur céleste Epoux ! Du moins eut-elle aussi la consolation de s'offrir, de son côté, en holocauste. Devenue pour jamais l'épouse de son Jésus, elle portera désormais le nom béni, choisi depuis longtemps, de *Sœur Marie de l'Immaculée-Conception.*

En victime offerte au Seigneur pour sa Communauté, elle obtint la permission de faire maigre et de jeûner tous les jours pendant une année entière, afin de trouver une demeure confortable pour ses chères orphelines. Dès lors, elle ne mangea le plus souvent que des carottes au sel et à l'eau, ne prit le soir qu'une tasse de tilleul sans sucre et sans pain... Cette maison obtenue par la prière et la pénitence fut la Haye-Mahéas. Nul ne saura jamais à quel prix la vénérable fondatrice acheta le paisible asile de sa chère famille religieuse. Dans les nombreux voyages entrepris pour en négocier l'acquisition, deux fois elle fut victime d'un grave accident de diligence, sur la route de Nort à Châteaubriant. La divine Providence, qui la réservait pour travailler longtemps encore au salut

des âmes, lui conserva l'existence, mais sa vie, désormais, ne fut plus qu'un long martyre.

La séparation momentanée que déplore la Bonne Mère procura du moins à sa famille, installée à Nantes, l'occasion de donner l'hospitalité à l'intrépide quêteuse qui, en ville, ne pouvait encore avoir d'autre refuge : « A Nantes, où nous vinmes habiter en 1858, nous dit M[lle] Julie, le Bon Dieu rendit pour quelque temps cette chère fille à son père. Ma sœur s'occupait alors d'établir à la Haye-Mahéas sa famille religieuse, devenue trop nombreuse pour l'appartement du vieux château de Châteaubriant, qui d'ailleurs, dans cette partie, tombait en ruines.

« Je ne puis vraiment passer sous silence les fatigues et les mortifications dont j'ai été témoin chaque jour. Ma sœur quittait la maison avant six heures du matin et souvent n'y rentrait que le soir, n'ayant mangé qu'un petit pain d'un sou. Elle n'acceptait que des aliments maigres. Je l'ai vue revenir de ses courses, de ses quêtes, accablée de lassitude, trempée par une pluie torrentielle, obligée, à son grand regret, de se laisser déchausser par moi. Mon pauvre père était navré de la voir en cet état, mais elle, toujours aimable et d'ailleurs contente d'avoir à souffrir pour Dieu, cherchait à le distraire et à le consoler. A mes affectueux reproches de ruiner sa santé par tant de fatigues, de jeûnes et de veilles, elle répondait : « Quand on demande à Dieu un abri pour sa famille, « il faut joindre la mortification à la prière. » Jamais les chères filles de l'Immaculée ne sauront ce que

leur Communauté de la Haye a coûté à la vénérée Mère Fondatrice. »

Tout en recueillant des fonds pour son nouvel asile, la Bonne Mère en surveillait activement les travaux d'aménagement. Elle parcourait à pied les quatre kilomètres qui le séparent de la station de Saint-Etienne, souvent par les plus mauvais temps et toujours à jeun. La voyant arriver tout exténuée, l'excellente famille Renaud, demeurée gardienne du vieux manoir, s'empressait de lui offrir une hospitalité aussi délicate que généreuse ; on ne consentait à la laisser vaquer à ses occupations que séchée, réchauffée, restaurée. La Bonne Mère ne savait comment témoigner sa reconnaissance. Nul doute que les prières dont elle payait de si bons soins n'aient attiré les bénédictions divines sur cette charitable famille. Celle-ci eut l'honneur de donner à Dieu ses trois filles, dont deux embrassèrent la vie de zèle et de dévouement de la pieuse Fondatrice, qui sut d'ailleurs leur inspirer à toutes un profond attachement : après sa mort, son seul souvenir adoucissait encore l'agonie de celles qui avaient eu le bonheur de la connaître. Ainsi un éclair de joie illuminait les traits de notre chère Sœur Marie de l'Assomption lorsque sa sœur, qui l'assistait à ses derniers moments, évoquait la mémoire de la Mère vénérée en lui disant : « Vous allez bientôt revoir Bonne Mère Fondatrice. »

Cependant la santé de la Bonne Mère se trouvait compromise par tant de privations et de fatigues. Elle tomba gravement malade, pendant que se pour-

suivaient les réparations. Ce dut être une grande mortification pour son zèle de ne pouvoir surveiller les travaux de cette maison qu'elle avait tant désirée et pour laquelle elle sacrifiait tout, jusqu'à sa vie ; d'autant plus que, l'architecte qui en assurait l'exécution étant mort subitement, une surveillance assidue devenait nécessaire. Elle savait qu'elle manquait : double souffrance !...

Mgr Jaquemet, toujours plein de sollicitude pour sa chère fille spirituelle, l'envoya passer quelques semaines à Préfailles, dans le but de hâter sa convalescence. Le charitable prélat l'avait munie de trois cents francs, pour lui permettre de se procurer tout ce qui pourrait contribuer à la rétablir promptement. Mais lorsque la Bonne Mère se vit en possession d'une telle somme, elle n'eut qu'une pensée : l'épargner de son mieux pour ses chères petites orphelines. Se nourrissant de coquillages et de menus poissons pêchés au cours de ses promenades sur la plage, elle parvint à conserver son trésor presque intact. Si la bourse se trouva bien de ce maigre régime, il n'en fut pas de même de la santé de la Bonne Mère, qui revint à la Haye-Mahéas plus fatiguée qu'elle n'en était partie.

Cette année 1861 s'ouvrait sous de sombres auspices : une centaine d'enfants à pourvoir, sans aucune ressource assurée. Quelle lourde charge pesait sur la tête de celle qui prit la responsabilité d'un pareil dévoûment ! Néanmoins, comme la diligente abeille, une fois ses forces un peu revenues, elle se remit tran-

quillement au labeur pour produire le miel de la divine charité. Elle travaillait avec joie et confiance, sans désespoir ni accablement, avec autant de persévérance que si le succès lui eût été assuré. Elle espérait contre toute espérance, en s'appuyant sur la Providence maternelle : secret des Saints qui était aussi son secret !

Le 16 avril, une partie des orphelines étaient transférées de Châteaubriant à la Haye-Mahéas. Toutefois la bonne Mère, dans le désir de conserver son premier orphelinat, laissait au vieux manoir de Briend une colonie des plus petites, sous la surveillance de Sœur Dominique et de quelques autres Sœurs. « Le père de Sœur Thérèse de Jésus, M. Derval, s'était chargé de nous conduire de Châteaubriant à la gare d'Ancenis, où nous prîmes la voie ferrée jusqu'à Nantes, nous disent les contemporaines. Nous étions six religieuses et une trentaine d'orphelines, choisies parmi les plus grandes. En partant de Nantes, notre Bonne Mère avait imposé le silence pour le temps du voyage. Arrivées à Saint-Etienne, nous la décidâmes à louer une voiture pour se faire conduire à la Haye-Mahéas, car nous craignions la fatigue de ce trajet à pied pour notre chère convalescente, à peine remise de sa grave maladie. Elle avait changé au point de devenir méconnaissable ; elle devait s'en ressentir le reste de sa vie... A la Haye, notre vénérée Mère nous conduisit à la chapelle, placée sous le vocable de sainte Philomène, patronne de la jeunesse, et où se trouvait, au-dessus du maître-autel,

un tableau représentant l'Assomption de la Très Sainte Vierge, fête qui nous était doublement chère ; là, nous chantâmes de tout notre cœur un bon *Magnificat*, tandis qu'à toute volée sonnait la cloche. Ensuite nous visitâmes les appartements et nous pûmes constater que notre bonne Mère n'avait rien épargné pour rendre, autant que possible, la Communauté commode et agréable. »

En même temps, pour faire connaître l'œuvre naissante et encourager les âmes charitables à lui venir en aide, Mgr Jaquemet fit répandre la notice suivante :

« L'orphelinat de l'Immaculée-Conception, destiné à recevoir les jeunes filles orphelines ou abandonnées, a été fondé, dans notre diocèse, avec un dévoûment admirable que nous avons connu et encouragé dès l'origine. Etabli d'abord dans les ruines du vieux château de Châteaubriant, il a dû, récemment, par suite de diverses circonstances impérieuses, abandonner cet asile et a été transporté à la campagne, dans les bâtiments de la Haye-Mahéas, commune de Saint-Etienne-de-Mont-Luc, près du chemin de fer de Nantes à Saint-Nazaire.

« Cette installation, qui permettra de joindre au travail manuel sédentaire les avantages des travaux des champs, a nécessité des frais assez considérables, dont une partie importante reste encore à solder.

« Nous recommandons vivement cette œuvre excellente à nos diocésains et à toutes autres personnes

qui se sentiraient inspirées d'y contribuer pour la gloire de Dieu. Nous avons déjà constaté, les années précédentes, les heureux résultats qu'elle a produits, et en même temps la grande aptitude des directrices pour former les jeunes filles qui leur sont confiées, aux vertus et aux travaux de leur condition.

« Nous apprécions beaucoup, sans doute, les orphelinats établis dans les villes ; cependant, nous regrettions que notre diocèse n'en possédât point à la campagne ; nous attendons, en effet, de cette situation, de précieux avantages, non moins sous le rapport du développement physique que sous celui du développement moral des pauvres enfants que recueillera cet asile. Les ressources de l'établissement sont jusqu'ici très précaires : des 70 ou 80 enfants qu'il réunit déjà, la plupart sont dans un âge peu avancé, et leur travail ne peut être que d'un faible rapport. Il y aurait deux moyens de venir en aide à cette maison intéressante : soit par des secours en argent, pour achever le paiement de la nouvelle installation de l'orphelinat, soit par des dons en grain, blé noir et autres denrées. En ce moment, ce dernier secours serait très précieux, puisque le plus souvent le pain du lendemain et de la semaine suivante n'est pas assuré. Nos généreux diocésains voudront bien, nous en avons la confiance, entendre notre appel. Une simple indication envoyée soit à Mme la Supérieure de l'orphelinat, près Saint-Etienne-de-Mont-Luc, soit à M. l'abbé de la Guibourgère, secrétaire de l'évêché de Nantes, soit à l'Evêque lui-même, suffira pour

qu'on fasse prendre le blé ou autres objets aux lieux désignés. Ce serait compléter la bonne œuvre que de les envoyer à M. le Curé de Saint-Etienne-de-Mont-Luc, dans la paroisse duquel se trouve cet établissement, ou à l'Orphelinat même...

« † ALEXANDRE, évêque de Nantes.

« Nous prions les personnes qui recevront cette notice de vouloir bien la communiquer et se faire, avec nous, non seulement par leurs dons, mais encore par leurs sollicitations, les protectrices de l'œuvre naissante. »

A l'appel de l'évêque répondait une circulaire du maire de Saint-Etienne-de-Mont-Luc, M. Dubois de la Patellière, qui témoignait sa sympathie au nouvel établissement en recommandant à ses collègues l'orphelinat de l'Immaculée-Conception. « Cette excellente maison, disait-il, dirigée par les Sœurs de ce nom, recueille un grand nombre de petites filles abandonnées qui y sont dressées aux travaux de la campagne ou de l'atelier. »

La Bonne Mère — dont le premier soin avait été de s'assurer le précieux concours d'un pieux aumônier, qui fut d'abord M. l'abbé Delpuech — procurait surtout à ses chères enfants le bienfait inappréciable d'une éducation chrétienne : « Nos petites orphelines, déshéritées des biens de ce monde, écrit-elle, reçoivent la grâce d'être élevées sous le toit du Bon Dieu pour y être instruites dans la science du

salut et y acquérir les moyens de gagner honnêtement leur existence... Nées dans une profonde misère, elles ont souffert dans leur pauvre famille des douleurs que vous ne connaissez pas. »

La divine Providence voulait que le petit troupeau tout entier profitât des avantages de la vie champêtre. La Bonne Mère fut informée que la partie du vieux château de Châteaubriant occupée par le reste des petites orphelines était réclamée par un service départemental. Le même esprit de foi profonde et d'ardente piété préside aux recommandations envoyées à ce sujet : « Voyez M. le Sous-Préfet pour savoir le jour où vont commencer les travaux, afin d'avoir la messe pour consommer les saintes Hosties. Commencez de suite à faire chaque jour une amende honorable pour réparer les outrages que Jésus a reçus dans cette chapelle. Vous ne resterez pas à Châteaubriant si nous ne pouvons trouver un logement convenable pour y avoir le Saint-Sacrement. Prions ardemment Notre-Seigneur de nous faire connaître sa très sainte volonté... Soyons heureuses de souffrir pour notre divin Crucifié : « La vie du « prêtre, dit M. Olier, doit être une représentation « du Christ ; il doit toujours souffrir. » Et nous, filles de la Mère des douleurs, nous devons porter une ressemblance de notre Mère, pour être reconnues par Elle au grand jour de l'Eternité. »

De concert avec M. le curé Mahé, elle chercha de nouveau un autre asile ; mais, dans l'impossibilité d'en trouver, elle rappela ses benjamines auprès

d'elle et réunit ainsi toutes les brebis dans le même bercail.

D'ailleurs, à Saint-Etienne, le travail ne manquait pas. La Haye-Mahéas, qui faisait anciennement partie de la seigneurie de Cordemais et avait vu maintes nobles familles se succéder dans l'enceinte de ses murs, était demeurée fort négligée. « Aussi, nous dit Sœur Dominique, Bonne Mère, qui déplore cela, tient à ce que nous entretenions en bon état la terre que le Bon Dieu nous a donnée, en la bêchant et en la sarclant pour en ôter les mauvaises herbes ; elle nous fait couper toutes les ronces autour des murs de l'enclos, afin de détruire les reptiles, et nous envoie ramasser les pierres des champs pour « foncer » les chemins. »

Les petites mains n'étaient encore guère aptes à un autre travail et cette vie au grand air fortifiait leur existence chétive. Elles pouvaient dire en toute vérité : Dieu, sensible à notre misère, nous donne des champs, des bois, des prairies, un toit où nous dormons à l'abri des vents, des frimas, de l'orage... Rien ne repose aux cités, tout s'agite et travaille pour un peu d'or. Dans notre paisible retraite, les charmes de la nature, les chants des petits oiseaux, notre cloche du soir aux sons argentins nous invitent au repos, nous font dormir d'un sommeil paisible sous la garde des anges.

Le zèle de la Bonne Mère s'étend bientôt aux familles du voisinage. « Nous avons à l'orphelinat, dit-elle à un bienfaiteur, une classe externe pour les

enfants des villages qui nous environnent et qui sont éloignés du bourg de 6, 7 et 8 kilomètres. Cette trop longue distance est une forte raison pour empêcher les parents d'envoyer leurs petites filles à l'école de Saint-Etienne ou pour les faire gémir sur les conséquences d'une telle route. Plusieurs pauvres vieillards abandonnés, comme il s'en trouve encore assez souvent, ayant pour asile une misérable hutte de terre, ont été recueillis à la Communauté et y seront soignés jusqu'à leur mort. A l'époque des travaux agricoles, les cultivateurs, qui se font avec leur serpe, leur faucille et leur faux, de profondes blessures, reçoivent chaque jour des soins empressés et dévoués, et il en est ainsi pour les autres maux qui assiègent les habitants de nos hameaux et de nos marais. »

En élargissant le champ de son apostolat, le divin Maître lui ménageait le concours de vaillantes compagnes. Il en vint de l'Anjou, de la Normandie, des rives de la Loire, des bords de l'Erdre, des diverses parties de la Bretagne : toutes apportaient à la Bonne Mère l'ardeur de leur cœur généreux ; sans doute elles avaient pressenti les épreuves réservées aux œuvres du Bon Dieu, toujours marquées au sceau de la Croix, mais n'ambitionnaient-elles pas de donner cette preuve de parfait amour à leur divin Epoux ?

Plusieurs, se hâtant d'amasser leurs gerbes dans les greniers du Père Céleste, y devancèrent leur vénérée Fondatrice. La première appelée à recueillir le fruit de ses labeurs fut Sœur Marie-Lazare, une

ouvrière de la toute première heure, qui commença dans l'Eglise triomphante la petite Fondation de cette Congrégation qui existait déjà depuis onze ans dans l'Eglise militante. Des âmes prédestinées comme celle-là ont vu arriver en paix et avec joie l'heure de la mort : c'était l'heure tant désirée de leur éternelle réunion avec l'unique objet de leur amour ! Elles protègent, de là-haut, leurs Sœurs demeurées sur la terre d'exil comme les témoins vivants des jours héroïques, et ces dernières, à leur tour, conservant les traditions du passé, montreront la route aux plus jeunes, désireuses de suivre les mêmes traces.

Parmi ces traditions, il en est une bien chère au cœur de la petite famille de l'Immaculée. Elle date de la fondation même. La veille de l'Assomption, au sortir de la récréation du soir, toute la Communauté se réunit à la chapelle pour « souhaiter sa fête à la Sainte Vierge ». Là, aux pieds de sa Mère du Ciel, une enfant de Marie, ayant à la main un bouquet qu'elle vient lui offrir, lit un compliment ou plutôt une prière suppliante. La prière fut composée, ainsi que les chants pieux qui suivent, par la Bonne Mère elle-même, qui voulait que, ce soir-là, Marie, sa glorieuse Patronne, eût la primauté de tous les vœux, de tous les chants d'allégresse, avec le parfum du premier bouquet.

Voici, dans sa touchante simplicité, l'expression de ces souhaits : « O Marie, je viens déposer à vos pieds l'hommage de notre reconnaissance et de notre amour. Vous êtes, ô Marie, la lumière des cieux, la

joie et le bonheur des Saints ; mais vous êtes notre Mère et pour des enfants ce titre les surpasse tous et fait la félicité de leurs cœurs. Aussi votre fête, ô Marie, est-elle un jour où elles aiment à vous témoigner leur tendresse et leur piété filiale. Agréez, bonne Mère, ces fleurs que je vous présente au nom de vos filles et de vos enfants de l'Immaculée-Conception. Faibles emblèmes de leurs sentiments, elles vous diront, ô Marie, leur désir sincère de vous servir, de vous aimer, de louer et glorifier votre doux nom, votre amabilité, votre douceur, votre humilité. O Vierge Sainte, soyez bénie le jour de votre fête et versez sur vos enfants vos plus riches, vos plus abondantes bénédictions ; faites prospérer une œuvre qui est la vôtre. O Vierge Sainte, le cœur d'une mère ne peut rien refuser au jour de sa fête : vous voyez à vos pieds toute la petite famille de l'Immaculée, vous connaissez son désir le plus cher, exaucez notre prière, ô Marie, et comme gage d'espérance, bénissez-nous ! »

Les prémices ayant été réservées la veille à la Mère du Ciel, toute la maison se réunissait, le 15 août, pour offrir à sa mère de la terre de petits présents, fruits du travail particulier qu'il était permis aux Sœurs et aux enfants d'accepter pour le temps des récréations : décorations pour la chapelle, objets utiles pour la Bonne Mère qui, vu la petitesse de son budget, n'eût pas consenti à en faire la dépense. C'est ainsi qu'en cette année 1861, Sœur Dominique, gardienne du pétit pécule des Sœurs, vit les enfants

unir leur bourse à la sienne pour offrir à leur Bonne Mère un fauteuil rendu nécessaire par ses infirmités : elle n'était pas remise encore entièrement de la dangereuse maladie qui venait de l'éprouver. C'est dans ce fauteuil — qu'elle aimait comme un gage de la tendre affection de sa famille spirituelle, dont il était le don — que la Bonne Mère passa souvent une grande partie des nuits, durant plusieurs autres graves maladies. Depuis ce moment, d'ailleurs, sa vie ne sera faite que de souffrances.

Quelles que fussent ses peines physiques ou morales, elle montrait à tous un visage épanoui et paraissait très heureuse et tout à fait reconnaissante des présents que chacune était si contente de lui offrir. Les remercîments se traduisaient par l'octroi d'une bonne promenade à ses petites orphelines et d'un pèlerinage aux novices, qu'elle aimait à conduire prier dans la chapelle de Notre-Dame de la Salette, au village de l'Angle, proche de la Communauté. Pendant ces heures de récréation, elle se montrait d'un enjouement modeste, mais rayonnant. Elle apprenait ainsi aux plus jeunes de sa Communauté comment tout peut être sanctifié, surnaturalisé, dans la peine comme dans la joie, et être offert à Jésus. Elle savait toujours, d'ailleurs, leur enseigner par ses exemples et ses paroles que « toute heure, toute minute, toute seconde doit être un encens parfumé de Jésus et être déposé, dès l'aurore, entre les mains de Celle qui ne garde rien pour elle, mais le présente au royal Epoux, en la céleste Jérusalem. »

Puis c'était le tour des benjamines, qu'elle consacrait en ces termes, au jour de la Présentation de la Très Sainte Vierge :

« Salut, Vierge Marie, petite fille de trois ans, voici à vos pieds les plus petites filles de l'Immaculée. Prenez leurs cœurs, bonne Mère, elles vous les donnent ; daignez les offrir à Jésus ; prenez leurs petites mains, conduisez-les avec vous dans la maison du Seigneur, en les couvrant de votre douce protection. Sainte Vierge Marie, bénissez vos petites filles toujours, toujours, toujours ! »

Au temps de Noël, le divin petit Roi recevait à son tour les hommages de la famille de l'Immaculée ; la Bonne Mère, animée d'une particulière dévotion à l'Enfant Jésus dans la Crèche, consacrait ainsi les plus jeunes de son troupeau :

« O Jésus, Roi des petits enfants, je viens vous consacrer les chères petites que vous avez confiées à ma tendresse et à ma sollicitude. Je vous en supplie, bon petit Jésus, daignez les admettre dans votre sainte compagnie ; daignez accepter l'offrande de leurs cœurs innocents. Faites-les croître comme vous en âge et en sagesse, soutenez leurs pas faibles et chancelants, conduisez-les dans votre beau royaume, donnez-leur pour mère votre Mère, pour protecteur saint Joseph, vos anges pour recevoir leurs prières et les porter aux cieux.

« Cette petite fille que je vous présente vous offre, avec les Mages, les cœurs des mères et des enfants.

Daignez aussi les renfermer dans le vôtre et les embellir des aimables vertus de la crèche.

« Bon petit Jésus, douce affection de votre Mère, acceptez encore les faibles présents que cette petite innocente dépose à vos pieds, en bénissant, de vos petites mains, le petit ange, la Bonne Mère et ses enfants. »

. . . .

Les cœurs s'élevaient vers Dieu, les petits doigts s'appliquaient au travail : commandes de Nantes et des environs, dentelles aux fuseaux, dont l'art venait d'être importé de Caen par Sœur Donatienne.

CHAPITRE QUATRIÈME

La Mère

Premier voyage à Paris. — Une âme de sacrifice et d'oraison. — Sœur Marie-Ambroise. — La fête du retour. — A Bordeaux : une âme toute à Dieu. — Mort de Mgr Jaquemet. — *L'année terrible* (1870). — Mgr Fournier, évêque de Nantes. — Les déchirements d'un cœur maternel. — Le calme renaît. — « La sublime vocation de la Croix. » — Une Mère Fondatrice redevenue écolière. — Une maîtresse improvisée.

Certes, on ne chômait pas dans le vieux manoir de la Haye-Mahéas, devenu providentiellement un asile de religieuses. Pourtant, malgré le labeur et la bonne volonté de toutes, les ressources demeuraient insuffisantes. « Ce fut alors que notre Bonne Mère, poussée par le zèle et l'esprit du Bon Dieu, qui est tout charité, entreprit pour la première fois le voyage de Paris, afin d'implorer les secours nécessaires à l'existence de sa famille, qui comptait alors plus d'une centaine de personnes. »

Pour la première fois, elle y a le bonheur de porter le saint habit, comme en témoigne la lettre suivante :

« Je parcours Paris en religieuse, j'ai un voile... qui m'est bien précieux, puisqu'il me déclare fille de Marie Immaculée, un gros chapelet au côté... Ceci a été décidé à Nantes par Monseigneur, d'après mon humble demande. Je n'avais pas eu le temps de vous l'écrire. »

Un nombre prodigieux de lettres de cette époque révèlent ce que fut alors son maternel dévoûment. De la demeure des Religieuses Bénédictines du Saint-Sacrement, où, avec sa fidèle compagne, Sœur Thérèse de Jésus, elle reçoit l'accueil le plus sympathique — dans ce pieux monastère se trouvait la propre sœur de Sœur Anna de l'Enfant Jésus — elle écrit à Sœur Dominique : « Que la paix du Seigneur soit avec vous ! Priez pour moi, j'en ai grand besoin ; surtout, priez le Saint-Esprit de me bien faire parler, de frapper à la porte des cœurs compatissants. »

La fatigue de ces quêtes ne lui fait oublier aucun des besoins spirituels et temporels de sa chère Communauté, toujours présente à sa mémoire :

« Nous n'avons pas l'exposition du Saint-Sacrement pour la Pentecôte : demandez-la ; je ne sais si elle vous sera accordée ; je la désire de tout mon cœur !...

« Pour la petite Andrée, conduisez-la samedi à Nantes. Il faut que cette petite soit sous les yeux du médecin. Dites-lui de ne pas se faire de peine, que j'irai la voir à mon retour de Paris, et si elle est bien guérie, je la ramènerai... Pour les balais, demandez à un propriétaire qui aurait des champs de genêts de

vous en vendre, ils reviendraient à moins cher que ceux de millet ; néanmoins, si vous en manquez, procurez-vous quelques balais de paille au bourg. »

De loin, la Bonne Mère s'unit à tous les événements de la Haye : « Je m'associe de tout mon cœur à la joie des enfants qui vont être confirmées... Faites prier pour nous, que nous ayons part aux grâces et aux dons qui vont se répandre dans notre petite chapelle. »

Pleine de sollicitude pour chacune de ses filles, elle sait leur adresser le mot qui encourage : « Que la grâce du Saint-Esprit repose sur vous ! Ne vous tourmentez pas : Dieu vous aime ; il vous a arrachée au monde et à ses plaisirs pour faire de vous une fidèle servante de sa divine Mère ; pour servir une aussi grande Reine, il vous a purifiée de vos taches par la douleur. Chaque soir, renouvelez votre protestation de plutôt mourir que de l'offenser. Que la douloureuse Passion de Jésus-Christ crucifié soit gravée dans votre cœur ! »

Elle n'oublie pas ses enfants de Marie, dont les moindres peines lui sont connues, et écrit à leur Présidente : « Marie ouvre son cœur, les plis de son manteau, pour servir de refuge aux âmes coupables qui ont déchiré, percé le sacré côté de son divin Fils ; et vous, mon enfant, vous serez désormais bonne, charitable, indulgente pour la pauvre enfant cause de votre chagrin. »

La mort inopinée de Mgr Baudry vient affecter douloureusement les chères Filles, que la Bonne Mère

doit aux conseils et aux directions de Sa Grandeur, en particulier sa nièce, Sœur Marie-Ange ; elle écrit :

« Si vous êtes ressuscitée avec Jésus-Christ, cherchez et goûtez les choses du Ciel et non celles de la terre. Votre lettre m'a comblée de consolations ; Jésus répand sur vous sa divine lumière, Il vous fait comprendre le mérite du sacrifice ; Il vous en donne le goût ; que son Saint Nom soit béni ! Conservez dans le plus intime de votre âme ces bonnes semences ; je demande instamment à Notre-Seigneur de les faire croître, grandir et de leur faire porter de bons fruits pour l'éternité...

« Vous acceptez la douloureuse perte de Sa Grandeur en vraie religieuse ; toutes ces bonnes inspirations vous sont données par la miséricorde, la tendresse de Jésus ; correspondez à son amour et méritez de nouvelles grâces par votre humilité, votre petitesse, votre abnégation. Aimez Dieu, ma fille, de toutes les puissances de votre âme ; aimez e dans l'épreuve. Ne cessez d'allumer le feu de l'amour divin dans votre âme, par les actes d'une vie vraiment religieuse et par le bois des saintes affections.

« La mort est un des plus puissants moyens dont Dieu se serve pour arracher les âmes au péché, les détacher d'elles-mêmes et les conduire dans les sentiers de la perfection. Faites toutes choses par amour, pour contenter l'amour de votre cœur : Jésus. Pour arriver à cette fin, l'humilité et le désir d'être humiliée, méprisée, doit être une des conséquences de l'amour. Mettez Marie dans vos intérêts ; sans Elle,

que pouvez-vous faire? Aimez beaucoup la Très Sainte Vierge ; Elle est la Mère de notre Dieu ; Elle est donc toute puissante dans le royaume de son Fils. Vous direz cinq fois par jour, avec votre pauvre Mère : *Et Verbum caro factum est.* Que par ces paroles, qui nous rappellent l'amour et les humiliations du Seigneur, vous soyez bénie et deveniez une véritable amante des mépris, des humiliations, des souffrances. »

C'est bien là, en effet, le pain quotidien de la généreuse Mère, qui parle d'expérience. Arrêtée par la maladie, elle écrit de Nantes : « J'ai été fatiguée au point de ne pouvoir marcher ; ceci n'est pas étonnant après les grandes fatigues que je viens d'éprouver à Paris. Je n'ai pas quitté la chambre. Priez Jésus pour moi. Dieu, sans doute, aime mieux nous voir au Calvaire qu'au Thabor. Bénissons son adorable volonté. »

A l'exemple de sainte Thérèse, elle puise sa force d'âme dans l'oraison, dont elle sait si bien inculquer l'esprit à ses filles : « Ayez faim d'oraison ; le soir, en quittant la sainte demeure de Jésus, préparez vos âmes au doux entretien du lendemain ; la nuit, si le sommeil fuit vos paupières, songez encore à la cloche du réveil ; ce son argentin est la voix de Jésus qui semble vous dire : « Ames chrétiennes, âmes chéries de l'Epoux, sortez de votre pauvre couche ; le Seigneur vous attend ; Il demande votre première pensée, la première affection de votre cœur, votre première conversation, les premiers épanchements de votre âme ; Il veut vous dire : Ma fille, je t'aime, et je t'ai toujours aimée !

Et toi, me rendras-tu amour pour amour ? Sur la Croix, le Ciel est devenu ton héritage ; travailleras-tu aujourd'hui à le conquérir ? Je t'ai choisie entre tes sœurs pour te donner le lis de la virginité, la rose de l'amour, la violette de l'humilité ; seras-tu sensible au choix de ton Seigneur ? Cueilleras-tu enfin ces fleurs, dont le parfum embaume le cœur de ton Dieu ?... »

S'il avait été donné à la Révérende Mère de l'Immaculée-Conception de pénétrer l'avenir, elle aurait pu voir combien ses souffrances attiraient les bénédictions de Dieu sur sa famille religieuse. La divine Providence lui envoyait, le 2 septembre 1863, une jeune postulante de Petit-Mars, Mlle J. A. (1), qui, le 8 décembre suivant, à l'âge de dix-sept ans, reçut, avec le saint habit, le nom de Sœur Marie Ambroise et fit ses premiers vœux le 15 décembre de l'année suivante. Elle devait partager la vie de privations et de dur labeur de la vénérée fondatrice et, formée à son école, travailler ensuite à pénétrer de son esprit la chère Communauté où Dieu l'avait conduite pour y faire tant de bien. Au milieu des occupations les plus absorbantes, disputant au sommeil quelques rares instants, elle recueillit de ses mains pieuses, comme le plus précieux héritage de la Congrégation, les documents que, dans sa profonde humilité, la Bonne Mère aurait voulu ensevelir avec elle dans la tombe. Qu'elle nous pardonne de découvrir la lumière

(1) « M. le curé de Nort insiste auprès de la Supérieure, écrivait le 13 janvier 1863 M. de la Guibourgère à Mgr Jaquemet, pour la réception d'une jeune fille de sa paroisse dont il fait l'éloge sous tous les rapports. »

cachée sous le boisseau. Nous n'avons souhaité, par là, que procurer la plus grande gloire de Dieu et de la Très Sainte Vierge, en faisant mieux connaître une vie toute fécondée par la grâce divine et la protection de notre Mère Immaculée.

La petite Communauté de la Haye-Mahéas n'était donc pas oubliée du Bon Dieu, qui lui accordait peu à peu, et comme goutte à goutte, les secours nécessaires à ses besoins. Le principal dispensateur de ses bienfaits avait été le vénéré Supérieur, si dévoué pour la famille de l'Immaculée. Aussi, la Bonne Mère ayant pu le décider à venir recevoir lui-même les vœux de fête qu'on avait coutume de lui envoyer chaque année, ce fut le sujet d'une grande réjouissance. Une joyeuse pièce, des chants pleins d'entrain, un compliment où se traduisaient les sentiments sincères de tous les cœurs, firent à ce saint prêtre une agréable surprise et procurèrent un jour de délicieuse fête à toute la maison, qui n'était pas habituée à ces démonstrations extraordinaires.

Cependant, l'orphelinat, déjà trop nombreux pour ses ressources, consistant dans le travail peu lucratif des Sœurs et des enfants, avec les secours providentiels, mais non assurés, des âmes charitables, voyait arriver constamment de nouvelles demandes d'admission. La Bonne Mère, ne pouvant se résoudre à refuser, se multipliait, malgré sa santé bien altérée, pour être en mesure de faire face aux exigences de la situation. Puis à ses soucis habituels viennent s'ajouter les craintes occasionnées par la santé de sa chère

compagne de quêtes : « Je suis encore bien inquiète de Sœur Thérèse, écrit-elle ; je crains beaucoup qu'elle ne soit atteinte d'une fièvre de mauvaise nature. Faites prier le bon père saint Joseph pendant sept jours ; adressez-vous à ses sept douleurs et à ses sept allégresses ; ce bon Père y est très sensible. Je suis, aussi moi, souffrante : l'inquiétude et le chagrin peuvent bien y contribuer. »

En effet, Sœur Thérèse remise, sa dévouée garde-malade tombe à son tour et demeure gravement indisposée durant trois mois dans le petit pied-à-terre de Nantes, impasse Saint-Laurent. Mgr Jaquemet, quoique souffrant lui-même, allait la visiter et lui porter la sainte Communion. L'âme délicate de la Mère Fondatrice en conservera jusqu'à la fin de sa vie un souvenir d'action de grâces : chaque année, désormais, elle communiera à la date du 27 décembre, fête de saint Jean l'Evangéliste. Son retour, ardemment désiré à la Haye-Mahéas, fut un jour de triomphe et de joie pour tous les cœurs. Toute la Communauté, accompagnée des enfants, se rendit au-devant d'elle jusqu'à la porte d'entrée du haut du parc. Là, elle descendit de voiture, selon un désir exprimé d'avance, pour se trouver plus tôt sur le sol de l'Immaculée. « Nous n'avions pas assez d'yeux pour la contempler, ajoute la narratrice ; mille « Bonjour, ma Bonne Mère » sortaient de toutes les bouches à la fois ; on se pressait autour d'elle, à qui pourrait l'approcher de plus près et en recueillir une parole... On sonne toutes les cloches, jusqu'à celles des portes d'en-

trée, au point que M. l'abbé Bachelier, aumônier de ce temps-là, en fut fort étonné ! Cette manifestation toute spontanée de notre joie était uniquement provoquée par l'affection filiale que nous portions toutes à notre Bonne Mère. »

En plus de la confiance inébranlable qu'elle avait en la divine Providence, cette sympathie aimante soutenait le courage de la vaillante Mère des orphelines. De concert avec ses chères filles, qui ne faisaient qu'un cœur et qu'une âme avec leur vénérée Supérieure, elle travaillait, priait et espérait. Elle priait de cette prière qui unit à Dieu et l'âme et la volonté : pain nourricier dont elle dit avoir faim et dont elle léguera le goût à sa Communauté, comme l'esprit qui devra l'animer dans la suite. Elle travaillait sans repos. D'ailleurs, à peine remise de secousses qui en auraient terrassé tant d'autres, elle reprit ses courses à travers la France.

« En 1868, écrit sa sœur Julie, nous quittâmes Nantes pour Bordeaux. La Mère Marie de l'Immaculée-Conception, qui avait déjà inauguré la quête de Paris, obtint de ses supérieurs l'autorisation de venir quêter dans notre nouvelle résidence. C'est la maison paternelle qui eut le bonheur de la recevoir. Elle était accompagnée de Sœur Thérèse de Jésus, et ces deux ferventes religieuses suivirent leur règle le plus possible. Ma sœur, malgré toutes les instances qui lui furent faites, ne voulut pas accepter de repas dans la famille de son frère aîné, et même elle ne consentit à visiter que les parents qui promirent de lui remettre une offrande pour l'orphelinat. La belle-sœur de notre frère Alexandre était alors postulante au

couvent du Bon-Pasteur de Bordeaux ; elle avait la Mère Marie de l'Immaculée-Conception en grande vénération et désirait beaucoup la voir ; mais ma sœur ne voulut point consentir à cette visite, dont elle ne voyait point l'utilité pour l'œuvre de l'Immaculée-Conception. La pauvre Sœur Saint-Paul n'obtint pas davantage de sa Supérieure l'autorisation de sortir de sa Communauté. Elles firent de part et d'autre leur sacrifice !... »

Effectivement, la Bonne Mère avait un grand cœur pour sa famille ; mais avant tout, elle était tout entière à Dieu. C'était en Lui et pour Lui qu'elle aimait ses parents, ne cherchant qu'à les fortifier dans l'amour du divin Maître ou à les y ramener, s'ils s'en étaient malheureusement éloignés. Pour elle, sa pensée demeurait constamment unie à Dieu, comme le prouvent des conseils vécus, envoyés de cette ville : « Rappelez-vous les paroles du livre de l'*Imitation*, dont nous devrions faire une étude toute spéciale : Elevez-vous au-dessus des différents états de votre âme et soyez inébranlable dans vos résolutions ; combattez avec calme et fermeté les misères de votre nature ; soyez vigilante, mais toute pleine de confiance dans Celui qui combat auprès de vous, qui vous entoure et qui habite votre propre cœur. »

Ce Jésus qu'elle aimait tant, comme elle savait le faire aimer ! Au milieu des déchirements que lui causait la mort de ses chères orphelines, savoir qu'elle avait aidé à leur ouvrir le Paradis était la grande consolation de son zèle. Elle confiait alors à ses plus intimes sa joie voilée, malgré tout, d'une profonde tristesse. La pauvre mère écrivait à l'occasion du décès d'Anna Garnier,

jeune fille de vingt ans, faible et délicate, que son innocence, sa piété, sa douceur rendaient chère à toute la Communauté : « Anna est très mal : elle a reçu le saint Viatique et l'Extrême-Onction. Cette chère enfant est toujours heureuse de mourir. C'est une petite privilégiée du Ciel !... » Et dans une autre circonstance : « Notre bonne petite Marie vient de nous quitter pour une patrie meilleure. Nous pleurons toutes cette chère enfant, qui nous a témoigné, par ses paroles et ses caresses, jusqu'à son dernier soupir, l'attachement qu'elle nous portait. Le Bon Dieu a exaucé les prières de Marie : elle désirait mourir à l'Immaculée, toute jeune. Ses derniers instants ont été très édifiants ; pendant son agonie, lorsque je lui parlais de la Sainte Vierge, sur ses traits se peignait un sourire de bonheur qu'elle a conservé jusqu'à son dernier soupir. »

Pour ces jeunes existences chétives et souffreteuses, il était bien doux, en effet, de quitter la terre d'exil pour la Patrie, de passer des bras de leur Mère adoptive dans ceux de leur Mère du Ciel. Mais que de souffrances pour l'âme de celle qui demeurait, ici-bas, témoin de toutes les misères de la pauvre humanité ! Et ce n'était là que le commencement des nouvelles tribulations qui l'attendaient.

La mort de Mgr Jaquemet, arrivée le 9 décembre 1869, fut une véritable perte pour la Communauté et le point de départ d'une série de pénibles épreuves pour la Mère Fondatrice. Jusque là, la petite famille de l'Immaculée-Conception avait eu pour protecteur et pour appui le saint évêque qui venait de lui être ravi ; l'orphelinat

avait pris naissance sous ses auspices, et ce n'était que d'après ses avis et suivant ses conseils que la Congrégation adoptait sa forme de vie religieuse ; c'était lui-même qui avait choisi et fixé son costume, le donnant pour la première fois à la Fondatrice en 1862.

Confiée par Sa Grandeur à l'un de ses prêtres les plus chers, M. l'abbé de la Guibourgère, l'œuvre était en bonne voie ; mais il y avait encore beaucoup à faire. La Règle n'était pas écrite, quoiqu'elle se pratiquât régulièrement dans la maison. Avec de si lourdes charges, il fallait le courage et la confiance en Dieu de la Bonne Mère pour persévérer dans son dessein et mener à bien ses travaux.

A l'heure même où la maison de l'Immaculée semblait avoir plus besoin que jamais d'un protecteur, celui-ci même allait lui manquer. La guerre venait d'être déclarée. L'âme patriotique du zélé prêtre sollicitait aussitôt et obtenait un poste d'aumônier dans l'armée. « Mon bon Père, lui écrit sa fille spirituelle, douloureusement surprise à cette nouvelle imprévue, n'abandonnez pas vos enfants. Achevez votre œuvre pour la gloire de Dieu. Vivez près de nous pour attirer, dans les doux liens du Christ, des vierges, des enfants, des brebis égarées. Formons les œuvres qui vous semblent devoir sauver les âmes sans appui.

« Notre Communauté vous appartient ; sans vous, nous serions encore dans nos vieilles masures de Châteaubriant. Tout ici a été fait par vous : le spirituel aussi bien que le temporel. Nous vous appartenons comme les Petites Sœurs des Pauvres appartiennent à M. l'abbé

Le Pailleur. Quelle était notre situation avant que cette maison nous soit ouverte par vous ?

« Si Dieu vous destine à une plus haute mission que celle de vivre près de nous, que nous soyons également à vous et que toutes choses ici ne se fassent que par vous.

« Je me suis fait remplacer par Sœur Thérèse et Sœur Dominique pour apprendre aux Sœurs et aux enfants la triste nouvelle de votre départ : toutes ont été bien affligées et partagent ma peine.

« Adieu, mon bon Père ; que Dieu vous donne des âmes sans que vous soyez exposé aux dangers de la guerre. Je m'identifie à vos pensées, à votre dévoûment. »

Bientôt, hélas ! ce ne sont plus seulement ses propres douleurs qui étreindront son âme. Sous l'impression des maux terribles qui ont fondu sur la France, elle, la petite-fille d'un colonel de l'Empire tué à Waterloo, elle écrit : « Ma chère Julie, je m'empresse de répondre à ta lettre ; dans ces jours d'agonie, nous avons besoin de nous écrire souvent. Les événements sont bien graves, bien douloureux, mais prions beaucoup ; la prière est assurément une arme puissante et victorieuse. Les personnes qui peuvent nous renseigner le mieux sur l'état actuel des choses paraissent inquiètes. Nous avons pour préfet M. Guépin. Nantes est calme ; le changement de gouvernement s'est accompli sans bruit, sans émeute. M. le Supérieur a écrit une lettre dont je te copie quelques lignes : « Depuis le 14, jour de la bataille de Borny, « près Metz, je vais d'ambulance en ambulance, cher- « chant à ouvrir les portes du Ciel au plus grand nombre

« possible de mes braves, horriblement mutilés dans
« cette guerre ou plutôt ce carnage affreux. Ceux qui
« meurent dès le soir de la bataille, après avoir mis leur
« conscience en règle, sont vraiment heureux ; mais
« ceux qui se tordent dans les douleurs de l'agonie pen-
« dant des 5, 8 et 10 jours, sans pouvoir mourir, on peut
« dire qu'ils achètent le Ciel à un haut prix et par un
« des plus cruels martyres. Séparés ici du reste du monde
« civilisé, sans aucune communication avec Metz, qui
« est investi par l'armée prussienne, nous ne savons où
« en est la France. Nous nous bornons à élever nos
« prières vers Dieu et à adorer ses insondables desseins. »
Dis à papa de prier pour M. le Supérieur, car si nous le perdions, nous serions à plaindre... Si Bordeaux est investi, venez vous réfugier à l'Immaculée ; nous vous recevrons à bras ouverts. »

Tandis que tant de graves soucis planaient sur sa tête, la Bonne Mère, toujours calme au milieu de la tempête, veillait au bien de toutes et de chacune avec le même dévoûment, la même délicatesse attentive.

« Je me souviens qu'en 1870, raconte la pieuse gardienne des chroniques de la Communauté, je fus envoyée en commission dans un village voisin ; le chien de la ferme m'ayant mordue à la jambe, il me vint, malgré les précautions que l'on put prendre, une plaie gangréneuse qui donna à notre Bonne Mère de sérieuses inquiétudes sur mon compte. Elle-même voulut se charger de me donner les soins nécessaires, quoique la Sœur infirmière en fût bien capable : deux fois par jour, elle venait à l'infirmerie panser ma plaie, me faisant toutes sortes de

défenses : de me lever, de me fatiguer pour quoi que ce fût. Elle me montrait encore la manière de préparer les linges et la charpie qui devaient servir aux pansements. Elle ne se contentait pas de cela : elle venait dans la journée, près de mon lit, essayer de m'inspirer une grande confiance en la Sainte Vierge, en me lisant le récit des apparitions et des miracles de Lourdes (on faisait une neuvaine de prières à Marie Immaculée, pour ma guérison). Si quelque empêchement ne lui permettait pas de venir à l'heure ordinaire, elle m'en faisait exprimer ses regrets. Cette manière d'agir de notre Mère pour moi, pauvre petite Sœur, me confondait et m'humiliait beaucoup ; je me réjouissais lorsque j'apprenais qu'elle n'allait pas venir, car je lui donnais vraiment trop de peine ! Je lui disaïs bien des fois : « O ma Bonne Mère, je vous en prie, laissez Sœur Marie de Présentation faire cela ; ne vous dérangez pas ainsi pour moi. » Elle me répondait : « Je suis trop heureuse ; je n'ai pas besoin d'aller sur les champs de bataille pour trouver des blessures à panser, j'en ai à ma porte. »

Toujours sous le coup des tristes événements qui se déroulent, le 16 janvier 1871, elle adresse encore ces lignes à sa sœur Julie : « Je te remercie de tes souhaits ; ils me sont toujours bien précieux, car je sais qu'ils partent de ton cœur. Les miens pour toi sont aussi bien sincères et plus ardents que jamais, à l'aspect des malheurs qui couvrent notre chère Patrie. Je suis inquiète de vous tous ; notre séparation est vraiment plus pénible encore pendant la douloureuse époque que nous traversons. Les Prussiens sont au Mans. Que Dieu nous préserve de

leur présence ! Nous sommes dans une grande disette de combustible : jour et nuit, les chemins de fer sont employés au service du gouvernement. Nous attendons en vain notre envoi de charbon Cardiff. Juge de l'embarras de notre pauvre cuisinière. J'ai enfin reçu une lettre de M. le Supérieur ; il est à Erfürt, aumônier des prisonniers français. »

Pendant cette période alarmante, la Communauté demeurait abandonnée à elle-même. En effet, Mgr Fournier, successeur de Mgr Jaquemet, l'avait entièrement remise à son supérieur ecclésiastique, et celui-ci, éloigné d'elle, redoutait la responsabilité de cette lourde charge devant Dieu. D'ailleurs, là-bas, au milieu de ses pauvres prisonniers, que pouvait-il faire pour les Sœurs et leur lointain orphelinat ?

Humainement parlant, l'existence déjà précaire de la Congrégation allait, semblait-il, devenir tout à fait impossible. Plusieurs en jugeaient ainsi et, se basant sur des rapports erronés, parfois même injustes, songeaient à une transformation. Effrayés de sa position critique, tous les ecclésiastiques qui lui portaient intérêt tremblaient pour son existence. De ce nombre fut M. l'abbé Bachelier, le prudent aumônier de la Communauté. Prenant pour une certitude les craintes et les bruits de sa dissolution, ce bon vieillard aux cheveux blancs, à l'âme tendre et paternelle, ne se sentit pas le courage d'être témoin des tristes scènes d'une prochaine et pénible séparation entre les mères et les enfants. Malgré les supplications de la Bonne Mère, il prit donc le parti de quit-

ter la Communauté, qui resta seule dans sa détresse, privée du Saint-Sacrifice et, par là, de la Sainte Communion. Quelle angoisse, quel crève-cœur pour la pieuse Fondatrice et ses Sœurs les plus anciennes, qui avaient eu jusque-là le bonheur de communier chaque matin ! Le divin Consolateur du Tabernacle les visita cependant. Un jour sur la semaine et le dimanche, un prêtre dévoué venait célébrer les Saints Mystères à la Communauté et y distribuer la Sainte Eucharistie. Ce dur temps de privations dura environ deux mois, du 2 décembre 1871 au commencement de février 1872, date à laquelle Monseigneur envoya à la Haye, en qualité d'aumônier, M. l'abbé Hupin.

Ce fut alors qu'apparut, grandi encore et purifié par la douleur, le courage héroïque et les vertus d'une âme si confiante en Dieu et si dévouée à sa famille spirituelle !

« Le Bon Dieu éprouve ses pauvres servantes, confiait-elle à l'une de ses filles. Disons avec la Sainte Vierge *Fiat* et restons calmes au sein de la tribulation. »

Au Père Sébastien, confident de ses pensées les plus intimes, la Bonne Mère écrivait : « Dans les combats que je soutiens pour conserver le petit champ que le divin Maître m'a donné à défricher, que j'ai besoin de toute votre charité ! Le Bon Dieu me guide toujours vers vous quand il voit sur la terre sa pauvre petite créature toute perdue dans les soucis et dans les larmes. Si j'étais seule, je ne ferais nulle opposition, je me retirerais en Irlande, auprès du bon Père Sébastien, qui m'offre de me procurer une généreuse hospitalité ; mais j'ai des devoirs à remplir à l'égard des Sœurs qui ont

travaillé à l'œuvre de l'Immaculée-Conception, des personnes charitables qui ont bien voulu m'aider de leur concours. Puis-je, sans effort, permettre cette dissolution, sachant surtout que l'état involontaire dans lequel a été mise notre Communauté, par suite de fâcheuses circonstances, n'est point dû au noyau de l'œuvre, bien que des jugements erronés pèsent sur nous ?

« Après avoir travaillé pendant vingt ans, usé notre vie, reçu du Bon Dieu un cœur si maternel pour nos pauvres enfants, je me sens défaillir à la pensée de les quitter... Après avoir pansé leurs plaies, leurs scrofules, guéri, avec l'aide de Dieu, de pénibles infirmités, je n'aurais donc pas le bonheur d'aller reposer dans notre petit cimetière, près de celles que j'ai remises entre les bras du Bon Dieu ! Oh ! mon Père, que je souffre ! Non, je ne puis pas admettre la pensée de me séparer de mes chères enfants... Je me sens portée à la confiance envers celui que Dieu nous a donné pour Pasteur et à recevoir avec humilité et contrition de cœur l'épreuve que Sa Grandeur croit devoir nous infliger ; je veux tout espérer de son âme si sensible, si bonne et si compatissante... C'est à vous que Jésus a voulu que je fasse entendre ce cri : « Maître, sauvez-nous, nous périssons ! » C'est à vous de prendre dans vos mains bénies le gouvernail de notre barque, pour la faire surnager au-dessus des flots agités. « Un grand vent s'éleva et jetait des flots dans la « barque, de telle sorte qu'elle était toute submergée. « Cependant Jésus dormait à la poupe. Oh ! Seigneur, « levez-vous ! afin que tous ceux qui verront un grand « calme succéder à une furieuse tempête s'écrient pleins

« d'admiration : Quel est Celui à qui les vents et la mer « obéissent ?... »

Grâce à Dieu, Mgr Fournier, mieux informé, la rassura dans une audience accordée à deux de ses Sœurs : « Mes chères filles, leur dit le Prélat, je n'ai jamais demandé la dissolution de votre maison, et je ne la demanderai jamais ! Allez dire de ma part à votre Bonne Mère que je lui donnerai un aumônier vers Noël ; à cette époque, nous aurons une nombreuse ordination. » Sa Grandeur ajouta : « Je désire que vous viviez, et je ne demande absolument que cela ; je vous permettrai de faire vos vœux.

« — Mais, Monseigneur, vous voulez nous ôter notre Bonne Mère, dirent les Sœurs.

« — Mes chères filles, jamais je n'ai pensé à vous ôter votre Bonne Mère.

« — Mais, Monseigneur, nous savons qu'on veut nous l'enlever.

« — C'est vrai, il en est question, répondit Sa Grandeur ; mais pour moi, jamais je n'y ai pensé. »

Mgr de Couëtus, prélat de Sa Sainteté, que les Sœurs rencontrèrent à l'Evêché, confirma ces paroles et ajouta : « Mes pauvres Sœurs, vous êtes bien éprouvées, oui, vous l'êtes bien ; mais consolez-vous : le Bon Dieu, quelquefois, permet ces épreuves pour rendre les œuvres triomphantes et glorieuses. Monseigneur n'a pas demandé la dissolution de votre Maison, et il ne la demandera jamais. »

La Bonne Mère, réconfortée par l'encouragement épiscopal, adresse les lignes suivantes au Supérieur ecclé-

siastique de sa Congrégation : « Puisque Monseigneur nous permet de continuer l'œuvre, nous avons le désir de nous y dévouer plus que jamais... Permettez-moi de vous rappelez que si la fondation de Mme de Chantal a changé de forme, Mme de Chantal est restée avec ses filles ; elle n'a point vu non plus se disperser les sujets confiés à sa sollicitude et à sa tendresse. Son œuvre a changé de but, de forme, de plan ; mais elle ne s'est point fondue dans une autre œuvre ; elle a approprié ses ressources, ses moyens, son association aux besoins de son temps. Les Evêques n'ont point exigé d'elle une fusion complète qui aurait privé l'Eglise de l'Ordre de la Visitation : les saints Prélats ont simplement conseillé à saint François de Sales et à la Bienheureuse de préférer la vie contemplative, la clôture, aux œuvres de charité extérieures, sans exiger que Mme de Chantal et ses bien-aimées filles se dispersent en différents monastères : Carmélites, Clarisses et autres. Nous aurons, par conséquent, une plus grande conformité avec Mme de Chantal en ne dissipant pas notre premier talent, mais en le mettant à profit, afin qu'il germe et produise pour l'éternité... Faisons, pour notre Mère du Ciel, un sublime effort... Mgr Jaquemet me l'avait prédit en disant : « Marchez !... Pour vous, vous êtes « appelée à la sublime vocation de la Croix. »

Fidèle à ce mot d'ordre, elle écrit encore au Père Sébastien : « Je sens que Dieu veut nous faire sortir d'une position chancelante, mais Il veut aussi que je travaille à surmonter les difficultés présentes, avec le secours de sa grâce... Nous avons été obligées de quêter

parce que, pendant la guerre, nous avons manqué de travail lucratif ; mais depuis quelque temps, le travail abonde ; nous en avons pour plus de six mois. Soyez persuadé que nos trente Sœurs ne sont pas toutes employées pour l'orphelinat, c'est-à-dire n'y sont pas toutes destinées... J'ai formé plusieurs maîtresses d'ouvroir parce que plusieurs dames du grand monde, dont j'ai fait la connaissance à Paris, m'ont demandé des Sœurs pour tenir les orphelinats qu'elles ont à fonder. Dernièrement encore, un Monsieur est venu de Vendée voir l'orphelinat, et il en a paru très satisfait. Il doit nous demander des Sœurs à l'époque où il fondera un petit établissement d'orphelines. — Ce placement des Sœurs deviendra encore une ressource pour notre maison, puisqu'il est convenu que les fondatrices doivent nous donner le surplus de leurs dépenses. — Ensuite, nous sommes demandées pour les malades...

« Puisque Monseigneur veut bien nous laisser continuer l'œuvre, je me sens portée à tenter de nouveaux efforts. Puis-je ne pas avoir l'espérance que le saint Pontife de Nantes se laissera toucher par notre persévérance et notre bonne volonté ?... »

En effet, Mgr Fournier, après avoir laissé la Congrégation à elle-même pendant un certain temps, pour expérimenter sans doute, par cet abandon, si elle méritait de vivre, fut touché de sa détresse. Il ne put s'empêcher d'admirer cette fermeté et ce courage que les épreuves n'avaient point abattus. Il la prit désormais sous sa protection, lui témoigna directement son intérêt par ses conseils et ses encouragements, et plus encore

en lui donnant pour supérieur ecclésiastique, après M. l'abbé Fournier, successeur de M. l'abbé de la Guibourgère, nommé curé de Saint-Georges à Paris, M. l'abbé Rousteau, si bon, si délicat dans tous ses procédés envers la Bonne Mère Fondatrice et la Congrégation. Mère Marie de l'Immaculée put alors chanter l'hymne de la reconnaissance à sa céleste Protectrice, en lui disant : « Marie ! Vous n'avez pas permis au vautour de tuer le petit oiseau qui, dans sa détresse, chantait *Ave Maria !* De même vous ne laisserez pas périr vos enfants qui répètent avec amour *Ave Maria !...* Puisse cette conviction de notre faiblesse attirer sur nous les bénédictions de notre bon Jésus ! »

Et comme les prédilections du divin Sauveur ont toujours été pour les faibles et les humbles, la petite famille de l'Immaculée, semblable au frêle roseau qui ploie sous le vent de l'orage, put, confiante, relever la tête vers le Ciel après la tempête ; tandis que la puissante Congrégation destinée à devenir, selon des vues toutes humaines, sa protectrice et sa directrice, robuste chêne, semblait-il, à considérer la noblesse de ses origines et l'étendue de ses ressources, ne pouvait cependant résister à l'épreuve !...

« Quand l'ennemi a enlevé aux abeilles leurs harmonieux et symétriques rayons, elles se vengent en se remettant à l'œuvre avec une ardeur incomparable. »

Les tristes jours de ce temps ne permettant plus de compter sur les ressources de la quête, faite jusque là avec tant de dévouement par la Bonne Mère et plusieurs de ses compagnes, il fallut songer à autre chose. La

détresse est grande, le pain du jour manque avec l'argent ; que faire ? La zélée Fondatrice prie, consulte et se met à l'œuvre. Son grand cœur l'aidera à surmonter tous les obstacles. A l'âge de 52 ans, déjà malade et affligée d'infirmités, elle s'entoure de livres et étudie comme l'enfant de l'école. Une de ses premières filles, moins instruite qu'elle, lui donne la dictée et lui fait réciter les leçons, qu'il faut apprendre par cœur. Une fois par semaine, elle prend des répétitions qu'une âme charitable veut bien lui donner gratuitement. Les jours ne suffisent pas à son zèle ; une partie des nuits est employée à l'étude. Elle veut arriver le plus tôt possible à se présenter devant l'Académie. En moins d'une année, la préparation est achevée et l'examen subi avec honneur. Dieu seul sait ce qu'il lui en coûta d'être obligée de paraître devant la commission pour être interrogée en présence d'un nombreux auditoire !

La Bonne Mère, elle-même, va nous expliquer les motifs qui, dans la circonstance, l'ont guidée et soutenue : « J'ai passé cette rude épreuve, écrit-elle, à un âge où le seul désir de faire le bien l'emporte sur la peine d'une semblable présentation. Aujourd'hui, nous avons une classe régulière et un petit pensionnat... A une époque où les charités sont excessivement divisées par la multiplicité des œuvres qui se fondent selon les besoins et les plaies de notre siècle, les orphelinats placés comme le nôtre en pleine campagne, peu visités par conséquent, peu secourus, doivent nécessairement se créer quelques ressources qui joignent leur faible rémunération aux charités publiques... Ensuite, notre désir est d'ajouter

à l'éducation primaire une classe d'enseignement professionnel, afin que nos pensionnaires, en nous quittant, puissent, en cas d'infortune, suffire, par leur travail manuel ou autres industries, à leurs besoins journaliers. Il faut, en effet, que la jeune fille née dans une certaine classe s'adonne aux travaux qui pourront la préserver non seulement de l'infortune, mais de la futilité. Il faut qu'elle ait le dégoût des distractions exagérées, des dépenses sans but et qu'elle soit capable de conduire une maison et d'y apporter l'ordre et l'économie... De plus, notre petit pensionnat donne aux parents la possibilité de garder auprès d'eux leurs petites filles, afin qu'au retour de la pension elles ne soient pas détournées de l'humble vie des champs, où elles sont appelées par Dieu à vivre dans une grande simplicité. »

Telles étaient les vues aussi larges que pratiques qui avaient amené la Bonne Mère à se faire institutrice. La divine Providence lui ménageait ainsi le moyen de faire face aux exigences d'une situation aggravée par le nombre croissant des orphelines. Celles-ci, multipliées, hélas ! par la guerre, durent être en partie placées momentanément ici et là, du mieux possible, en attendant la fin de la tourmente.

En même temps, pour assurer l'avenir du pensionnat (du reste bien modeste et qui ne compta jamais plus d'une vingtaine d'écolières), la Bonne Mère prépara à son tour une de ses filles, Sœur Marie-Thérèse de la Croix, à l'obtention du diplôme nécessaire.

A ce propos, la pieuse Mère voulut un jour enseigner à ses Filles le nom de la meilleure et de la plus parfaite

des institutrices, dont elle ne désirait être que la plus humble des interprètes. L'instruction qu'elle devait faire ayant sonné, toutes les Sœurs, au nombre d'une trentaine environ, se rendent à la salle de Communauté, attendent et, ne voyant venir personne, députent vers leur Supérieure vénérée la jeune Novice de qui nous tenons ce récit. La Bonne Mère lui répondit : « Mais c'est vous, ma petite fille, qui devez faire aujourd'hui l'instruction. Allez vite, et ne laissez pas les Sœurs perdre leur temps à vous attendre. » La pauvre petite Novice, interdite, ne put s'empêcher de s'écrier : « Oh ! ma Bonne Mère, mais y pensez-vous ? au moins, ce n'est pas sérieux. — Mais si, ma fille, c'est sérieux ; si vous étiez bien obéissante, vous partiriez de suite. » La petite Novice n'eut ni le courage d'obéir, ni la témérité d'entreprendre d'exhorter sa Maîtresse du Noviciat et toutes les anciennes religieuses qui se trouvaient assemblées pour cet exercice. Elle restait là, déconcertée, prête à pleurer, ne voulant pas manquer à sa Bonne Mère et, néanmoins, ne pouvant se décider à accepter la tâche. Voyant son embarras, la Supérieure lui dit : « Eh bien ! prenez la statue de la Sainte Vierge dans ma chambre et mettez-la à ma place dans la salle ; elle prêchera pour vous. Vous direz aux Sœurs de méditer sur l'humilité de Marie pendant le temps de l'instruction. » La Novice obéit et la statue de la Sainte Vierge fut placée au beau milieu du fauteuil destiné à la Bonne Mère. Sœur Dominique termina par les prières accoutumées et l'on se retira en silence comme à l'ordinaire.

CHAPITRE CINQUIEME

Les Formatrices d'âmes

Les exhortations d'une Mère. — L'apostolat de la souffrance. — Une consolatrice. — Au secours des âmes appelées. — Un saint aumônier. — La musicienne. — Maladie et chagrins. — Rédaction de la Règle. — Dévotion aux âmes du Purgatoire. —. Un grand deuil : la mort de Sœur Dominique (Mlle Aimée Durand, de Châteaubriant). — Une auxiliaire admirable. — Dans le rayonnement d'une sainte âme : Sœur Marie-Louise, Sœur Marie-Etienne. Sœur Marie-Pauline, Sœur Marie-Victor, Sœur Marie-Françoise, Sœur Marie-Catherine, Sœur Marie de la Purification, Sœur Marie de la Miséricorde, Sœur Marie-Ignace, — La formation des gardes-malades. — Soucis matériels.

L'heure approchait où un grand nombre de filles de la vaillante Fondatrice, venant comme gardes-malades en aide à leurs dévouées sœurs quêteuses, pénétreraient dans tous les foyers, pauvres ou riches, savants ou ignorants, incrédules ou croyants, pour y introduire la miraculeuse image de leur céleste Patronne : le silence éloquent de cette Mère, de cette Reine est plus persuasif en effet, que les discours les mieux étudiés. Toutefois, pour que ses chères filles

fussent de moins indignes instruments de Marie-Immaculée, la Mère Fondatrice apportait tous ses soins à leur formation religieuse, ne trouvant jamais en avoir assez fait pour la sanctification d'âmes si précieuses. Elle les voulait, ces âmes, pures, fortes, obéissantes, bien détachées, d'une piété simple et confiante. Elle ne s'en séparait qu'avec peine pour les voir affronter les dangers du monde : c'est qu'elle se rappelait que « la vie en ce monde est une grande tentation, un combat perpétuel, une épreuve décisive offerte à notre liberté. Vaincre le mal ou être vaincu par lui ; essuyer une défaite irrémédiable ou remporter une victoire éclatante : voilà notre destinée. »

Recueillons ici les vœux formulés par son cœur maternel au lendemain des années terribles que l'on venait de traverser : « Que cette année soit pour vous une année de Paix, pour vos âmes une année de fidélité à la grâce... Que votre amour pour Dieu soit encore plus ardent et plus généreux... Multipliez tous les jours vos mérites par vos bonnes œuvres. Soyez plus que jamais dévotes à la Très Sainte Vierge ! Qu'elle vous couvre de plus en plus de sa protection maternelle ! Qu'elle vous cache dans son saint et immaculé Cœur ! Qu'elle vous y garde contre les écueils de la vie... Pensez au Ciel et rappelez-vous que le temps ne nous est donné que pour le mériter... Pour notre Congrégation, ah ! je souhaite qu'elle s'étende, qu'elle se propage, qu'elle aille sous tous les climats porter le nom de notre Mère Immaculée ! »

Cependant, les paroles prophétiques que, dans sa

profonde humilité, la Bonne Mère aimait à répéter souvent : « Mes enfants, je suis trop misérable, et à cause de mes péchés, la Communauté ne prospèrera que quand je ne serai plus, » devaient se réaliser.

Et comme « les œuvres de Dieu sont toutes marquées au sceau de la Croix », la généreuse Fondatrice devra vivre crucifiée avec son divin Sauveur, afin de mériter, pour sa chère famille religieuse, les grâces qui féconderont son apostolat.

Dès 1861, le docteur Letenneur, renommé pour sa science, disait d'elle : « La Sœur Marie est épuisée comme les pauvres gens qui ont souffert de la faim, du froid et d'autres privations. » Depuis cette époque, l'état de sa santé, loin de s'améliorer, alla en empirant. Néanmoins, son activité croissait avec les besoins du moment et ne laissait deviner à personne des souffrances continuelles. Elle disait quelquefois, depuis qu'elle avait dû renoncer aux grandes courses et quêtes à travers Paris : « Je ne puis pas travailler comme vous, mes enfants. Le Bon Dieu ne le veut pas, puisqu'il m'en ôte la possibilité. Mon poste, à moi, est d'implorer la charité avec ma plume et de prier avec mes doigts ! »

La volumineuse correspondance de la zélée Fondatrice nous montre bien comment elle sut s'acquitter de sa tâche. Ses lettres s'adressent tantôt aux personnes pieuses, afin d'en obtenir quelques secours, tantôt à Nosseigneurs les Evêques, à MM. les ecclésiastiques, au Préfet, aux notaires pour les affaires

de la Communauté, dont toute la responsabilité retombait sur elle ; en ce dernier cas, la Providence se cachait sous les traits du bon et pieux avoué, M. de la Peccaudière, lequel s'était fait une loi de soutenir et d'aider de ses conseils les maisons religieuses qui recouraient à lui. De plus, lorsque la Bonne Mère se trouvait dans l'impossibilité de recevoir les enfants qu'on lui proposait, elle se chargeait encore souvent de les placer en d'autres orphelinats. Sa compassion pour les souffrances morales n'était pas moins vive. Elle savait trouver dans sa foi profonde et son ardente charité ces accents émus qui mettent du baume sur les plaies et relèvent les courages abattus par l'épreuve ; tels ceux-ci :

« Ce ne sont pas des consolations que je viens vous offrir ; je ne saurais les proportionner à vos épreuves. A Dieu qui vous a frappée et qui seul peut mesurer la profondeur des blessures faites à votre cœur, de vous inspirer la résignation et l'espérance... Je connaissais la belle âme que vous avez perdue pour la retrouver au Ciel, car elle était selon le Cœur de Dieu. Bienheureux les morts qui meurent dans le Seigneur, ils habitent la vraie Patrie, où tous les biens sont réunis et d'où sont bannis tous les maux. Qu'ils sont heureux ! Voudrait-on les voir ailleurs sans cruauté ?.»

S'adressant à une mère désolée, elle écrit : « Vous aimerez désormais à contempler, dans les Cieux, la nouvelle petite élue qui vous doit la vie ; qui vous doit à vous, après Dieu, sa béatitude, et qui, toute parée de l'éclat de sa belle innocence, d'un vol

rapide a pénétré dans cet heureux séjour. Le baume qui panse votre blessure prend sa source dans le Cœur de Dieu : ce Dieu si bon a aimé vos chers enfants jusqu'à vouloir les réunir dans son sein. »

Et à une autre, digne par sa foi d'entendre un tel langage : « J'ai pensé souvent à votre douleur, que je comprends et que je voudrais consoler. Le Bon Dieu vous avait choisie pour élever une belle petite âme. Le Créateur a voulu reprendre l'ouvrage de ses mains, parce qu'il a trouvé ce petit agneau tout blanc et bien beau ; vous êtes donc redevable au bon Dieu de vous avoir élue pour prodiguer vos soins et votre affection à une petite sainte dont je garderai toujours un si précieux souvenir... Mais Jésus vous demande un second sacrifice ; vous avez été vraiment bénie de Dieu dans vos chères enfants : l'une est appelée au banquet de la céleste Jérusalem, l'autre à devenir l'épouse de son Dieu, et c'est vous qui avez formé leur cœur et guidé leurs premiers pas ! Au milieu de vos justes larmes, bénissez donc la divine Providence, car vous êtes sûrement, vous aussi, la bénie du Ciel. L'aimable Providence ne vous fera pas défaut. Vivez de confiance et d'abandon. Je parle à une âme pleine de foi qui comprendra les pensées d'une autre Mère !... »

Tout différent était le cas d'un pauvre père, qui, ne voyant pas l'honneur que Dieu lui faisait en lui demandant sa fille pour la vie religieuse, se refusait au sacrifice. La Bonne Mère, qui sait bien que « la grâce qui nous fait vivre selon l'esprit de Dieu ne

nous ôte pas les sentiments raisonnables du sang et de la nature », plaide, avec un tact parfait, la cause d'une âme chère au divin Sauveur et destinée à devenir un des soutiens de la Communauté : « La lettre que vous m'avez écrite m'a surprise et affligée, dit-elle. Cependant, l'opinion que je me suis formée de votre caractère me porte à croire qu'elle n'est pas, en réalité, l'expression de votre âme, que je sais être plus élevée et plus chrétienne, mais bien plutôt le résultat de la peine que vous éprouvez en apprenant la décision de votre chère fille. Je commence tout d'abord par vous dire que Mlle votre fille a choisi librement sa vocation, que cette vocation n'est point la suite de pressions répréhensibles et funestes. Votre chère enfant, depuis plusieurs années, médite et réfléchit sur le genre de vie qui lui semble bon d'adopter ; elle en connaît bien les sacrifices, mais elle sait aussi que Dieu aide à porter les épreuves dont la plus grande est de se séparer des personnes que l'on aime ici-bas, et que l'on ne cesse point d'aimer.

« Vous avez fourni à Mlle votre fille l'occasion de voir le monde, de goûter ses plaisirs ; or, elle est toujours revenue à ses idées de vocation religieuse et maintenant vous vous y opposez ! Lui rendre la séparation plus douloureuse, plus pénible et peut-être impossible, ne serait-ce pas prendre sur vous une responsabilité dont vous auriez un jour à rendre compte au Bon Dieu ? Cette chère enfant a été généreuse... Soyez-le aussi pour elle et ne la détournez

pas d'une vocation qui assure son avenir et son bonheur. Ensuite ici, comme dans toutes les autres Communautés, la vie religieuse commence par le postulat, qui est suivi du noviciat, trois années d'étude, de réflexion, de prière, à la fin desquelles on est libre de se retirer, si l'on a reconnu qu'on manque des aptitudes requises pour la vie religieuse.

« J'ai l'espoir que vous lirez ma lettre avec l'intime conviction de l'intérêt que je porte à votre chère fille... Vous ne chercherez pas à gaspiller et à perdre les bénédictions que des êtres chéris rappelés à Dieu ont obtenues à votre chère enfant ; vous aurez part aussi vous à ces bénédictions autant que votre sacrifice aura été généreux et parfait... »

La pieuse avocate eut gain de cause et trouva de nouveau dans son cœur si compatissant les paroles d'espérance et de réconfort qui vont suivre :

« Monsieur,

« Votre lettre est venue m'apprendre que vous êtes encore accablé sous le poids du sacrifice que Dieu vous a demandé. Ensuite vous craignez que votre seconde fille ne suive l'exemple de sa sœur, et vous vous voyez déjà sans les consolations que vous avez droit d'attendre pour un âge où il est bon d'être entouré des siens. Gardez plutôt, je vous en prie, l'espoir que Dieu ne vous privera pas de vos deux filles. Vous avez connu à Châteaubriant mon bon et vénéré père. Comme vous, il a été appelé à faire à Dieu le sacrifice de sa fille ainée et vous ne l'ignorez pas ; mais je vais

vous apprendre, pour vous donner un espoir dont vous avez besoin, que ma sœur est restée près de mon père, pour être son soutien et sa consolation. Votre seconde fille l'imitera et remplacera, par ses soins et sa tendresse, les enfants dont vous êtes séparé... Je ne vous oublie pas dans mes prières. Désormais, une sorte de parenté existe entre vous et la Bonne Mère. »

A la jeune postulante enfin arrivée au terme de ses désirs, elle écrivait ces quelques mots :

« Ma bien chère fille, je vous remercie de la petite lettre que vous m'avez écrite. Que Jésus et Marie bénissent vos premiers pas dans la carrière religieuse ; je leur demande pour vous cette faveur qui vous fortifiera dans le bien et le renoncement aux choses d'ici-bas. »

Tel était l'accueil réservé aux âmes privilégiées dont la vénérée Fondatrice formait et offrait à la Vierge Immaculée une couronne de Vierges toutes consacrées à son service, vie pleine de douceur et de joie céleste quand elle est bien comprise.

Dans ces sortes de questions, particulièrement délicates, où l'avenir des âmes était en jeu, sa prudence n'avait point d'égale, comme nous le montrent quelques lignes adressées à une jeune aspirante : « Vous me demandez un conseil bien sérieux, que votre confesseur est plus à même de vous donner que moi, parce que je ne connais pas votre caractère, vos aptitudes, votre santé, et surtout ces marques visibles de l'appel du Seigneur sur l'âme qu'il se choisit pour en faire son Epouse, pour l'initier aux secrets de sa

vie cachée, aux douceurs du Thabor, aux sacrifices de la Croix, par une vie d'obéissance, de détachement des créatures, de renoncement à sa volonté propre. Si vous êtes assez heureuse pour entrevoir avec joie votre séparation du monde, assez forte pour quitter, par amour pour Dieu, votre chère famille, enfin si vous sentez de l'attrait pour la vocation religieuse, pour notre chère Communauté, je vous recevrai avec plaisir au nombre de nos chères filles. »

C'était par un redoublement de souffrances, que la Bonne Mère obtenait sans doute à ces âmes, choisies de Dieu pour accroître la petite famille de l'Immaculée-Vierge, les grâces nécessaires au succès de leur vocation.

En cette année 1875, nous disent encore les annales de maison, la santé de la pauvre Mère Fondatrice fut fortement ébranlée. Cette fois, la maladie la conduisit à deux doigts de la mort. Le docteur Viaud-Grand-Marais, qui la soignait depuis 1860, déclara que, déjà elle ne vivait que par miracle. Il rassura les sœurs, leur disant de ne point s'inquiéter ; que le bon Dieu leur laisserait la Bonne Mère aussi longtemps que la Communauté aurait besoin d'elle et qu'elle ne mourrait pas avant d'avoir achevé sa tâche. Ce grand chrétien fut vraiment prophète : la chère malade redevint mieux. Elle ne devait mourir que quatorze ans plus tard, après avoir achevé et fait approuver la rédaction de la Règle, et mis la Congrégation en état de se suffire à elle-même.

La divine Providence, qui jamais n'éprouve l'âme fidèle sans lui ménager quelques consolations, réservait à la Bonne Mère celle d'obtenir M. l'abbé Duteil. Ce digne prêtre consentit à quitter, non sans regret il est vrai, sa chère solitude de Saint-Jean-de-Béré, où il s'était retiré en sortant de la cure de Saint-Vincent-des-Landes, pour répondre aux désirs de son Evêque. La Fondatrice en témoigne sa reconnaissance à son vénéré Supérieur. « Je ne puis vous exprimer combien nous sommes heureuses d'avoir pour aumônier le bon et pieux M. Duteil. Que Dieu en soit béni ! Nos petites prient pour que leur nouvel aumônier vive cent ans !... C'est un véritable saint, un second curé d'Ars par sa piété et ses austérités. Quoique âgé de 72 ans, il ne prend qu'un seul repas par jour. Voici comment, dans son humilité, ce saint homme raconte plaisamment l'incident qui lui a fait adopter ce genre de vie d'où, selon lui, la pensée de la mortification doit être exclue : « J'étais tracassé par d'intolérables douleurs de dents. Chaque fois que je me mettais à table pour déjeuner, une rage me prenait et cessait ensuite jusqu'au repas suivant. Cela dura plusieurs jours, ce qui fit que je me décidai un matin à ne pas manger et je n'eus pas de mal ; à midi, j'avais grand faim, mais le mal revint comme de coutume en me mettant à table. Je mangeai malgré la douleur ; le soir, nouvelle crise. Alors, je pris la résolution de ne plus faire qu'un seul repas par jour, à midi, ce que j'ai continué à faire depuis. Au bout de quelque temps, mes dents guérirent et la faim réclamait.

Mais j'ai bien su forcer mon citoyen (c'est ainsi qu'il appelait son corps) à obéir. Le fait est qu'il jouit d'une excellente santé, fait facilement plusieurs lieues à pied et chante, dans notre petite chapelle, d'une voix forte et sonore, la grand'messe et les vêpres tous les dimanches... C'est vraiment une bénédiction du Bon Dieu sur notre Communauté. »

La Mère Marie de l'Immaculée, qui était une fervente musicienne, se préoccupait toujours beaucoup de la préparation des chants ; elle tenait extrêmement à ce qu'ils fussent dignement et religieusement exécutés — tradition fidèlement conservée depuis. Dès 1867, elle s'était procuré un excellent instrument et, jusqu'à la fin de sa vie, elle se fit un devoir de tenir l'orgue elle-même pendant les offices. Elle se trouvait, du reste, bien récompensée de sa peine par l'affluence des fidèles du voisinage qui venaient unir leurs prières à celles de ses filles, et se sentaient portés au Bon Dieu autant par la beauté des cérémonies que par le recueillement des enfants de l'Immaculée aux pieds de leur douce Patronne. Bonne Mère aimait que ses enfants fussent vêtues de blanc pour l'adoration du Saint-Sacrement qui était, dès ce temps, exposé toute la journée aux Quarante-Heures et aux grandes fêtes de l'année, elle faisait habiller ainsi un certain nombre de grandes orphelines, toutes celles qui le méritaient par leur bonne conduite, et les enfants de la Communion, pour aller tour à tour adorer le Saint-Sacrement. La modeste chapelle se trouvait bien souvent trop petite.

Vint cependant le jour où le bon M. Duteil, que tout le monde aurait souhaité voir vivre centenaire, fut obligé de se démettre de sa charge. En 1885, il se retira à Nantes, où une Religieuse de l'Immaculée lui prodiguait ses soins. Pendant plusieurs années, il y fut un sujet d'édification pour la petite Communauté de la rue Mathelin-Rodier, où il allait, chaque matin, célébrer la Sainte-Messe, qu'il faisait suivre d'une très longue action de grâces. La vénérable Supérieure, la Chère Sœur Marie-Marthe, le regardait comme un saint et se plaisait à lui faire bénir les jeunes religieuses, considérant cette bénédiction comme un gage des grâces les plus précieuses pour leur vocation. Vers 1892, accablé par l'âge et les infirmités, il voulut revenir à la Maison-Mère, ce qui lui fut aussitôt accordé. La Bonne Mère Marie-Thérèse et toutes ses Sœurs l'entourèrent des soins les plus empressés et les plus délicats, appréciant avec raison la faveur de posséder une si belle âme sous leur toit. Privé de célébrer le Saint-Sacrifice, il s'en dédommageait par de longs et fervents colloques avec le Bon Dieu de l'Eucharistie, durant les heures passées à la tribune, voisine de son appartement. Il mourut en 1893, laissant son mobilier, sa bibliothèque et un don généreux à la Communauté, témoin de sa sainte vie. Ses restes mortels y attendent, dans le champ du repos, l'heure de la glorieuse résurrection.

C'était le dernier legs fait à la Congrégation par Mgr Fournier qui, deux mois plus tard, mourait à Rome, de fièvres contractées en cette ville. Grande épreuve,

dont la lettre suivante de la Bonne Mère au Supérieur ecclésiastique fait connaître toute l'étendue : « Mon bon Révérend Père, écrit-elle, votre douleur est la nôtre. Que puis-je vous dire en présence d'une si grande croix?... Toute notre petite Communauté partage ma profonde affliction. La Mère et les enfants, vous le savez, ne faisaient qu'une âme pour l'aimer et le vénérer. Pouvait-il en être autrement, après avoir reçu des témoignages si sensibles de sa toute paternelle bonté pour nous?... Avec vous, nous prononçons le *Fiat* des enfants du Bon Dieu...

« J'ai fait célébrer, aujourd'hui dimanche, la messe pour notre vénéré Prélat. C'est le moyen le plus propre de lui témoigner notre profonde gratitude. »

Les épreuves se succédaient pour la pauvre Mère. L'hydropisie dont elle était atteinte depuis douze ans faisait des progrès rapides. Une congestion pulmonaire chronique, compliquée d'une profonde anémie, vint encore aggraver la situation et donner des craintes sérieuses pour sa vie. Afin d'obtenir une amélioration dans l'état de la chère malade, on lui procura de l'eau de la source miraculeuse de Lourdes, et même en assez grande quantité pour qu'elle pût prendre un bain. Elle se servit également de linges trempés dans l'eau de la piscine et fut capable de reprendre, encore une fois, sa lourde charge de Fondatrice et de Supérieure. La Vierge Immaculée lui rendit assez de forces pour lui permettre d'obéir aux Supérieurs ecclésiastiques en fixant la Règle de sa Communauté. Cette rédaction lui valut un véri-

table martyre : durant tout ce travail, une fièvre brûlante la mina continuellement.

Il fallait, pour mener à bien semblable tâche, des grâces de lumière et d'énergie toutes spéciales. Ces grâces, le divin Sauveur les fit mériter à sa servante privilégiée par des croix de plus en plus douloureuses. Au mois d'octobre 1879, son vénérable père, qui depuis de longues années vivait comme un religieux modèle, mourait ainsi que meurent les Saints. Il quittait la terre d'exil à l'âge de 88 ans. Son âme allait implorer les bénédictions du Ciel pour sa chère fille, aux prières de laquelle elle avait dû sans doute son retour dans le chemin du salut. La Bonne Mère aimait tendrement sa famille ; son affection, prenant sa source en Dieu, était plus forte parce qu'elle était plus pure.

« Les vœux et les souhaits que je forme pour toi, écrivait-elle à sa sœur Julie, partent assurément du meilleur de mon âme et vont atteindre tes besoins spirituels et temporels ; tous, quoique nous soyons séparées, me sont bien chers et se trouvent placés dans ma prière de chaque jour. »

Le salut de l'âme des siens était l'une de ses constantes préoccupations : « Combien je partage la douleur que vous fait éprouver la séparation du petit ange que nous avons perdu ! Au Ciel, ce cher petit sera notre intercesseur auprès du Bon Dieu. Pour son père, c'est un gage de salut, et pour sa mère un guide qui la conduira dans le chemin de la piété...

« J'ai été très heureuse de la lettre de mon cher petit

neveu. Embrasse-le pour moi ; je ne l'oublierai pas. Je suis toujours inquiète de son cher papa. Puisse-t-il comprendre cette pensée de saint Augustin : « Dieu nous « accable d'afflictions pour retirer notre cœur de toutes « les choses temporelles, pour l'élever, par de saints « désirs, à la recherche du souverain repos, qui ne se « trouve qu'en Dieu. » Mais c'est au Saint-Esprit à faire son œuvre dans le cœur de notre cher frère ; nous autres, nous gâterions son ouvrage... »

Aussi quelle joie pour son amour filial, en attendant cette conversion tant désirée, de voir revenir à Dieu une âme aussi chère et de pouvoir s'écrier : « Combien j'ai été heureuse d'apprendre que notre bon et excellent père avait fait ses Pâques ! »

A ce bon père elle écrivait : « Le retour de la fête de ton saint Patron procure à tes enfants le bonheur de se réunir près de toi pour t'offrir leurs vœux. Pour moi, c'est toujours vers Dieu que je dirige mes meilleurs souhaits, car c'est en Lui que nous trouvons la plénitude des bienfaits qui nous sont nécessaires pour être heureux ici-bas et pour arriver au port du salut. Je redouble de prières à l'époque bénie de ta fête, pour appeler sur tes jours les bénédictions de la Jérusalem céleste. Toutes les Sœurs qui te connaissent t'offrent, avec leurs respects, les souhaits d'une bonne et heureuse fête. Dimanche, toute la Communauté priera pour toi de tout cœur. Ici, on parle souvent du « bon père » de la Bonne Mère...

« Combien je suis touchée de ta tendresse et de

toutes tes bontés pour moi ; privée de te donner mes soins, je me fais un devoir bien doux de les remplacer par la prière, afin de t'obtenir du Bon Dieu les grâces dont tu peux avoir besoin...

« Je partage bien vivement la souffrance que tu éprouves de la maladie de ta petite fille. Nous prions beaucoup à l'Immaculée pour obtenir sa guérison. En attendant ce rétablissement si désirable, nous nous soumettons avec toi, mon père chéri, à la volonté du Bon Dieu : la résignation adoucit les épreuves de la vie et attire sur les âmes éprouvées les grâces du Très-Haut. »

Tout en se soumettant elle-même à la volonté divine avec la plus parfaite générosité, la Bonne Mère fut péniblement affectée par la mort de ce père chéri. Aux alarmantes nouvelles venues, quelques jours avant, lui apporter de Bordeaux de tristes pressentiments, elle répondait :

« Ma chère Julie,

« La lettre de Marie, que j'ai reçue ce matin, ne me laisse plus de doute sur l'échange que notre bon père a fait de cette vie d'exil et de larmes avec celle qui nous réunira dans le sein de Dieu. Je m'attendais, hélas ! à cette nouvelle, qui n'en a pas moins été douloureuse pour mon cœur. La messe de notre petite chapelle a été offerte pour notre bien-aimé père ; elle le sera aussi demain, vendredi et dimanche : la prière, c'est notre consolation à nous deux, notre devoir le plus doux à remplir à l'égard de ceux que nous eus-

sions voulu retenir ici-bas. Mais Dieu a réclamé à la terre nos chers parents, ses créatures, sa propriété, pour les associer à son bonheur. Et au milieu de nos larmes, ma bonne sœur chérie, nous avons laissé couler de notre cœur un acte de résignation que nos anges gardiens ont recueilli pour le présenter à Dieu. Acceptons, ma bonne sœur, ce douloureux événement, en union avec la Passion de notre divin Rédempteur. Souffrons avec Marie ; immolons-nous avec Elle à la justice et à l'amour de notre divin Sauveur.

« Depuis hier, je me suis renfermée dans mes appartements, dont une porte ouvre sur la chapelle, pour être seule avec notre Père céleste, avec son Fils Jésus, notre divin Consolateur, qui seul vraiment peut adoucir le calice que nous buvons tous. Ma pensée est auprès de toi, ma bonne petite sœur ; elle ne quitte pas également nos deux frères dans leur pénible mission ; elle est avec Mathilde, Marie, René, qui nous montrent tant d'affection. Embrasse pour moi notre chère famille.

« Je viens de recevoir le télégramme... Ma pauvre sœur, je t'embrasse de nouveau avec nos deux frères, en pleurant avec vous. Continuons à être unis comme nous le sommes, à nous aimer comme nous nous aimons, et du Ciel nous serons bénis par ceux que nous pleurons. »

Les âmes qui la devançaient dans l'éternité devaient, en effet, procurer à la Bonne Mère et à sa

Communauté d'abondantes bénédictions. Elle se faisait un pieux devoir de faire célébrer le Saint Sacrifice non seulement pour les membres vivants et défunts de sa propre famille, mais aussi pour ceux de sa grande famille religieuse, les Sœurs et leurs parents, consacrant à ce saint usage le profit qu'elle retirait des ouvrages confectionnés pendant le temps de ses récréations.

Non contente de prier à toutes ces intentions, elle procure à ses saintes amies du Purgatoire le suffrage des Sœurs, Elle prévient les absentes : « Nous avons été, cette semaine, dans les larmes. Les frères de Sœur Marie de la Miséricorde ont fait naufrage ; on les croit noyés. Sœur Elisabeth a perdu sa belle-sœur ; Sœur Pauline, sa mère. Priez pour les morts et les affligés. Soyons toujours unies à notre divin Rédempteur. »

Avec les pécheurs de la terre, les plus délaissées parmi les âmes du Purgatoire étaient l'objet de toute sa sollicitude: La Mère Fondatrice donnait à ses filles un exemple héroïquement suivi : elle offrait tous ses mérites pour ces pauvres exilées.

Celles-ci se firent, à leur tour, ses avocates, et s'unissant à saint Michel, leur protecteur, lui obtinrent en maintes circonstances des faveurs inespérées. Pour ne citer qu'un fait, l'année 1881 vit les prières de la Bonne Mère miraculeusement exaucées dans une affaire touchant les intérêts de la Communauté. Selon la promesse faite, la statue du vaillant chef de la milice céleste fut placée dans la chapelle et, chaque

soir, un tribut d'actions de grâce lui fut offert. Ce culte de la vénérée Fondatrice à saint Michel datait de sa première communion, faite en la cathédrale de Saint-Brieuc, sanctuaire placé sous le vocable du glorieux Archange.

« La reconnaissance était le propre du grand cœur de notre vénérée Mère, notent les témoins de ses actions de grâces. Nous ne pouvions lui rendre le moindre service sans en recevoir un gracieux remercîment : « Merci, ma petite fille, ma bonne petite fille. » C'était la même chose pour les enfants.

Son amabilité, quoique majestueuse et imposante, n'avait rien de fier ni de rude ; sa conversation, sa vue seule inspiraient la confiance ; il y avait dans sa physionomie quelque chose qui attirait à Dieu, vers lequel elle faisait remonter tout bien. Elle était humble parce qu'elle était dans la vérité. Douée d'une intelligence remarquable, d'un esprit subtil pour comprendre et éclaircir les affaires épineuses qu'elle eut en si grand nombre à débrouiller durant sa vie, elle ne fit jamais parade d'esprit, garda sa solitude et ne parut que par nécessité ou utilité, évitant le parloir : « Mon grand supplice, disait-elle, c'est le parloir. » Aussi ne s'y rendait-elle que dans les cas indispensables, montrant à ses Sœurs l'exemple de la conduite qu'elle leur recommandait souvent : « L'une des marques d'une bonne religieuse est de fuir le parloir et de n'y aller que par charité et nécessité. »

Forcée par les cicronstances, la Bonne Mère avait dû, malgré ses infirmités, entreprendre le voyage de Saint-Nazaire, « occasion pour moi d'un sacrifice bien pénible, écrivait-elle ; mais je le fais pour ces pauvres petites orphelines, auxquelles j'ai consacré ma vie ». La divine Providence lui réservait là une surprise bien douce à son cœur d'apôtre : une âme à conduire au Pasteur du diocèse pour lui procurer, par le sacrement des forts, la plénitude de la vie chrétienne.

S'adressant à Mgr Lecoq, successeur de Mgr Fournier, qui avait annoncé sa visite à la Haye-Mahéas, elle écrit : « Nous avons trente petites confirmantes, nos deux petits bergers et un jeune père de famille de Saint-Nazaire que j'ai décidé, le jour de mon voyage, à venir, dans notre petite chapelle, se faire confirmer. il se dispose en bon chrétien à la réception du sacrement ; mais je viens d'apprendre qu'il faut l'autorisation de Votre Grandeur pour le laisser se présenter ici à la Confirmation. Voulez-vous avoir l'obligeance de me le permettre ? »

Monseigneur souscrivit gracieusement à la demande de la Bonne Mère, qui procura ainsi à cette âme l'occasion d'accomplir un devoir que, sans cela, elle n'eût peut-être jamais rempli.

Peu de jours après la belle fête de la Confirmation, la Communauté avait la douleur de perdre son saint et vénéré supérieur, M. l'abbé Rousteau, si bon toujours et si dévoué pour elle. Homme de prudence et de sagesse, d'une délicatesse exquise dans les procédés, il s'entendait parfaitement avec la dévouée

Fondatrice, qui possédait, elle aussi, ces belles qualités et aimait à les retrouver dans son entourage. Elle écrit à une bienfaitrice : « Permettez-moi de recommander à vos prières notre bon Père Supérieur, M. l'abbé Rousteau, vicaire général, que nous venons d'avoir la douleur de perdre. Il accompagnait encore à l'orphelinat Monseigneur notre Evêque, venu confirmer nos chères petites filles le 22 du mois dernier, et aujourd'hui il ne nous reste que de pieux souvenirs et de profonds regrets ! C'est une bien grande perte pour notre Communauté : il était essentiellement bon et nous portait un véritable intérêt (1). » Epreuve bien sensible et bien douloureuse qui en précédait une autre non moins déchirante.

Le 20 décembre 1881, à l'heure de la messe, on vint à la chapelle avertir Bonne Mère que Sœur Dominique, souffrante déjà depuis longtemps, se trouvait plus mal. Elle se hâta de se rendre auprès du lit de la chère malade et arriva juste assez tôt pour lui voir exhaler le dernier soupir, en pleine connaissance, sans agonie. Notre Bonne Mère, toujours si pleine de foi, semblait vouloir s'emparer de l'âme de sa chère fille pour la présenter à Dieu comme une offrande très agréable et unir encore une fois les accents de sa prière à la sienne, ainsi qu'elles avaient coutume de le faire en commun, empruntant à sainte Gertrude ses salutations à Notre-Seigneur et à sa très sainte

(1) 16 juillet 1881.

Mère : « Je vous salue, ô perle vivifiante de Dieu. Je vous salue, ô Cœur de mon très adoré Jésus. Je vous salue, ô Fruit incorruptible de la nature humaine. Vous êtes mon Sauveur et mon unique amour. Je vous salue, lis blanc de la très sainte Trinité, toujours pacifique et éclatant de gloire. Je vous salue, Rose mystique, auguste et vermeille, les délices du Ciel, dans le sein de laquelle le Roi des Cieux a pris naissance. Servez de nourriture et d'aliment à nos âmes par les épanchements de vos divines influences. »

Ainsi s'éteignait, à l'âge de 52 ans, au poste du devoir exercé jusqu'au bout, celle qui avait été la première compagne de la Révérende Mère Marie de l'Immaculée-Conception, sous le nom de Mlle Aimée Durand. Elle appartenait à une famille de Châteaubriant très estimée dans le pays. Son père exerçait le métier de tisserand, lucratif en ce temps-là où le rouet et la quenouille étaient en honneur parmi les ménagères de nos campagnes. Sa mère, née Prod'homme, enlevée de bonne heure à l'affection de son mari et de ses cinq enfants, avait été la femme forte louée par nos saints Livres : « Ne mangeant pas son pain dans l'oisiveté », elle avait assuré l'aisance aux siens et procuré une éducation solidement chrétienne à sa petite famille.

La jeune Aimée fut confiée comme externe aux religieuses Ursulines, directrices du Pensionnat de Nazareth. Elle profita si bien des leçons de ses pieuses maîtresses qu'une fois ses classes terminées nous la retrouvons enfant de Marie de la paroisse Saint-Nico-

las. La congrégation était établie dans la chapelle du pensionnat ; la jeune fille continua donc à fréquenter le couvent de Nazareth, où elle avait reçu le bienfait inestimable du divin appel. Des circonstances providentielles ne lui permirent pas tout d'abord de suivre son attrait. Elle ne voyait pas encore clairement sa voie. La lumière se fit du jour où elle connut M[lle] Veillet, dont l'angélique piété et l'héroïque charité excitaient déjà l'admiration des gens de bien. Remplie elle-même de dévouement et de zèle, un secret instinct l'attirait vers cette âme d'élite. Elle fut la première qui se sentit portée à partager sa sainte vie ; la première qui fût assez forte pour vaincre les mille difficultés qui lui furent suscitées dans le dessein de l'empêcher de prendre part à cette œuvre nouvelle, que chacun critiquait à sa guise.

Les petits orphelins recueillis par M[lle] Veillet eurent d'abord pour asile la demeure de M. Durand, où M[lle] Aimée put les surveiller, tout en s'occupant de la maison de son père. Elle accepta toutes les privations et les incertitudes, tous les soucis et les dédains des premiers débuts, dans une œuvre qui n'offrait aucune garantie d'avenir. Sa force d'âme et son grand courage s'alimentaient dans une vive piété et aussi dans les conseils et les exemples entraînants de sa sainte directrice. Elle se distingua surtout par une soumission et une obéissance parfaites, non seulement aux ordres, mais encore aux plus simples désirs de sa Bonne Mère Supérieure, en lesquels sa foi lui montrait la voix de

Dieu même. Dès que la Congrégation prit un peu forme, elle fut considérée comme l'assistante de sa vénérée Fondatrice et, dès lors, en remplit constamment la charge. Quand donc, en 1861, commencèrent les absences prolongées de la Bonne Mère, nécessitées par les besoins impérieux de l'orphelinat, celle-ci confia son cher troupeau à la sagesse de Mlle Aimée, ou mieux de Sœur Marie-Dominique, car Mlle Durand avait pris ce nom en prononçant ses saints vœux, le 8 décembre 1859.

D'une exactitude admirable, elle s'acquittait de sa tâche avec une fidélité absolue, rendant compte de l'état de la maison, tant au spirituel qu'au temporel, selon les ordres reçus. Elle arrangeait toutes choses avec bonté, sans jamais dépasser les bornes qui lui étaient tracées ; lorsqu'il y avait doute, sa réponse habituelle était celle-ci : « Je ne connais pas les intentions de Bonne Mère là-dessus ; je lui en parlerai. C'est l'intention, c'est le désir de Bonne Mère que les choses soient ainsi. » Et tous, sœurs ou enfants, bienfaiteurs ou étrangers, devaient se soumettre. Rien pour elle ne semblait petit, du moment que c'était le devoir.

Une preuve de son obéissance ponctuelle est la rédaction de nombreux petits cahiers, dans lesquels elle inscrivait, pour ne pas les oublier, les recommandations et avis de sa vénérée supérieure sur la tenue de sa maison, la manière d'agir en toutes circonstances. Puis elle se faisait une loi de les mettre à exé-

cution avec une fidélité qui, en tout, fut toujours exemplaire.

Aussi la Bonne Mère pouvait-elle lui écrire : « Pour vous, la bien chère fille de mon âme, vivez de paix et d'amour... Je suis heureuse de voir que Jésus nous donne le même esprit. Que son saint nom soit béni ! L'union de nos âmes fera notre force et contribuera puissamment à l'établissement de l'Immaculée. »

D'un dévoûment admirable pour tout ce qui concernait l'accomplissement de la Règle et le bien spirituel de la Communauté, elle était néanmoins d'un caractère très timide. Paraître en public, c'était là ce qu'elle appelait sa croix. Lorsque sa Bonne Mère, malade, fut obligée d'interrompre le cours de ses quêtes, qu'elle dut souffrir de se voir chargée de cet emploi, pendant plusieurs années ! Ces allées et venues, ces visites étaient si contraires à son attrait pour la solitude et la retraite !

Mais aussi avec quelle générosité ne remplit-elle pas cette mission, comme naguère celle d'aller vendre une montre aux habitants de Châteaubriant, ses compatriotes, ou de porter à cuire, chez les boulangers qui la connaissaient fort bien, le pain qu'elle-même avait pétri.

Un jour vint où, le nombre des novices augmentant, elle fut chargée de leur direction spéciale. Assurée désormais de ne plus courir le monde et de pouvoir vivre dans le recueillement de sa chère Communauté, la pieuse maîtresse, qui comprenait si bien les précieux avantages de la vie religieuse, se réjouit

grandement d'être appelée à communiquer aux jeunes âmes de ses filles spirituelles cet amour de Notre-Seigneur qui brûlait dans la sienne. Ardemment désireuse de les voir répondre aux grâces du divin Maître, elle s'appliqua de toutes ses forces à les guider dans la conquête des solides vertus qu'elle-même pratiquait si bien depuis longtemps : recueillement profond, dévoûment sans calcul, fidélité au devoir, exacte observation de la Règle.

Elle portait le respect du silence à un si haut degré qu'elle accordait plutôt par signes que par paroles une permission demandée, formant ainsi ses chères filles à la vie intérieure, pour entretenir l'union à Dieu dans leur âme. Au premier son de la cloche, elle suspendait toute occupation et voulait qu'à son exemple on abandonnât le travail commencé. Pour elle, le son de la cloche, c'était la voix de Dieu : elle laissait une lettre, un point d'aiguille inachevés pour se rendre aux exercices religieux. Exemplaire sous le rapport de la pauvreté, elle raccommodait ses vêtements jusqu'à ce qu'ils fussent hors d'usage et recommandait à ses novices de ne jeter aucun bout de fil qui pût servir encore. Austère pour elle-même, la charitable Mère était remplie de sollicitude à l'égard de ses filles, qui trouvaient, en leur bonne maîtresse la meilleure et la plus discrète des amies dans leurs peines et leurs difficultés, la plus attentive des infirmières dans leur maladie. Les moins favorisées étaient ses préférées. D'un caractère très enjoué, elle savait inspirer cette franche gaîté, assaisonnée d'agréables

et fines plaisanteries, qui font le charme des récréations. Foncièrement pieuse, aimant la Sainte Vierge de toute son âme, c'était pour elle un besoin de faire connaître et aimer cette céleste Mère. Elle veillait à la récitation fervente et recueillie du rosaire, médité en trois différentes heures ; elle se plaisait même, dans le cours de la journée, à venir souffler à l'oreille de l'une ou de l'autre de ses novices quelques vertus de la Vierge Immaculée, puis se retirait, heureuse et souriante à la pensée du bien ainsi procuré. La grâce divine, fécondant les terres confiées à son zèle, plusieurs, formées à une semblable école, portèrent des fruits de ferveur exemplaire et de particulière édification que nous ne pouvons passer sous silence. Telles :

Sœur Marie-Louise, qui, en pleine jeunesse, s'offre de grand cœur à Dieu pour payer de sa propre vie le retour à la santé de sa malade : celle-ci, songe-t-elle, n'est-elle pas plus utile que moi à la Communauté et n'est-elle pas trop heureuse de prendre le chemin du Paradis, objet de mes constants et si chers désirs ?,.. Sa prière est exaucée : elle meurt de la fièvre dont Sœur Joséphine était atteinte, et celle-ci demeure jusqu'à l'âge de 76 ans comme un modèle de la parfaite religieuse dans sa Congrégation.

Sœur Marie-Etienne, à l'exemple de sainte Madeleine de Pazzi, avait pour devise : « Souffrir plutôt que mourir ». Atteinte d'un mal chronique, souvent obligée d'avoir un vésicatoire sur le dos, elle occupe

sans relâche son poste de cuisinière, où elle pense se dévouer pour sa Communauté jusqu'à la mort ; seule, la volonté formelle de ses Supérieurs peut l'en retirer. Alors, toujours gaie et patiente, elle accepte son sacrifice et, consolée par la pensée d'un Dieu si miséricordeux qu'elle a entrevu dans la vision de sa foi, elle meurt en paix après avoir annoncé le jour et l'heure de sa mort et de sa sépulture.

Sœur Marie-Pauline, aimable, simple, pieuse et dévouée, est mûre pour le Ciel à 40 ans. Elle a consumé sa vie dans l'emploi si fatigant de la quête, et d'elle son confesseur a pu dire : « Je ne doute pas qu'elle n'entre au Ciel sans passer par le Purgatoire. »

Sœur Marie-Victor quitte avec joie la terre d'exil, le jour de l'Assomption, pour aller terminer au Ciel le chant du *Credo*, que la Communauté exécute à la chapelle à cette même heure. La Bonne Mère, écrivant à ce sujet, disait : « Pendant le sermon, j'ai été voir Sœur Marie-Victor. Elle avait toute sa connaissance ; elle était heureuse de mourir dans ce beau jour. J'ai quitté notre chère Sœur en lui disant que j'allais accompagner le *Credo* ; elle m'a fait signe, en souriant, qu'elle comprenait ce que j'allais faire... Quelques minutes après, cette chère fille prenait la route de la Patrie... Elle a été bien édifiante tout le temps de sa maladie, nous avons toutes la conviction qu'elle ne tardera pas à entrer au Ciel. »

La vie de Sœur Marie-Catherine ne fut qu'un conti-

nuel exercice du pur amour de Dieu, par une fidélité entière et constante aux saintes Règles. Elle les observait scrupuleusement, malgré sa faible santé. Sa physionomie, toujours si calme et si paisible, reflétait sa piété angélique, sa patience et sa douceur sans égales, le recueillement profond de son âme, constamment unie à Notre-Seigneur. Du regard de sa foi ardente, elle le voyait s'immolant sans cesse au saint sacrifice de la Messe, sur les autels du monde entier. Edifiante à l'heure de la mort comme elle l'avait été durant sa vie, Sœur Marie-Catherine remettait pieusement son esprit entre les mains de son Créateur, le 26 octobre 1903, assistée par sa sœur jumelle, qu'elle avait suivie de près en Communauté.

Sœur Marie-Françoise, arrivée de la Chapelle-sur-Erdre au mois d'août 1868, avait été, dès lors, occupée aux gros travaux, que son esprit de dévoûment lui rendait doux et légers. Tour à tour et souvent ensemble la boulangerie, la cuisine, le soin des animaux de la basse-cour, le service des domestiques occupérent tous ses instants, durant les trente-deux ans de sa vie religieuse.

Ces humbles emplois furent les gardiens de son humilité ; la fidélité à ses exercices religieux alimentait sa piété, qui ne pouvait se passer de la sainte Communion ; elle la faisait chaque jour, à moins d'impossibilité absolue. A diverses reprises, dans l'année, elle était obligée de passer au moins deux nuits de suite sans se coucher, pour surveiller cer-

tains habitants de la basse-cour, « petits messieurs habillés de soie ». Une Sœur lui disait : « Ma pauvre Sœur Françoise, comment, vous restez comme cela sans rien prendre après avoir veillé ? — Ah ! disait-elle avec son bon accent ingénu, c'est que je veux communier ; je n'ai que cela pour me soutenir ; je ne veux point me passer de communion : c'est tout mon soutien. » Elle le montrait effectivement par son empressement à s'approcher de la sainte Table.

Dans les dix-huit à quinze derniers mois de sa vie, elle fut atteinte d'une maladie de langueur qui ne l'obligeait pas à garder le lit ; aussi, tout en souffrant, remplit-elle son poste jusqu'à la fin. Huit à dix jours seulement avant sa mort, elle entrait à l'infirmerie, où elle continua d'édifier par sa patience et sa résignation. Elle mourut à l'âge de 61 ans, en pleine connaissance, sans agonie. Munie des derniers Sacrements, elle montra une très grande tranquillité d'âme et manifesta jusqu'à son dernier soupir le désir de prier.

Sœur Marie de la Purification, qui, en vaillante athlète, souhaitait mourir les armes à la main, auprès de son fourneau. De fait, elle était presque octogénaire lorsqu'une pénible infirmité l'obligea à la retraite, quelques mois avant sa mort.

Toute sa vie fut un modèle d'obéissance que Dieu se plut, un jour, à récompenser d'une façon merveil-veilleuse. Au moment des pénibles débuts de la Communauté à la Haye-Mahéas, un certain soir, la pauvre

cuisinière ne put découvrir qu'un seul chou-pomme, de grosseur moyenne, pour le souper de toute la maison. Elle exposa son embarras à la vénérée Fondatrice, qui lui dit : « Apprêtez ce que vous avez, ma fille, puisqu'il n'y a pas autre chose. » Le chou, une fois cuit, procura potage et plat de légumes à plus de 150 personnes, qui furent toutes copieusement servies. Il en resta encore...

Pratiquant la sainte vertu de pauvreté dans toute sa perfection, elle ne dépensait pas un sou qui n'eût son utilité, lorsque plus tard, attachée à la maison de Nantes, il lui fallait faire les provisions. Et elle refusait encore à ses pauvres jambes fatiguées et vieillies le soulagement du tramway, véritable superflu aux yeux de cette sainte religieuse.

La première levée pour sonner la cloche du réveil, elle était aussi la première à l'oraison, puis à la sainte messe, qu'elle entendait à la cathédrale. Alors, nourrie du Pain des forts, elle reprenait, silencieuse et recueillie, la tâche quotidienne, scrupuleusement fidèle à tous ses exercices de piété, malgré des occupations parfois bien absorbantes... Après de longs mois de souffrances, elle s'endormit paisiblement dans le Seigneur, le 21 décembre 1909, vingt-huit ans, presque jour pour jour, après celle qui, par ses exemples autant que par ses paroles, lui avait montré la voie du Ciel.

Sœur Marie de la Miséricorde, si dévouée aux œuvres de la Communauté, quêteuse infatigable pen-

dant de longues années, n'oublie pas, tout en travaillant pour les vivantes, ses chères âmes du Purgatoire. Par les cotisations recueillies et envoyées à la pieuse Ligue de Lérins, son zèle leur procure le soulagement efficace du Saint Sacrifice de la Messe, célébré perpétuellement pour elles par les fervents religieux Cisterciens.

Sœur Marie-Ignace, infirmière parfaite de dévoûment et de zèle, malgré sa complexion délicate, et qu'on ne pouvait rencontrer sans le chapelet à la main et le sourire sur les lèvres.

Sœur Marie-Dominique avait partagé toutes les privations et tous les travaux de ses filles ; elle avait connu même les heures les plus pénibles de la fondation. Son excessive mortification aidant, sa robuste santé s'en trouva vite épuisée. En dépit de ses fatigues, elle ne voulut consentir à se soustraire à la vie commune que contrainte par une maladie de poitrine. A ce moment, il lui fallut aussi abandonner la part active qu'elle prenait aux travaux de ses novices.

Prédicateur éloquent, toute sa vie, par ses exemples, elle le sera surtout pendant sa longue maladie : ses vives souffrances rendront plus édifiantes encore sa bonté et sa piété toujours si grandes. Quand la faiblesse ne lui permettra plus de se lever, elle fera porter son lit dans un coin de la salle du noviciat ; de là, elle exercera sa surveillance et présidera tous les exercices !... Remplissant sa charge jusqu'à la fin, le matin même de sa mort elle faisait sonner la cloche

du réveil, alors que trois heures à peine la séparaient de cet instant si heureux pour elle, mais si douloureux pour celles qui demeuraient plongées dans la plus vive affliction.

Pendant trois ans, la vénérée Fondatrice voulut porter le deuil de cette compagne qu'elle avait regardée, à juste titre, comme son bras droit, comme l'une de ses meilleures et plus dévouées auxiliaires. Voyant disparaître un des premiers soutiens de la Communauté, la pauvre Mère, qui sent elle-même ses forces décliner, écrit à ses filles : « Je vieillis, c'est-à-dire que je marche vers la Patrie » ; et elle n'en souhaite que plus ardemment établir sa chère Congrégation sur des bases solides et la voir, de son vivant, dans une situation assurée.

M. l'abbé Guihal, ancien aumônier de l'Hôtel-Dieu, qui avait succédé à M. le vicaire général Rousteau dans la charge de Supérieur ecclésiastique, seconda efficacement les efforts de la zélée Fondatrice dans l'établissement de l'œuvre des garde-malades (1). Il rédigea même à leur intention un

---

(1) A la suite d'un entretien avec le Père Sébastien de la Compassion, Mlle Julie Veillet écrivait, le 6 septembre 1895 : « J'ai vu aujourd'hui le Père Sébastien. C'est avec bonheur que je l'ai entendu parler avec vénération de ma très chère et très regrettée sœur et louer sa fermeté dans les luttes qu'elle a eu à soutenir. Il a trouvé que la Congrégation s'était chargée d'œuvres qui n'étaient pas primitivement dans les projets de la Bonne Mère, et il m'a demandé si c'était pendant sa vie que les Sœurs garde-malades avaient commencé à exercer leurs fonctions. — Je lui ai répondu que oui, mais que ce n'était pas sans peine de sa part : elle n'aimait point se séparer de ses filles ; elle craignait toujours de leur voir perdre l'esprit religieux en retournant au milieu du monde. — « C'est cela, me répondit le Père, elle eût voulu unir la retraite des Carmélites à la vie active des Sœurs de Saint Vincent de Paul. »

règlement spécial. En effet, elles croissent en nombre à cette époque, si l'on en juge par les nombreuses lettres de la Bonne Mère.

Dans sa sollicitude et son grand esprit de foi, elle recommande à ses chères filles de se mettre, au moment du départ, sous la protection de la Sainte Vierge, de leurs bons Anges et de leurs saints Patrons ; de saluer le Très Saint Sacrement toutes les fois qu'elles apercevront un clocher ; de se recommander aux Anges gardiens des personnes qu'elles ont à soigner ou à visiter, ainsi qu'à ceux des lieux qu'elles parcourent. A l'arrivée, leur première visite sera pour Notre-Seigneur dans son Sacrement d'amour ; par la récitation du *Veni Creator*, elles supplieront le divin Esprit de les éclairer et d'être leur force dans les difficultés à surmonter ; puis, par le *Souvenez-vous*, elles se confieront, avec leurs œuvres, à leur Mère Immaculée. « Adoptez en esprit pour cellule la chambre que vous occupez dans les hôtelleries ; pour chapelle, l'église paroissiale ; pour cloître, les rues ou chemins que vous traversez ; pour clôture, l'obéissance ; pour grille, la crainte de Dieu », aimait-elle à leur redire, empruntant les exhortations de saint Vincent de Paul aux Filles de la Charité.

A ces recommandations générales sa vigilance maternelle, toujours en éveil, ajoute celles qui conviennent à chacune pour ses besoins temporels ou spirituels.

« J'ai reçu votre lettre, dont je désirais beaucoup

l'arrivée, écrit-elle à l'une de ses Filles. Vous ne me parlez pas de votre santé ; ne manquez pas, dans votre prochaine missive, de me dire comment vous êtes. »

A une autre : « Votre santé m'inquiète beaucoup. Comme vous n'avez pas l'habitude des veilles, je me propose de vous faire remplacer, si la maladie doit se prolonger. »

Et encore : « Donnez-moi des nouvelles de votre rhume. Prenez des précautions pour revenir en bonne santé, et si ce rhume était une bronchite, venez vous reposer à votre chère Immaculée... »

D'avance, elle invite leur pensée à venir se retremper dans la ferveur de la vie commune : « Plusieurs de nos garde-malades sont de retour. Elles jouissent avec bonheur de la régularité, car pour la paix de l'âme, rien n'est au-dessus de la vie religieuse...

« Le mois de Marie occupe sans doute votre cœur. Au chevet de votre malade, pensez à la Vierge Immaculée qui, du Ciel, veille sur ses enfants ; réjouissez-vous d'être du nombre de celles qui porteront son nom, ses couleurs et sa bannière, parce que, dans la sainte Patrie, elle vous reconnaîtra ainsi pour sa fille très chère. »

A ces exilées, qui ne le sont pas du cœur de leur Mère, vont encore ces paroles d'encouragement :

« Que la Mère de Jésus occupe votre mémoire : elle a eu part aux douleurs de la Croix ; elle participe

maintenant aux joies de la glorieuse Résurrection... Avant d'agir, consultez toujours cette bonne Mère et vous vous en trouverez bien. Pie IX, de sainte mémoire, priait souvent Notre-Dame du Bon Conseil. »

Elle les suit près du lit des mourants :

« Je vous plains sincèrement ; puissiez-vous voir ce pauvre moribond revenir au Bon Dieu ! »

Et lorsque le malade assisté par quelqu'une de ses filles a remis son âme entre les mains de son Créateur, le deuil de la famille devient le sien ; sa sympathie, ses prières et celles de la Communauté leur sont assurées.

Ses chères quêteuses, dont le dévoûment inlassable assure à la petite famille de l'Immaculée les principales ressources qui la font vivre, sont également l'objet de ses préoccupations et de ses attentions :

« Vous voilà dans ce grand bruit de la capitale, écrit-elle à l'une de ses bien chères filles ; vous voilà parmi cette foule remuante qui doit vous faire apprécier plus que jamais la solitude de votre Communauté. Au milieu de ce tapage, que le doux souvenir de notre Mère du Ciel soit pour vous une nourriture. Pour cela, méditez affectueusement chaque jour quelques traits de sa vie et vous respirerez le parfum de ses vertus. J'ai hâte de vous voir de retour. Quand l'heure aura sonné votre rappel, je remercierai le Bon Dieu. Mes chères filles me seront rendues. Quelle joie !... »

C'était en effet un vrai bonheur pour elle d'écouter en détail tout ce qui s'était passé pendant les voyages et les absences des Sœurs. Celles-ci, après avoir visité l'Hôte divin du Tabernacle, selon la pieuse prescription de la sainte Règle, étaient heureuses, de leur côté, de lui raconter ce qui les avait intéressées.

D'ailleurs, l'espoir de la réunion soutenait la Mère pendant la séparation.

« J'accepte pour la Reine du Ciel vos bras et vos jambes, mes chères filles, et je les fais servir aux emplois de sa maison, à la condition qu'elle vous accompagne, vous guide, vous préserve de tout danger et vous ramène au milieu de nous. »

Ce n'est pas sans douleur que la Bonne Mère les avait vues partir ; sa pensée anxieuse les suit au milieu des dangers et des fatigues :

« La marée nous donne de bien mauvais temps... Je songe à mes pauvres filles qui reçoivent la pluie sur leurs épaules et sont toutes bouleversées par le vent... Mais ces épreuves sont un gain pour le Ciel...

« Offrez toutes vos sueurs à Jésus, divin Agonisant du Jardin des Olives, et vous les retrouverez au jour de l'Eternité... Revenez me rapporter le prix de vos courses, de vos démarches, que Jésus a bénies et que vous retrouverez au Ciel. »

Mais si elle souffre de leurs peines, elle se réjouit avec elles, bénissant Dieu de l'accueil qu'il leur ménage, disant toujours : *Sursum corda !*

« Combien suis-je reconnaissante des bons soins que vous recevez des saintes religieuses bénédictines de Paris ! »

Remerciant la Supérieure du Refuge, elle écrit :

« Nous sommes toutes bien touchées des soins si charitables que vous avez fait donner à notre pauvre Sœur quêteuse. Nous en garderons devant Dieu un précieux souvenir, qui ne s'effacera pas de nos cœurs. Nous restons pour toujours attachées à votre fervent monastère, où règne une si parfaite charité... »

Et à une de ses filles : « J'ai reçu votre lettre, que j'attendais avec anxiété, pour savoir comment vous aviez fait vos premiers pas de petite sœur quêteuse. J'ai lu avec bonheur que vous aviez été, au Pouliguen, la protégée de saint Joseph. Prenez pour modèle la Vierge Immaculée et consultez-la souvent. Elle sera pour vous une bonne institutrice...

« La divine Providence vous gâte en vous ménageant de charitables réceptions, mais si elle trouvait bon de vous éprouver, bénissez encore la main qui exerce votre patience pour vous rendre au centuple, dans l'éternité, les actes de résignation que vous aurez produits ici-bas...

« Proposez-vous chaque jour une bonne pensée à méditer, pour qu'elle vous revienne souvent à la mémoire... Conservez au milieu du monde la piété, le recueillement de la vie religieuse, pour Dieu, pour vos propres intérêts, pour l'édification des paroisses que vous explorez.

« Je vous confie, ma chère fille, au Sacré-Cœur. Vivez dans cette délicieuse retraite, et le monde sera un désert pour vous. »

C'était bien aussi dans le Cœur adorable du divin Maître que, de tout temps, la vénérée Fondatrice cherchait un refuge dans ses peines et ses tribulations. Elle souhaitait aux autres ce qu'elle désirait pour elle-même quand elle écrivait : « Que toutes vos pieuses intentions touchent le Cœur de Jésus !... » Les siennes étaient multiples. En relations d'affaires avec les plus nobles familles de France, elle avait en même temps à veiller journellement au bon ordre de sa maison. Sa sollicitude s'étendait à tous les détails ; son zèle devait pourvoir aux besoins de chacune.

L'ouragan de 1869-1871, en secouant violemment les branches du jeune arbre, n'avait fait qu'affermir en terre ses faibles racines. L'effort tenté par la Bonne Mère, alors si éprouvée, portait enfin ses fruits. Pour toutes le travail abondait. Combien il était nécessaire, ce travail, afin de parer aux nécessités d'une situation toujours précaire, par suite des emprunts contractés au moment de l'installation !

Aussi la dévouée Fondatrice était-elle très reconnaissante envers les personnes qui voulaient bien lui envoyer soit une vache, pour remplacer celle que l'on avait perdue, soit une ânesse et son ânon. « La mère va servir à la Sœur chargée de faire les commissions au bourg, et l'ânon, l'été prochain, sera au service de la Bonne Mère pour la conduire voir les

pauvres malades, que nos Sœurs vont soigner à la campagne, » écrit-elle en remerciant le généreux fondateur. Pour remédier aux accidents imprévus, tel celui du 15 février 1883, la vaillante solliciteuse se verra obligée de s'adresser, une fois encore, à l'inépuisable charité du duc et de la duchesse de la Rochefoucault-Doudeauville :

« Un triste accident vient de nous arriver. Malgré nos précautions, le grenier, chargé d'une partie du grain nécessaire à la subsistance de nos chères orphelines, vient de s'écrouler de fond en comble sur l'étable et les quelques vaches que nous possédons. Ensevelies sous les poutres, les pierres, le plancher et environ quinze mille kilos de froment, les pauvres bêtes devaient périr. Or, ce que Dieu garde est bien gardé ; nous avons l'espoir de les sauver, mais il faut relever l'étable, aménager un endroit pour ramasser le froment que nous avons pu en retirer, payer la dette de ce grain, que nous devons solder le 3 avril. »

La Sœur qui s'empressait de porter cette pénible nouvelle à sa Bonne Mère, en reçut cette réponse admirable de résignation à la volonté divine : « Eh bien ! ma fille, que Dieu soit béni ! Il faut toujours commencer par là en tout ce qui nous arrive. » Puis elle demanda de plus amples explications et donna ses avis sur la conduite à tenir, ramenant ainsi le calme au milieu de la Communauté éplorée.

« Ce n'était pas la première fois, raconte une de ses filles, que notre vénérée Supérieure nous donnait des

preuves de l'esprit de mansuétude qui l'animait. Un soir, ayant terminé la copie fort longue d'un morceau de musique, notre Bonne Mère se sentit fatiguée et me demanda une tasse de tisane. En la lui présentant, j'eus la maladresse d'en renverser le contenu sur le laborieux travail. Je ne puis exprimer combien grande était ma confusion, ma désolation. Mais au lieu de me gronder, elle me dit avec une grande douceur : « Consolez-vous, ma chère fille, c'est le Bon Dieu qui l'a voulu ; que son saint nom soit béni ! » Et elle recommença la copie avec autant de calme et de tranquillité qu'auparavant.

CHAPITRE SIXIÈME

Vie intérieure

Marthe et Marie. — La journée d'une Fondatrice. — Silence et humilité. — Les croix de Providence. — Une âme d'élite : Sœur Thérèse de Jésus (Mlle Sophie Derval, de Châteaubriant). — L'union à Dieu au milieu du monde : un voyage à Paris. — Le deuil d'une amie d'enfance. — Approbation de la Règle (1885). — Une cérémonie touchante : les Vœux perpétuels.

Dans cette âme fervente, les occupations de Marthe ne nuisaient jamais au recueillement de Marie. Vie intérieure où se nourrissaient, avec la paix, les divines flammes qui produisent le zèle. La Mère Marie de l'Immaculée-Conception aimait aussi à rappeler les paroles de la Bienheureuse Françoise d'Amboise, dont le nom lui avait été donné au baptême : « Le monde n'est point un lieu de félicité, mais de travaux et de calamités, auquel notre Sauveur Jésus-Christ a tant souffert d'opprobres, de traverses et de tourments, étant mort honteusement pour notre salut, et ceux qui sont ses amis participent de ses peines et passion. »

La Bonne Mère était certainement comptée par le divin Maître au nombre de ses amis. Aussi sa vie était-elle crucifiée avec celle de Jésus ; mais loin de s'en plaindre, elle s'écriait : « O Croix de mon Sauveur, je vous adore comme mon unique espérance, le berceau de ma foi, l'origine de mon salut, la source de la vie éternelle ». Et elle ajoutait avec la Bienheureuse ces mots qui révélaient le secret de son courage : «O Jésus, que celles qui n'aiment point Dieu sont misérables, puisque sa force surmonte tout, quoique sa pratique paraisse difficile. » (1)

Pour entretenir le feu du divin amour au foyer de son cœur, elle était ingénieuse à y jeter le bois de ses moindres occupations, persuadée qu' « une chose quelque petite qu'elle soit, peut devenir très grande si elle est faite pour Dieu ; et que les choses les plus relevées deviennent viles et méprisables si elles ne sont ornées de la sainte vertu d'humilité et de la droite et pure intention de plaire à Dieu. »

Selon les chroniques, tel était, à cette époque, l'emploi de quelques-unes de ses journées : « Aujourd'hui, dimanche 5 octobre, Bonne Mère a accompagné la grand'messe et les vêpres à l'harmonium ; a expédié sa correspondance ; a reçu dans son parloir un des domestiques qui fait ses 28 jours et, après l'avoir fait dîner, lui a donné de bons conseils, l'exhortant à ne point omettre ses prières de chaque jour.

(1) Bienheureuse Françoise d'Amboise, duchesse de Bretagne, puis prieure du Carmel des Couëts.

« Le lendemain, M. l'abbé Guihal, notre Révérend Père Supérieur, est arrivé par le train de 7 heures du matin ; ils ont parlé longuement ensemble des intérêts de la Communauté.

« Le 8, après son petit déjeuner, elle est allée, comme toujours à l'aide d'un bras, voir les ouvriers de la basse-cour qui désiraient lui parler, a visité les différents animaux qui s'y trouvent et, rentrée pour sa correspondance, a reçu jusqu'à 11 heures, les sœurs ayant besoin de ses conseils ; ce qu'elle a continué après son déjeuner jusqu'à l'Office de une heure et demie.

« Dans l'après-midi, le médecin est venu visiter les malades ; elle a assisté aux consultations, a pris note des remèdes prescrits pour chacune... Deux et trois fois par jour, Bonne Mère se rend à l'infirmerie, va d'un lit à l'autre, s'assied près des plus souffrantes, et passe à leur chevet de longs moments. A ses côtés, on a le cœur content, on respire à l'aise, on se sent plus près du Bon Dieu, plus disposé à faire tous les sacrifices que demandent les circonstances. »

Si la parole persuade, l'exemple entraîne. Les avis de la zélée Supérieure n'étaient si éloquents, que parce qu'ils avaient tous été vécus avant d'être donnés.

Avec la Bienheureuse Françoise d'Amboise, qu'elle citait tant de fois, elle aimait à répéter : « L'âme que Dieu a retirée du monde et appelée à la religion est heureuse si elle consent à sa vocation ; elle doit beaucoup estimer l'alliance qu'elle contracte avec Jésus-

Christ, étant son Epouse, et souvent chanter en son cœur : J'ai méprisé le règne du monde et toute la pompe du siècle pour l'amour de mon Seigneur Jésus-Christ que j'ai vu, que j'ai aimé, dans lequel j'ai mis ma foi et que j'ai choisi. » (1)

« Heureuses, ajoutait-elle, celles qui pourront dire avec une grande Reine : Vous savez, Seigneur, que depuis que j'ai été amenée ici, jusqu'à présent, votre servante ne s'est jamais réjouie qu'en Vous, Seigneur, qui êtes le Dieu d'Abraham.

« L'esprit de perfection consiste à tourner sans cesse son cœur vers Dieu... Pour lui, une grande fidélité aux petites choses, un grand désir, une profonde estime de la perfection, perle précieuse de l'Evangile pour laquelle on vendra tout. Quand l'orgueil voudra vous enlever ce que vous destinez à Dieu seul, renvoyez ce voleur par les noms puissants de Jésus et de Marie ; répétez avec notre Mère du Ciel ces paroles à jamais terribles pour l'enfer : Je suis l'humble servante du Seigneur !... Aimez, avec la Vierge Marie, la solitude, le silence ; rappelez-vous qu'elle chercha toujours les lieux écartés du monde pour donner à la terre la preuve de son amour, les gages de sa tendresse...

« Le silence bien compris, joint à la crainte de Dieu, est un chariot de feu qui emporte l'âme au Ciel, comme Elie.

---

(1) Bienheureuse Françoise d'Amboise. La fin de cette citation est un emprunt à l'Office du Commun d'une Martyre.

« Marthe appela Marie en silence, dit Saint-Jean, c'est-à-dire sans bruit, d'un simple geste ! Isaïe, en parlant de Notre-Seigneur, dit : Il ne criera point et sa voix ne sera pas entendue au dehors.

« L'esprit de la vie religieuse doit être un esprit de recueillement. C'est au milieu du calme de la nuit, c'est dans le silence des ténèbres, que la voix du Seigneur se fit entendre au jeune Samuel. »

Celle qui avait tant goûté la solitude et aurait tant souhaité pouvoir s'y recueillir constamment ne s'appartenait plus. Au reste, sous la ferme direction de Mgr Jaquemet, il y avait longtemps qu'elle avait appris à sacrifier ses goûts les plus chers, à vaincre en tout la nature.

Un jour, montrant à deux de ses sœurs une jolie boîte et une branche de rameau bénit, offerts par le saint Prélat, au cours d'une visite qu'elle en reçut à Nantes, lors de sa grave maladie de 1860, la Bonne Mère leur disait :

« Mes enfants, Mgr Jaquemet m'a fait faire mon noviciat et je vous assure qu'il s'y connaissait... Que de fois, il m'a humiliée ! Il voulait sans doute, par là, s'assurer de ma constance, se disant : Si elle persévère malgré les difficultés, c'est une preuve que son œuvre est de Dieu.

« Un jour, je fus chargée d'une commission assez délicate par une personne qui promettait de s'intéresser généreusement à mes orphelines. Elle désirait vivement, à cause de sa sœur tout à fait infirme, avoir

le Saint-Sacrifice célébré dans la chapelle de sa maison par M. l'abbé de la Guibourgère, alors notre Supérieur. Elle m'avait donc priée d'être son interprète près de notre Evêque. Après la messe de Monseigneur, je présente à Sa Grandeur la requête, objet de ma mission. Devant toutes les grandes dames qui se trouvaient là, je reçus cette réponse formulée à haute voix : « Est-ce que vous allez, maintenant, vous occuper des affaires de mon diocèse ? » Je ne dis rien, mais, assurément, je fus très humiliée ; j'ignorai le motif qui fit agir Monseigneur de la sorte, car la pensée qu'il me prêtait était bien éloignée de moi : je n'avais songé qu'à procurer, par ma complaisance, un peu d'argent à notre maison si pauvre alors .»

La bonne volonté de la pénitente avait sans doute aussi fort bien secondé la sévère direction du prudent évêque car le tempérament, en elle, était bien dompté. Parfois, cependant, le pauvre serviteur, à bout de forces, laissait échapper quelques plaintes comme celles-ci, d'ailleurs bien vite réprimées :

« Le Bon Dieu veut sans doute me mettre au repos : je me sens si fatiguée ! Il semble que la vie m'échappe, mais il faut auparavant souffrir de n'être plus ce qu'on était au commencement de notre chère œuvre. Je ne me sens plus capable de rien. »

Et néanmoins, sans que cette extrême lassitude parût au dehors, la vaillante Mère, toujours à son poste, expédiait sa nombreuse correspondance, recevait les sœurs et les enfants qui désiraient lui parler :

« Si elle sort un instant pour prendre l'air sur le perron de la cour et réciter son chapelet, racontent les contemporaines, chacune, épiant ce moment, y vient en toute hâte, de sorte qu'elle dit quelquefois : « Je ne sais pas où aller pour être tranquille et jouir d'un peu de repos ; cependant je sens que j'en ai besoin. » Mais vite elle reprend : « Oh ! non, mon Dieu, je ne veux pas de repos en cette vie ; je suis trop heureuse que vous vouliez me choisir pour votre servante. » Elle est persuadée, en effet, que sa position l'établit la servante de toutes, d'après l'exemple du Sauveur qui vint pour servir et non pour être servi. Elle a besoin, en même temps, d'une grande liberté intérieure pour agir et de cette sainte joie qui dilate le cœur et le fortifie au milieu des pénibles devoirs qui lui sont imposés... La Supérieure doit être la Règle vivante.

C'est pourquoi, sous l'impression de sa responsabilité écrasante, elle s'écrie : « Qu'il est difficile, pour une Bonne Mère, avec une charge comme la mienne, d'entrer au Ciel ! Priez pour moi afin que je ne sois pas tout à fait rejetée du Bon Dieu. » Le devoir qui lui incombe vis-à-vis de ses chères filles se présente ainsi à ses yeux : ne rien épargner pour les conduire à la perfection que le Seigneur demande d'elles, en les soutenant dans leurs tentations, en les éclairant dans leurs doutes, en les consolant dans leurs peines. Elle les aidera à triompher de leurs difficultés, elle se multipliera pour répondre à leurs divers besoins ; elle aura pour elles les sentiments d'une mère et

s'efforcera de gagner leur confiance par une bonté qui s'étendra à toutes leurs nécessités.

Tel est le programme tracé et si consciencieusement rempli, que toutes, sous sa direction aussi ferme que bienveillante, vivent heureuses, sans se douter peut-être de l'effort que leur bonheur demande sans cesse à la pauvre Mère. Un jour, au sortir d'une instruction, elle ne peut retenir cette plainte, recueillie seulement par une de ses fidèles compagnes : « Oh ! que je suis fatiguée ! Mais je vous défends bien d'en dire quelque chose aux Sœurs : c'est mon devoir, c'est le poste que le Bon Dieu m'a donné sur la terre. Trop comblée serai-je si je puis le faire glorifier et aimer. Mon Dieu, je vous en prie, faites-vous connaître et aimer de mes chères filles ! »

Toujours « une âme guerrière demeure maîtresse du corps qu'elle anime » (1) Un jour de fête, après une nuit d'insomnie et à la suite d'un inquiétant diagnostic du médecin, ses Sœurs désolées la supplient de ne pas aggraver son état en tenant l'harmonium pendant la grand'messe. Mais immédiatement, elle se lève de son fauteuil, prend le chemin de la chapelle, en disant d'un ton animé : « Notre bon Sauveur et Maître a répandu pour moi jusqu'à la dernière goutte de son sang ; je veux Lui donner jusqu'à la dernière goutte de ma vie ! » Et, ce jour-là, comme à l'ordinaire, elle accompagna la grand'messe et les vêpres.

---

(1) Bossuet. Oraison funèbre du prince de Condé.

Sachant que « nul ne peut donner une plus grande marque d'amour que de mourir pour Celui qu'on aime (1) », elle s'écriait : « Que la Croix du Sauveur Jésus soit notre partage, et nous pourrons nous appeler bienheureuses ! » Elle était exaucée. Les croix les plus précieuses lui étaient réservées, car si toutes sont bonnes, celles du cœur sont d'or, comme dit Saint François de Sales.

La divine Providence lui avait donné, dans Sœur Thérèse de Jésus, une auxiliaire incomparable comme assistante, secrétaire et économe ; une âme animée, comme la sienne, de la même foi, du même zèle pour la gloire de Dieu et le salut du prochain ; un cœur uni au sien par les liens d'une pieuse et tendre affection. D'avance, en sa pensée, la Mère Marie de l'Immaculée la désignait pour lui succéder dans la charge de Supérieure. De fait, la vénérée Fondatrice l'avait initiée à l'art de gouverner, lui avait confié les projets les plus secrets concernant l'avenir de la Congrégation. Sa grande droiture de jugement, sa parfaite discrétion en faisaient une conseillère sage et prudente ; elle était vraiment une consolation, un appui pour la Bonne Mère qui la considérait comme l'âme de son âme, la lumière de ses yeux et aimait à l'appeler son bras droit. La voyant remplie de l'esprit de son Institut, elle pouvait bien, en effet, se reposer sur sa sagesse pour la continuation de l'œuvre, objet

(1) Evangile selon S. Jean, xv, 13.

de leur commun dévoûment... La mort vint la ravir aux plus chères espérances !

Le 16 mai 1884, Sœur Thérèse de Jésus était saisie d'un malaise insurmontable. Je la vois encore, nous dit une de ses compagnes, avec sa physionomie extraordinairement changée, ses traits pâles et tirés, un teint blême à effrayer, venir, avant l'heure du souper, demander à notre Bonne Mère, près de laquelle je me trouvais, la permission de se mettre au lit, ne pouvant plus tenir debout, et lui souhaiter, comme à l'ordinaire, un affectueux bonsoir qui lui fut gracieusement rendu.

On dut l'aider à se coucher. Elle était atteinte, pour la troisième fois, d'une fluxion de poitrine qui devait l'emporter en sept jours. Un second médecin fut appelé pour conjurer, mais en vain, les progrès effrayants du mal. Comme les regards scrutateurs de la malade interrogeaient le docteur, celui-ci, levant les yeux au Ciel, lui dit : « *Sursum corda*, ma Sœur ! » Elle répondit : « Oh ! oui, les cœurs en haut ! » A partir de ce moment, Sœur Thérèse de Jésus se prépara avec calme au redoutable passage, Dans ses dernières luttes, lorsqu'elle paraissait ne plus pouvoir articuler une parole, ses lèvres remuaient encore et disaient presque sans cesse « Priez, oh ! priez ». Ainsi la prière, qui avait été le soutien et la consolation de sa vie, fut encore, à cette heure suprême, son espérance et son appui. C'est dans ces saintes dispositions qu'elle rendit sa belle âme à Dieu, le 27 mai 1884, dans la cinquante-et-unième année de son âge.

La mort de cette religieuse, pieuse comme un ange, était bien l'image de sa vie.

Mlle Sophie Derval, née le 4 octobre 1833, appartenait à une excellente famille de Châteaubriant, jouissant de l'estime de ses concitoyens. Son père, Victorien Derval, exerçait la profession de maréchal-ferrant ; c'était un homme industrieux et d'une intelligence remarquable ; sa probité et sa loyauté lui attiraient une nombreuse clientèle parmi les habitants de la ville et des alentours. Son admirable charité rendit, dans la suite, de grands services à la Communauté naissante.

Le Bon Dieu se plût à combler de bénédictions ce vertueux chrétien. A ce père laborieux et à son épouse Anne Letort, qui voyaient leur travail fructifier et leur procurer l'aisance, furent donnés douze enfants dont huit allèrent, dès le bas âge, grossir les célestes phalanges. Trois autres devaient conserver dans le monde les saines traditions de la famille.

La quatrième de cette génération bénie fut la jeune Sophie.

D'une complexion des plus délicates, elle se distingua de bonne heure à l'école de sa pieuse mère et des religieuses Ursulines de Chavagnes qui firent son éducation, par une ardente piété, la pratique des vertus, un attrait particulier pour la solitude. A la sortie de l'école, elle évitait de prendre part aux ébats des petites filles de son âge et se rendait bien vite chez ses parents. Elle passait dans sa chambrette, transformée en oratoire, les heures de loisirs que lui

laissaient la classe et ses devoirs ; là, devant une statue de la Sainte Vierge, qu'elle aimait à orner de fleurs, elle égrenait pieusement son chapelet. Elle avait, pour sa Bonne Mère du Ciel, une dévotion toute particulière qui ne fit que grandir et lui mérita, plus tard, de devenir une pieuse enfant de Marie dans la Congrégation de la paroisse Saint-Nicolas, établie au pensionnat de Nazareth.

Dès l'âge le plus tendre, la nature sérieuse de la petite Sophie se dessina pleinement : elle aimait la vie cachée, parlait peu, et cette modestie, si rare dans une enfant, lui donnait un air de dignité grave et simple qui la caractérisa toute sa vie.

Bien jeune encore, cette âme pure entendit l'appel du Seigneur. Dans les notes recueillies pieusement sur ses années d'enfance, sa nièce raconte que, le jour de la première Communion, elle confia à sa mère le secret de son âme innocente : « Maman, lui dit-elle dans l'épanchement de sa tendresse filiale, vous aurez une petite fille religieuse. » — Un ecclésiastique des environs, ami de la famille, admirait, dans leur aînée, une candeur et une piété peu communes : il signala à Mme Derval les germes de la future vocation de sa fille : « Elle sera religieuse. », dit aussi le prêtre, inspiré de Dieu. Il ne se trompait pas, mais avant que l'heure eût sonné, Sophie devait être la joie et la consolation de ses bons parents, l'ange tutélaire de son frère et de ses deux sœurs qu'elle guidait, par ses exemples, dans le sentier de la vertu. Après plus de soixante années, une de celles-ci qui lui survit se

rappelle encore la tendre piété que tous trois admiraient dans leur sœur : « Nous l'en plaisantions, dit elle, mais toujours douce et bonne elle ne s'impatientait jamais de nos espiègleries enfantines. »

Ses classes terminées, la jeune fille fut placée en apprentissage chez une lingère qui était la sœur de Mlle Aimée Durand, la future Sœur Marie-Dominique.

Elle devint une habile ouvrière, mais le Bon Dieu la formait en même temps à un autre apprentissage, celui de l'apostolat, pour la préparer à la mission qu'il lui destinait.

Elle nourrissait dans son cœur le secret désir de se consacrer au Divin Maître dans la vie religieuse. Or elle éprouvait un attrait irrésistible pour l'œuvre de Mlle Veillet dont les exemples de vertu et de sainteté la ravissaient ; celle-ci, de son côté, la demandait à Dieu par de fréquentes prières.

La Providence, toujours attentive à nous venir en aide dans tout ce qui est bon, leur fournit bientôt à toutes deux l'occasion de faire une mutuelle connaissance. Mlle Marie Veillet ayant laissé par mégarde ou à dessein, son livre de prières à l'église, M. le Curé, qui était instruit du désir de Mlle Sophie Derval, seconda son projet en la chargeant de reporter le livre égaré à la propriétaire. Cette innocente aventure remplit de joie le cœur de la jeune fille ; les relations furent nouées bien vite et, dès lors, Mlle Sophie s'offrit à aider Mlle Aimée Durand dans la confection et la réparation des vêtements de la petite Communauté. Néanmoins, elle ne se joignit pas, dès cet

instant, à ses nouvelles compagnes. Elle rendait des services à l'orphelinat, tout en demeurant chez son père, mais visitait souvent les protégées de l'œuvre, et son cœur s'y attachait de plus en plus. Le pénible accident arrivé à la petite Marie Joncherais, qu'elle affectionnait particulièrement, y fixa définitivement son séjour le 21 août 1853 ; et le 8 décembre de l'année suivante, à l'âge de 22 ans, elle prononçait ses saints vœux dans le petit oratoire de la maison des Terrasses. Triomphant de tous les obstacles, dont le principal était sa frêle santé, elle sacrifiait généreusement les douceurs de la maison paternelle, où on l'entourait de soins continuels, pour se vouer à une vie de souffrances et de dures privations : ne comptait-elle pas sur le secours d'En-Haut ? L'aide divine, d'ailleurs, ne lui fit jamais défaut et soutint constamment sa faiblesse.

M. Derval était trop bon chrétien pour s'opposer à la vocation de sa fille ; puis il appréciait beaucoup l'œuvre de si parfaite charité qui sollicitait son dévoûment. Cependant, la pénurie dans laquelle se trouvait la petite Communauté l'alarmait grandement. Un soir, Mlle Sophie revient chez son père et lui expose la détresse extrême de la demeure des Terrasses : le pain manquait et l'on se trouvait sans ressources. M. Derval alarmé, redoutant les suites de cette disette pour la santé de sa fille, lui défendit de retourner à l'orphelinat. Sans se déconcerter, Mlle Sophie sut trouver dans son cœur, avide de sacrifices, des accents assez persuasifs pour décider son

bon père à la laisser suivre la voie sublime qu'elle avait choisie. Très ému, celui-ci, alla immédiatement prévenir une bienfaisante famille de Châteaubriant qui, le soir même, envoya des secours et promit que désormais le grain ne manquerait plus à la petite Communauté. M. Lepays tint parole et devint, par là, un insigne bienfaiteur de l'œuvre à l'heure de ses pénibles débuts.

Celle qui ne se laissait point décourager par l'épreuve puisait son énergie toute surnaturelle, dans la réception quotidienne de la Sainte Eucharistie, faveur que l'innocence de sa vie et sa ferveur lui avaient fait accorder dès avant son entrée à l'Immaculée.

Que de choses seraient à dire de la vie édifiante qu'elle y mena ! D'une constitution très délicate, elle fut continuellement maladive des suites d'une coqueluche de sa petite enfance, mais elle savait suppléer à ses forces par un courage constant et énergique dans le travail, sans relâche, qu'exigeait la situation précaire des premiers commencements. Durant plusieurs années, de quinze jours en quinze jours, on devait lui appliquer un vésicatoire, incommodité qu'elle supportait sans rien diminuer de sa tâche accoutumée. Placée à la tête de douze enfants, lors de son arrivée, elle en vit le nombre s'accroître tous les ans ; il y en eut jusqu'à quatre-vingts ; elle les maintenait dans le devoir avec sa bonté naturelle qui n'excluait pas une grande fermeté. A ces petites, elle apprenait à coudre, à repasser dans la perfection,

si bien que les ouvrages les plus délicats de la ville et des environs lui étaient confiés. A l'approche des dimanches et des fêtes, les jours ne suffisant plus, pour arriver à satisfaire toutes les personnes qui soutenaient l'orphelinat en lui procurant du travail, il lui fallait prendre sur la nuit pour achever sa tâche. Or, jamais la souffrance ne fit reculer la vaillante maîtresse de l'ouvroir. L'esprit de dévoûment, déployé durant ces dix premières années, l'anima toute sa vie. Son cœur, comme celui de Mlle Veillet, s'embrasait à un même foyer : l'amour divin qui en faisait des victimes dont l'holocauste attirait des grâces de conversion sur les pécheurs et de préservation sur les petites déshéritées de ce monde.

« Madame Thérèse », comme l'appelaient d'abord les enfants, avant que la petite association n'eut été érigée en Congrégation, n'avait pas reçu en vain le nom de l'illustre sainte d'Avila. Apôtre par ses exemples de piété et de mortification que l'œil observateur des petites filles savait bien reconnaître, elle les stimulait encore à la pratique de ces vertus.

Une enfant de ce temps, demeurée à la Communauté qui hospitalise sa vieillesse, rappelle ainsi ses souvenirs : « Notre chère maîtresse, dit-elle, nous recommandait la bonne tenue dans les classes et dans les couloirs ; et pour cela elle nous excitait à certains petits actes de mortification, comme de nous priver de jeter les yeux de côté et d'autre, et ceci dans le but d'obtenir la conversion des pécheurs, la délivrance des âmes du Purgatoire... Elle exigeait surtout

un maintien religieux à la chapelle, par respect pour Notre-Seigneur présent dans le saint Tabernacle... Un jour, ajoute la narratrice, Sœur Thérèse me demanda de me priver de récréation pour un travail pressé. Ce sacrifice me coûtait ; j'entrepris néanmoins l'ouvrage demandé. Notre pieuse maîtresse, voyant ma bonne volonté, voulut alors m'apprendre à surnaturaliser mon intention et ajouta : « Mon enfant, dites : Mon Dieu, ornez l'âme de la personne pour laquelle je travaille d'autant d'actes de vertus que je vais faire de points d'aiguille dans son ouvrage. » Ainsi dirigeait-elle l'âme des enfants vers Dieu.

Non moins soucieuse de leur procurer quelques plaisirs, elle savait, en se privant des rares desserts de ce temps-là, ménager à ses chères petites d'agréables surprises : les friandises, reçues chaque fois avec une franche gaieté, étaient croquées à belles dents, les jours de grande fête.

Sœur Thérèse de Jésus fut particulièrement un modèle d'ordre, de propreté, de perfection dans tout son ensemble : c'était son cachet. Très fidèle à la sainte pauvreté, elle avait toujours les vêtements les plus rapiécés quoique toujours parfaitement en ordre.. Souvent, on ne reconnaissait plus le premier morceau de ses voiles, robes ou camails, dont les enfants se plaisaient à compter les pièces. L'une d'elles, ayant mis au rebut, comme vraiment hors d'usage, une de ses paires de bas qui lui avaient été confiées pour les raccommoder, se vit semoncer et dut s'exécuter en y faisant d'innombrables reprises !

Ce qu'elle pratiquait si bien, elle tâchait de l'inculquer aussi aux enfants, afin d'en faire de bonnes ménagères.

Dans le même esprit, elle ne se permettait pas, en dehors des récréations laissées à la liberté de chacune, de distraire une minute du temps consacré au bien général et n'acceptait jamais qu'à ces moments-là de service ou d'aide dans son travail personnel.

Sa pureté d'intention était habituelle. Elle se distinguait en toutes ses actions par un admirable esprit de foi qui ne la quittait pas et qui la portait ä recommander la bonne coutume de saluer en passant, au moins intérieurement, les crucifix et les images de la Sainte Vierge disséminés dans la maison.

Dès son enfance, elle offrait à sa Mère du Ciel chacun des objets ou des vêtements neufs mis à son usage et fut fidèle, jusqu'à la mort, à cette pieuse et délicate attention.

Son respect pour le Saint Sacrement était encore plus remarquable. Quelle vénération, quelle vive confiance, quelle plénitude de foi ! A la chapelle, tout révélait son culte pour la divine Eucharistie : et ses génuflexions si pieuses, et le son pénétré de sa voix pendant la récitation des prières vocales ou des versets du saint Office !... (du saint Office !...) D'une exactitude exemplaire à tous les exercices prescrits par la règle, très fidèle à son rosaire, le plus souvent dans ses mains lorsqu'on la rencontrait, elle ajoutait encore d'autres formules qui lui étaient particulières et se trouvaient appropriées à ses attraits.

Son extérieur toujours recueilli, la gravité de son maintien, sa marche posée mais sans affectation, cet air de grandeur et de noblesse, empreint néanmoins d'une certaine timidité, inspiraient le respect et donnaient l'exemple du recueillement et du silence. Quoique d'une gaité très modérée, sa conversation était vraiment agréable, ses expressions faciles ; modeste à l'excès dans sa tenue, on n'y découvrit jamais trace de légèreté.

Cinq ans environ après son entrée dans la petite Communauté, le Révérend Père Sébastien ayant connu Sœur Thérèse alors qu'il était encore lui-même Secrétaire de Mgr Jaquemet et Supérieur de la Congrégation naissante, écrivait à la Fondatrice : « Dès que je l'ai vue pour la première fois, sa physionomie m'a donné des espérances que cette enfant serait quelque chose; mais il faut, je crois, user de beaucoup de prudence, ne pas la mettre trop vite en lumière et la former préalablement à l'humilité, en lui faisant subir des humiliations, légères d'abord, puis plus grandes, jusqu'à ce qu'elle en soit venue à regarder, comme une bonne fortune d'être mise au rebut et à l'écart comme une personne inutile, comme un pot fêlé, et cela parce qu'elle ne se croira bonne à rien. »

Les conseils du prudent et zélé directeur furent suivis à la lettre par la Bonne Mère qui se plut à cultiver et à faire fructifier les vertus précoces de cette âme d'élite. Son dévoûment sans bornes, sa soumission parfaite, ses intentions droites et délicates ne rencontraient, semblait-il, qu'indifférence et que froi-

deur, au lieu de l'encouragement qui l'eût rendue mille fois heureuse.

C'est ainsi que la sage Fondatrice, faisant taire son propre cœur, apprenait à sa chère fille à se détacher des satisfactions humaines pour ne chercher qu'en Dieu seul appui et consolation. Les épreuves par lesquelles sa vertu fut exercée ne servirent qu'à la grandir aux yeux du Ciel et de ses Supérieurs, et à la préparer à devenir un jour, elle-même, directrice d'âmes.

Au printemps de l'année 1862, les besoins de l'orphelinat, plus impérieux que jamais, obligèrent la Mère Marie de l'Immaculée-Conception à tenter le voyage de Paris pour y implorer la charité des riches bienfaisants de cette grande ville. Elle choisit pour compagne, Sœur Thérèse de Jésus, comptant trouver dans le dévoûment et la distinction de sa compagne un précieux élément de succès.

Son attente ne fut pas déçue : au bout de quelques années d'apprentissage à l'école de la Bonne Mère, Sœur Thérèse pouvait la remplacer dans cette tâche, désormais au-dessus de ses forces... Toujours avec serrement de cœur, elle voyait arriver l'heure du départ. Il lui était si pénible d'échanger la solitude et le silence de sa chère Communauté pour la dissipation et le bruit de la grande cité ; la compagnie douce et tranquille de sa famille religieuse et de ses chères enfants (dont elle demeura la première maîtresse jusqu'à sa mort) pour celle de la haute société que sa timidité naturelle lui faisait doublement redouter !

La peine était bien partagée par la pauvre Mère qui ne voyait jamais sans déchirement ses chères quêteuses ou ses gardes-malades s'éloigner d'elle. Quelques fragments de lettres nous font connaître la tendre sollicitude et l'affection dont leurs destinataires étaient l'objet :

« Vous ne me parlez pas de votre gros rhume, soignez-vous, je vous en prie, et donnez-moi de vos nouvelles... Profitez de votre séjour à Nantes pour consulter M. Viaud-Grand-Marais, pour votre gorge et votre poitrine...

« Ne vous laissez manquer d'aucune chose dont vous avez besoin pour vous soutenir... Que je suis inquiète de vous ! Revenez bien vite si cette toux ne vous quitte pas... Revenez avant que d'être alitée, je vous recommande à la Sainte Vierge ; puisse-t-elle vous ramener guérie près de moi... »

« Je vous remercie de votre amitié ; vous pouvez compter sur la mienne jusqu'à l'Eternité.

« L'annonce de votre arrivée me réjouit beaucoup, je compte les jours et les vois diminuer avec bonheur. Nos enfants ont aussi hâte de vous revoir, elles vous ménagent une petite surprise, je vous la laisse deviner... Toutes vos sœurs vous présentent respect et amitié... Je vous permets bien volontiers d'offrir à notre bon père saint Joseph les cierges que vous lui avez promis. »

Au moment de la mort du beau-frère de Sœur Thérèse, M. Niglais, l'âme compatissante de la Bonne Mère lui dictait ces lignes.

« J'ai écrit dans la semaine qui vient de s'écouler, à votre bonne famille de Châteaubriant. J'ai cru leur faire plaisir, et à vous aussi, en montrant tout l'intérêt que je prends aux diverses circonstances qui, dans le cours de nos vies, nous font diriger nos pensées et nos cœurs vers le Ciel, notre heureuse Patrie. La maladie de M. Niglais s'est aggravée, le mieux qu'il avait éprouvé a fait place à un état très alarmant et, malgré tous les soins que votre sœur et son fils lui ont prodigués avec une bien vive affection et un bien grand dévoûment, il est monté vers son Dieu et le nôtre. Notre Seigneur sans doute a trouvé sa petite créature bien disposée et a voulu donner à son âme une vie meilleure que celle d'ici-bas, vie que nous devons toujours craindre de perdre et pour nous et pour les nôtres car, quelle que soit notre position, notre vertu, les dangers nous environnent sur la terre avec d'effrayantes variétés.

« J'ai donc écrit à votre chère sœur pour la consoler un peu et lui faire connaître que vous étiez à Paris. J'avais pensé ne vous apprendre cette nouvelle qu'à votre retour ; vous savez combien j'aime, ma bonne chère fille, à partager vos peines et vos joies ; mais, en réfléchissant sur la vivacité de votre foi, sur votre soumission à l'adorable volonté de notre bon Sauveur, qui a toute votre âme, j'ai renoncé à cette idée, afin que votre beau-frère jouisse plus tôt du bénéfice de vos prières et des indulgences que vous pouvez gagner et que votre sœur ne soit pas privée de vos consolations.

« Lundi, par reconnaissance pour votre cher défunt, qui, comme vous le savez, me retira d'un pénible accident, la messe sera célébrée à la Communauté pour le repos de son âme.

« A bientôt, ma bonne chère fille. Si vous êtes fatiguée, revenez près de moi et croyez à ma bien sincère affection. Mille choses affectueuses à Sœur Ursule.

« Je vous embrasse bien maternellement, ma chère fille et vous prie de conserver votre énergie et votre faible santé pour l'Immaculée et pour moi. »

Soutenue par la grâce divine, Sœur Thérèse triomphait de sa faiblesse et parvenait à remplir avec succès les missions les plus délicates comme celle de se présenter à l'évêché pour les audiences indispensables avec Mgr. Fournier et ses vicaires généraux, au temps des douloureuses épreuves de 1869-1871. Partageant les angoisses de sa vénérée Supérieure, son dévoûment se dépensait sans mesure pour l'œuvre que le Ciel leur avait confiée.

Lorsqu'en 1881, après la mort de Sœur Dominique, elle fut chargée de la direction des Sœurs professes, chacune put apprécier les éminentes qualités de cette âme si bien formée. Elle savait communiquer à ses sœurs l'esprit de détachement qui ne cherche qu'en Dieu la part de bonheur dont notre cœur ne saurait se passer ; la pureté et la droiture d'intention dans toutes les actions, vues et sentiments qui fortifie et rapproche de Dieu.

Telle était celle dont l'innocente jeunesse et la sainte vie permettaient de présumer qu'elle emportait

dans la tombe, la pureté de sa robe baptismale et devenait au Ciel une protectrice de la famille de l'Immaculée.

La Communauté était plongée dans un deuil profond, mais personne ne fut plus affecté que la vénérable Fondatrice, toujours si admirablement soumise aux décrets de la Providence. Au lendemain du 29, elle disait : « La résignation à la volonté du Bon Dieu est l'arme puissante qui relève mon courage et me porte à bénir la main qui nous a séparées pour quelques heures. »

Faisant part de la douloureuse nouvelle à des Sœurs absentes de la Communauté, elle écrit encore : « Quelques lignes seulement pour vous apprendre que Dieu a trouvé bon de nous soumettre à une terrible épreuve. Notre chère Sœur Thérèse de Jésus, après une maladie de huit jours, a pris son vol vers le Ciel. C'est une grande perte pour notre petite Communauté, mais une garantie pour l'avenir, car nous avons, dans la sainte Patrie, un ange tutélaire qui veillera sur nous, qui portera à Dieu nos difficultés et nos peines. Je ne vous écrirai pas une longue lettre, vous devez comprendre combien mon cœur souffre ; ensuite je suis très occupée, le départ de Sœur Thérèse redouble mes sollicitudes. Malgré cela, j'ai préféré vous apprendre moi-même cette douloureuse nouvelle... Rappelez-vous les avis que notre chère prédestinée vous a donnés et vous travaillerez à votre perfection... »

Le 21 juin, pour une autre sœur, elle ajoute : « Le beau jour de la première Communion a été retardé cette année, et remis à la fête du Sacré-Cœur. Notre chère Sœur Thérèse m'y fait défaut, vous le comprendrez facilement. Je vous remercie, ma bien chère fille, des affectueuses lettres que vous m'avez écrites. L'épreuve que Dieu m'a envoyée est bien sensible à mon pauvre cœur : J'ai versé bien des larmes. Ce coup a été si prompt ; huit jours de maladie, presque toujours le délire. Notre divine religion est seule capable de panser nos plaies, en nous inspirant la sainte résignation et l'espoir d'une nouvelle réunion ; c'est bien ce que nous devons faire en cette commune épreuve, car le coup qui a frappé la mère a frappé aussi les enfants. »

Enfin, venant offrir au Pasteur du diocèse les vœux déposés pour lui aux pieds du saint Enfant de la Crèche, elle écrivait à la fin de cette année de larmes : « J'aimerais, Monseigneur, à vous souhaiter une longue carrière exempte de toute perplexité, des jours sereins et heureux ; à vos pieds, tout un peuple de fidèles partageant les vues et les pensées de son Evêque dont la vie entière est consacrée à faire son bonheur en procurant la gloire de Dieu. »

« Mais, hélas ! tant de douces jouissances ne seront sans doute pas le partage de cette vie passagère. Tout au contraire, une lourde croix, des épreuves, des chagrins, des peines de cœur à la vue des maux de la sainte Eglise affligée. Mais si la croix pèse sur vos épaules, la prière des âmes que vous chérissez en Dieu

et qui vous sont toutes dévouées appellera sur votre épiscopat les plus précieuses bénédictions du Seigneur.

« Notre Communauté a aussi sa part de croix. Au mois de mai dernier, j'ai eu la douleur de perdre mon Assistante, personne intelligente et capable. Nosseigneurs les Evêques vos prédécesseurs l'avaient appréciée et m'en avaient fait l'éloge. Elle était en effet mon bras droit et je me reposais sur elle avec assurance.

« En moins de trois ans, j'ai vu disparaître mes deux premières filles, exemples vivants de piété et de régularité. Ces appuis vivants venant à me manquer dans le temps où j'en ai le plus besoin, leur perte n'en est que plus sentie. Quel surcroît de travail avec ma santé ébranlée ! Je viens de faire une grave maladie, dont je suis convalescente. Mais Dieu l'a voulu, que sa sainte volonté soit faite et son saint nom béni ! »

La maladie à laquelle la vénérable Mère faisait allusion était une péritonite dont elle aurait dû mourir si Dieu ne l'avait réservée pour une autre heure.

Dans cette nouvelle croix, disent ses gardes-malades, elle montra une patience si amoureuse envers le Bon Dieu que nous en étions édifiées. Au milieu de ses plus vives souffrances, elle répétait sans cesse de ferventes aspirations, telles que celles-ci : « O Marie ma bonne Mère, ayez pitié de moi, priez pour moi. O jour heureux que celui où je verrai mon Dieu ! »

De plus en plus infirme, incapable de se coucher ou de se lever, de se mouvoir, de s'habiller sans l'aide d'une et souvent de deux sœurs, continuellement minée par la fièvre, elle devait, dans les desseins éternels, achever son œuvre : faire approuver la Règle, objet de ses constantes préoccupations.

Dès le commencement de la Fondation, Mgr. Jaquemet, reconnaissant les lumières toutes spéciales que l'Esprit-Saint communiquait à l'âme humble et docile qu'il dirigeait, l'obligea à formuler elle-même le genre de vie que la petite Communauté devait suivre. Ainsi, par sa fidélité à la grâce, la Révérende Mère Marie de l'Immaculée-Conception devenait l'instrument choisi par la miséricorde d'En-Haut pour donner à sa famille religieuse une Règle ; et vraiment cette Règle, où la fermeté s'unit à la charité, l'élévation des sentiments à la beauté des expressions, porte l'empreinte du divin Consolateur qui l'a inspirée. Est-il étonnant, dès lors, que plusieurs l'aient enviée ?

Sur l'instante prière de ses Supérieurs, dès 1872, la zélée Fondatrice s'était mise en devoir de fixer par écrit les divers points de la Règle observés traditionnellement depuis les débuts. Elle s'entendait dire : « Achevez votre œuvre, asseyez votre Congrégation sur des bases solides. Le temps presse ; mettez-vous au travail. Votre santé est chancelante ; si vous n'y pourvoyez, qui le fera ? » (1) Effectivement, si la

(1) M. le Supérieur me presse de travailler aux observations de la Règle et j'ai bien peu de temps pour le faire. » (Lettre à Mlle Julie.)

Bonne Mère ne se fût mise en peine de prier, de méditer, d'examiner, de peser toutes choses pour le présent et pour l'avenir, qui l'eût fait à sa place ? La tâche était bien trop difficile, trop absorbante. Il fallait l'abnégation d'une mère ; seul un cœur de mère, un cœur de Fondatrice pouvait commencer et mener à bon terme pareil ouvrage. Souffrante toujours, surtout dans les derniers temps, abandonnée à ses propres ressources, elle priait sans cesse, travaillait, et la lumière lui venait ; sous l'inspiration de la grâce, elle notait au fur et à mesure ses idées et ses combinaisons qu'elle soumettait à l'autorité ecclésiastique. Chaque jour, elle reprenait ainsi sa tâche, complétant et adaptant aux exigences nouvelles l'expression de la volonté de Dieu, formulée d'après Saint Augustin : Je n'ai pas eu la prétention de faire une nouvelle Règle, écrivait la Bonne Mère au Père Sébastien, le 7 septembre 1867. J'ai glané dans celle de Saint-Augustin tout ce qui m'a semblé pouvoir s'adapter à notre œuvre. Si j'ai laissé de côté le petit Office latin de la Sainte Vierge pour celui de l'Immaculée-Conception, c'est en croyant suivre les indications de la divine Providence. Peu nombreuses pendant de longues années, tout notre temps était consacré à nos petites pauvres. Les Sœurs de la Charité, de la Sagesse et d'autres ne récitant pas l'Office divin, j'ai cru pouvoir encore pour cette raison en dispenser la Communauté.

« Il me semble que le spirituel et le temporel d'une Congrégation naissante doivent être organisés sui-

vant le genre des sujets que Dieu, dans ses desseins adorables, convie, appelle pour former la Congrégation. C'est bien cette expression de la volonté divine que j'ai envisagée pour régler nos exercices spirituels et pour établir nos Constitutions.

« J'ai été aussi inclinée à faire beaucoup prier, sentant combien nous avons besoin de ce pain nourricier — Mais je suis toujours disposée à soumettre toute notre organisation aux vues de Monseigneur. »

Pour l'encourager dans cette vie, un saint prêtre, M. l'abbé Branchereau, supérieur du Séminaire de Nantes, lui avait dit plus d'une fois que c'était à elle que Dieu avait particulièrement confié la Congrégation, que c'était surtout à elle qu'il appartenait de l'organiser suivant les lumières que Dieu lui donnerait.

L'œuvre était terminée aussi parfaitement que toute chose humaine sujette à perfectionnement. M. le chanoine Guihal, se croyant à la veille de l'approbation attendue, écrivait en janvier 1883 : « Cette année devant être, je l'espère du moins, celle qui doit voir la fondation définitive de la Congrégation de l'Immaculée-Conception, il faut que chacune redouble de ferveur afin d'attirer sur notre œuvre les bénédictions du Ciel. »

Or, trois ans devaient encore s'écouler avant le jour si ardemment désiré où Mgr. Lecoq, accompagné de M. le chanoine Guihal, vint en personne apporter aux religieuses leur Règle approuvée.

Ce fut au lendemain de la fête patronale de l'Institut, le 9 décembre 1885, qu'eut lieu l'imposante cérémonie. Sa Grandeur donna le saint habit aux postulantes, reçut les premiers vœux des novices et en admit plusieurs à la profession. Enfin les Sœurs muries dans l'exercice de leur sainte vocation purent réaliser le plus cher de leurs désirs : s'unir d'une manière définitive et perpétuelle à l'unique Epoux de leur cœur. Elles reçurent donc la symbolique couronne d'épines. C'était le gage des noces éternelles avec leur Sauveur crucifié, comme devait si bien le chanter une âme sacerdotale dont le talent poétique s'inspirait aux sources les plus pures de notre sainte religion.

A te servir j'ai consacré ma vie ;
Seigneur Jésus, je te la voue encor :
L'obéissance est ma reine bénie,
La pauvreté, mon cher trésor.
La pureté du cœur, voilà ma sauvegarde ;
Mais j'ai surtout Jésus, mon Jésus qui me garde,
Ici, de son ciboire d'or !

La vénérée Fondatrice, retenue à l'harmonium pour l'accompagnement des chants, s'unit à ses chères filles en Jésus-Christ pour prononcer publiquement cette fois, ses vœux perpétuels. Les voyant agenouillées à la Sainte Table, en cet instant solennel, elle jouissait du bonheur (depuis longtemps le sien) qu'elle leur avait procuré au prix de tant de labeurs, de tant de souffrances ! Elle aussi méritait bien de recevoir le symbole de cette vie crucifiée si parfaitement vécue par elle : la couronne d'épines que le Révérend Père Supérieur, accompagné du Père

Victor, Prédicateur de la retraite, dut lui porter après la longue cérémonie qui avait épuisé ses forces. Il en avait été de même d'une Sœur qu'on avait dû transporter dans le bas de la chapelle, pour lui permettre d'émettre ses vœux de sa place même, où la retenait le plâtrage d'une jambe malade. A l'infirmerie, le Révérend Père couronna cette pauvre affligée en lui disant : « Ma fille, vous avez deux couronnes : une d'épines que je vous apporte, une autre que vous avez reçue déjà de la main divine : la souffrance, qui éprouve et purifie votre amour. »

Mgr. Lecoq, se rendit ensuite à la salle de Communauté. Toutes les Sœurs s'y trouvaient réunies pour recevoir, des mains de leur Pasteur, les saintes Règles et Constitutions qu'il venait d'approuver. Sa Grandeur prononça le discours suivant :

« La voie de la perfection, le chemin le plus sûr pour arriver au Ciel, c'est d'accomplir sur la terre, à l'exemple de Jésus-Christ, la volonté de Dieu, votre Père céleste. Chacun des désirs de notre cœur, chacun des élans de notre âme, chacun de nos actes doit tendre à l'accomplissement de cette volonté adorable de Dieu. Mais notre volonté propre, si elle est abandonnée à elle-même, facilement trompée par les inspirations perverses de la nature aveugle et corrompue, nous entraînerait le plus souvent en de déplorables égarements si nous ne connaissions pas de façon assez précise la volonté de Dieu.

« Qui donc sera pour nous l'interprète constant et fidèle de cette volonté sainte que nous devons cher-

cher en toutes choses? Cet interprète sera votre Règle. Tracée par la main de vos Supérieurs, éprouvée par une longue et heureuse expérience, confirmée par votre Evêque qui, malgré son indignité, est pour vous sur la terre le représentant du souverain Maître et le dépositaire de l'autorité de l'Eglise, cette Règle vous dira clairement ce que Dieu attend de vous, ce qu'il veut chaque jour, ce qu'il veut à chaque instant du jour. Pour vous plus d'incertitudes, plus d'anxiétés ! A la lumière de vos règlements, vous marcherez avec sécurité dans la voie qui vous est marquée, sûres de marcher toujours selon le bon plaisir de Dieu.

« Que nous sommes heureux, ô Israël ! s'écriait le prophète Baruch, puisque nous connaissons ce qui peut plaire à notre Dieu ! Ce bonheur est le vôtre, mes Sœurs, plus encore que celui du peuple d'Israël, car vous trouverez dans votre Règle, le secret de faire à chaque instant ce que veut notre Dieu. Et voilà pourquoi un grand saint n'a pas craint de dire que « celui ou celle qui vit par la Règle vit pour Dieu ». Et c'est aussi ce qui nous explique ces paroles si étranges au premier abord que sainte Madeleine de Pazzi entendit un jour de la bouche même du Sauveur : « Ma fille, ne fais pas moins d'état de la Règle que de moi-même. »

« C'est donc au nom de Jésus-Christ que nous vous exhortons, au nom du divin Maître, descendu visiblement sur la terre, pour vous faire connaître ses volontés et ses désirs. Avec quel tendre empressement

vous vous ferez un devoir d'accomplir tout ce qu'Il demandera de vous. Or, croyez-le bien, c'est Lui-même qui vous parle par la voix de la Règle, c'est Lui-même qui commande, c'est Lui-même qui conseille, c'est Lui-même qui défend, c'est Lui-même qui partage vos journées ; qui assigne à chacune de vos fonctions ses labeurs ou ses sacrifices, qui marque les temps de la prière ou fixe les heures du repas. Partout il est avec vous quand vous êtes vous-mêmes dans l'observance de la Règle. Oh ! qu'il est consolant pour vous de penser que vous ne pouvez manquer de rencontrer Jésus là où vous conduit l'obéissance ! Etre sans Jésus, nous dit l'auteur de l'Imitation, c'est l'enfer et ses tourments, et avec Jésus, c'est le Ciel et ses félicités. A ce prix n'est-il pas bien doux d'obéir ?

« Qu'importe dès lors ce que prescrira la Règle ? Parmi les fonctions qu'elle vous assigne par la voix de vos Supérieurs, il en est qui vous appliqueront à une vie plus active, plus laborieuse, plus occupée au service du prochain ; il en est d'autres qui vous laisseront des loisirs plus nombreux pour vous occuper de vous-mêmes et de votre âme. Il en est qui seront réputées honorables, qui vous donneront un rang plus élevé parmi vos sœurs ; il en est d'autres ou l'humilité et l'abnégation trouveront un plus fréquent et plus nécessaire exercice. Mais encore une fois que vous importe ? La sainteté et la perfection ne sont pas le privilège ni d'une douce et paisible contemplation, ni des œuvres de la charité, mais du zèle ; elles n'appartiennent pas à tel ou tel emploi de la Règle,

à l'exclusion de tous les autres, mais chacun d'eux, en des formes diverses, renferme une grâce puissante de sanctification pour épurer, développer et accroître, avec une efficacité toute divine, la vertu de celle qui l'exerce dans l'esprit même de la Règle qui l'a créé. Votre cœur s'attachera donc aux uns et aux autres avec un égal amour. Quel serait le motif de vos préférences ? Là où est votre trésor, là doit être votre cœur ! Et votre unique trésor, c'est Jésus ; et Jésus, nous aimons à le répéter, vous le trouverez toujours là où la Règle vous appellera.

« D'ailleurs vous ne devez pas oublier que dans les emplois les plus humbles comme dans les plus élevés, les mérites que vous aurez acquis ne seront pas restreints dans le cercle borné de vos œuvres personnelles. La Règle vous partage les travaux et le sacrifice, mais elle vous partage aussi les trésors spirituels qui en sont le prix, et c'est justice ; car toutes, dans la mesure de vos forces, vous contribuez à procurer la fin qu'elle s'est proposée et le but qu'elle a en vue.

« Les dernières parmi vous se rendent utiles comme les premières ; les unes commandent, mais les autres obéissent ; les unes dirigent, mais les autres exécutent; les unes prient sur la montagne, d'autres combattent dans la plaine. Toutes s'entraînent, s'aident, se fortifient mutuellement, toutes concourent au même but, toutes méritent la même couronne.

« Une association religieuse, sous l'empire d'une même Règle, c'est un arbre dont toutes les branches aspirent la même sève ; c'est un corps dont tous les

membres se nourrissent du même sang et participent à la même vie ; si vous l'aimez mieux, c'est une famille où les richesses acquises par chacun de ses enfants viennent accroître le commun héritage. Ainsi, au jour suprême où Dieu couronnant vos mérites couronnera en même temps les dons de sa grâce et de son amour, au jour des révélations et des justices, bien des illusions seront dissipées, plus d'une âme qui sur la terre aura marqué les années de sa vie religieuse par un grand nombre d'œuvres utiles et saintes aux yeux des hommes se trouvera, sous les yeux de Dieu, pauvre et dénuée de tout, parce que, se recherchant elle-même dans la satisfaction d'une vanité secrète, elle n'aura pas su se rendre digne de puiser au trésor des mérites communs acquis par les efforts de celles qui auront cherché en tout l'accomplissement de leur Règle et des fins de leur Institut ; on verra, au contraire, plus d'une âme simple dont l'existence aura passé inaperçue parmi ses Sœurs, paraître alors riche de biens spirituels, parce que, dans le modeste rang assigné à son obéissance, détachée d'elle même et toujours fortement unie de cœur et d'affection à l'œuvre commune, elle aura reçu en récompense une large part dans tous les mérites.

« Ah ! nous ne sommes plus étonné maintenant que l'auteur de l'Imitation, à la pensée de tous les biens renfermés dans la vie de règle et d'obéissance, s'écrie dans son pieux enthousiasme : Que vous rendrai-je Seigneur, pour une pareille grâce ? Car vous n'avez pas donné à tous, comme à moi, de se dépouil-

ler de tout, de renoncer au siècle et d'embrasser la vie religieuse. O aimable et délicieuse servitude qui rend l'homme vraiment libre et saint ! O chaînes à jamais désirables, par lesquelles nous méritons de posséder le souverain Bien et nous acquérons des droits à une félicité éternelle !

« Puissent ces sentiments se graver de plus en plus dans vos cœurs et devenir le mobile constant de votre conduite. Puissent-ils vous encourager à répandre partout autour de vous la bonne odeur de Jésus-Christ et le parfum des vertus religieuses ; et attirer sur vous-mêmes et sur les autres que vous entreprenez à la gloire du Seigneur, l'effusion de ses bénédictions et de ses grâces. C'est ce que nous aimons à espérer de la puissante protection de Marie, votre Mère, votre patronne et votre modèle, du secours des Anges gardiens de votre Congrégation, et de l'intercession de tous les saints du Ciel que nous invoquons en ce moment et que nous invoquerons toujours sur vous. *Amen.* »

CHAPITRE SEPTIÈME

Les Dernières Années

Le travail dans la souffrance. — Les Sœurs gardes-malades : à Nantes, à Sainte-Marie-de-Pornic. — Un corps usé, une âme qui ne vieillit pas. — Une conversion par la Sainte Face. — Un accident évité. — La nouvelle chapelle. — Les signes précurseurs. — Un vrai martyre. — Les derniers sacrements. — La mort dans la paix. — Suprêmes hommages.

Ainsi le travail ébauché depuis si longtemps recevait enfin son couronnement. La tâche de la vénérée Fondatrice n'était cependant pas encore terminée ici-bas. Mais, de même que si le grain de froment ne meurt en terre et ne germe, il ne peut porter de fruit, de même il fallait que, selon sa propre prédiction, elle eût donné sa vie pour son cher troupeau avant que celui-ci fût en état de recueillir le fruit de ses labeurs. Dans les larmes et les tribulations, elle devait travailler encore à élever l'édifice établi, selon son désir, sur les fondements solides de l'obéissance, du silence et de l'humilité.

Elle écrivait à M. l'abbé Duteil, qui venait, non sans de bien vifs regrets de part et d'autre, de céder à M. l'abbé Paboul ancien curé de Vigneux, sa charge d'aumônier, devenue trop lourde pour son grand âge : « Les difficultés sont nombreuses sur cette pauvre terre, quand on veut faire un peu de bien. Nous sommes sur le champ de bataille : combattre le mal, faire triompher le bien, tel est notre devoir. » Et développant sa pensée à M. le chanoine Guihal, qui l'engageait à augmenter le nombre des gardes-malades de la maison de Nantes, elle ajoute : La communauté demande un assez grand nombre de Sœurs pour qu'elle ait une marche régulière et que les emplois soient convenablement remplis, sans préjudice de la santé de nos Sœurs et de leur vie religieuse. J'ai toujours pensé que nos succursales devaient s'élever comme la Maison-Mère, c'est-à-dire dans la pauvreté, en attendant avec patience les moments où la divine Providence manifesterait ses desseins en procurant des secours et des sujets. Dans les premières années de notre fondation, nous avons eu bien des privations : c'est ainsi que les œuvres grandissent et sont agréables à Dieu... »

Elle disait en une autre occasion, sur le même sujet : « Dans une fondation, il faut se contenter de peu de chose, du nécessaire. Rappelez-vous Châteaubriant, le berceau de la Communeauté-Mère : nous avons souffert de la faim, du froid, de tout... Il ne faut pas que les maisons qui s'élèvent maintenant prétendent être mieux ; c'est un bien de commencer

par une très grande pauvreté et mortification... Le bon Dieu ne bénira pas une maison qui commence et qui déjà voudrait être aussi bien nourrie et organisée qu'une autre existant depuis quinze à vingt ans... Prions beaucoup, mes enfants, et attendons. »

Sa foi robuste comptait avec raison sur le divin Maître des cœurs pour diriger vers elle ceux qu'Il avait prédestinés à la famille de l'Immaculée, car « chaque ordre religieux correspond à une famille d'âmes qu'il attirera toujours à lui par un invisible attrait ».

Et de fait, le Révérend Père Supérieur pouvait écrire un peu plus tard : « Notre œuvre des gardes-malades prospère et se développe..; Nous avons des Sœurs à Savenay, à Paimbœuf, à Saint-Mar -du-Désert, à Thouaré, jusqu'à Tours, sans parler de Sainte-Marie et de la Forêt-Nédeau... A Nantes, nous avons peine à répondre à toutes les demandes... J'espère bien que le dévoûment des Filles de l'Immaculée-Conception auprès des membres souffrants de Notre-Seigneur attirera les bénédictions du Ciel sur notre chère Communauté. » Ainsi le bon Père avait secondé puissamment les vues de la vénérée Fondatrice, dont le but principal était la conversion des pécheurs, pour la plus grande gloire de Dieu. En élargissant le champ d'apostolat de ses Filles, il leur permettait d'aller à la recherche des âmes, souvent aussi malades que les corps appelés à recevoir leurs soins.

Pour soutenir les forces morales dont la religieuse

a si grand besoin dans un poste aussi délicat, la vigilante Supérieure obtint l'insigne faveur de la sainte Réserve et la célébration du saint Sacrifice à l'oratoire de la rue Haute-du-Château. Quelle consolation, pour son âme si dévouée au divin Maître, de le voir dignement logé, grâce à la munificence d'un pieux donateur, M. Rousselot.

« Combien je vous remercie de votre générosité, lui écrit-elle, car avec les meilleurs désirs, la meilleure volonté, nous n'eussions pas été à même de donner à Notre-Seigneur le magnifique autel que votre piété va offrir à ce souverain Roi que l'on voudrait, de nos jours, détrôner et arracher de nos cœurs... Le Ciel vous a choisi pour agencer, suivant l'expression du saint évêque de Genève, une chapelle où viendra se cacher le saint Enfant de la crèche... Que de bénédictions pour vous, au milieu des épreuves que vous portez si chrétiennement !... Je me disposais à vous écrire, quand votre lettre est venue me surprendre agréablement. Hélas ! notre vieille chapelle de la Haye-Mahéas, par sa petitesse, devient de plus en plus insalubre et peu digne de l'Hôte divin qui réside sous ce pauvre toit.

« Permettez-moi, Monsieur et vénéré Bienfaiteur, de vous prier instamment, au nom de la Sainte Vierge Marie, dont vous êtes le banquier, de vouloir bien m'accorder votre appui dans cette œuvre... Que notre divin Sauveur vous inspire une réponse favorable et que cette affaire, entreprise pour sa plus grande gloire et le salut des pauvres pécheurs, obtienne à

votre chère famille toutes les grâces qu'elle sollicite. »

Nous voyons ici se faire jour l'une des préoccupations qui tenaient le plus au cœur de la Bonne Mère et lui faisait écrire en une autre circonstance :

« Les urgentes réparations que nous sommes obligées de faire à nos étables et aux autres vieux logements m'empêchent de commencer les travaux d'agrandissement de notre chapelle, dont l'exiguïté nous gêne beaucoup, et c'est un de mes vœux les plus chers de voir, avant de mourir, cette demeure de notre Dieu agrandie et réparée. »

Son zèle infatigable lui inspirera, à ce sujet, maintes requêtes comme celle-ci :

« Je vous en conjure, que votre grande charité nous aide de son généreux concours et le Dieu de l'Eucharistie, qui a des tendresses que saint Paul appelle excessives, deviendra votre partage, car, dans cette chapelle que vous aurez agrandie, la prière des mères et des orphelins appellera chaque jour sur votre âme les immenses faveurs de l'auguste Victime de nos saints autels. »

Avant de voir ses desseins réalisés d'une autre sorte, il devait lui être donné de fonder une deuxième obédience. Elle écrivait le 13 octobre 1886 : « J'ai passé quelques jours à Sainte-Marie de Pornic, au chalet de Notre-Dame de la Garde, que nous avons acquis avec le concours d'une excellente famille. Nous y avons une bonne vieille demoiselle de 89 ans à soigner jusqu'à sa mort...

« La première messe de l'oratoire de Nantes a été célébrée le jour de la Nativité, le 8 septembre... »

Soutenue par une grâce toute spéciale, en ces travaux qui semblaient dépasser de beaucoup sa faiblesse toujours croissante, la Révérende Mère Marie de l'Immaculée-Conception pouvait dire en vérité :

« Si nos forces physiques s'affaiblissent à mesure que nous avançons dans la vie, il n'en est pas de même de nos forces morales ; grâce à Dieu, elles ne subissent pas l'action du temps ; notre âme conserve ses sentiments et les voit s'accroître à mesure que l'espérance sainte lui montre de plus près l'éternelle vie. »

L'épreuve aussi la rapprochait du terme entrevu et désiré. Afin qu'elle pût dire : « Nous ne sommes jamais plus près de la divine Miséricorde que lorsque nous ne pouvons abaisser nos regards vers la terre sans verser des larmes », la mort d'un de ses proches allait rouvrir les blessures à peine cicatrisées de son cœur.

« Depuis quinze jours ou trois semaines, nous disent les Sœurs qui l'ont connue, le frère de notre Bonne Mère, M. Alexandre Veillet, était très malade, d'une fièvre maligne. Elle en recevait les nouvelles les plus attristantes, d'autant plus inquiétantes que cet homme accompli, d'une charité et d'un dévoûment bien connus à Bordeaux, avait abandonné depuis de nombreuses années les pratiques de notre sainte religion. A son passage à la Haye-Mahéas, en

1878, tout le monde avait pu admirer sa bonne simplicité, son affabilité, et déplorer qu'il lui manquât la plus essentielle des qualités : la foi. Cette pensée que son frère pouvait mourir, d'un moment à l'autre, dans la disgrâce de Dieu, déchirait le cœur de notre Bonne Mère, qui, à chaque nouvelle plus alarmante, versait des larmes, redoublait de prières avec les Sœurs et les enfants. Plusieurs neuvaines avaient été faites à la fois pour obtenir son retour à Dieu. Enfin, trois ou quatre jours avant la mort de ce cher frère, la pensée lui vint de le recommander à la Sainte-Face de Notre-Seigneur. Elle écrivit aussitôt à sa famille, qui s'unit à ses intentions, et obtint la célébration du saint Sacrifice à l'oratoire de M. Dupont, le saint homme de Tours. Le jour même où la messe était offerte pour le pauvre moribond, notre Bonne Mère recevait par la poste, sans les avoir demandées, deux images de la Sainte-Face. Accueillies comme un don de la divine Providence, et envoyées immédiatement à Mlle Julie pour son frère, les deux gravures furent acceptées par le malade, qui, de lui-même, demanda un christ pour le tenir dans ses mains en attendant l'arrivée de M. le Curé, qu'il réclamait en même temps. Il se confessa et reçut l'Extrême-Onction en pleine connaissance. « Priez, ma chère fille, et faites prier « pour mon frère, qui est bien dangereusement « malade, écrivait Bonne Mère à Sœur Marie-Ursule ; « hier, il a reçu l'Extrême-Onction ; priez Notre-« Dame du Sacré-Cœur, sous la protection de laquelle « il a été placé. » Le malade souffrit avec une patience

admirable pendant le peu de jours qu'il vécut encore, manifestant des sentiments tout autres qu'auparavant. Le vénérable prêtre qui l'avait préparé à paraître devant Dieu disait qu'il n'avait pas prêché pendant sa vie, mais bien après sa mort, au grand nombre d'hommes sans religion venus à ses obsèques religieuses. Grâce, sans doute, aux ferventes prières de sa sainte et vénérée sœur, qu'il avait toujours beaucoup aimée, sa fin fut des plus consolantes pour sa famille si chrétienne... Le 30 novembre au matin, notre Mère, en recevant ces nouvelles, a remercié et béni encore une fois le bon Dieu de la conversion accordée à ce frère ; ses larmes ont coulé à la chapelle, où elle s'est rendue quelques instants, puis elle s'est remise à ses occupations ordinaires. Depuis ce temps, aux invocations adressées chaque soir à saint Michel elle ajouta les prières à la Sainte-Face de Notre-Seigneur et les continua jusqu'à la fin de sa vie, avec trois *Requiem* pour le repos de l'âme du défunt. »

Cependant, le calice n'était pas épuisé. Quelques lignes écrites à une Sœur nous font connaître le sujet de ses nouvelles épreuves : « Ma chère fille, j'attendais votre lettre pour vous apprendre les douleurs de notre chère Communauté et les miennes. Vous ne trouverez plus, à votre retour, notre saint et vénéré Père Aumônier : une fluxion de poitrine l'a conduit au tombeau... Sa mort nous a bien affligées, car il était tout dévoué à notre Communauté... Bien

plus, pendant qu'il était à l'agonie, M. notre Supérieur, venu pour le voir, faisait une chute de voiture. La divine Providence et la Vierge Immaculée ne sont jamais invoquées en vain. Notre Révérend Père n'avait aucune lésion. Aujourd'hui, il m'écrit qu'il est beaucoup mieux. »

Se voyant, en effet, exposé aux plus graves accidents, traîné par un cheval emballé, M. le chanoine Guihal s'était, dans sa chute, recommandé à la Vierge Immaculée, lui promettant, s'il était préservé, de s'employer de tout son pouvoir, jusqu'à sa mort, à faire prospérer la Congrégation placée sous son patronage. Pour accomplir un autre vœu formulé en même temps, il fit ériger une statue de Marie à l'endroit même de l'accident, c'est-à-dire à l'entrée de l'avenue conduisant à la communauté, où l'on peut encore la voir aujourd'hui.

Quelques jours après, le 24 octobre 1888, M. Pabou s'endormait doucement dans le Seigneur. Pleuré de tous, vénéré comme un saint, dont on cherchait avec empressement à recevoir une dernière bénédiction, il emporta dans la tombe l'instrument de ses pénitences, une ceinture garnie de pointes qu'il fut impossible de lui arracher.

Une attaque de paralysie avait obligé ce saint prêtre à quitter la cure de Vigneux. Valide encore, maglré tout, il recevait de Monseigneur la charge d'aumônier à la Haye-Mahéas, où, de concert avec M. le chanoine Guihal, son ami et son compatriote, il projeta et réalisa maintes améliorations ; en moins

de trois ans, des douves furent creusées autour de deux marais, une pièce d'eau créée à l'entrée de l'allée Saint-Martin, des lavoirs construits et cimentés.

Fréquentant constamment les ouvriers et les domestiques, il gagnait facilement leur affection et leur confiance et leur faisait beaucoup de bien. Les regrets de sa disparition furent unanimes.

« Nos enfants et nos Sœurs, continuait la Bonne Mère, précédées du clergé de Saint-Etienne, ont conduit à Vigneux notre Révérend Père Aumônier, le 27 octobre... Que de tristesses, ma chère fille !... M. l'abbé Mabit, notre confesseur, nous dit la sainte Messe et confesse les enfants. Le dimanche, M. l'abbé Nouël chante la grand'messe. Au revoir ! Je suis encore sous le coup des épreuves qu'il a plu au Bon Dieu de nous envoyer. Dites avec moi *Fiat* et priez pour notre cher défunt. »

Quelques lignes tracées au mois de décembre suivant nous donnent le nom du prêtre appelé à recueillir la succession du regretté M. Pabou :

« Sa Grandeur me fait connaître que M. l'abbé Piquet, aumônier des Sœurs Oblates, a été officiellement nommé aumônier de notre Communauté. Je ne connais pas ce bon prêtre, mais la volonté du divin Sauveur est la mienne. »

Tandis que les épreuves se multipliaient, le zèle de la Bonne Mère, loin d'être ralenti par son état de plus en plus alarmant, semblait prendre une nouvelle

vigueur à mesure que le terme approchait. Elle eût voulu doubler ses mérites par l'emploi strict du temps, qu'elle sentait lui échapper.

Grâce à ses efforts persévérants, ses prières et ses vœux ardents allaient être enfin exaucés : la chapelle si désirée, appelée à remplacer l'oratoire insuffisant, serait élevée. Elle s'en préoccupait beaucoup. Malgré sa mauvaise santé, c'est elle-même qui écrivait aux fournisseurs de chaux, de sable et d'autres matériaux. De son côté, M. le Supérieur disait, le 3 mars : « Je viens d'écrire à Bonne Mère pour lui dire que j'irai, jeudi prochain, lui porter le plan de la chapelle. Il est aussi simple que possible. Malgré cela, je suis effrayé de la dépense ; je quête partout... A la Communauté, tout le monde travaille. Nous devons bien avoir cinq à six cents mètres cubes de pierre ; il nous en faut bien onze à douze cents. Vous voyez que nous avons encore bien à faire de ce côté, sans parler du reste. J'espère que Marie Immaculée du Ciel nous aidera. »

Cependant le docteur qui soignait avec tant de dévouement la Révérende Mère Marie de l'Immaculée-Conception et voyait son état s'aggraver depuis le début de l'année, redoutait l'ouverture des travaux ; il craignait, non sans raison, un surcroît de fatigue pour sa malade. Il n'était pas le seul, d'ailleurs, à s'alarmer. Chacune des Sœurs, au retour d'une absence prolongée, était frappée du changement survenu en leur vénérée Supérieure. Effectivement, ses idées, autrefois si nettes, si précises, se

brouillaient : sa mémoire baissait ; tout cet ensemble d'anéantissement, de sommeil dans lequel nous la surprenions continuellement, était un indice inquiétant.

Assise dans le fauteuil qui lui servait souvent de lit, elle relevait, à notre approche, sa pauvre tête qui semblait lourde comme du plomb, puis, répondant à notre question, retombait dans cette même attitude d'abattement. Elle voulait encore parfois s'acquitter de sa correspondance, mais il lui était impossible d'exécuter cette finesse de déliés qui rendait son écriture si remarquablement belle et soignée ; ses pauvres doigts flétris et tremblants lui refusaient leurs services. Mes enfants, nous disait-elle, je griffonne. Ecrivez pour moi ceci et cela. Sa vue affaiblie l'obligeait aussi, depuis quelque temps, à recourir à l'aide d'une secrétaire. C'était toujours avec la plus vive reconnaissance qu'elle recevait les soins assidus de ses chères filles, qui l'entouraient des prévenances et des attentions les plus délicates.

Le soir, lorsque nous l'aidions à se mettre au lit, elle nous répétait de temps en temps, d'une façon si gracieuse et si bonne : « Merci, mon Dieu, de m'avoir « donné un bon lit pour me reposer, de bonnes petites « filles pour me soigner ! Que vous êtes bon ! Com- « bien je vous en remercie, moi si misérable, comblée « de tant de bienfaits de votre part !... Que de « pauvres gens, plus malades que moi, qui sont bien « loin d'avoir la plus petite partie de ce que j'ai. Mon « Dieu, donnez-leur ce dont ils ont besoin, je vous en

« prie. » Jamais nous ne pouvions lui rendre le plus petit service sans lui entendre dire : « Oh ! merci ! « que de peine je vous donne ! que vous aurez de « fatigues avec moi ! Comment pourrez-vous faire si « je viens à ne pouvoir m'aider ? Et il faut bien vous « y attendre, mes pauvres enfants ! »

Un jour que la Sœur chargée de la soigner lui offrait de petites friandises, la Bonne Mère lui dit en la grondant affectueusement : « Vous voilà encore à me gâter ! Mes pauvres enfants, vous faites tout ce que vous pouvez pour me faire vivre ; le Bon Dieu vous en saura gré. J'ai fait votre confession au Père Sébastien, parce que vous me donniez des inquiétudes de conscience, et par bonté pour ma faiblesse, il m'a rassurée et même ordonné de prendre de mes chères filles les petites douceurs qu'elles m'offriraient, me disant qu'elles agissaient ainsi par affection pour leur pauvre Mère malade et que je devais accepter en vue de plaire à Dieu et de seconder leur bon cœur. »

Navrée du surcroît de fatigue imposé à ses dévouées infirmières, tout en étant pleinement résignée à la volonté divine, elle ne demandait à recouvrer la liberté de ses mouvements que pour alléger leurs peines et pouvoir vaquer encore à ses charitables occupations.

« Oh ! ma bonne Mère du Ciel, disait-elle souvent, si vous vouliez me guérir !... Ah ! je vous en prie, guérissez-moi pour que je marche comme mes petites filles. Vous le pouvez bien, vous en guérissez bien

d'autres plus malades que moi !... Priez bien, mes enfants, pour que je guérisse et que je reste encore un peu avec vous, pour faire un peu de bien ! » Elle faisait aussi des neuvaines à la Sainte-Face, au Saint Père Pie IX, et terminait toujours en disant : « Si c'est votre volonté que je vive en souffrant, mon Dieu, que votre volonté soit faite !... Je ne refuse pas de souffrir ; oh ! non ; je veux, mon Dieu, tout ce que vous voudrez, mais je voudrais bien guérir, si c'est votre bon plaisir. » Et, confiante en la Très Sainte Vierge, elle exprimait le désir de prendre de l'eau miraculeuse de Lourdes dans tous ses remèdes.

C'était pour travailler à la gloire de Dieu que la vénérée Fondatrice souhaitait vivre. Le bon Maître, cependant, jugeait que l'heure du repos avait sonné pour sa fidèle servante.

Jadis, elle s'était offerte en qualité de victime pour attirer les bénédictions du Ciel sur le ministère des prêtres de Jésus-Christ ; elle s'associait à leur apostolat, se dépouillant elle-même afin que, libre des liens de la terre, elle s'occupât, elle aussi, des âmes vues en Dieu... En ces jours où l'Eglise rappelle à ses enfants le souvenir de la douloureuse Passion du Sauveur, elle allait être appelée à consommer son propre holocauste. Heureuse de mourir pour faire vivre les âmes en Jésus-Christ, elle pourrait s'écrier dans un acte de sublime charité : « Mourons pour nos frères et nous mourrons pour Dieu ! »

Le 6 avril, veille des Rameaux, elle était atteinte d'une congestion pulmonaire qui vint aggraver la

bronchite dont elle souffrait depuis longtemps. Le docteur, très inquiet, se berçait néanmoins de l'espérance de voir une vie si précieuse se prolonger encore par un nouveau miracle. Tandis qu'il faisait appel à toutes les ressources de son art pour soulager la malade, la Communauté se mettait en prières : « Nous ne songions qu'à la perte qui nous menaçait, racontent les témoins de ces heures d'angoisse ; nous essayions, à toute heure du jour et de la nuit, de fléchir le bras divin déjà levé pour nous ravir l'objet de nos plus tendres et légitimcs affections. Tour à tour les Sœurs se remplaçaient à la chapelle, pour que jour et nuit, sans interruption, nos supplications incessantes en vinssent à importuner le Ciel. Nous voulions comme forcer Dieu à exaucer notre ardente prière, en guérissant notre Mère bien-aimée... Celle-ci, toute émue, remerciait ses enfants de lui témoigner ainsi leur sincère affection. « Pourquoi vouloir « compter sur une misérable telle que moi ? disait-« elle. Le Bon Dieu n'a pas besoin de moi. Il peut, « s'Il le veut, se servir de la plus petite et de la plus « faible d'entre vous pour continuer son œuvre: » Nos cœurs se brisaient à sa vue ; chacune avait besoin de toute son énergie pour retenir des larmes qui eussent attristé notre chère malade, car elle soupçonnait à peine la gravité de son mal.

« Elle fut vraiment mieux durant trois ou quatre jours ; nous reprenions espoir ; le docteur lui-même pensait encore la retirer de ce mauvais pas. Il déclarait, toutefois, qu'il fallait s'attendre à tout. Déjà

notre Bonne Mère parlait de reprendre le cours de ses occupations et d'accompagner à l'harmonium la messe de la Quasimodo, ne se croyant pas assez forte, disait-elle, pour le faire le jour de Pâques. Pauvre Mère ! comme son invincible courage l'abusait !...

« Conservant sa physionomie toujours sereine et empreinte de bonté au milieu de ses douleurs, elle s'oubliait pour s'intéresser à toutes les malades de la Communauté, en particulier à une jeune fille élevée par ses soins et objet de son affectueuse sollicitude. Apprenant son état de fatigue, elle ne put s'empêcher de dire : « Chère enfant, sa triste santé a grand « besoin de soins : je voudrais vivre encore quelque « temps pour les lui donner. »

« Il y avait auprès de la Communauté un pauvre malade qui souffrait beaucoup. Notre Bonne Mère en avait grande compassion et partageait avec lui toutes les douceurs capables de le soulager.

« Elle défendait expressément de faire connaître sa maladie à Mlle Julie, qu'elle savait souffrante, craignant d'aggraver son état : « Si vous dites à ma « sœur que je suis malade, elle va s'inquiéter outre « mesure. Elle voudra venir et tombera tout à fait « ici ; la saison ne lui convient pas. Je lui écrirai moi- « même quand je serai mieux.

« En effet, elle lui fit écrire quelques jours plus tard, lui promettant sa première lettre après son rétablissement.

« Un jour, continue sa fidèle compagne, je contai

à notre Bonne Mère qu'il était venu quatorze pauvres dans une heure. Elle me répondit aussitôt : « Oh ! ma « fille, ne nous plaignons pas, c'est une bénédiction « pour nous. Notre-Seigneur a dit : Donnez et on « vous donnera. »

Cependant sa vie était devenue un véritable martyre, les crises de suffocation ne lui permettant plus de trouver de position dans son lit ou dans son fauteuil. Toujours, pourtant, sa résignation, sa douceur demeuraient parfaites. Ne voyait-elle pas exaucés les ardents désirs de son cœur, exprimés jadis en ces termes : « Je désire ardemment souffrir pour mon Bien-Aimé !... Oh ! si j'allais mourir sans souffrir... Je ne dis pas : je désire, mais : je veux souffrir pour Vous ! O mon Jésus, pardonnez-moi, car c'est l'amour qui arrache ce cri de mon cœur ! »

En sa maternelle bonté, elle ne songeait qu'à faire du bien autour d'elle. Recevant la visite d'une de ses plus anciennes filles, dont la vertu, parce qu'elle était de forte trempe, avait été sévèrement éprouvée à son école, la vénérée Supérieure lui adressa ces paroles, véritable baume de suprême consolation : « Ma fille, je vous ai toujours aimée, je vous aime encore... Je vous bénis, vous et vos petites filles ! »

Habituée à souffrir, elle espérait encore se relever de cette maladie, comme de tant d'autres survenues au cours de sa vie crucifiée. Elle avait eu de longs entretiens avec M. le Curé de Saint-Etienne, confesseur extraordinaire de la Communauté, qui possé-

dait toute sa confiance. M. le Supérieur étant aussi venu la voir, elle disait à l'une de ses Sœurs, incapable de dissimuler ses inquiétudes : « Consolez-vous, ma chère petite fille, M. le Supérieur m'a défendu de mourir ; il ne veut pas que je le laisse dans l'embarras de la chapelle. » Et elle faisait écrire à l'architecte de profiter sans retard des beaux jours pour commencer les travaux.

Elle désirait si ardemment, depuis quelques années surtout, faire construire une demeure un peu plus digne de l'Hôte divin de nos autels, qu'elle ne paraissait vivre que pour cela : c'était l'objet continuel de ses pensées, le but de la plupart de ses actions, le sujet le plus habituel de ses entretiens. Elle désignait d'avance l'emplacement de l'édifice, cherchant à se procurer, aux moindres frais, les matériaux nécessaires, trouvant ingénieusement de nouvelles ressources, ajournant toute dépense non indispensable.

« Quand la chapelle sera bâtie, mes enfants, disait-elle, je vous achèterai tout ce dont vous avez besoin ; mais, d'ici là, il faut nous priver de tout ce que nous pourrons. » Elle écrivait à M. de la Guibourgère : « Je vais à présent vous entretenir d'un sujet qui me préoccupe beaucoup et pour lequel je réclame vos plus ferventes prières. Avant de mourir, j'ai le désir de donner à notre divin Sauveur une preuve visible de l'amour que je porte à son adorable Eucharistie. Je voudrais agrandir notre pauvre petite chapelle. Avant de commencer à demander la première obole aux

riches de ce monde, je tiens à vous faire connaître l'œuvre que je rêve d'entreprendre, en vous priant de vous y associer. Je ne doute pas de votre acquiescement : l'orphelinat de la Haye-Mahéas n'est-il pas votre œuvre ? Je voudrais tant, avant de mourir, élever un temple à mon Seigneur et Roi ! Je serais si heureuse de procurer à mes pauvres enfants ce moyen de salut : pour entretenir la piété dans leur cœur, cela est nécessaire ; elles seront plus recueillies, plus respectueuses dans le lieu saint ; elles prieront mieux et le Bon Dieu en sera plus aimé, mieux servi. Que n'ai-je l'avantage d'en jouir avec mes enfants ! » Je l'ai vue pleurer d'attendrissement envers la Providence divine, qui lui donnait les moyens d'ériger un sanctuaire appelé de tous ses vœux.

Toujours frappée de l'idée de sa fin prochaine, elle disait quelques semaines avant sa mort : « Je crains bien que le bon Dieu ne me punisse comme Moïse. Il me laisse faire les préparatifs pour élever une chapelle, mais peut-être n'y entrerai-je pas. Je l'entrevois de loin, mais je crains de ne pas avoir la consolation d'en fouler le sol. » Ses pressentiments, hélas ! ne la trompaient pas. Combien ce sacrifice dut lui valoir de mérites pour le Ciel !

Voilà enfin l'édifice après lequel elle a tant soupiré, pour lequel elle a tant travaillé, tant économisé, qui commence à prendre forme. Déjà les fouilles sont faites, les fondations jetées en terre, les murs prêts à s'élever vers le ciel. Elle le sait, elle en a vu les pre-

mières ébauches. Et voilà qu'au moment où elle conserve l'espoir d'y travailler encore, le prêtre vient lui annoncer que l'heure des préparatifs du voyage a sonné ! Sa foi, ferme et magnanime, ne s'est pas démentie : « Oh ! oui, je le veux bien », répond-elle en s'entendant proposer le sacrement des mourants. Loin de l'étonner, cette certitude du départ pour l'autre vie la fixe dans un calme profond qui s'imprime sur tous ses traits. Les choses d'ici-bas ne l'occupent plus. Elle n'a plus qu'une pensée : se bien préparer à profiter des derniers secours que la sainte Eglise vient lui offrir.

Maintenant, dans le recueillement de son âme, lui reviennent des idées exprimées volontiers naguère : « La crainte de la mort, dans une âme qui aime, est un manque de confiance en Dieu. Quoi de plus doux que de voir arriver le moment heureux où l'on doit être réuni à l'objet que l'on aime !... O mort, je te salue ! O moment où mon âme quittera sa prison pour voler dans le sein de son Créateur, je te désire ! Ah ! sainte mort, si je pouvais t'apercevoir, je te saluerais de loin ; je t'appellerais ma compagne, mon amie ! Pourquoi mon âme goûte-t-elle la joie, la paix en songeant à la mort ? Quelle douce consolation le Dieu d'amour ne t'envoie-t-il pas, ô mon âme ! Quel bonheur de franchir l'espace qui te sépare de la Patrie ! »

Désormais toutes ses pensées sont au Ciel.

M. l'Aumônier, qui la voyait souvent, vint encore ce soir-là, après l'Angelus, et l'entretint pendant un

quart d'heure. Il l'exhorta à avoir confiance en la divine Miséricorde ; il lui rappela le bien qu'elle avait fait pendant sa vie, lui disant que la Sainte Vierge, qu'elle avait tant fait aimer, viendrait à son secours et ne l'abandonnerait pas. Il lui parla aussi du bon père de Montfort, auquel on faisait une neuvaine pour demander sa guérison, si tel était le bon plaisir de Dieu.

Elle désira que sa chambre fût parée et ornée du mieux possible pour recevoir Notre-Seigneur, qui venait visiter sa servante et lui apporter de nouvelles grâces en vue de l'heure décisive. Du reste, dans les nombreuses maladies qui l'avaient éprouvée durant sa vie, elle avait toujours demandé comme une grâce que l'on fît de sa chambre un oratoire pour ce moment solennel.

Sachant que M. le Curé de Saint-Etienne devait venir lui administrer le sacrement de l'Extrême-Onction, elle demanda qu'on lui lavât les pieds. L'une de ses dévouées infirmières s'empressa de lui rendre ce service, sans pouvoir, toutefois, retenir de grosses larmes. Quoique bien mal, elle la récompensa de sa peine par un gracieux remercîment, comme elle le faisait toujours pour le moindre service. Cela fait, la Sœur lui dit, en lui présentant le Christ attaché près de son lit : « Voulez-vous avoir votre Christ, ma Bonne Mère ? » Notre chère mourante le prit dans ses mains et l'embrassa avec effusion, en disant avec l'accent si pieux et si pénétrant qui lui était propre : « Ah ! Celui-là, c'est le Bien-Aimé de mon âme ! Mon

Jésus, je veux aller à vous ! Ma chère fille, faites prier les enfants pour moi, je ne puis plus prier. » Puis, se tournant dans son lit, elle dit aux Sœurs qui la veillaient : « Mes petites filles, je vous aime bien toutes les deux, vous qui m'avez soignée ; mes pauvres enfants, que je vous donne de mal ! »

Notre chère malade devenant de plus en plus souffrante, M. l'Aumônier se chargea d'en prévenir Monseigneur. Sa Grandeur s'empressa de lui envoyer sa paternelle bénédiction, qu'elle reçut avec bonheur, par l'intermédiaire du bon M. Piquet. Celui-ci en profita pour l'inviter, à son tour, à bénir la Communauté tout entière, lui faisant remarquer que cet acte de sa part serait agréable à Dieu, précieux et utile à sa famille spirituelle. La vénérée Mère se rendit à son désir, en le priant de transmettre lui-même sa bénédiction à ses filles et à ses chères orphelines, ce qui fut fait très solennellement à la chapelle, où toutes reçurent cette précieuse bénédiction avec un cœur ému et des larmes d'attendrissement.

Mère Marie de l'Immaculée-Conception nous bénit encore les unes après les autres, rappellent les Sœurs témoins de ces instants suprêmes. Jusqu'aux derniers moments de sa vie, ses exemples de foi si grande, de résignation si parfaite au bon plaisir de Dieu, furent une prédication pour tous : pour nous, qui l'entourions de soins et de tendre affection, pour les domestiques de la maison qui, eux aussi, ne l'aimaient pas moins qu'ils n'eussent aimé leur propre mère. C'était touchant de les voir venir tour

à tour demander de ses nouvelles et implorer comme une grâce la faveur d'entrer dans sa chambre et de s'approcher du fauteuil où elle était clouée, pour recueillir une dernière parole de ses lèvres mourantes... Elle paraissait contente de les voir, de leur dire quelques mots du Bon Dieu et de la Sainte Vierge — ces mots suprêmes sont restés gravés dans leurs cœurs. — Elle les bénissait enfin et ils s'en retournaient silencieux et touchés.

Cependant, le docteur Viaud n'ayant pu visiter notre chère malade, comme il l'avait projeté, ce fut M. Poisson qui vint la voir. Il la trouva très mal et ne lui donna plus que 24 heures d'existence.

M. le Curé attendait au parloir pour connaître l'opinion du docteur. Il se rendit immédiatement auprès de la mourante, lui parla seul un instant, puis lui apporta la sainte Communion. Pour la première et dernière fois, elle la reçut donc en viatique, avec une grande ferveur. Aussitôt après M. le Curé lui administra l'Extrême-Onction et lui appliqua l'indulgence de la Bonne Mort. Pendant tout le temps de la cérémonie, elle priait avec le prêtre, lui disant dans cet instant solennel : « Mon Père, aidez-moi à faire un acte d'amour qui me mette en possession de mon Créateur ! »

Il était quatre heures de l'après-midi, ce jeudi 25 avril 1889.

La cérémonie terminée, la vénérée Mère rassembla son peu de forces et remercia affectueusement M. le Curé des grâces qu'il venait de lui apporter. Elle le

pria même de revenir la voir le lendemain, ce qu'il promit de faire.

Sœur Marie-Anna, qui était allée à Nantes consulter pour son bras malade, était de retour vers les six heures du soir. En l'apercevant, notre chère malade lui dit : « Et vous, ma chère fille, comment allez-vous ?

Sœur Marie-Anna se contenta de la regarder sans lui répondre, la trouvant trop mal.

« Qu'est-ce que le médecin vous a dit ? répéta-t-elle une seconde fois.

« Pour moi, ce n'est rien, répondit Sœur Anna ; mais c'est vous, ma Bonne Mère, qui êtes bien fatiguée. »

Elle la regarda fixement en lui disant : « Sœur Anna, Sœur Anna, il faut nous séparer !... J'ai été administrée ce soir. » Ces quelques mots furent prononcés avec beaucoup de difficulté, d'une voix étouffée. La parole et la respiration lui échappaient.

Elle restait calme. Un sentiment de tristesse l'envahissait pourtant à la perspective de quitter ses enfants tant aimés, qui demeureraient après elle dans les combats de la vie ; mais bientôt son âme, généreuse jusqu'à la fin, se ranimait au souvenir des saintes filles qui l'avaient précédée dans la Patrie.

Le lendemain 26, elle avait perdu l'usage de la parole, lorsque Mlle Julie Veillet arriva de Bordeaux. L'agonisante la reconnut très bien, lui sourit et parut heureuse de sa présence ; elle balbutiait et essayait de parler, mais il était impossible de comprendre ce

qu'elle voulait dire. On devinait assez qu'elle essayait encore de témoigner son amitié à une sœur très aimée qui restait près d'elle le plus possible.

La divine Providence exauçait ainsi certains désirs intimes de son cœur qu'elle avait manifestés au cours d'une de ses graves maladies : « Afin de me mieux préparer à mourir, je veux être seule avec mon Dieu et ma conscience », disait-elle à sa fidèle secrétaire, Sœur Marie-Ambroise, qui admirait des dispositions intérieures si religieuses, si conformes à l'esprit de détachement, si propres à servir de modèle à toutes ses filles.

Notre doux Sauveur répondait aux soupirs enflammés exhalés jadis des lèvres de son épouse : « Quand donc, ô mon Amour, serai-je étendue sur un lit de souffrance, abandonnée, oubliée de mes parents, de mes amis ?... Vous seul près de moi ! Ah ! que j'ai hâte de souffrir pour mon Bien-Aimé... Les créatures ne me sont plus rien, Jésus est tout. Je languis, la vie m'est devenue insupportable... L'Eternel nous tend les bras. Encore quelques heures et nous verrons Celui pour lequel nous avons tout quitté ! »

Le silence s'était fait pour elle ; son âme seule, désormais étrangère aux choses d'ici-bas, s'épanchait librement dans le sein de son Créateur. Souvent ses lèvres remuaient : elle priait ou parlait. Le souvenir de Dieu lui était, en effet, devenu si intime et si familier qu'elle vivait dans une atmosphère divine, dans une prière intérieure et continue (ainsi qu'il le sera révélé après sa mort par l'un des témoins les plus

autorisés de sa vie) ; c'est qu'elle aimait de plus en plus Notre-Seigneur, son bon Maître, et souhaitait mourir de son brûlant amour.

C'était bien l'agonie. Le dernier combat dura jusqu'au samedi 27 avril, entre dix et onze heures du soir. Au jour qui lui est spécialement consacré par la sainte Eglise, l'Immaculée venait chercher sa fille chérie pour lui permettre de s'unir aux chœurs harmonieux des esprits célestes qui célèbrent le dimanche sans fin de l'éternelle béatitude. Elle expirait à soixante-huit ans et demi.

Calme dans la mort comme elle l'avait été durant sa vie, c'est à peine si nous pûmes remarquer son dernier soupir, disent les fidèles compagnes de ses derniers jours. Ni sa physionomie habituelle, ni ses traits ne changèrent. Aucune maigreur ne parut à son visage, qui prit un air de calme et de parfait repos. Elle semblait dormir. Nos yeux avaient peine à se détacher d'un spectacle qui nous rappelait et ses vertus et son excessive bonté. Nos cœurs sentaient vivement la perte que nous faisions ; la douleur était universelle. Chacune des Sœurs, en pleurant, s'empressait de lui faire toucher des objets de piété ; un grand nombre coupèrent des morceaux de ses vêtements pour les conserver.

La nouvelle de sa mort remplit de tristesse et d'un deuil profond toute la Congrégation. Beaucoup de Sœurs de Nantes, de Sainte-Marie, plusieurs des gardes-malades étaient déjà rentrées pour l'heure de

la douloureuse séparation ; plusieurs autres arrivèrent.

Les anciennes orphelines placées dans le monde vinrent aussi en grand nombre partager notre affliction et assister aux obsèques. Toutes la pleuraient comme une mère ; de belles et riches couronnes, offrandes de leur bon cœur, ornèrent le catafalque.

La cérémonie funèbre eut lieu le mardi 30 avril, en présence d'une grande assistance composée de pieux ecclésiastiques et de fidèles amis, empressés de témoigner leur sympathie à la famille religieuse de la vénérée défunte. En l'absence du Révérend Père Supérieur, retenu au lit par une forte fièvre, M. le Curé de Saint-Etienne officia. M. le chanoine de la Guibourgère, dans l'impossibilité de s'absenter de Paris, s'unissait aux ardentes prières qui montaient ce jour-là vers le Ciel, et Mgr Richard, aux suffrages duquel la vénérable mourante avait été recommandée, écrivait au reçu de la douloureuse nouvelle : « J'ai célébré la sainte Messe pour le repos de l'âme de la bonne Supérieure des religieuses de l'Immaculée-Conception, et je les bénis toutes ensemble en me recommandant à leurs prières. »

Les congrégations de Sainte-Anne de Saumur et de Saint-Gildas-des-Bois avaient répondu à l'invitation qui leur avait été adressée en députant deux de leurs membres de Saint-Etienne et de Cordemais pour tenir les cordons du cercueil de la Révérende Mère Marie de l'Immaculée-Conception.

Ses restes mortels furent déposés dans le petit

cimetière de la Communauté, au pied de l'humble calvaire qu'elle avait fait élever selon la pauvreté. Elle dormait là au milieu de ses filles et de ses chères enfants, comme elle l'avait souhaité.

Mais l'année suivante, le 27 mars 1890, la précieuse dépouille de la vénérée Mère fut transportée dans cette chapelle objet de ses vœux les plus chers. Désormais ses enfants pourraient satisfaire leur piété en venant prier sur son tombeau, dans ce sanctuaire dont nul n'eût osé jeter les premiers fondements si la Mère Fondatrice, admirable de confiance en Dieu, ne l'avait fait pour la plus grande gloire de son Maître et Seigneur.

A la nouvelle de la douloureuse épreuve qui affligeait la famille de l'Immaculée, le Père Sébastien, confident des plus intimes pensées de la Bonne Mère, écrivait à ses chères filles :

« Vous avez fait une très grande perte, mais votre douleur ne peut manquer d'être adoucie par la confiance que nous avons que sa mort a été précieuse devant Dieu. Cette confiance vous est facile, et les mêmes motifs qui vous rendent sa perte plus sensible rendent votre confiance pour elle plus légitime. Mais il y a une autre confiance plus difficile et plus méritoire devant Dieu, je veux dire la confiance dans l'avenir de l'Immaculée-Conception. N'importe qui, même un infidèle, s'il l'avait connue, dirait : S'il est vrai, comme les chrétiens le croient, qu'il y ait un

ciel où Dieu récompense la charité et la piété, elle doit y avoir sa place.

« Mais il ne suffit pas de l'avoir connue ; il faut aussi connaître Dieu pour avoir confiance que votre petite Congrégation lui survivra, que son esprit s'y conservera et s'y développera. Je suis frappé d'une chose : c'est que votre Bonne Mère ait vécu si longtemps. Humainement parlant, elle devrait être morte depuis de longues années. Et il me semble que si Dieu a prolongé sa vie au-delà des limites que ses infirmités semblaient lui imposer, cette prolongation a dû être suffisante pour lui donner le temps d'accomplir sa mission et de conduire l'Immaculée-Conception au degré de consistance et de développement nécessaire pour qu'elle puisse marcher toute seule. Dieu ne fait pas les choses à moitié. »

De son côté, M. le chanoine de la Guibourgère, prévenu immédiatement de la perte immense faite par la Congrégation, à laquelle il portait tant d'intérêt, écrivait :

« Mes chères filles,

« Je viens de recevoir votre douloureuse dépêche, et bien que vos lettres ne nous laissassent plus d'espoir, je voulais encore espérer. C'est un coup bien rude pour toute la Communauté, pour tous ceux qui ont pu apprécier son cœur et son mérite, pour moi en particulier qui, depuis de si longues années, lui étais intimement uni. Il faut nous courber sous la

main puissante et miséricordieuse de notre Dieu; il n'abandonnera pas ceux qui mettent en Lui leur confiance.

« En ce moment si grave pour la Communauté, vous avez au moins, mes chères filles, le souvenir de ses conseils et la confiance qu'elle vous soutiendra de Là-Haut. Nous prierons beaucoup pour elle afin de hâter, s'il en est besoin, le moment où cette âme pieuse et forte jouira de la vue de Dieu dans la vraie Patrie... Je disais la sainte Messe à son intention au moment où vous lui rendiez les derniers devoirs...

« Soyez, comme elle vous le recommandait souvent, de dignes filles de l'Eglise ; consolez cette autre Mère par votre union et votre soumission. »

Mlle Julie recevait aussi les témoignages de sympathie des âmes qui avaient connu et apprécié sa pieuse sœur. Mère Béatrix lui adressait la lettre suivante :

« Ma chère Julie,

« C'est avec une véritable douleur que j'ai appris la mort de votre sainte sœur ; j'eusse été si heureuse de la revoir encore en ce monde, mais Dieu ne l'a pas voulu ; ce n'est qu'au Ciel, dans le cœur de Dieu et auprès de notre commune Mère, qu'elle a tant aimée et fait aimer, que nous pourrons désormais nous réunir.

« Je prie pour elle et pour vous, car je sens la perte immense que vous faites en la personne d'une âme si

pure et si favorisée de Dieu. Si vous allez sur sa tombe, priez-la de ne pas m'oublier, moi et le grand troupeau dont le Seigneur m'a confié la garde. Priez aussi pour moi, ma bonne Julie ; présentez à Dieu toutes mes intentions, surtout mes petites filles qui se préparent à leur première Communion et à leur Confirmation.

« De mon côté, soyez assurée que je ne vous oublierai pas dans mes prières et qu'à l'avenir, comme par le passé, je ne cesserai de demander pour vous à Notre-Seigneur ses grâces de choix.

« Croyez, ma bonne Julie, aux sentiments les plus affectueux en Notre-Seigneur

« De votre bien dévouée,

« Sœur Béatrix. »

Quelques mois plus tard, le 14 juillet, il était possible au dévoué curé de Saint-Georges de Paris de s'absenter de sa paroisse et de répondre aux pieux désirs des fidèles compagnes de la vénérée Fondatrice. Celles-ci demeuraient plongées dans un deuil profond depuis la perte douloureuse de leur bonne et sainte Mère. Le vénérable prêtre, pour les consoler, évoqua les doux et précieux souvenirs d'une vie si pleine de mérites. Ses paroles furent un baume délicieux versé sur la plaie de leur cœur :

« *MEMENTOTE PRÆPOSITORUM VESTRORUM : QUORUM INTUENTES EXITUM IMITAMINI FIDEM.*

« Souvenez-vous de ceux que Dieu a préposés à la garde de vos âmes et imitez-les, obéissez-leur et soyez-leur soumis ; telle est la recommandation de Saint Paul.

« Effectivement, n'est-ce pas l'obéissance et la soumission aux ordres supérieurs qui font la force et la gloire de la sainte Eglise ?

« Et pour vous aussi, mes chères filles, je viens vous dire comme saint Paul : souvenez-vous de ceux qui ont été préposés à votre garde et que Dieu a rappelés à Lui ; je veux vous rappeler le souvenir de la Bonne Mère qui nous a quittés. Oh ! ne l'oubliez pas, je n'ai que faire de vous le dire, à vous toutes qui l'avez connue, qui avez vécu avec elle, son souvenir vous est facile, vous le trouverez du reste à chaque instant du jour, dans cette maison qu'elle a formée, qu'elle a dirigée par son esprit de piété, de foi, oui, de foi profonde : cet esprit de foi de la Bonne Mère a été remarqué par tous ceux qui ont eu l'avantage de la connaitre. Je puis vous en dire quelque chose d'après la connaissance intime que j'ai eue de son âme. Cette grande et belle âme était douée d'une foi ferme, vive, inébranlable, qui se trahissait par ses œuvres. Foi à l'épreuve des privations, des contradictions et des peines. Foi aussi qu'elle a su inculquer dans le cœur de ses filles et de ses enfants ; je suis étonné et j'admire encore cette foi quand, de temps en temps, je fais la rencontre des enfants élevées à cette Maison, trop souvent jetées dans le tourbillon du monde, s'y soutenant néanmoins, quelque-

fois défaillantes, mais toujours gardant cette foi puisée dans le cœur de la Bonne Mère et de ses filles, qui ont hérité de son esprit qu'elle leur a légué, et dans leur Règle, et dans leurs Constitutions.

« Oh ! oui, mes chères filles, gardez le souvenir de votre Bonne Mère Fondatrice, attachez-vous à ses œuvres, gardez l'esprit qu'elle vous a transmis, marchez sur ses traces, elle prie pour vous au Ciel, elle vous soutiendra ; invoquez-la dans vos peines, vos embarras, les luttes de la vie, et vous serez ce qu'elle a été, de dignes filles de la sainte Eglise.

« Quelle gloire, mes chères filles, et à l'exemple de votre Bonne Mère vous pourrez vous glorifier de ce beau titre de filles de la sainte Eglise qu'elle aimait tant à répéter et dont elle s'honorait, car, dans ses rapports comme dans ses écrits, ce titre était pour elle une gloire, une consolation. J'ai encore entre les mains bon nombre de ses lettres signées de cette sorte : Marie, fille de la sainte Eglise.

« Et de son amour pour la sainte Eucharistie, qu'en dirons-nous ? Dès le début de sa vie religieuse, son amour pour la sainte Eucharistie a été l'une des causes de sa consécration à Dieu. Ah ! c'est là, près de l'autel, au pied du saint Tabernacle, que son âme est à l'aise, que son cœur déborde des feux de son divin amour, qu'elle y passe des heures et des heures... Ses élans vers la divine Eucharistie sont si fréquents, lui sont si familiers, qu'ils forment en sa belle âme une prière continuelle ; et si, dans les dernières

années de sa vie, ses colloques et pieuses aspirations paraissent plus restreints ou plus intérieurs, c'est que son âme et son cœur étaient tellement à Dieu, le souvenir de Dieu lui était devenu si intime et si familier, qu'elle vivait dans une atmosphère divine, dans une prière intérieure et continue.

« Son respect, sa dévotion pour tout ce qui touchait au saint Sacrifice de la Messe était pour elle sacré ; et plus tard, sur la fin de sa vie, la même cause la domine encore, la fait agir sans cesse ; naguère elle m'écrivait cette lettre, que j'ai encore revue ce matin : « Je viens, disait-elle, vous faire « part d'un projet qui m'occupe depuis longtemps « et que je recommande à vos prières. Il me serait « si doux d'élever une chapelle à Notre-Seigneur « Jésus-Christ, où il fût mieux servi, mieux aimé ! « J'en ai le plus grand désir, je voudrais du moins « la commencer avant de mourir. »

« Votre Bonne Mère vous protégera du haut du Ciel, mes chères filles ; et quels protecteurs vous y avez déjà : Mgr Jaquemet qui, le premier, s'est occupé avec la Bonne Mère de fonder cette maison ; comme il vous aimait ! Et Mgr Baudry, mort évêque de Périgueux et de Sarlat, qui vous a conduit lui-même la Bonne Mère de maintenant et d'autres de vos Sœurs. Ah ! comme ce saint évêque avait su, lui aussi, apprécier la Bonne Mère et comme il l'estimait, et combien il aimait votre Congrégation ; j'ai eu l'avantage de vivre en grande intimité avec ces deux saints évêques et je savais jusqu'à quel point

ils portaient leur religieuse estime pour les vertus et la grandeur d'âme de votre Bonne Mère défunte.

« Ils ont intercédé pour vous au moment de la grande épreuve et ont obtenu du Ciel des grâces particulières dont la Communauté entière avait besoin dans ce passage important de l'autorité de la Mère Fondatrice à l'une d'entre ses filles ; mais combien j'ai été heureux d'apprendre le bon esprit par lequel s'est distinguée la Communauté vis-à-vis les ordres de la divine Providence, qui s'est montré dans le choix qui a été fait de la Supérieure qui doit gouverner.

« Louons et bénissons Dieu, auteur de tout bien, et rendez-vous, mes chères filles, de plus en plus dignes des célestes bénédictions. »

DEUXIÈME PARTIE

DEUX AMES D'ÉLITE

Les Continuatrices de l'Œuvre

CHAPITRE PREMIER

Bonne Mère Marie-Thérèse de la Croix

Une enfant charitable et pieuse. — Le choix d'une Communauté. — Dans le vieux manoir de Châteaubriant. — La sainte folie de la Croix. — A la Haye-Mahéas. — Les conseils d'une Carmélite. — Vœux perpétuels. — La Supérieure. — Labeur et dévouement. — La chapelle neuve. — La fin d'un incendie. — Une guérison à Lourdes. — La procession de la Fête-Dieu. — L'obédience de Redon. — Nouvelles fondations à Nantes, à Bellou-en-Houlme. — Réélection de la Bonne Mère. — Les maisons du Pouliguen et de Champtoceaux. — Agrandissements à la Maison-Mère. — Supérieure encore. — Les tristesses d'un cœur maternel. — *Introïbo ad altare Dei.* — Grandes souffrances et sainte mort. — Eloges et regrets.

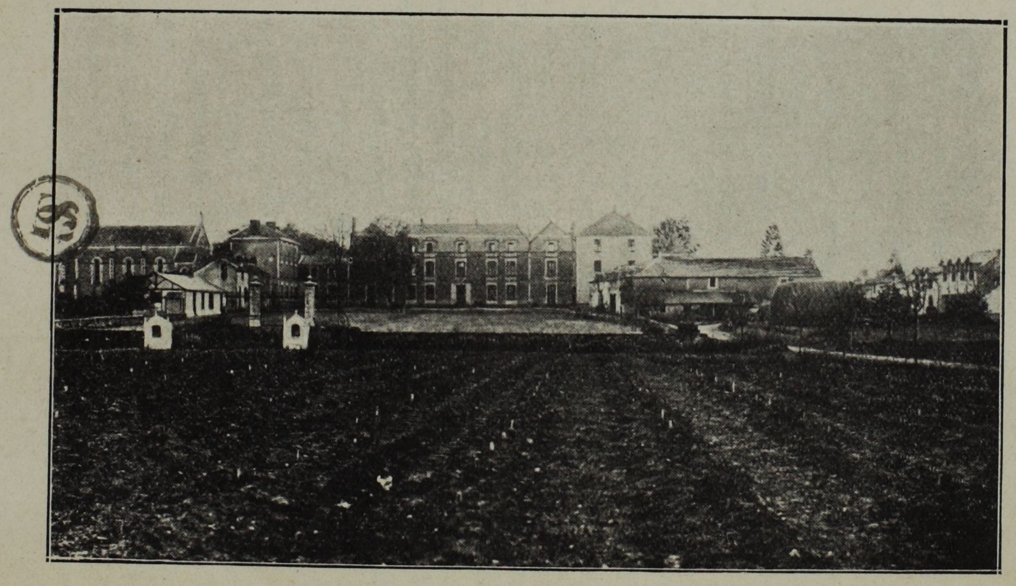
Celle que l'Esprit-Saint venait de désigner aux suffrages de ses Sœurs pour remplacer Bonne Mère Marie de l'Immaculée-Conception avait porté dans le monde le nom de Marie-Thérèse Birot. Née à La Romagne, diocèse d'Angers, le 27 mars 1839, elle était la troisième enfant de Pierre Birot et d'Agathe Brin. Son père, excellent chrétien, avait la réputation d'être un homme d'une loyauté parfaite. « Sa parole vaut un contrat », disait-on autour de lui. Sa mère, très pieuse, adonnée tout entière à

l'éducation de ses enfants, leur inculqua de bonne heure sa foi profonde, son dévoûment et sa charité envers les pauvres.

A pareille école, Marie-Thérèse puisa cet amour compatissant des malheureux qu'elle devait manifester à un si haut degré durant sa vie. Un jour, Thérèse, toute jeune encore, rencontra une de ses compagnes de catéchisme qui mendiait le pain nécessaire à ses petits frères et sœurs. Emue de pitié, elle voulut prendre la besace de la pauvrette et aller quêter pour elle chez un de ses oncles habitant près de là ; elle espérait ainsi obtenir une aumône plus abondante. La petite fille refusa le service offert, mais elle ne l'oublia jamais ; plus tard, mariée, mère de famille, elle aimait à raconter ce trait de délicate charité.

La vie de Marie-Thérèse ne fut qu'une suite de souffrances et de sacrifices ; maladive dès le bas âge, isolée des autres enfants, elle ne pouvait partager leurs courses ou leurs jeux fatigants ; pourtant elle n'était point triste et s'amusait de voir jouer les autres ; souvent, d'ailleurs, François, son frère préféré, plus jeune qu'elle de deux années, lui tenait compagnie et la distrayait paisiblement.

A cette époque, les écoles de filles étaient rares et leur enseignement réduit au strict nécessaire. M. le Curé de La Romagne avait chargé l'une de ses pieuses paroissiennes, Mlle Vinet, d'instruire les petites filles du bourg des éléments de la lecture, de l'écriture et du calcul. De modestes pensionnats existant dans



MAISON-MÈRE DES SŒURS DE L'IMMACULÉE-CONCEPTION
La Haye-Mahéas (Vue générale)

presque tous les cantons pouvaient, au gré des parents, compléter cette instruction rudimentaire.

Pour Marie-Thérèse, le grand jour de la Communion approchait. Mme Birot aurait voulu ne point laisser à des étrangers le soin de préparer ses enfants à un acte si important de la vie chrétienne. Mais l'école de Mlle Vinet était là. En toute confiance, la mère put s'en remettre à cette pieuse institutrice pour la formation de ses petites communiantes ; Marie-Thérèse resta donc à La Romagne jusqu'à l'âge de dix ans. Sa sœur avait été mise comme elle, avant sa communion, dans le modeste pensionnat de Mlle Vinet. Il était impossible de trouver une auxiliaire plus dévouée que cette sainte fille pour former à la vie solidement chrétienne la jeunesse de la paroisse. C'est à cette école de vertu que la future Supérieure apprit à se renoncer elle-même et à faire passer la volonté de Dieu avant tout. Jusqu'à sa mort, elle en conserva le plus reconnaissant souvenir à sa première institutrice.

Après sa première communion, qu'elle fit le dimanche de la Trinité 1849, Thérèse alla rejoindre sa sœur à Beaupréau, chez les Ursulines de Chavagnes. Elle y resta en pension quatre ou cinq ans ; puis elle revint à la maison paternelle, en attendant que Dieu lui manifestât sa volonté. Dès lors, elle partagea son temps entre les exercices de piété et le travail ; car elle aidait sa mère, autant que le lui permettait sa santé toujours délicate. Vers le soir, elle prenait le chemin du bourg, pour aller visiter le

Saint Sacrement. Au sortir de ce divin cœur à cœur, qui lui faisait toujours tant de bien, la jeune Thérèse se rendait chez une sœur de son père, où elle recevait l'hospitalité de la nuit. La demeure de ses parents était distante de deux kilomètres. En restant ainsi au bourg, le soir, elle pouvait aisément, chaque matin, assister à la sainte Messe, célébrée à une heure très matinale. Ce fut justement dans ces soirées passées en compagnie de sa tante que se révélèrent les premiers attraits de la jeune fille pour la vie religieuse.

Sa pieuse parente, elle, n'avait pu réaliser autrefois le dessein de se consacrer à Dieu ; elle se dédommageait, pour ainsi dire, en lui préparant une épouse dans sa nièce, dont elle encourageait les saints désirs.

Celle-ci, cependant, n'osait dévoiler ses aspirations à sa famille ; elle tremblait de mécontenter un père ; il était bon chrétien, sans doute ; mais, guidé encore par des vues trop humaines, il aimait mieux marier ses filles que de les voir religieuses. D'ailleurs, quoique bien décidée à se donner à Notre-Seigneur, Thérèse hésitait dans le choix d'une Communauté. Deux congrégations l'attiraient également : les Ursulines de Chavagnes, qui avaient terminé son éducation à Beaupréau, et les Sœurs de Sainte-Anne de Saumur, chez lesquelles elle avait une cousine. La divine Providence ne la voulait ni dans l'une, ni dans l'autre.

Depuis quelques années déjà, il existait, presque

aux confins de l'Anjou, dans le diocèse de Nantes, une Communauté nouvelle dont le but était de recueillir les orphelins et les enfants abandonnés. Cette œuvre, inconnue encore de la jeune aspirante, avait été fondée à Châteaubriant. Elle ne semblait pas, tout d'abord, attirer beaucoup Marie-Thérèse Birot, quand un cousin-germain de sa mère, M. l'abbé Baudry, alors prêtre de Saint-Sulpice, qui devait devenir évêque de Périgueux, essaya de dissiper ses hésitations en lui désignant lui-même la Congrégation naissante, dont il connaissait le Supérieur, M. l'abbé de la Guibourgère. De plus, M. Baudry avait apprécié les humbles débuts de l'œuvre, si conformes aux conseils évangéliques.

Malgré toute la confiance que lui inspirait son vénérable parent, Thérèse hésitait. Mais le prêtre insista, déclara nettement que là était la volonté de Dieu et que, pour y répondre, il fallait au moins tenter un essai. M. l'abbé Baudry ajoutait, pour encourager sa jeune cousine, que deux jeunes filles de Montigné se joindraient à elle et partiraient en même temps... Toutes les trois, d'un commun accord, demandèrent, avant d'entrer définitivement, à faire une visite à la nouvelle maison religieuse. « Non, leur répondit le prudent directeur, inspiré d'en-haut, quand vous irez, ce sera pour y rester, mais vous ne ferez pas de visite. »

Il fallut obéir et faire les préparatifs de départ. Les parents, après quelques difficultés, consentirent à cette séparation.

Marie-Thérèse partit un matin de novembre, en compagnie de sa sœur aînée, déjà mariée et mère de famille, pour Montigné, où habitaient les deux autres futures postulantes, Mlles Braud et Grégoire. Là, les deux sœurs se séparèrent. Agathe, le cœur bien gros, rentra chez elle, et Thérèse se dirigea vers Clisson avec ses nouvelles compagnes. Une des sœurs de Mlle Braud devait conduire les jeunes filles à Châteaubriant et rapporter des nouvelles aux trois familles.

Le voyage se fit en diligence de Clisson à Nantes. Guidée par Mlle Braud, la pieuse caravane alla se présenter à M. de la Guibourgère, alors secrétaire de Mgr Jaquemet et supérieur de la nouvelle Communauté, puis à Mlle Veillet, la Fondatrice, qui résidait pour quelques jours chez son père. Enfin, le lendemain, toutes les quatre prenaient place dans le bateau à vapeur qui, par l'Erdre, les conduisit à Nort. De là, elles parvinrent par la diligence à Châteaubriant. C'était le 11 novembre 1859, en la fête de saint Martin. Elles furent reçues par Mlle Sophie Derval, assistante, qui dirigeait la maison en l'absence de Mlle Veillet.

Rien n'était moins fait pour attirer et pour retenir que le spectacle offert, dès l'arrivée, à Thérèse et à ses compagnes : quelques Sœurs et des enfants réfugiées dans le donjon branlant d'un vieux château, une pauvreté ou plutôt une misère qu'elles n'avaient encore rencontrée nulle part... Mlle Nathalie Braud, qui les avait accompagnées, fut tellement impressionnée par ce dénûment qu'elle voulait

repartir sur l'heure et ramener les trois jeunes filles. Insistant davantage auprès de sa sœur : « Tu ne vas pas rester là, j'espère, lui disait-elle ; si cela était, je dirais à maman de venir te chercher. »

Malgré cela, réconfortées par Celui qui les avait appelées, les postulantes firent bon visage et persévérèrent dans leur désir d'essayer le nouveau genre de vie que leur offrait la divine Providence. Mlle Nathalie Braud repartit seule, triste et inquiète ; elle songeait sans doute, en s'éloignant, qu'à moins d'être folles ni sa sœur, ni ses amies ne demeureraient longtemps dans une pareille masure !

Ah ! sainte et sublime folie de la Croix, révélée seulement au petit nombre.

Mlle Veillet, absente, comme nous l'avons vu, lors de l'arrivée des postulantes, rentra vers le soir et les accueillit avec sa bonté ordinaire : elle était si heureuse de voir augmenter en nombre la Congrégation qu'elle fondait ! Elle tint d'ailleurs à rassurer elle-même les nouvelles venues : « L'installation au vieux château n'est que provisoire, leur dit-elle, et l'on s'occupe activement de chercher une demeure plus convenable. » Ces paroles fortifièrent encore le cœur des généreuses aspirantes.

Néanmoins, il fallut encore rester deux ans dans le vieux donjon, couronné de ronces, tapissé de lierre, et qui croulait de toutes parts. Pendant ce temps, en prenant part aux exercices, aux travaux des Sœurs, à leurs quêtes à travers la ville, Thérèse s'initia aux pratiques de la vie religieuse.

Lorsque, en 1861, une partie de l'orphelinat fut transférée de Châteaubriant à la Haye-Mahéas, Thérèse profitant avec joie de la faveur accordée aux premières religieuses de l'Immaculée, revêtit le saint habit qui venait d'être approuvé par Sa Grandeur. Elle reçut alors le nom de Sœur Marie-Thérèse de la Croix, tandis que sa cousine, Jeanne Brin, devenait Sœur Marie-Ange, et son autre compagne, Anne-Esther Braud, Sœur Marie-Anna de l'Enfant-Jésus, dont la vie toute de dévoûment mérite une mention spéciale.

Pendant quelque temps encore, les nouvelles novices s'occupèrent des orphelins, puis Sœur Marie-Thérèse fut chargée de la dépense de la cuisine, tout en remplissant, sans en avoir le titre, les fonctions d'économe. Elle put occuper ce poste sans la moindre difficulté ; sa santé, toujours délicate, sembla même se fortifier et, pendant plus d'un an que dura cet emploi, ne subit aucune altération.

Nous pouvons juger du zèle et du dévoûment avec lesquels la jeune religieuse s'acquittait de son devoir d'état par la lettre que lui écrivait du Carmel de Nantes, le 7 septembre 1862, sa cousine, la Révérende Mère Marie-Agathe de Jésus, plusieurs fois prieure de ce monastère.

« Je vois que vous vous faites une juste idée de la vie religieuse, puisque, au milieu des sacrifices qu'elle vous fait ressentir, vous vous trouvez heureuse de souffrir quelque chose pour l'amour de Notre-Seigneur. C'est bien là l'unique bonheur qu'il faut chercher à la suite de ce bon Maître... Oh ! chère petite

Sœur, comme nous serons heureuses, le jour où il nous appellera à entrer dans son repos, de lui dire : Seigneur, vous savez que je n'ai cherché et aimé que vous sur la terre ! Nous aurons bien vite oublié ce qu'il aura pu nous en coûter pour entrer en possession du royaume céleste.

« Je comprends, chère petite Sœur, que votre emploi vous donne bien des sollicitudes, mais souvenez-vous toujours, au milieu des distractions qui en sont inséparables, que rien de ce qui peut partager notre temps ici-bas ne peut nuire à notre perfection, pourvu que nous conservions notre cœur et notre volonté unis à Dieu, en aimant et en faisant toutes choses parce qu'Il le veut et pour lui plaire... Faites état de contenter tout le monde autant qu'il vous est possible. Soyez la meilleure amie de toutes vos Sœurs, sans distinction ; soyez prête même à vous gêner pour les accommoder et rendez-leur les rapports avec vous doux et faciles. C'est là l'esprit dans lequel nous devons vivre en religion, esprit de tendre charité ; car nous imitons ainsi notre divin Maître, si bon que ceux qui s'adressaient à Lui l'appelaient : Bon Maître. Il n'est aucune qualité qui ait paru en lui avec autant d'éclat que la bonté, et je me figure que ceux en qui je la remarque davantage ici-bas sont ceux qui lui ressemblent le plus. Efforçons-nous donc d'en grossir le nombre... »

La pieuse Carmélite savait bien à quelle âme d'élite elle adressait de si sublimes conseils de perfection. Le programme tracé, en tous points conforme

à celui de la vénérée Fondatrice de l'Immaculée, sera si bien suivi par la fervente novice que, devenue plus tard Supérieure, elle saura rendre doux et faciles ses rapports avec ses chères filles, de telle sorte que chacune se sentira, près de sa Bonne Mère, heureuse, réconfortée et prête à voler au sacrifice.

Préparée à l'immolation d'elle-même par le renoncement quotidien que réclamaient ses multiples devoirs, Sœur Marie-Thérèse de la Croix fut admise à prononcer ses premiers vœux. Ces vœux, qui n'étaient que d'un an encore, selon la Règle, furent reçus, au nom de Mgr l'Evêque, par M. de la Guibourgère, supérieur ecclésiastique.

A cette époque fut confiée à notre jeune Sœur la classe dite de la Salette. Cette classe était composée d'enfants aux caractères difficiles, parfois même vicieux, qui exercèrent fortement la patience de leur dévouée maîtresse. Chargée de l'entretien du linge de la Communauté, Sœur Marie-Thérèse de la Croix remplit courageusement sa tâche et, par la bonté unie à la fermeté, elle parvint à ramener dans la bonne voie plusieurs de ces pauvres égarés.

Enfin, on lui donna l'emploi d'infirmière, poste de dévoûment qu'elle occupa pendant vingt années : cette fonction, toute de charité, convenait si bien à une âme si foncièrement bonne et compatissante.

La vertueuse Mère Marie-Agathe ne pouvait que l'encourager à bien remplir ses nouveaux devoirs : « Vous faites bien d'aimer votre emploi, lui écrivait-

elle le 8 février 1864. Oui, c'est une grâce de soigner ceux qui souffrent. Soyez une bonne infirmière, bien compatissante ; montrez-vous sensible aux plus petits maux. Pour moi, je considére cette occupation en religion comme une de celles qui sont le plus agréables à Notre-Seigneur et qui doivent être le plus enviées. Quand j'ai pu soulager une Sœur qui souffrait, en décharger quelques-unes d'un travail fatigant, il m'a toujours semblé que Notre-Seigneur étendait sa main sur ma tête et me disait : « Je te bénis. »

« Il faut que je vous quitte, chère petite Sœur, pour arriver auprès de vous avant le carême, car je crois que vous ne lisez point de lettres pendant ce saint temps. »

Ce dernier passage nous laisse entendre combien fidèle à sa Règle était la jeune religieuse. L'amour de Notre-Seigneur lui avait, de bonne heure, enseigné le prix du sacrifice. Aussi la vénérée Mère Fondatrice pouvait-elle lui écrire à l'occasion de la mort de Mgr Baudry, épreuve qui affectait douloureusement le cœur de sa fille spirituelle : « Votre lettre m'a comblée de consolations. Jésus répand sur vous ses divines lumières ; Il vous fait comprendre le mérite des sacrifices ; Il vous en donne le goût. Que son saint nom soit béni ! Conservez dans le plus intime de votre âme ces bonnes semences. Je demande instamment à Notre-Seigneur de les faire croître, grandir, porter de bons fruits pour l'éternité.

« Vous acceptez la perte de Sa Grandeur en véri-

table religieuse. Toutes ces bonnes dispositions vous sont données par la miséricorde et la tendresse de Jésus. Correspondez à son amour et méritez de nouvelles grâces par votre humilité, votre petitesse, votre abnégation... Aimez Dieu, ma fille, de toutes les puissances de votre âme ; aimez-Le dans l'épreuve. Ne cessez pas d'allumer le feu de l'amour divin dans votre âme, par les actes d'une vie vraiment religieuse et par le bois des saintes affections : pensez toujours à Jésus, et dites-lui que vous l'aimez, que vous l'adorez, que vous êtes éprise de ses amabilités, de ses charmes, de sa bonté, de ses douceurs. Dites-le-Lui pour vous, dites-le-Lui pour moi : sainte convention qu'il faut passer entre nous deux : ce que dira l'une à Jésus, l'autre le Lui dira.

« Du courage, ma fille ! Gravissons la montagne de la perfection, du sacrifice, de l'immolation, pour plaire à Jésus, par amour pour Jésus. Il me tarde de vous revoir. Adorons la volonté de Jésus. »

A l'école de la Révérende Mère Marie de l'Immaculée-Conception, Sœur Marie-Thérèse de la Croix avait appris, non sans luttes et sans avoir à crucifier la nature, à devenir, selon l'exemple de sa vénérée Supérieure, une véritable épouse de Jésus, comme celle dont elle portait le beau nom.

Cette conformité de vues et de sentiments, jointe à la culture intellectuelle reçue jadis, la désignèrent au choix de sa Bonne Mère pour subir l'examen du brevet élémentaire. Elle le prépara tout en vaquant à ses occupations d'infirmière, en l'année 1875.

Après avoir passé cet examen, elle fut chargée d'une classe au pensionnat ; elle continua quand même à remplir le poste d'infirmière, en dehors des heures de cours. Entre temps, une Sœur la secondait et la remplaçait auprès des malades. Elle conserva ce double emploi jusqu'en 1884, époque à laquelle Sœur Marie-Marthe, nommée Supérieure à Nantes, quitta le pensionnat. Dès lors, Sœur Marie-Thérèse s'y consacra complètement, jusqu'en 1889.

En 1885, la Règle ayant été approuvée par l'Ordinaire, il fut permis aux religieuses de l'Immaculée-Conception de prononcer, au lendemain de leur fête patronale, le 9 décembre, leurs vœux perpétuels. Toutes les professes, qui avaient au moins dix ans de vœux annuels, eurent le bonheur de s'engager pour toujours sous la bannière de Marie-Immaculée. Sœur Marie-Thérèse de la Croix fut de ce nombre. Elle était prédestinée, du reste, de par la divine Providence, à prendre bientôt en main le gouvernail de cette petite barque, lancée jadis sur des flots inconnus, mais qu'avait protégée et conduite l'Etoile de la mer !

Le 27 avril 1889, la vénérée Fondatrice allait recevoir la récompense de ses travaux et de ses longues souffrances. Elle n'avait point, pour cela, abandonné sa chère famille en pleurs ; elle continuait de prier tout près de Dieu, afin d'obtenir à ses Sœurs les lumières et les grâces de l'Esprit consolateur. Réunies, le 24 mai, sous la présidence de leur supérieur ecclésiastique, M. le chanoine Guihal, les religieuses

doyennes de la Communauté élurent Supérieure générale, pour une période de cinq ans, Sœur Marie-Thérèse de la Croix, et assistante, Sœur Marie-Anna de l'Enfant Jésus.

En dépit du rude labeur que s'était imposé la Révérende Mère-Marie de l'Immaculée-Conception pour éteindre les dettes qui grevaient le petit budget de la Maison-Mère et aussi pour ménager les ressources nécessaires à la construction de la chapelle, bien lourde restait la tâche de la nouvelle Supérieure.

Résolument, dès le premier jour, celle-ci se mit à l'œuvre. Son esprit de foi et son inébranlable confiance en Dieu la soutinrent et elle réussit à faire face aux dépenses considérables qu'imposaient les travaux en cours. Jusque-là, les quêtes avaient été la principale ressource de la Communauté. Une dizaine de Sœurs s'y employaient tout l'été et même l'hiver, à Paris et à Nantes. L'année qui suivit la mort de la Bonne Mère Fondatrice, Monseigneur l'Evêque de Nantes les interdit hors du diocèse, à la seule exception de Paris.

Les Sœurs gardes-malades étaient peu nombreuses, le travail des enfants mal rétribué ; on pouvait craindre sérieusement de manquer même du nécessaire. Mais le propre des âmes de foi est de se laisser guider par les lumières d'en-haut, plutôt que par des vues humaines. Bonne Mère Marie-Thérèse était de celles-là. L'avenir montra qu'elle avait eu raison.

D'ailleurs, elle pouvait être remplie d'espoir : le sceau divin, la croix, était apposé sur son œuvre.

Puis aux difficultés matérielles de l'heure présente était venu s'ajouter une bien douloureuse épreuve pour son cœur aimant : la mort de son excellente mère.

Du Carmel de Nantes, la Révérende Mère Marie-Agathe de Jésus lui écrivait : « Ma famille ne m'avait point laissé ignorer la mort de votre chère mère, et je me suis empressée de demander les prières de notre Communauté pour le repos de son âme que je recommande aussi à Dieu tous les jours. Je m'étais bien proposé, chère cousine, de vous écrire à ce sujet pour vous dire que je prends une grande part au sacrifice qui vous a été demandé. J'aimais et j'estimais sincèrement cette bonne cousine Agathe. Oh ! nous pouvons nous dire qu'elle est au Ciel : elle était si véritablement une femme chrétienne ! Il faut cependant continuer à prier pour elle, afin de lui prouver encore notre affection. »

Portant elle-même le redoutable fardeau du Supériorat, la Prieure expérimentée pouvait conclure.

« Je ne puis vous féliciter, chère cousine, de la lourde charge qui vous a été imposée : les responsabilités en sont trop graves. Mais je vous crie de toutes mes forces : Courage, courage ! le Seigneur sera avec vous, si vous ne cherchez que sa gloire et le bien des âmes.

« Je me permets de vous dire : soyez bonne pour tout le monde ; faites reconnaître que votre cœur est assuré à tous les intérêts qui vous sont confiés. Efforcez-vous d'être gaie, de dilater les cœurs et les esprits

pour leur faciliter toutes choses. Soyez ferme aussi pour maintenir les observances et surtout pour faire régner la charité dans la maison ; reprenez toujours énergiquement les fautes qui se commettent contre la charité ; faites comprendre que cette grande vertu doit vous unir toutes, si vous voulez être unies à Notre-Seigneur et qu'Il vous bénisse. »

Au commencement de la nouvelle année 1890, adressant ses vœux à la Bonne Mère, elle ajoute :

« C'est du fond de mon cœur que j'ai appelé sur vous, chère cousine, les grâces qui font les saints, parce que je crois sincèrement qu'une Supérieure de Communauté ne peut faire le bien autour d'elle si elle n'est véritablement une Sainte. Quand elle l'est, elle entraîne bientôt tout le monde après elle : la sainteté semble répandre les parfums du Ciel et attirer les âmes à Dieu. Mais il faut un grand courage pour atteindre ce but, chère cousine. Ne vous effrayez pas cependant ; regardez Jésus-Christ ; efforcez-vous de mettre vos pas dans ses pas, de le copier en toutes vos actions. Soyez humble et douce comme lui, bonne, toujours souriante, mais cependant grave, édifiante. Que l'on comprenne, en vous voyant agir, que vous prenez votre tâche au sérieux, et tout le monde s'efforcera d'agir à votre exemple...

« Si vous ne cherchez véritablement que le seul regard de Dieu et sa gloire, il sera avec vous. Croissez tous les jours dans la confiance envers ce divin Maître et dans le mépris de vous-même.

« J'ai lu avec intérêt vos règlements. Je les ai trou-

vés plein de sagesse. Veillez à ce qu'ils soient observés et montrez-vous vous même exacte à les accomplir : là est la force des maisons religieuses... »

Comment ne pas rapprocher les conseils de la pieuse carmélite des avis donnés et pratiqués par la Révérende Mère Fondatrice en ce qui concerne la charge de Supérieure :

« Un des principaux devoirs de la Supérieure, c'est la vigilance, et une vigilance qui doit être continuelle, universelle. Elle l'exercera tout d'abord sur le maintien des Règles, car c'est pour cela que l'autorité lui a été confiée... Elle doit veiller à conserver toujours le précieux esprit de simplicité de la Congrégation et surtout résister à tout ce qui s'écarterait de la sévère pauvreté.

« Sa viligance devra aussi s'étendre sur les besoins corporels des Sœurs malades ou infirmes qui sont, d'après Saint-Vincent-de-Paul, une bénédiction pour les maisons : elles seront l'objet de ses plus tendres sollicitudes...

« Si la charge de la Supérieure l'élève au-dessus des autres Sœurs, elle devra surtout les surpasser en vertu et en perfection, spécialement en humilité, s'estimant devant Dieu la moindre de toutes.

« La position qu'elle occupe donne à ses exemples une grande portée. C'est un devoir rigoureux de sa charge de se dévouer et de se sacrifier pour le bien de ses Sœurs... Elle aura une égale attention aux besoins de toutes, les accueillant avec bonté, sans paraître préoccupée d'affaires ou ennuyée d'un mi-

nistère qui pourra parfois lui sembler fatigant. Elle se persuadera que la douceur et l'aménité des manières sont les vrais moyens de gagner la confiance.

« La Supérieure doit être douce, principalement pour les faibles et les débiles, bien qu'elle ne doive pas abandonner les parfaites.

« Pour ranimer son zèle dans l'accomplissement de sa charge, la Supérieure se rappellera qu'un jour devant Dieu elle sera jugée, non seulement sur sa vie, mais encore sur celle de ses filles dont elle aura à rendre compte.

« Toutefois, que ce souvenir et celui de ses graves obligations ne la jettent pas dans une crainte exagérée et le défaut de confiance. Elle a besoin d'une grande liberté intérieure pour agir et de cette sainte joie qui dilate le cœur et le fortifie au milieu des devoirs pénibles qui lui sont imposés.

« Pour arriver à cette disposition, la Supérieure se rappellera que Dieu, qui agit avec tant de douceur, d'amour, de tendresse pour toutes les religieuses, ses épouses, ne veut pas faire d'exception pour celle qui les dirige. Du moment que ses intentions sont droites et pures, elle peut se dire avec vérité que plus elle ressent son incapacité et ses misères, plus le Seigneur lui doit de secours. S'il l'a élevée en charge, ce n'est pas pour l'abandonner à ses seules forces et la perdre, mais pour la sauver avec ses filles. Dieu lui doit plus de grâces qu'aux simples sœurs et un jour, au Ciel, sa couronne sera plus belle. »

C'était bien dans cet esprit que l'élue du Seigneur

entrait en charge en s'appuyant sur le secours et l'intercession de sa glorieuse patronne.

Les exemples laissés par la vénérée Fondatrice lui donnaient confiance, les conseils de cette âme vaillante et généreuse unis à ceux de sa fervente cousine du Carmel étaient sa lumière. Aussi, Bonne Mère Marie-Thérèse arriva-t-elle à faire face à toutes les nécessités de l'heure présente et à préparer l'avenir de sa chère Communauté. Elle aimait à dire : « Le Bon Dieu ne nous demande pas de réussir, mais de faire notre devoir selon les lumières qu'Il nous donne, avec l'intention de le bien servir. » « Sainte-Thérèse, disait-elle encore, m'obtiendra toutes les grâces dont j'ai besoin pour remplir, selon Dieu, les devoirs si importants du gouvernement, et toutes, animées du même désir, nous nous entraînerons, par les bons exemples, dans le chemin de la perfection religieuse. C'est une obligation pour chacune de nous d'y tendre de toutes ses forces, si nous voulons un jour avoir part au bonheur des saints. »

Au mois de juin 1889, M. le chanoine Michel, vicaire général, venait poser la première pierre de la chapelle. Les travaux, poursuivis activement, permettaient à la Bonne Mère d'écrire à une sœur au commencement de septembre : « La chapelle est bien avancée : on doit commencer à couvrir le chœur ces jours-ci. Elle sera à peu près finie quand vous reviendrez ; vous en serez bien heureuse. »

A peine l'édifice était-il couvert que, le 27 mars

1890, les précieux restes de la Bonne Mère Fondatrice furent transportés processionnellement du cimetière à la chapelle. Une place d'honneur leur avait été réservée sous l'autel de la Sainte-Vierge (devenu l'autel de Saint-Joseph). C'est là, tout près de l'Hôte divin vers lequel Mère Marie de l'Immaculée soupirait sans cesse, que son corps, instrument de tant de travaux entrepris pour la gloire de Dieu, attend l'heure de la résurrection, l'heure infiniment suave où il lui sera donné de précéder le cortège des vierges fidèles formées, par ses leçons et ses exemples, à la vie humble et dévouée des filles de l'Immaculée-Conception !

C'est le jour de la Pentecôte de cette même année que M. l'abbé Piquet, aumônier, célébra pour la première fois la messe dans la chapelle neuve, sur l'autel de l'ancien oratoire. Quelques jours plus tard, les stations du chemin de la Croix étaient également transportées dans le nouveau sanctuaire qui fut consacré solennellement par Mgr. Lecoq, le 25 juin suivant. (1)

Pour répondre à de nouveaux besoins, on construisit sur l'emplacement de l'ancienne chapelle un parloir, une salle de réception au rez-de-chaussée, des chambres au premier étage et, au second, les dortoirs de Sainte-Thérèse et de Sainte-Anne.

La divine Providence se plut à bénir les entreprises

---

(1) Le 14 janvier 1894, en la fête du Saint Nom de Jésus, devait être érigé le nouveau chemin de Croix, existant actuellement, et le 8 juin suivant, le R. P. Timothée, gardien des Récollets de Nantes, attachait à la chapelle l'indulgence de la Portioncule.

de la zélée Supérieure qui comptait avec une si grande foi sur sa bonté infinie : « Ne vous faites pas de peine de notre détresse, écrivait Bonne-Mère Marie-Thérèse, c'est une ressemblance de plus avec Notre-Seigneur. Si nous sommes fidèles à son service, il ne peut nous abandonner, puisque dans sa grande miséricorde, sa Providence prend soin même du petit oiseau. »

Les âmes généreuses remplissaient, en effet, la bourse des dévouées Sœurs quêteuses, qui allaient, réconfortées dans leur pénible mission par des paroles comme celles-ci : « Allons, bien chère fille, encouragez-vous par la pensée que votre emploi de quêteuse vous donne un grand trait de ressemblance avec Jésus, notre divin Sauveur. Il a parcouru la Judée pour sauver les âmes ; n'est-ce pas aussi pour gagner des âmes à son amour, pour le faire connaître et aimer des petites âmes que nous abritons, que vous faites généreusement le sacrifice de votre vie de Communauté et que vous allez, au prix de vos sueurs, réclamer le secours dont nous avons si grand besoin ? Comme Jésus aussi, vous serez tantôt bien reçue, d'autres fois rebutée... Que tout cela ne soit pas perdu : offrez vos fatigues, vos ennuis à ce divin Epoux de votre âme, et avec cela vous ferez une riche moisson pour l'éternité... Que le Bon Dieu accompagne vos pas ; que votre bon Ange les compte pour le Ciel !... »

Et rappelant le secret de la force toute surnaturelle qui devait les animer, elle ajoutait : « Continuez à pratiquer cette vie d'union à Notre-Seigneur qui s'entretient par la communion spirituelle que vous aimez à

faire... Oui, aimons notre doux Jésus : tant d'autres l'offensent et l'oublient ! Qu'au moins, ses religieuses, ses âmes privilégiées le dédommagent et consolent son Cœur !... Que Notre-Seigneur vous embrase de plus en plus de son saint amour. Aimons Dieu par-dessus tout et que cet amour nous tienne lieu de tout ! »

A cette grande âme, qui chérchait avant tout le royaume de Dieu et sa justice, était accordé le reste promis par surcroît. Au bout de deux ans, l'état de la Communauté s'améliorait sensiblement. Heureuse des résultats obtenus, la pieuse Carmélite en félicitait sa cousine : « Je suis bien aise, lui écrivait-elle, que votre Communauté continue à prospérer et même qu'elle augmente. »

En cette même année 1890 fut fondée, vers la fin de l'été, la maison de Châteaubriant. Bonne-Mère Marie-Thérèse y conduisit d'abord trois Sœurs, dont Sœur Marie-Madeleine du Calvaire, qui s'installèrent tant bien que mal dans le vieux couvent de Saint-Sauveur de Béré. Une souscription, consentie par les habitants de la ville, devait assurer l'existence des Sœurs : deux d'entre elles s'occuperaient des malades pauvres, la troisième serait à la disposition des personnes désirant une garde-malade. Un peu plus tard, près du château de la Trinité, on acheta un terrain et l'on bâtit la maison occupée actuellement par les Sœurs en Saint-Jean-de-Béré.

L'installation des Sœurs en leur maison toute

neuve fut l'occasion d'une fête intime, paisiblement joyeuse. Un poète, M. l'abbé Eugène Lehuic, célébra, en termes charmants, cette fondation due à la protection du chef de la sainte Famille. Fort justement, la nouvelle obédience était baptisée de ce beau nom : Saint-Joseph de la Trinité. Aussi l'auteur, en son poème, faisait-il dire au Seigneur entouré de ses Anges :

Châteaubriant !... Les Sœurs, fidèles
Au nid des premières amours,
Y reviendront : les hirondelles
Aiment leurs anciens nids toujours.

La petite troupe zélée
Va porter, sur un cœur vaillant,
L'image de l'Immaculée
Par la cité des vieux Briend.

Ces Sœurs iront près de l'infirme
S'asseoir, pleines de dévoûment ;
Et chacune aura, je l'affirme,
Comme le Christ, un cœur aimant.

Les murs de l'ancien monastère
Les abriteront quelque temps ;
Mais, tout proche, est un coin de terre
Qui les voudrait depuis longtemps...

Auparavant, combien d'obstacles !
Il faut le payer, ce terrain !...
Saint Joseph fera des miracles,
Car son pouvoir est souverain.

Son image sera cachée
Par une sœur dans un buisson ;
Le Saint aura l'âme touchée
Et les Sœurs auront leur maison.

Pour partager leur allégresse,
Mère Thérèse de la Croix
Accourra, pleine de tendresse,
Vers cet asile de son choix...

Puis les Sœurs elles-mêmes, par la lyre du poète, disaient léur gratitude à l'un de leurs bienfaiteurs de la terre. Comment, en effet, à pareil jour, auraient-elles pu oublier le vénéré Pasteur de Saint Jean de Béré, M. l'abbé Dautais, ce prêtre de haute taille et surtout de grand cœur qui devait passer tant d'années encore en sa paroisse aimée ?

Bon Pasteur ! Si mon âme est pleine
Aujourd'hui du plus pur bonheur,
Il fut si longtemps à la peine !
Il a le droit d'être à l'honneur...

Infatigable,
Son zèle aimable
Nous a bâti ce nid charmant.
S'il se dépense,
Sa récompense
Egalera son dévoûment.

La Bonne Mère avait voulu que Saint Joseph devint le gardien et le protecteur de la fondation castelbriantaise. D'ailleurs, en digne filleule de sainte Thérèse, elle avait voué à ce saint Patriarche, une dévotion toute spéciale. « Redoublez d'instance auprès du bon Père Saint Joseph, disait-elle à ses religieuses. Que ce grand saint nous obtienne avant tout d'aimer Jésus à son exemple... Et qu'avec cela il nous procure tous les secours temporels nécessaires à notre petite Communauté. »

L'établissant son grand pourvoyeur, elle attachait encore au cou de sa statue une petite bourse avec cette inscription : « Bon saint Joseph, donnez-nous de l'argent. » Cette requête perpétuelle, placée sur un rayon de la bibliothèque de la Bonne Mère, touchait les visiteurs, et la bourse de Saint Joseph se remplissait vite.

Elle disait encore : « Demandons à Saint Joseph d'aimer comme lui le divin Jésus, de l'aimer sans alliage, de toute l'ardeur de nos cœurs. Avec cela, nous serons assez riches. »

Après sa mort, la prière suivante fut retrouvée, écrite de sa main, dans ses notes intimes :

« Bon Père Saint Joseph, je ne suis qu'une pauvre misérable, et pourtant je voudrais tant faire aimer et glorifier votre divin Fils adoptif par toutes les âmes de cette maison ! Ecoutez donc mes demandes en ce jour. Obtenez-moi, bon Père, la grâce d'aimer de plus en plus votre Jésus ; de tout faire pour son amour sans recherche aucune de moi-même ; la victoire sur l'ennemi de mon âme et que jamais je ne contriste volontairement le Bon Dieu.

« Obtenez, pour toute la Communauté, l'union des cœurs dans une sainte charité, l'esprit intérieur, l'amour du silence, afin que tous ses membres travaillent à la perfection que vous demandez de chacune, et qu'animées d'un grand esprit de foi, nous puissions glorifier Dieu dans nos œuvres et lui gagner des cœurs par le bon exemple de toutes les vertus religieuses.

« Bon Père, j'abandonne à votre paternelle direction mon âme et toutes celles qui me sont confiées, celles de toute ma famille. Veillez sur nous, dirigez-nous : soyez en un mot notre Père et, après cet exil, conduisez-nous au divin séjour ; qu'avec vous, nous puissions louer, aimer Jésus pendant toute l'éternité ! »

Le saint Patron de la bonne mort devait en obtenir la grâce à de nombreuses filles de l'Immaculée. Beaucoup devancèrent en effet leur Bonne Mère dans la céleste Patrie, et si tant d'œuvres entreprises de son temps pour la gloire de Dieu et le salut des âmes réussirent au-delà de toute espérance, c'est que sans doute ces âmes, trop tôt moissonnées, leur attiraient de là-haut par leurs prières les divines bénédictions.

De ces âmes fut assurément Sœur Marie-Ursule de la Nativité, cinquième compagne de la vénérée Fondatrice. Elle était entrée au vieux Château, le 10 septembre 1857, sous les auspices du Père Sébastien (M. l'abbé Colin), alors Supérieur.

Religieuse exemplaire, sa vie se dépensa tout entière au service de sa chère Communauté, soit près des orphelines, soit dans le soin des malades, soit enfin dans ses quêtes à travers Paris où elle accompagnait Sœur Marie-Thérèse de Jésus.

Ame profondément intérieure et recueillie, Sœur Ursule trouvait bien pénible, comme sa pieuse compagne, cette vie voyageuse, si différente de la vie calme et cachée de la Haye. Aussi Bonne Mère, qui

connaissait bien les pensées de sa chère fille, pouvait-elle lui écrire : « Vous voilà donc dans ce grand bruit de la Capitale qui doit vous faire apprécier votre solitude de la Communauté. — Au revoir, ma chère fille, que mon bon ange vous porte mon affection. — Donnez-moi de vos chères nouvelles. »

Une mutuelle sympathie unissait ces âmes généreuses si bien faites pour se comprendre.

« Faites donc une petite apparition dans ma chambre, écrivait encore la Révérende Mère. Que de choses je vous demanderais ! Que de choses aussi j'aurais à vous dire ! Mais nous n'avons point la vertu de saint Antoine de Padoue, qui se fit voir en deux villes à la fois. Du moins, de demain en huit, la fête du Saint Rosaire nous réunira aux pieds de notre Bonne Mère du Ciel et, d'un même cœur, nous lui redirons avec amour : *Ave Maria !...*

« Votre affection, ma bonne chère fille, m'est toujours bien précieuse... Que Jésus vous bénisse ! »

En retour de ces témoignages de maternelle sollicitude et de profonde affection, Sœur Ursule avait pour sa Mère bien-aimée la vénération la plus profonde. Quel sacrifice de la quitter très malade pour obéir à ses derniers ordres ; mais il fallait quêter encore pour la chapelle, objet de ses vœux suprêmes !

Si grand était le respectueux attachement inspiré par la vénérée Fondatrice à sa première fille, que la dépêche rappelant Sœur Thérèse de la Croix et Sœur Ursule près de leur mère agonisante causa à celle-ci un tel saisissement qu'elle fut frappée d'une attaque

de paralysie. Une deuxième attaque survint le 10 septembre 1890. C'était le signe avant-coureur d'une fin que personne cependant ne regardait comme si prochaine. Vaillante jusqu'au bout, la pieuse organiste continua d'accompagner les offices.

Un dimanche matin, comme elle se rendait péniblement à la tribune de l'orgue, elle ne put retenir ce cri qui fut entendu par une de ses compagnes : « Oh! mon cœur ! » Quelques instants plus tard, au commencement de la grand'messe, elle s'affaissait, frappée d'une troisième attaque. Elle vécut encore quelques semaines, édifiant toutes ses sœurs par sa patience et sa résignation, et, le 27 mai, elle s'éteignit pieusement dans sa cinquante-cinquième année, en ce mois dédié à la Très Sainte Vierge qui avait reçu les prémices d'une vie entièrement consacrée à son service pour la gloire de Dieu.

Le Ciel manifesta de nouveau sa protection en maintes circonstances, particulièrement au mois de juillet 1891, où éclata un incendie dont les conséquences auraient pu être désastreuses :

« Ma bien chère fille, écrit la Bonne Mère Marie-Thérèse à l'une de ses sœurs en garde auprès d'un malade, je ne puis vous écrire que quelques mots. Je suis sous l'impulsion d'un grand malheur. Nous avons eu le feu chez le père Mathurin ; le pauvre bonhomme a péri au milieu des flammes ; tout a disparu de ses trois chambres. Et encore la Sainte Vierge nous a

bien protégées : nous avons jeté dans l'incendie des scapulaires, qui ont été retrouvés intacts le lendemain, et la flamme s'est arrêtée aussitôt. Sans cela, nous étions menacées de voir disparaître notre remise, le foin qui touche à ce corps de bâtiment ; d'autant plus que le vent nous était contraire et faisait craindre de plus grands malheurs. Remercions donc Marie, notre bonne Mère, de nous avoir gardées, et priez pour le pauvre bonhomme.

« Allons, ma chère fille, courage ; oui, faisons de notre mieux, nous abandonnant entre les mains de notre bon Maître, faisons tout par amour et pour sa plus grande gloire... Que Jésus et Marie vous bénissent et vous conservent, vous et votre compagne, dans leur saint amour. Priez pour moi, j'en ai grand besoin dans cette triste circonstance. »

L'incendie, ayant éclaté à l'entrée de la nuit, projetait une lueur sinistre qui fut aperçue des habitants de Saint-Etienne. Ceux-ci, M. le Curé à leur tête, s'empressèrent de venir offrir leurs bons offices.

La Vierge Immaculée qui avait éteint les flammes de l'incendie menaçant, manifestait encore par un grand prodige la bienveillante protection dont elle entourait ses chères filles. L'une d'entre elles, Sœur Marie-Emilienne, transportée mourante à Lourdes, fut guérie aux piscines miraculeuses pendant le pélerinage d'août 1891.

En 1892, tout en offrant ses vœux de nouvel an à Sa Grandeur Mgr Lecoq, Bonne Mère Marie-Thé-

rèse lui avait demandé de bien vouloir accorder à la Communauté, en guise d'étrennes, la précieuse faveur de la procession du Saint-Sacrement au jour de la Fête-Dieu. Le pieux évêque agréa la requête ainsi présentée. Le 16 juin de cette même année, la famille de l'Immaculée-Conception avait le bonheur de pouvoir rendre ses hommages solennels à Jésus-Eucharistie, porté par M. le curé de Saint-Etienne, sous un dais confectionné par les religieuses elles-mêmes.

Quelques jours avant, le 13 juin, Sœur Marie-Alphonse et Sœur Marie-Rogatienne partaient pour la Digue, en Saint-Nicolas de Redon, et s'installaient dans un local béni par M. le Curé, le 2 juillet, en présence de la Bonne Mère. Cette fondation, dont il avait été question dès le 26 mai 1888 et dont la vénérée Mère Marie de l'Immaculée-Conception disait : « Prions, mes enfants, et attendons », débutait, comme elle l'avait souhaité, dans la plus grande pauvreté. Les Sœurs manquèrent parfois du nécessaire, mais toujours elles s'abandonnèrent aux soins de la divine Providence, qui suscita de généreux dévoûments parmi leurs charitables voisins.

Le 15 juin 1894, la maison était transférée à Redon même, rue du Châtelet, où elle existe actuellement.

Dès le début, grâce au concours du pieux et zélé curé de Saint-Sauveur de Redon, M. le chanoine Renaud, plus tard vicaire général de Rennes, elle put avoir la faveur inestimable de posséder un ora-

toire où, bientôt, le saint Sacrifice était célébré et le chemin de croix érigé. Cette maison, aujourd'hui si florissante, reçoit des dames pensionnaires et compte un bon nombre de Sœurs gardes-malades qui sont appelées à donner leurs soins dans le département et les régions voisines.

En cette même année 1892 furent réalisées deux autres fondations. Deux chirurgiens de Nantes ayant loué, rue Bonne-Louise, une maison pour recevoir les malades dont l'état nécessitait une opération, demandèrent, pour les veiller et les soigner, des religieuses de l'Immaculée-Conception. Trois Sœurs furent d'abord envoyées là, sous la direction de Sœur Marie-Philomène. Ce nombre augmenta peu à peu — elles sont aujourd'hui une douzaine — quand la nouvelle clinique fut transférée rue de la Bastille.

Le zèle de la Bonne Mère pour le soulagement des pauvres malades ne lui faisait point oublier les âmes. Celles de ses chères orphelines et des enfants confiés à ses soins demeuraient l'objet de ses principales sollicitudes.

Recueillis quelque temps à la Communauté, dirigés avec un admirable dévoûment par le pieux Aumônier, dont ils étaient les choristes, ces pauvres petits conservaient un souvenir inoubliable des jeunes années écoulées dans la maison de la Vierge Immaculée. Leur reconnaissance et leur fidélité aux bons principes reçus se révèlent en des lettres comme celle-ci :

« Du matin au soir, on n'entend que blasphèmes, chansons immorales. Ah ! où est-elle la Haye-Mahéas, où la vie est si paisible !...

« Cette belle devise du fantassin breton nous entraîne malgré nous, car il est écrit que le fantassin breton ne doit jamais rester en route.

« Ma bonne Mère, je vous remercie de l'accueil que vous m'avez fait et de l'hospitalité que vous m'avez donnée pendant les quelques jours que j'ai passés chez vous. J'ai été heureux de vous revoir et surtout de vous trouver en bonne santé ! Je vous quitte, ma bonne Mère, car il est bientôt l'heure de la Messe. »

Précieux encouragement auquel venaient parfois s'en ajouter d'autres.

« Jeudi dernier, 8 septembre, écrivait Mère Marie-Thérèse, avait lieu à la Communauté le baptême d'une petite protestante de huit ans que nous avions depuis quelque temps. Je suis sa marraine ! »

Un charme de plus s'ajoutait ainsi pour elle à la belle fête de la Nativité de Marie.

Au mois d'octobre suivant, des Sœurs, sous la conduite de Sœur Saint-Charles, allaient également s'établir à Bellou-en-Houlme, diocèse de Séez, pour soigner les malades à la campagne et tenir un dispensaire. Elles n'y restèrent que dix ans.

Les préoccupations de la terre ne détournaient pas les regards de la pieuse Supérieure de la céleste

Patrie, où sa pensée suivait celles que le Bon Dieu y appelait. Elle écrivait en novembre 1892 : « Je ne sais si vous avez appris la mort de notre petite Monique. C'est un ange pour le Ciel. Ce matin, Sœur Marie-Agathe est très fatiguée ; je crois, bien qu'elle ne tardera guère non plus à prendre son vol vers la Patrie. Qu'elles sont heureuses ! Allons ! nous marchons, nous aussi, vers le terme. Chaque jour nous en rapproche ; pensons-y sans chagrin, mais avec le désir de nous perfectionner de plus en plus, afin d'être trouvées dignes, nous aussi, d'entrer en ce séjour où règnent l'amour et l'éternelle paix. »

Bientôt allait partir pour cette patrie d'en-haut le zélé directeur de l'œuvre des gardes-malades, le bon et vénéré Supérieur, M. le chanoine Guihal. Il s'endormit dans le Seigneur le 3 septembre 1893, assisté de son neveu M. l'abbé Clavier, actuellement chanoine et curé de Saint-Nicolas de Châteaubriant. La Communauté perdait en lui un père dévoué et la Bonne Mère un conseiller prudent, un ferme appui.

Dès sa première visite, après sa nomination de Supérieur, il manifestait son bonheur de se dévouer à l'œuvre de l'Immaculée-Conception, disant à la Bonne Mère Fondatrice et à ses filles, réunies pour le recevoir : « Vous venez de faire un bien triste héritage dans le pauvre vieux que je suis. Cependant, je ne veux pas dissimuler la joie que j'ai ressentie lorsque Monseigneur m'annonça qu'il me nommait Supérieur d'une Congrégation placée sous le vocable de l'Immaculée-Conception. Ce titre de Marie m'est très

cher. Cette céleste Mère ne peut manquer de bénir tout spécialement des âmes qui s'obligent à l'honorer et servir sous le beau titre d'Immaculée, le plus cher à son cœur. »

D'un dévoûment et d'une bonté à toute épreuve, d'un abord facile, il recevait ses chères filles de l'Immaculée avec toute l'affection d'un père, les accueillant avec sa constante bonne humeur et son sourire paternel, leur ménageant toujours un plaisir, une agréable surprise, véritable réconfort au milieu des multiples épreuves de la vie d'une garde-malade. Sa parole claire et précise traçait la voie à suivre sans qu'il fût possible de douter encore après l'avoir entendue. Non seulement ses conseils et son affection, mais de plus son influence et même sa bourse furent mis au service de la Communauté, souvent d'une façon toute providentielle.

Les sentiments de son cœur se traduisaient dans ses discours et ses lettres. En janvier 1883, répondant aux vœux qui lui étaient adressés, il s'exprimait ainsi : « Je vous remercie bien sincèrement de vos bons souhaits pour l'année qui commence, si pleine de sombres nuages ; après tout, il n'arrivera que ce que le Bon Dieu voudra. Adorons sa sainte Volonté et soumettons-nous-y. Quoi qu'il arrive, religieusement parlant, l'année peut être bonne si nous le voulons. Que chacun de nous fasse ce que Dieu nous demande ; acceptons avec simplicité les joies et les peines en disant toujours : Que la volonté de Dieu soit faite...

« Travaillons à former en nous le véritable esprit religieux, c'est-à-dire l'esprit d'abnégation, de renoncement à sa propre volonté ; il faut arriver à l'état des premiers chrétiens pour qu'on puisse dire de vous : elles n'ont plus qu'un cœur et qu'une âme ! Oh ! alors, comme Dieu abaissera avec complaisance son regard sur cette petite Communauté naissante et comme votre Mère Immaculée vous aimera. »

La visite de Mgr Lecoq, apportant à ses chères filles leur Règle approuvée, combla de joie l'âme du vénérable prêtre. N'était-ce pas la récompense des encouragements prodigués à la pieuse Fondatrice de l'Immaculée dans son labeur pénible, mais plein de féconde espérance pour l'avenir de sa Congrégation ? De plus en plus, le bon Père s'intéressait à sa chère famille spirituelle : « Je n'oublie point notre chère Congrégation, écrivait-il un peu plus tard ; j'ai déposé dans la Crèche, aux pieds de Jésus et de sa Mère, tous les vœux de mon cœur de père pour le bonheur et la prospérité de la Communauté.

« Rappelez-vous souvent, mes chères filles, la parole que Jésus a dite à tous en venant sur la terre, mais qui s'adressait surtout aux religieuses : « Je ne « suis pas venu pour faire ma volonté, mais celle de « Celui qui m'a envoyé. » N'oubliez pas l'esprit de l'Eglise dans l'institution des Congrégations religieuses : continuer l'œuvre d'expiation, de satisfaction envers la justice divine, pour tous les péchés qui se commettent, aujourd'hui surtout où le monde, en révolte contre Dieu, pousse le cri des Juifs : « Nous

« ne voulons pas qu'Il règne sur nous ! » Il faut vous écrier avec saint Michel : « Qui est semblable à « Dieu ? » et combattre avec lui de toutes vos forces, afin de faire rentrer dans l'enfer les démons qui parcourent le monde pour perdre les âmes. En reconnaissance du bienfait de votre vocation religieuse, soyez avec Jésus les victimes de la justice divine.

« Enfin, mes chères filles, prenez votre *Imitation de Jésus-Christ,* lisez le 47e chapitre du 3e livre ; prénétrez-vous de tout ce que vous y trouverez et vous ne vous découragerez jamais. »

M. le chanoine théologal Brelet, réputé dans le diocèse pour sa science, fut nommé par Mgr Laroche, promu depuis peu à l'évêché de Nantes, pour occuper la charge du prêtre regretté qui, pendant douze ans, s'était dépensé sans trêve pour la gloire de la Vierge Immaculée et le bien de sa chère Communauté.

Nulle plus que Bonne Mère Marie-Thérèse ne fut affectée par l'épreuve, mais son âme vaillante, fortifiée par la grâce, savait porter généreusement toutes les croix. Ne prenait-elle pas pour elle-même, tout d'abord, les conseils qu'elle adressait à ses sœurs : « Ne voyez en tout que le bon plaisir du Bon Dieu ; vous savez que rien n'arrive sans son ordre ou sans sa permission. Veuillez donc tout ce qu'il veut : c'est le plus sûr moyen de lui prouver votre amour. »

Ce fut dans ces généreuses dispositions qu'elle accepta l'expression de la volonté divine dans sa réé-

lection, pour cinq nouvelles années, le 24 mai 1894. Elle était soutenue, d'ailleurs, dans la voie austère du devoir d'état, par l'exemple de sa céleste Mère, la Vierge du Perpétuel Secours : « Marie est parvenue au Ciel à travers les peines, les humiliations, disait-elle ; marchons à sa suite. S'il nous faut lutter, aussi nous, et combattre, soyons vaillantes : à la fin de cette vie, nous aurons part à son triomphe. Continuez à fixer vos regards intérieurs sur ce saint modèle et demandez pour nous et pour toutes nos sœurs que nous marchions sans faiblir à la suite de cette grande Reine, pour qu'un jour nous soyons admises à la contempler dans la gloire. » Et, laissant deviner le secret de sa force d'âme, elle s'écriait : « La croix est douce aux cœurs qui aiment, parce que plus on souffre avec Jésus, plus on se sent près de son cœur. »

« Tout pour Dieu, sous le regard de Dieu, par amour pour Dieu, s'écriait-elle encore, et nos journées seront bien remplies. »

Ces journées bien remplies étaient fécondes pour la gloire de Dieu et le salut des âmes : de nouvelles fondations vinrent bientôt, en effet, solliciter le zèle de la Bonne Mère.

Dans ce même mois de mai fut fondée la maison du Pouliguen, destinée à recevoir des pensionnaires convalescentes ou bien portantes désireuses de faire un séjour au bord de la mer. Un grand nombre déjà s'adressaient à la si dévouée Sœur Marie de la Miséricorde.

« Ces jours-ci, écrivait la Bonne Mère, j'étais au Pouliguen, où nous avons loué un châlet pour la saison ; c'est le châlet Ker-Marie-Louise, qui se trouve dans les pins, face à la mer. Nos sœurs recevront des pensionnaires... Nous aurons Monseigneur en juillet, le 18... J'espère que les Sœurs partiront pour Champtoceaux dans le courant de mai. »

En effet, le 8 mai 1895, elle-même allait conduire plusieurs de ses filles à Champtoceaux, ce gracieux bourg de l'Anjou dont le coteau surplombe la Loire. Elle les installa dans une maison préparée pour recevoir des pensionnaires âgées, convalescentes ou infirmes. De plus, une des Sœurs devait visiter les malades à domicile, comme l'avait demandé M. l'abbé Louis Chetou, curé de Massérac. En reconnaissance, la maison fut nommée « la Retraite Saint-Louis ».

Cette fondation, commencée dans la plus grande pauvreté, prospéra bientôt, grâce au zèle et à l'initiative de Sœur Marie-Anselme, nommée Supérieure, et à la bienveillante protection de M. l'abbé Fronteau, curé-doyen de Champtoceaux, heureux de posséder sur sa paroisse une colonie des Sœurs de l'Immaculée.

Aucune fatigue ne coûtait à la Bonne Mère lorsqu'il s'agissait des intérêts de Dieu. « Nous sommes bien heureuses, écrivait-elle, de pouvoir nous dépenser pour notre divin Maître et de verser nos sueurs pour Celui qui a bien voulu répandre tout son sang pour notre amour. Demandons au Bon Dieu de bénir

nos œuvres. Que tout ce que nous entreprenons soit pour sa plus grande gloire.

« J'aime à parler de ce bon Maître avec mes chères filles, afin qu'ensemble nous travaillions à l'aimer et à le faire connaître : c'est notre lot. Que nous sommes heureuses d'avoir été choisies pour cela ! Soyons de plus en plus fidèles à sa grâce et correspondons de notre mieux à ses paternelles avances ! »

La fidélité de la pieuse Supérieure attirait les bénédictions divines sur la Congrégation, qui voyait croître le nombre des aspirantes désireuses de partager sa vie de zèle et de dévouement.

Malgré la construction d'un nouveau corps de bâtiment, en 1890, la maison demeurait encore trop petite pour contenir toutes les Sœurs. Le réfectoire, aménagé dans la chambre d'un ancien fermier du château de la Haye-Mahéas, était de dimensions trop exiguës ; de plus, il était humide, par suite du voisinage de la basse-cour. Les cuisines elles-mêmes se trouvaient insuffisantes.

La Règle voulait aussi que les Novices fussent entièrement séparées de la Communauté, sous la direction de leur Maîtresse, ce qui n'avait pu exister jusque là, faute d'un local convenable. Il était donc urgent d'édifier une aile nouvelle. La Bonne Mère Marie-Thérèse put en venir à bout. Pour le meubler, les ressources étaient à peu près nulles. M. le chanoine Brelet, supérieur, conseilla de s'adresser à saint Antoine de Padoue et de promettre une messe

pour chaque somme de mille francs qu'il enverrait. Le grand saint fut si bon banquier que les cuisines du sous-sol, le réfectoire du rez-de-chaussée, le noviciat du premier étage, les dortoirs du second, purent être aménagés dès le mois d'août 1897. Les travaux de construction n'avaient duré qu'une année.

Ainsi se réalisait la promesse faite par la Prieure du Carmel, vraiment inspirée du Ciel, lorsqu'elle écrivait à sa cousine : « Cherchant la gloire de Dieu et non la vôtre, ce divin Maître sera avec vous et il fera même ce qui semble aujourd'hui impossible. »

L'année suivante, les directeurs des Forges de Fourchambault, dans la Nièvre, s'adressèrent à la Communauté pour obtenir des Sœurs qui donneraient leurs soins aux ouvriers malades et tiendraient une petite pharmacie à leur service. Deux Sœurs s'y rendirent d'abord, puis une troisième et, enfin, une quatrième, jusqu'en 1901.

Tandis que le Père de famille appelait ainsi de nouvelles ouvrières à sa vigne, à l'une d'entre elles, dont le dévoûment s'était exercé dès la première heure, il accordait le denier promis dans l'Evangile.

En 1899, s'éteignait Sœur Marie-Madeleine de la Sainte-Baume (Madeleine Hégron, de Vertou), première Supérieure de la maison d'obédience de Nantes. Elle s'était consacrée longtemps aux quêtes faites en cette ville. Comme elle était heureuse de rapporter à sa Bonne Mère Fondatrice, qu'elle vénérait, le fruit de courses fatigantes accomplies parfois au péril de

sa vie ! Ce fut, en effet, un accident de voiture, survenu au cours de ses pérégrinations, qui lui fit contracter la pénible maladie dont furent affligées ses dernières années.

Par une grâce de la miséricorde divine, les terreurs que lui causait, pendant sa vie, la pensée de la mort, s'évanouirent à ses derniers instants et elle s'endormit paisiblement dans le Seigneur, le 13 juillet, dans sa soixante-quinzième année.

Le 24 mai 1899, s'achevait pour la Mère Marie-Thérèse la deuxième période de son supériorat. Une fois encore, les suffrages de ses Sœurs, interprètes des désirs d'en haut, la réélurent pour cinq ans. Quelle autre pouvait mieux tenir le gouvernail que cette âme généreuse qui s'écriait : « Soyons les victimes du Cœur de Dieu ; sacrifions-nous entièrement à son bon plaisir ! » A elle aussi ne pouvait-on pas appliquer les paroles qu'elle-même avait adressées naguère à l'une de ses filles : « C'est l'obéissance qui vous a placée là. Le Bon Dieu ne peut donc manquer de vous assister de sa grâce et de ses lumières. Faites toutes vos actions en vue de Dieu, pour sa gloire, et tout servira à votre bien. Aimons, aimons le Bon Dieu par dessus tout, et, quoi qu'il arrive, soyons à Lui uniquement. »

A la même époque, Mgr Rouard, qui avait succédé à Mgr Laroche sur le siège épiscopal de Nantes, agréait la démission de M. le chanoine Brelet, absorbé par ses fonctions de théologal, et demeurait lui-même, pen-

dant un an, Supérieur de la Congrégation. La Bonne Mère remerciait Sa Grandeur en ces termes :

« Je viens humblement vous témoigner ma reconnaissance et celle de nos Sœurs : Votre Grandeur a bien voulu, malgré ses occupations, se charger du soin de notre Communauté. Nous en bénissons le Bon Dieu et Le prions d'accorder à notre saint Evêque, qui se fait notre Père, les grâces les plus abondantes. Nous implorons aussi pour Votre Grandeur la faveur d'une bonne santé, heureuses de témoigner ainsi notre gratitude à ce bon Pasteur qui se dépense pour ses plus petites brebis. »

Cependant, le dévoué Prélat se trouvait parfois dans l'impossibilité de s'acquitter de ses fonctions. C'est pourquoi, le 27 septembre 1900, il conférait à M. l'abbé Blatier, curé de Saint-Etienne-de-Mont-Luc, le titre de Supérieur ecclésiastique de la Communauté. Sa Grandeur écrivait à la Bonne Mère :

« Ma très chère Fille,

« Dans l'impossibilité où je me trouve d'aller à Saint-Etienne, je prie M. le Curé d'entrer sans retard en fonctions et de vous offrir son concours à titre de Supérieur.

« Veuillez informer vos Sœurs de sa nomination, en les assurant de mon dévoûment. Si j'avais pu vous donner librement, et autant que besoin, mes soins personnels, j'aurais été heureux de le faire, je vous le redis. »

Loin de se désintéresser de ses chères filles de

l'Immaculée, le bon Pasteur continuait à leur donner les marques de sa paternelle bienveillance, ainsi qu'il advint au moment d'une épreuve qui fut bien douloureuse pour le cœur de la Bonne Mère : la mort de sa chère Assistante, de celle qui avait été si longtemps son bras droit et comme une autre elle-même, Sœur Anna de l'Enfant Jésus, maîtresse des Novices. Entrée en religion le même jour que sa vénérée Supérieure, cette fervente religieuse en avait partagé tous les soucis, toutes les épreuves. Quel vide immense laissait sa disparition !

Monseigneur s'empressa de témoigner sa sympathie à la Mère et aux Filles de la regrettée défunte, toutes si profondément affligées : « Avec vous, écrivait Sa Grandeur, le 21 juillet 1901, je prie Dieu pour le repos de son âme. Vous avez été toutes consolées par sa fin édifiante et les grâces dont elle a été comblée à sa dernière heure. Que la divine Bonté en soit louée ! »

Pour remplacer Sœur Anna de l'Enfant Jésus en ses deux emplois si importants, les suffrages des religieuses, qui reçurent l'approbation de Monseigneur, désignèrent Sœur Marie-Agnès comme assistante, et Sœur Marie-Anselme, précédemment Supérieure de Champtoceaux, comme maîtresse des novices.

Avant de se séparer, le Chapître apporta quelques modifications aux Constitutions. La plus importante fut la fusion des Sœurs de l'instruction et des Sœurs coadjutrices. Jusqu'alors, elles avaient formé, même

extérieurement, deux catégories distinctes. Le costume religieux devint le même pour toutes. De plus, l'office de l'Immaculée-Conception, obligatoire pour les seules Sœurs de l'instruction, le fut désormais pour les coadjutrices elles-mêmes. Dès lors, on ne fit plus de distinction qu'entre les Sœurs de chœur et les Sœurs converses, celles-ci en petit nombre.

Cette décision prise, Bonne Mère pouvait dire : « Que nous n'ayons toutes qu'un cœur et qu'une âme pour louer et glorifier notre bon Jésus et sa sainte Mère ! Que ce soit là notre unique désir ! Demandons-en la réalisation à Notre-Dame du Saint-Rosaire, si riche en miséricordes, pour nous, pour les autres, pour l'Eglise entière. Marchons dans la voie qui conduit au Ciel, la vie ne nous a été prêtée que pour cela. » (1)

De douloureux événements, hélas ! assombrissaient alors l'horizon de l'Eglise de France. Les maisons religieuses étaient menacées, semblait-il, plus que jamais. Malgré tout, la Bonne Mère invitait ses

---

(1) Cette maxime familière aux saints avait été mise en pratique par une religieuse rappelée à Dieu le 24 juin 1902, Sœur Marie-Madeleine du Calvaire (Jeanne-Marie-Virginie Durand, de Héric). Simplicité, humilité, obéissance, amour de sa Règle et de sa Communauté, telles furent les vertus de cette Sœur qui embauma tout en restant petite et cachée, comme l'humble violette. Sa douce aménité, son esprit de charité inspiraient la confiance. Son dévouement inlassable s'exerça d'abord à Saint-Sauveur de Béré, puis à la clinique de la rue Bonne-Louise, et enfin à l'aumônerie de la Maison-Mère.

Atteinte de douloureuses infirmités, elle souffrait avec une patience admirable, édifiant par son courage, sa résignation. Elle s'endormait pieusement dans le Seigneur, emportant l'estime universelle, laissant à toutes, comme un précieux héritage, le souvenir d'une vie religieuse exemplaire.

Filles au courage et à la confiance : « Quelle que soit l'épreuve, s'écriait-elle, soyons fermes et marchons à la suite de Jésus. Il a versé son sang pour nous ; lui refuserions-nous le nôtre ? Soyons à Lui, quoi qu'il arrive ! Ayons confiance en Lui ; prions-Le de nous faire miséricorde et de rendre la paix à notre pauvre France, le triomphe à l'Eglise. »

En ces années d'angoisse, les cérémonies si touchantes et si belles de la vêture et de la profession se firent sans éclat, comme voilées de deuil, de recueillement et de silence. Mais, plus suppliantes que jamais, les prières s'élevaient vers le Ciel pour obtenir la fin de la tourmente anti-religieuse.

Le pieux aumônier de la Communauté, M. l'abbé Piquet, qui depuis quinze années s'y dévouait avec un zèle infatigable, était profondément affecté de toutes ces tristes choses : sa santé même subissait le contre-coup de ses préoccupations, au point qu'il avait fallu demander un prêtre auxiliaire à l'administration diocésaine. M. l'abbé Averty, originaire de Saint-Jean-de-Boiseau, avait été envoyé pour le soulager. Or, au moment où s'achevait la retraite de première Communion, le matin même de la cérémonie, le 2 mai 1903, on avait la douleur de constater que le vénérable aumônier avait succombé, dans la nuit, à une angine de poitrine. Le deuil fut universel. Ce bon prêtre fut pleuré comme un père, vénéré comme un saint ; chacun s'empressait de venir près de son lit de mort contempler une dernière fois et même faire toucher des objets de piété à sa dépouille

mortelle. Selon un désir exprimé depuis longtemps déjà, M. l'abbé Piquet repose aujourd'hui dans le cimetière de la Communauté, en attendant la résurrection glorieuse.

Au mois de juin suivant, la Providence faisait choix de M. l'abbé Joseph Michaud, vicaire à La Limouzinière, pour recueillir la succession du regretté défunt.

Au milieu des tribulations et des angoisses qui se succédaient, Bonne Mère Marie-Thérèse aimait à redire : « Que les peines de chaque jour nous rapprochent de Dieu, en nous faisant marcher dans la voie qui conduit au Ciel ! Prions les unes pour les autres et embrassons la croix avec amour. »

En face de l'avenir réservé, craignait-on, aux ordres religieux, voyant déjà l'établissement si sympathique de Saint-Gildas obligé de chercher un refuge à l'étranger, Mgr Rouard, par une lettre, dispensait les Communautés religieuses des élections, dont la date approchait, et maintenait les Supérieures en charge. Mère Marie-Thérèse qui, dans l'intime de son cœur, gémissait de porter un si lourd fardeau, se résigna à le porter encore, tant qu'il plairait à Dieu de le lui laisser.

Aussi la vénérée Mère, toujours prête à cultiver ce petit coin du champ du Seigneur, malgré une santé des plus précaires, pouvait-elle dire à ses Filles : « Demandez au Bon Dieu de me faire porter mes croix avec force et courage. Vous savez que chaque jour en apporte de nouvelles. Mais je ne veux pas

m'en plaindre, parce que j'espère qu'elles me feront arriver au Ciel. »

Une dernière fondation était réservée au zèle de la vaillante Supérieure. Quelques-unes de ses filles étaient demandées par un médecin spécialiste de Nantes, qui avait apprécié leur dévoûment, entre autres celui de Sœur Rosalie, à la clinique de la rue de la Bastille. Ce docteur désirait voir des religieuses de l'Immaculée-Conception donner leurs soins aux malades de son établissement. Quel réconfort pour le cœur compatissant de celle qui avait tant apprécié, si parfaitement rempli le poste d'infirmière et qui ne cessait de répéter à ses Sœurs : « Soyez toujours toutes bonnes pour vos malades ; voyez en eux d'autres Jésus-Christ et soignez-les en conséquence... Que Jésus vous bénisse et vous donne force et courage pour accomplir votre mission près de ses membres souffrants !

« Vous devez, il me semble, éprouver une bien grande consolation en visitant les pauvres malades, puisque Notre-Seigneur a dit : « Tout ce que vous ferez au moindre des miens, vous le ferez à moi-même. » Ces paroles, si consolantes pour l'âme vouée à quelque œuvre de charité, doivent nourrir votre âme, l'unir à Dieu. Donc sainte union avec lui, recueillement intérieur, deux choses indispensables, si nous voulons rendre méritoires nos actions de chaque jour. »...

« Un malade cloué sur un lit de douleur, disait-

elle encore, n'est-ce pas, aux yeux de la foi, un autre Jésus-Christ attaché à la Croix ? Rendez-lui donc, dans cette vie, tous les services que réclame son état et vous donnerez un prix tout particulier à vos fatigues. Rien de mieux pour attirer sur vous les bénédictions du Bon Dieu. »

Elle-même devait achever de gagner par la souffrance la récompense éternelle que ses laborieux travaux lui méritaient déjà. L'hiver la condamnait souvent à la réclusion, à la privation si sensible à son âme altérée de Dieu, de la sainte messe et de la sainte Communion. Mais sa foi vive lui faisait entrevoir la consolante vision de la Patrie céleste, et alors elle s'écriait : « Tout tourne à bien pour les véritables enfants de Dieu. Soyons de ce nombre et un jour nous dirons : Heureuses souffrances qui m'ont valu une si grande récompense ! »

Pensées consolantes qui, au cours du terrestre pélerinage, réconfortent les âmes éprouvées ; souvenirs qui les combleront de joie dans la céleste Patrie !

Le premier mai 1906, il était donné à un jeune prêtre de goûter la vérité de telles paroles.

Malgré la faiblesse de sa santé, un jeune abbé, M. Paul Yvon, était redevable à l'aumônier de la Haye, le bon M. Piquet — qui avait le premier distingué les marques de sa vocation, puis au dévouement de M. le Curé de Saint-Etienne qui avait intéressé

Mgr. Rouard en sa faveur — de la grâce insigne d'arriver au sacerdoce.

De multiples épreuves avaient donné, en effet, à cette jeune âme, la vertu qui la caractérisa toujours : une entière conformité à la volonté de Dieu. Comme sa santé chancelante lui faisait craindre de ne pouvoir goûter le bonheur auquel il aspirait tant : « Je ne demande, soupirait-il, que la grâce de monter, ne serait-ce qu'une seule fois, au saint autel ! *Introïbo ad altare Dei !* »

Les prières et les vœux du pieux lévite durent toucher le cœur de Jésus. Il était allé sur la côte d'Azur chercher un peu de forces nouvelles. Le 31 mars 1906, Mgr Chapon, évêque de Nice, voulait bien lui conférer les Saints Ordres. Dès que possible, le jeune prêtre revint au doux nid de son enfance. Et là, il célébra sa première messe avec une émotion et une joie que tous partagèrent en ce matin béni.

Huit fois encore, M. l'abbé Yvon eut la consolation de célébrer les saints mystères ; puis, simple dans la mort comme il l'avait été dans la vie, savourant dans le recueillement de son cœur cette pensée qu'il était prêtre pour l'éternité, il unissait son sacrifice suprême à celui de la divine Victime. C'était le 1er mai 1906. Il n'avait que vingt-cinq ans.

La Très Sainte Vierge, qu'il avait tant aimée et priée sur la terre, venait chercher son enfant à l'aurore du beau mois qui lui est consacré.

Le fils spirituel du vénérable abbé Piquet repose

près de lui, dans l'humble cimetière de la Communauté (1)

Ces deuils, des méditations prolongées sur les fins dernières, l'affaiblissement graduel de ses forces plongeaient de plus en plus Bonne Mère Marie-Thérèse dans la pensée de l'Eternité. Elle y revenait sans cesse. Le 11 novembre 1907, comme elle se promenait avec la Communauté, pendant la récréation, une Sœur lui dit : « Savez-vous, ma Bonne Mère, que dans deux ans, à pareil jour, nous aurons une bien belle fête : votre cinquantenaire ? — Non, répondit la sainte religieuse, vous ne fêterez pas mon cinquantenaire. Je serai morte avant. Je mourrai en 1909. » Et comme la Sœur se récriait, elle reprit : « Le chiffre qui a marqué l'année de ma naissance celle de ma première communion, celle de mon entrée en religion, celle de ma nomination au Supériorat, marquera aussi l'année de ma mort. » Sur l'heure, personne

(1) A la fin de cette même année 1906, le 10 décembre, la Haye-Mahéas perdait encore, non plus à la fleur de l'âge, cette fois, mais après une longue vie pleine de mérites, Sœur Jeanne-Marie (Marie Moulet, de la Chapelle-sur-Erdre). C'était le type de la religieuse exemplaire. Elle se montrait bonne envers tous, remplie de respect pour ses supérieurs, très attachée à la Règle, très fidèle à tous ses devoirs. Avec cela un caractère égal, une bonne humeur constante. Sœur Jeanne-Marie était du nombre des âmes qui passent sur la terre sans attirer l'attention du monde, et à qui suffisent le regard de Dieu et son adorable Volonté. Une de ses cousines, Sœur Marie de la Présentation, qui marchait en tout sur ses traces et devait, elle aussi, laisser à sa Communauté un souvenir tout embaumé des vertus de la vie religieuse, s'endormait dans le Seigneur quelques années plus tard (1er mai 1908). Elle demeura toujours pleine d'entrain, aimablement joyeuse malgré une pénible surdité, contractée à son champ d'honneur à elle, c'est-à-dire au service de ses malades.

n'attacha d'importance à de tels pressentiments. Et pourtant, ils devaient se réaliser à la lettre.

Pendant l'année 1908, la Bonne Mère subit plusieurs crises de bronchite, dont une très grave au mois d'avril ; heureusement, cette crise fut surmontée grâce à une application de sangsues. Malgré sa grande fatigue, la Bonne Mère vaquait encore à ses occupations, sans être même retenue à la chambre aussi longtemps que les hivers précédents. Mieux trompeur ou plutôt providentiel qui lui permettait de se préparer à « entrer dans la joie de son divin Maître », en compatissant une dernière fois ici-bas aux douloureuses souffrances de sa Passion. Elle aimait tant à méditer les divines douleurs ! Au moment des Quarante-Heures, elle redisait à ses Filles : « En ces jours où les péchés, hélas ! vont se multiplier sur la terre, puissiez-vous redoubler de ferveur pour dédommager notre Bon Sauveur Jésus ! C'est bien du cœur de ses religieuses qu'Il a droit d'attendre et de recevoir un petit dédommagement à tant d'amertumes ! Retrouvons-nous donc en esprit au pied de ses autels. Demandons-lui pardon pour ceux qui méconnaissent ses bienfaits ; prions-le d'embraser nos cœurs de son amour, de nous remplir de l'esprit de sacrifice et d'abandon entre ses divines mains transpercées.

« Soyons toutes au Bon Dieu pendant ce saint temps de Carême et prions pour les pauvres pécheurs. Le meilleur remède à toutes les misères que nous voyons, c'est de prier beaucoup. Que ces grandes

semaines, consacrées aux souffrances d'un Dieu mort pour notre amour, ne se passent pas sans déposer dans nos cœurs un plus grand amour pour Notre-Seigneur... Pendant cette quinzaine, vendredi surtout, compatissons aux douleurs de notre Mère et demandons-lui de nous faire éviter tout ce qui a contribué à enfoncer les glaives dans son cœur maternel. Que nous du moins nous puissions la consoler par notre fidélité à Jésus et lui faire oublier ainsi tout ce qui peut contrister son cœur ! »

En récompense de sa grande dévotion à la Passion de Notre-Seigneur et aux douleurs de sa sainte Mère, l'âme généreuse qui avait si bien porté sa croix en accomplissant le devoir quotidien, si crucifiant qu'il pût être, allait se voir admise à gravir la dernière station de son calvaire.

C'était en l'une de ces semaines consacrées par la sainte Eglise à la méditation des souffrances de son divin Fondateur. Le samedi 27 mars, veille de la Passion, le jour même où s'accomplissait sa soixante-dixième année, Bonne Mère Marie-Thérèse se sentit plus souffrante. Elle put cependant recevoir encore la sainte Communion le lendemain matin et se lever pour entendre la sainte messe de sa chambre. Mais, de bonne heure, elle regagnait son lit pour ne plus se relever. Une oppression des plus pénibles la fatiguait extrêmement.

Deux docteurs, appelés en consultation, mirent en œuvre toutes les ressources de leur art. Malheureusement, le mal faisait de rapides progrès.

La vénérée malade demanda d'elle-même à recevoir les derniers sacrements, mais comme M. l'Aumônier, de concert avec le docteur, ne la voyait pas encore en danger, toujours obéissante, elle se résigna.

Parce qu'elle avait lutté durant sa vie, elle goûtait, à l'heure suprême, « la paix qui ne se trouve que dans la guerre contre nous-mêmes ». Pour elle se réalisaient les consolantes paroles qu'elle adressait naguère à ses Filles : « Comme nous serons heureuses d'avoir tout quitté pour Dieu ! Comme la mort sera douce pour nous, si nous vivons en parfaites religieuses ! Faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour qu'il en soit ainsi. Aidées de la maternelle protection de la Très Sainte Vierge, nous atteindrons, je l'espère, le but que nous nous sommes proposé en nous revêtant de ses livrées ; et après avoir combattu ici-bas contre nous-mêmes et contre tout ce qui peut s'opposer à l'amour de Jésus dans nos cœurs, nous aurons le bonheur de jouir au Ciel de la récompense promise à la bonne volonté. »

Cependant l'inquiétude croissait et tandis que l'on prévenait la famille, M. l'Aumônier, averti, apportait à la Bonne Mère les secours et les consolations de notre sainte Religion. Le 31 mars, à 8 heures 1/2 du soir, elle reçut l'extrême-onction et l'indulgence plénière, en présence de son Conseil et de quelques Sœurs âgées. Plusieurs de celles qui se présentèrent ensuite s'inclinèrent sous sa main bénissante. A toutes — aux présentes comme aux absentes — elle

faisait cette recommandation suprême : « Soyez toujours unies ! »

Veillée avec la plus pieuse sollicitude par ses Filles désolées, avec la plus tendre affection par ses nièces venues de la Romagne et de Nantes, elle reconnaissait tout le monde, mais, trop oppressée, elle ne pouvait plus parler qu'avec peine. Pourtant elle souffrait sans se plaindre ; son visage demeurait calme. Elle mettait jusqu'au bout sa devise en pratique : « Tout souffrir et ne rien faire souffrir à personne. » Elle s'oubliait constamment pour bénir toutes celles qui le lui demandaient et pour leur adresser, malgré son état, des paroles de consolation : « Je vous bénis toutes, murmurait-elle d'une voix éteinte, et je demande à la Sainte Vierge de vous bénir et de vous aider dans l'épreuve. »

Conservant sa connaissance jusqu'au bout, la Bonne Mère put encore, le 3 avril, à six heures du soir, s'entretenir un instant avec M. l'Aumônier. Fortifiée par la visite du ministre de Dieu, calme et paisible devant la mort qui la réunirait pour toujours à son Bien-Aimé, vers dix heures et demie du soir, doucement, paisiblement, elle remit entre les mains divines son âme vaillante. C'était en la veille des Rameaux, un samedi, jour consacré spécialement à la Vierge Immaculée. Ses Filles en larmes n'avaient cessé de l'assister de leurs ferventes prières.

La courageuse servante de Dieu entrait dans l'éternel repos, où l'attendait cette vénérée Fondatrice dont elle avait si pieusement recueilli l'héritage, si

vaillamment continué l'œuvre, si fidèlement transmis à sa chère Congrégation l'esprit de sainte pauvreté, d'héroïque charité, d'obéissance surnaturelle. Toute sa vie religieuse, à elle aussi, avait été inspirée par une foi profonde et une admirable confiance en Dieu.

Tandis que la dépouille mortelle de la Mère défunte était exposée dans la grande salle, chacune de ses filles venait contempler une dernière fois ses traits bien-aimés. Toutes pleuraient. On se rappelait avec émotion les marques de sa tendre sollicitude. On se redisait les soins attentifs et délicats donnés aux malades, les conseils entraînants et réconfortants sortis de son cœur tout embrasé de l'amour divin.

Elle avait appris de la sainte Fondatrice et fait sienne la devise de la bienheureuse Françoise d'Amboise : « Faites sur toutes choses que Jésus soit le mieux aimé. »

Vers le bon Maître, en effet, se dirigeaient toutes les aspirations de son cœur ; à lui elle recourait dans toutes ses difficultés : que de fois elle vint se prosterner aux pieds de son adorable Jésus, présent au tabernacle, pour le consulter sur une décision à prendre ! Elle lui rendait maintes visites, en dehors même des exercices communs.

Dans les dernières années de sa vie, elle organisa parmi les Sœurs une garde d'honneur perpétuelle auprès du Saint-Sacrement.

Consoler Jésus-Eucharistie avait été sa pensée continuelle, comme celle de la Révérende Mère Marie

de l'Immaculée-Conception. C'était pour le glorifier, le faire connaître et aimer davantage qu'elle entreprenait toutes ces fondations, lancées souvent avec les ressources les plus minimes ; ces œuvres de charité corporelle destinées au soulagement des membres souffrants du Christ. Dans ce but, elle recommandait instamment de toujours bien recevoir les pauvres qui se présentaient journellement à la porterie et de ne jamais leur refuser la nourriture qu'ils venaient chercher : en leur personne, sa foi lui faisait voir et vénérer Jésus-Christ.

Profondément humble, jamais elle ne se prévalut de son intelligence ni de son instruction pour imposer sa manière de voir ; au contraire, elle se rendait volontiers à l'avis d'autrui quand il était raisonnable et lui semblait préférable au sien.

Le fréquent renversement de ses projets par des circonstances imprévues n'altérait pas son calme. Elle disait en de semblables occasions : « Il est bon que nous ayons de temps en temps des preuves de notre faiblesse pour nous tenir dans l'humilité. Profitons de tout, même de nos misères pour nous avancer dans la vertu. Vous savez que le Bon Dieu aime par-dessus tout l'humilité. Humilions-nous donc sous sa main paternelle ; voyons nos misères sans trouble, avec calme, et plus nous nous sentirons petites et faibles, plus aussi, je crois, s'augmentera notre amour pour le Bon Dieu ou du moins notre désir de l'aimer ; le besoin que nous avons de son secours nous tiendra plus près de son Cœur ! »

C'était par ce complet détachement d'elle-même qu'elle attirait l'Esprit de Dieu en son âme et pouvait faire tant de bien à ses Sœurs. Et d'abord les conseils que leur dictait son expérience, elle les pratiquait la première : « Profitons du temps que le Bon Dieu nous accorde pour travailler à notre perfection. C'est pour cela qu'il nous donne les jours en sa grande miséricorde. Chaque minute de ce temps vaut l'éternité, ne l'oublions pas. Que chaque jour nous trouve meilleures que la veille. Montons, montons toujours, et gravissons avec courage la montagne de la perfection ! Dieu couronnera nos efforts et, avec sa grâce, nous arriverons heureusement à ce divin sommet. »

Telles étaient les pensées qui revenaient à la mémoire de chacune.

Cependant l'heure de la sépulture avait sonné. On était au mardi-saint, à deux heures de l'après-midi. Plusieurs membres du clergé de Nantes et des environs assistaient aux obsèques, qui furent célébrées par MM. les vicaires de la paroisse. La place de M. le Curé de Saint-Etienne demeurait vide. En proie lui-même à une dangereuse maladie, il n'avait pu visiter la Bonne Mère à ses instants suprêmes, ni lui rendre les derniers devoirs.

Après l'office des Morts, chanté à la chapelle, il fallut se résigner à la séparation définitive.

Précédée par les religieuses, la vénérée dépouille fut conduite au cimetière et déposée dans le caveau qui avait gardé les restes de la Bonne Mère Fondatrice

jusqu'au moment de leur translation près de l'autel. Par un sentiment de piété filiale, sa chère fille en Jésus-Christ avait désiré y voir reposer son corps, en attendant le jour de la réunion éternelle.

Mgr Rouard, prévenu de la perte qui affectait si douloureusement la famille de la Vierge Immaculée, lui témoignait sa haute sympathie en une lettre adressée à la chère Sœur Marie-Agnès, assistante :

« Ma très chère Fille,

« Veuillez agréer pour vous et offrir à toutes vos Sœurs mes paternelles condoléances dans le deuil qui vous afflige.

« Je prie avec vous pour votre Mère avec une douce confiance. Elle a aimé sa vie religieuse et sa Communauté ; vous en témoignez toutes. Le bon Maître, qu'elle a servi de tout son cœur, la couronnera dans le Ciel, où elle deviendra votre protectrice. Dans cette espérance, j'unis mes prières aux vôtres pour celle que vous pleurez, et je conjure Notre-Seigneur de vous consoler et de vous assister dans votre épreuve. »

M. le chanoine de la Guibourgère écrivait de son côté :

« Ma Révérende Mère Assistante,

« Je reçois la douloureuse nouvelle de la mort de votre Bonne Mère Supérieure Marie-Thérèse. Je ressens vivement cette affliction et je m'associe au deuil de la Communauté. C'est une grande perte pour toutes ses filles ; elle était si bonne, si dévouée, en

même temps que d'un jugement si sûr. Je l'ai suivie dans toute sa vie religieuse ; Dieu lui a fait de grandes grâces, et elle y a été fidèle. Elle laisse à celles qu'elle a si longtemps dirigées l'exemple d'une rare vertu qui ne s'est jamais démentie.

« Je serai avec vous, uni dans la prière, demain très particulièrement, jour de ses obsèques. J'offrirai le saint Sacrifice pour sa chère âme. Je demanderai en même temps à Dieu que, de concert avec la Bonne Mère Fondatrice, elle protège de là-haut toute la pieuse Communauté et la conserve dans la paix et la ferveur. »

CHAPITRE SECOND

Sœur Marie-Anna de l'Enfant-Jésus

Assistante et Maîtresse des Novices (1)

Une bonne petite couturière. — Rêves d'avenir et incertitudes. — Un conseil d'ami. — La rentrée au couvent (récit d'une Sœur). — Les petites orphelines. — La Maîtresse des Novices. — Direction aux absentes. — Quelques belles âmes envolées. — Edifiants souvenirs d'une nièce. — Les dernières années, la maladie, la mort.

Esther Braud, qui devait s'appeler un jour en religion Sœur Marie-Anna de l'Enfant-Jésus, naquit le 18 avril 1836, à Montigné-sur-Moine, humble village de la « Vendée angevine » (2). Ce petit coin de terre, situé à l'extrémité sud-ouest du Maine-et-Loire, confine également aux limites de deux autres départements, la Loire-Inférieure et la Vendée. C'est là que, sur les hauteurs d'un site charmant et pittoresque, habitait une famille d'honnêtes travailleurs, compo-

(1) Ce second chapitre a été composé principalement d'après une notice que M. l'abbé Elie Allard, curé de Murs, au diocèse d'Angers, a consacrée à la mémoire de sa vénérée tante, Sœur Marie-Anna de l'Enfant-Jésus.

(2) Canton de Montfaucon, arrondissement de Cholet.

sée du père, de la mère et de huit enfants — trois garçons et cinq filles. Par rang de naissance, la petite Esther était la cinquième. La dernière, Philomène, venue longtemps après ses sœurs, fut la première à retourner à Dieu, vers l'âge de trois ans. Ce fut le premier chagrin d'Esther, qui était la marraine du petit ange envolé.

L'enfant grandissait donc, respectueuse envers ses parents, affectueuse pour ses sœurs et frères et les autres membres de sa famille. A peine âgée de cinq à six ans, elle fréquenta l'école communale de jeunes filles, tenue par une maîtresse laïque. Cette personne, vraiment distinguée et de grande piété, se nommait Mlle Pasquier.

Déjà Esther apparaissait à tous, en ses manières enfantines affables et simples, comme un modèle à l'attrait duquel on ne résistait pas. Cette enfance si sage et si pieuse devait avoir pour couronnement une fervente première Communion. A ce moment, ses bons parents, désirant compléter son instruction suivant leurs moyens, l'envoyèrent comme externe, environ deux ans, à l'école communale de Montfaucon. Cette école, distante de deux kilomètres, était tenue par les religieuses d'une maison-mère agrégée aujourd'hui à la Communauté de Saint-Charles d'Angers.

Quand la jeune fille eut atteint sa douzième année, on la retira pour la mettre en apprentissage. Devenir couturière était tout son désir ; couturière elle sera.

A partir de ce jour, jusqu'à son entrée en religion, ce fut merveille de voir avec quelle activité intelligente cette enfant suffisait non seulement à sa nouvelle tâche, mais encore aux occupations qui lui incombaient chaque jour à la maison paternelle. Bien souvent survenaient des travaux imprévus ; quand, par exemple — chose assez fréquente chez un homme qui était à la fois marchand de bois et maître d'hôtel — le chef de famille recevait à la dernière heure des convives inattendus. Les deux sœurs aînées luttaient alors de savoir-faire dans l'administration des choses domestiques.

Mais Marie, plus âgée (et qu'on surnommait d'ordinaire Mariette), l'emportait pourtant sur Esther. Aussi, de bonne heure, M[me] Braud, femme à l'intelligence ouverte, au caractère vif et ami de l'ordre, lui avait-elle confié, dans une large mesure, la direction du ménage. Quant à la plus jeune, plus elle grandissait, plus aussi elle se sentait d'heureuses dispositions pour les travaux d'aiguille et de couture. Elle aimait les ouvrages délicats, les broderies destinées à l'ornementation des autels et des reposoirs.

Elle se perfectionnait dans son métier et, en même temps, elle gardait la pureté et la sérénité de son âme. Douée d'une sensibilité et d'une délicatesse extrêmes, bonne et compatissante envers les malheureux, visiblement affectée des misères d'autrui, telle elle était déjà, telle elle devait se montrer toujours. Qui jamais aima davantage sa famille ? Qui jamais sentit plus vivement les épreuves et les deuils

domestiques, l'éloignement des siens et les infortunes de ses amies ?

Seules, les fêtes et les distractions du monde, fussent-elles les plus convenables, les plus légitimes, lui inspiraient une indicible répugnance. D'ailleurs, la mort venait de lui ravir, à peu près coup sur coup, deux de ses frères, Jean et Alexandre, emportés l'un et l'autre à la fleur de l'âge. C'étaient les aînés de tous.

Elle était déjà entrée en Communauté, quand elle eut de nouveau à déplorer la perte du troisième, Théodore, qu'elle aimait d'un amour singulier. Il était bien permis à un frère et à une sœur de se lier d'une affection plus confiante, plus profonde... Encore aujourd'hui, à la maison, on se rappelle, non sans une douce émotion, l'amitié fraternelle qui unissait Esther et Théodore. En effet, il arrivait souvent qu'en plein hiver, qu'il fît beau ou mauvais temps, on surprenait Esther, au milieu de la nuit, revêtant à la hâte ses habits pour aller à la recherche de « ce bon frère » qui parfois, hélas ! s'oubliait dans les soirées ou réunions de jeunes gens de son âge. « Je ne pouvais dormir, ajoutait-elle, quand le soir je ne le voyais pas rentré à la maison. » La pauvre enfant craignait toujours quelque malheur !

Ainsi s'écoula sa jeunesse pieuse, laborieuse et dévouée.

On était à l'année 1859. La jeune fille avait atteint

son vingt-troisième printemps. Pour elle, l'époque était venue de choisir définitivement un genre de vie. Mais déjà la pure enfant avait préféré les douceurs de la vie religieuse aux joies d'une heureuse union, tant rêvée cependant par son père et sa mère. Déjà elle avait immolé depuis longtemps ses espérances et ses désirs terrestres pour se consacrer, par amour, au service même de Dieu, en lui sacrifiant sa jeunesse, sa liberté, ses espoirs terrestres. Déjà elle était prête dans le secret de son cœur.

Mariette, son aînée, venait de partir, le 8 décembre 1857, au couvent des Bénédictines de l'Adoration Perpétuelle, à Paris. Esther eut un instant l'idée de la suivre.

C'était pendant les beaux jours de l'été 1859. M. l'abbé Baudry, de Montigné-sur-Moine (plus tard évêque de Périgueux), qui professait alors le grand cours de théologie à Saint-Sulpice, prenait ses vacances dans sa paroisse, à l'ombre d'une chapelle qu'il n'eut pas le bonheur de voir achevée.

Parent et ami de la famille, autrefois il avait été le directeur de Mère Saint-Charles. La jeune fille conçut aussitôt le projet d'aller consulter l'homme de Dieu et de le prendre à son tour comme directeur de sa conscience. Ce qu'elle fit sans tarder, en se rendant à la Turmelière (maison de campagne de l'évêque). Elle raconta plus tard à l'une de ses sœurs restée au foyer paternel, les suites de cette absence mystérieuse. On était à l'époque où Mgr Jaquemet, de Nantes, faisait appel à tous les dévoûments pour

recruter de nombreux sujets à la Communauté religieuse qui venait de se fonder à Châteaubriant.

La vertueuse jeune fille fit donc part à M. l'abbé Baudry de son grand désir de se faire religieuse bénédictine, afin de se trouver réunie à sa sœur.

C'était, à première vue, un rêve aussi naturel que légitime. Mais Dieu, voulant montrer que, si l'homme propose, Lui seul dispose, allait arranger les choses autrement. Après les premières ouvertures de cœur faites par Esther au savant et saint prêtre qu'était M. l'abbé Baudry, celui-ci lui dit d'un ton tout paternel : « Ma chère enfant, puisque tu es décidée d'aller à la profession de Mariette, il te faudra voir d'abord la Mère Prieure, puis lui demander si elle veut bien te recevoir au nombre de ses postulantes. Si oui, entre immédiatement ; si non, reviens au plus vite et n'insiste pas, car c'est le signe évident que le bon Maître t'appelle ailleurs. »

Que se passa-t-il pour Esther lors de ce fameux voyage à Paris ? Nul ne l'a su, pas même son frère Théodore qui l'accompagnait. Mais à son retour, dès le premier entretien qu'elle eut avec l'homme de Dieu, il lui fut dit avec assurance de rester tranquille, de ne plus regarder en arrière ; que Dieu la voulait parmi les membres d'une Communauté naissante, dévouée au soulagement et à la consolation des malades et des orphelines.

La jeune fille se soumit promptement et en tout à

cette voix qui parlait au nom du divin Maître. L'heureux moment du départ approchait .

On était à la Saint-Martin, 11 novembre 1859.

Ici, nous laissons la plume à l'une de ses sœurs, Nathalie, qui devait la conduire à sa première comme à sa dernière demeure:

« Ce fut dans les larmes et les sanglots, dit-elle, que nous laissâmes ma sœur Lina et ma famille entière. Les quelques années d'intervalle qui nous séparaient du départ de notre sœur aînée n'avaient pu encore en effacer le doux souvenir. L'heure de perdre l'autre était venue et il fallait partir, partir de grand matin, s'arracher avec violence aux étreintes d'un père et d'une mère...

« Nous étions six dans la voiture : le conducteur, ma sœur et moi, puis une nouvelle postulante de la paroisse, également accompagnée de sa sœur, et qui ne devait passer à la Communauté que pour se réfugier dans une autre, en plein exercice, moins pauvre et vouée à l'enseignement. La sixième personne de la compagnie était encore une postulante, Mlle Marie-Thérèse Birot, de la Romagne, non loin de Montigné, celle qu'on appelle aujourd'hui « ma Bonne Mère » (1).

« C'est ainsi que, dans la matinée, la pieuse caravane arriva à la petite ville de Clisson, dans le Nantais. La ligne de chemin de fer n'existait pas encore pour Nantes ; notre conducteur nous confia donc aux bons soins de la diligence en partance pour la grande

(1) La future Mère générale Marie-Thérèse de la Croix.

ville. Nous débarquâmes à Nantes dans la soirée. Notre première visite fut pour la chapelle des Pères de l'Immaculée-Conception, où l'un d'eux donna le scapulaire bleu à ma sœur et à moi. Puis, prestement, nous allâmes à l'évêché, parler à M. de la Guibourgère (aujourd'hui curé de Saint-Germain-des-Prés, à Paris). Il était, dans ce temps-là, secrétaire de Sa Grandeur et déjà Supérieur de la petite Communauté. Enfin, nous nous adressâmes en dernier lieu à Mlle Veillet, la Fondatrice, en résidence pour quelques jours chez son père, ancien percepteur en retraite. Finalement, nous allions prendre un repos bien mérité chez Mme Banchereau, à l'hôtel du Coq-Hardi, où nous étions descendues le matin.

« Le lendemain, vers neuf heures, nous prîmes le bateau à vapeur de l'Erdre, qui nous conduisit jusqu'à Nort. De là, nouvelle diligence qui nous voitura jusqu'à Châteaubriant.

« Mon Dieu ! je n'oublierai jamais notre entrée au vieux château : une vraie ruine ! En l'apercevant, mon cœur s'était serré, tout mon sang s'était figé dans mes veines. Et pendant ce temps-là, ma chère petite sœur de sourire et même de rire en me voyant si émue ! Bientôt nous montâmes à la tour crénelée du vieux donjon, pour mieux jouir du superbe panorama qui se déroulait sous nos yeux. La rivière de la Chère coulait au bas du jardin. Mais quand, à un moment donné, il fallut, pour aller à une croisée d'en face, traverser les ais mal joints et qui laissaient entrevoir le vide par de nombreuses ouvertures, mes

yeux ne quittaient pas mes pieds, tant j'avais peine à garder mon équilibre et à ne pas me laisser choir au travers des mille crevasses du pauvre bâtiment ! La sueur me perlait à grosses gouttes. Mes jambes fléchissaient, tout mon corps tremblait.

« Alors, instinctivement, je prends le pan de la robe de ma sœur en lui criant : « Mais voyons !... « Viens-t'en donc bien vite chez nous !... Que veux- « tu faire ici ?... »

« Et voilà tout le monde de rire... Mes soudaines réflexions étaient à peine lancées qu'une des Sœurs du château (je crois que c'était Sœur Thérèse de Jésus) me dit doucement et à brûle-pourpoint : « Eh bien, ma petite, il faut que vous nous restiez aussi.

« — Oh ! non, répondis-je, pas ici, bien sûr. Bon encore si vous étiez ailleurs !...

« — Eh oui, c'est cela, répliqua-t-elle immédiatement. On va bientôt s'en aller d'ici. En attendant, on cherche une autre maison. »

« Et là-dessus, sans plus tarder, on nous fit visiter l'ouvroir, où travaillaient une soixantaine d'orphelines. Bon nombre d'entre elles s'occupaient au tissage de la dentelle. Comme elle était fort belle, j'en achetai plusieurs mètres. Puis un coup d'œil jeté furtivement autour de moi me donna vite une idée du menu de la cuisine. La viande ne manquait pas ce jour-là, semble-t-il, tant il est vrai que les jours se suivent, mais ne se ressemblent pas. Il m'a paru qu'il y avait (qu'on me pardonne l'expression la plus naturelle) un porc entier à bouillir dans un immense

chaudron !... Le soir venu, Sœur Thérèse de Jésus me conduisit dans sa chambre, chez son père, où je passai, du reste, une bonne nuit.

« Mais le lendemain !... Le lendemain, c'étaient les derniers adieux. Qu'ils furent tristes ! Je m'éloignai le cœur gros, consolée toutefois par la pensée que je laissais ma sœur Esther en bonne compagnie. Elle avait été, de fait, fort bien accueillie par les Sœurs, qui la regardaient déjà comme l'une des leurs. Quelle belle famille, tout de même, que celle d'une Communauté religieuse !... Un dernier regard encore, un dernier adieu, et nous voilà de nouveau dans le véhicule qui reprit le chemin de la veille. Nous rentrâmes à Montigné le soir de ce même jour, vers minuit, à moitié gelées...

« Malgré le souvenir si vivant et comme brûlant de ma chère petite sœur, jamais de ma vie je n'ai eu si froid ! Je me disais pourtant qu'elle devait être bien heureuse d'avoir accompli la sainte volonté de Dieu. »

Généreuse devant ce premier sacrifice, Esther Braud le sera devant un autre non moins sensible à sa nature très aimante, si tendrement attachée à sa chère famille. La vénérée Fondatrice lui écrivait de Nantes, le 16 juillet 1860 : « Je vous permets, ma fille, d'écrire à votre sœur la religieuse et à Mgr Baudry. Pour Philomène, vous en offrirez le sacrifice au Bon Dieu. Les religieuses de l'Immaculée doivent écrire rarement, et la Règle ne le permet que pour les

mères, frères et sœurs ; je ne puis vous en exempter (de la Règle) pour Philomène. Si la Règle permet des exceptions, elles doivent être motivées pour des choses utiles, importantes, nécessaires.

« Du courage, ma chère fille, l'épreuve est longue pour vous et pour votre bonne mère ; la joie de la réunion n'en sera que plus grande, et nous aurons offert au Seigneur un sacrifice qui nous sera compté au jour de l'éternité.

« Le Dieu de l'Eucharistie, l'Epoux céleste des âmes religieuses, est jaloux de votre cœur et il vous demande, avec des sacrifices, la perfection des Thérèse, des Marguerite-Marie, dont les vies admirables nous racontent qu'elles choisirent des monastères où elles ne devaient trouver que Dieu seul, craignant que l'amitié de leurs parents ne fût un obstacle à leur amour pour le Souverain Seigneur.

« Vous vous attacherez, enfant chérie de Dieu et de Marie Immaculée, à votre sainte vocation. Vous oublierez les créatures pour diriger votre pensée vers Celui qui règne dans les cieux et dont les divins regards plongent sur la terre et attire à son service les âmes bénies de son cœur. Et vous, petite créature du Seigneur, vous avez été choisie, appelée pour suivre dans l'éternité l'Agneau sans tache, avec une troupe de vierges que vous aurez sauvées de l'abîme du péché et attachées au divin char de l'Agneau...

« Rappelez-vous souvent, chère enfant, la parole de M. l'abbé Baudry : « La Providence a sur vous « des vues toutes particulières. Entrez donc dans les

« vues de cette divine Providence, adorez ses desseins,
« conformez votre volonté à sa très adorable volonté
« et marchez avec courage.

« Le prix est au bout de la carrière. »

Paroles vraiment prophétiques, qui devaient se réaliser à la lettre pour la jeune postulante appelée à devenir un jour maîtresse des novices.

Si elle avait quitté une excellente mère, la divine Providence lui en avait ménagé une seconde dans celle qui écrivait avec tant de bonté :

« Vos peines, votre bonheur trouveront dans mon âme tout ensemble des larmes et de la joie...

« Je suis heureuse de vous voir aimer et désirer la perfection. Cette pensée vient de Dieu, conservez-la donc précieusement dans votre cœur et mettez-vous tout de suite à la grande œuvre de votre sanctification. Je vous y aiderai de tout mon pouvoir. Je vous envoie une lettre de votre sœur ; votre mère est un peu souffrante. Soyez résignée à la sainte volonté de Dieu. Voilà la première pierre de votre édifice spirituel. Dieu, en vous envoyant ces bonnes pensées, semble vouloir vous mettre de suite à l'épreuve et à l'ouvrage...

« Soyez remplie de courage ; entretenez en votre âme un désir ardent d'atteindre le but que vous vous proposez et de l'atteindre pour Dieu seul, pour Jésus crucifié, pour l'Immaculée Vierge Marie...

« Vous êtes la bien chère fille de votre Bonne Mère et je vois avec un immense bonheur que Notre-Sei-

gneur veut faire de vous une bonne, une sainte religieuse ; aussi, veillez à conserver dans votre âme les grâces de Jésus, à correspondre à ses miséricordes et à ses desseins de sanctification.

« Je suis heureuse de vous voir choisir les emplois les plus humbles ; entrez sérieusement dans cette voie... Répétez souvent : mon travail quotidien appartient au Seigneur, je le lui conserverai intact pour jouir un jour de la récompense promise en l'Evangile. »

Ainsi encouragée par les sublimes conseils de sa fervente Supérieure, la jeune religieuse, qui avait eu le bonheur de recevoir, avec le saint habit, le nom de Sœur Marie-Anna de l'Enfant-Jésus, le même jour que sa chère compagne, Sœur Marie-Thérèse de la Croix, se donnait tout entière à sa nouvelle tâche, c'est-à-dire au soin du petit troupeau dont elle était chargée.

« Je suis heureuse, chère fille, écrit encore la Bonne Mère en 1862, de vos bonnes dispositions pour la surveillance des enfants que je vous ai données à former et je suis bien persuadée que vous répondrez à ma confance... Moins il y aura de personnes à entrer et à sortir de l'ouvroir, mieux il sera tenu, plus aussi vous aurez de silence et de travail...

« Que la paix soit avec vous, ma bien chère fille. Vos petites vous aiment beaucoup ; vous êtes donc appelée à leur faire du bien. Soyez une mère prévoyante pour éloigner le péché de leur cœur ; douce,

patiente, aimez le sacrifice et vous deviendrez une sainte religieuse. »

Exécutant à la lettre ces judicieuses recommandations, la jeune Maîtresse exerçait une maternelle vigilance sur ses chères enfants, cultivant en leurs âmes innocentes, comme dans la sienne, l'aimable vertu, objet de sa constante prédilection.

Ce qui a fait avancer à quelqu'un des siens, M. l'abbé Allard, curé de Murs, qui la connaissait, pour ainsi dire, comme un autre lui-même, « qu'elle ignorait encore, en ses dernières années, jusqu'à l'ombre même du vice ».

Pendant vingt ans, elle fut chargée de la direction de l'orphelinat. Et assurément le plus bel éloge qu'on puisse faire d'elle, c'est que, lorsqu'elle fut nommée maîtresse des novices, le 18 janvier 1882, succédant à la regrettée Sœur Marie-Dominique, elle eut à se faire violence pour ne pas marcher sur les petits corps des orphelines qui encombraient, à dessein, les escaliers et la porte d'entrée du noviciat, comme autant de barrières infranchissables.

L'affection des enfants pour leur chère Sœur Anna était toujours aussi grande qu'au temps de son entrée en fonctions.

Et maintenant, dans cette nouvelle charge qu'elle occupera vingt autres années, qui dira son amour maternel pour les novices, sa confiance en Marie et en sainte Anne, sa patronne, sa foi au Sacré-Cœur ? Avec des qualités et des vertus si heureuses, elle

maintenait dans la Règle et faisait avancer dans la piété ses chères enfants, à qui elle s'intéressait du plus profond de son âme. Elle aimait tant et elle était tant aimée ! Elle savait aussi pardonner avec tant d'indulgente bonté, reprendre avec une douceur si maternelle ; elle unissait en ses avis la simplicité, la prudence et la discrétion. Elle était, pour les âmes qu'elle dirigeait, une véritable mère selon la grâce.

De toutes elle désirait faire des religieuses ferventes et édifiantes ; elle souhaitait que leur vue seule fût une prédication muette, donnant la première l'exemple d'une exquise délicatesse en tous ses procédés. Elle avait elle-même une attitude majestueuse et digne, mais toujours modeste, rayonnement de sa belle âme suave et forte, dont le sourire et le commerce facile attiraient toujours.

Sa vraie physionomie se reflète surtout dans sa correspondance intime, en ces lettres au style si doux, si maternel, qui séchèrent plus d'une fois les larmes d'une de ses sœurs, à l'occasion de la perte de son mari et de ses enfants.

Si nous ne pouvons livrer ici des écrits qui sont le patrimoine de sa famille, qu'il nous soit permis du moins de citer quelques lignes des lettres adressées à ses filles spirituelles, disséminées dans les différentes obédiences ou adonnées à leur charitable emploi dans le monde, après leur première profession religieuse : car Sœur Marie-Anna fut à la fois maîtresse des

novices et des petites professes jusqu'en 1897. Aussi peut-elle écrire :

« Je suis bien occupée avec mon bataillon, qui devient de jour en jour plus nombreux. »

Mais que ses filles éloignées ne craignent pas d'être négligées pour cela : « Comment oublier des petites âmes qui m'ont été confiées et pour qui je désire tout le bonheur possible, surtout celui de l'éternité... Demandez aussi pour celles du noviciat l'esprit de ferveur; en un mot qu'elles soient de saintes novices pour qu'elles soient plus tard de saintes religieuses.

« Je demande à Jésus-Enfant de vous bénir et de faire de vous une religieuse selon son Cœur, c'est-à-dire une religieuse accomplie en tout. Il faut, cette année, que nous avancions dans la perfection de l'état que nous avons embrassé. Demandez-le aussi pour moi, avec toutes les grâces dont j'ai besoin pour remplir dignement l'emploi qui m'a été confié.

« Aimons notre saint état et attachons-nous-y de jour en jour avec plus de ferveur et de générosité. Marchons sur la trace des saints qui nous ont devancées dans la bienheureuse éternité...

« Qu'importe où nous nous trouvions ? Ne sommes-nous pas sous le regard de Dieu ?...

« La vie la plus longue n'est rien en comparaison de l'éternité. Comme nous serons dédommagées des sacrifices faits pour Dieu !

« Partout se trouve la Croix. Heureuses serons-nous si nous la portons avec amour !...

« Dites-vous : Je suis ici par obéissance et j'y resterai tant que mes Supérieurs voudront m'y laisser ; avec cela, vous serez une bonne et fervente religieuse... Que nous importe de faire ceci ou cela, si nous travaillons, comme nous le devons, toujours pour la plus grande gloire de Dieu !...

« Je désire que Jésus soit favorable à toutes nos demandes et vous deviendrez de bonnes et ferventes religieuses, remplies de l'amour du Bon Dieu, aimant à pratiquer leurs devoirs, s'oubliant elles-mêmes pour ne faire que des heureuses autour d'elles. C'est ainsi que l'on doit être au service de Dieu : être gaie. Vous savez que la vie est un combat continuel ; ne l'oubliez pas et surtout ne vous découragez pas. Jetez toutes vos misères dans le Cœur de Jésus... Soyez généreuses en travaillant pour le divin Maître ; aimez-le de tout votre cœur et prouvez-le-lui par vos œuvres. S'il vous envoie la souffrance, acceptez-la comme la part qui vous est échue pour mériter le Ciel. Quel que soit le chemin où nous marchons, nous arrivons à notre but. Le Bon Dieu sait mieux que nous ce qu'il nous faut ; soumettons-nous donc à sa sainte volonté...

« Remettons tout entre les divines mains, car rien n'arrive sans la permission de notre Père des Cieux. Il veut nous éprouver, nous faire part de sa Croix. Est-ce que l'exemple de notre divin Maître et Epoux Jésus ne nous encouragera pas à marcher à sa suite ? Nous le lui avons promis en prononçant nos saints vœux. Il n'y a que les âmes éprouvées et tentées qui

soient capables de grandes choses pour Dieu et pour l'éternité.

« Le Bon Dieu a tant fait pour nous ! Plus nous en ferons pour Lui, plus la récompense sera belle.

« Ne nous lassons pas de combattre. Jetons-nous dans les saints Cœurs de Jésus et de Marie et prions-les de nous bénir. »

La pieuse maîtresse désirait surtout pour ses filles spirituelles le bonheur de l'éternité. Il lui fut donné d'y préparer elle-même plusieurs d'entre elles, appelées à en jouir prématurément :

Sœur Saint-André (Marie Le May, de Guégon (Morbihan), promptement enlevée à l'affection de sa Communauté après quelques mois de vie religieuse. Pendant son agonie, elle eut à soutenir de rudes combats contre l'ennemi du salut, mais fut bien récompensée de son courage dans la lutte, car on la vit tout à coup, avant de rendre le dernier soupir, lever les yeux au Ciel et les y fixer avec un ineffable sourire (3 avril 1893).

Sœur Marie-Thaddée (Anne Rochet, des Touches (Loire-Inférieure), dont la vie exemplaire se dépensa aux travaux des champs, sans que jamais ce rude labeur ait pu lui arracher une plainte, sans que l'altération de sa santé ait ralenti son zèle. Son humilité trouvait toujours tout trop bon ; elle recevait avec reconnaissance les services que lui rendait la dévouée travailleuse Sœur Isidore. La vaillante Sœur, enfin

terrassée par le mal, fut en même temps assaillie de peines intérieures intenses. Sa foi vive et son immense confiance en la très sainte Vierge lui inspirèrent alors cette ardente supplication, qui fut recueillie à son insu par un témoin discret : « Vous êtes et vous serez toujours ma Mère. Ne m'abandonnez pas jusqu'à ce que vous m'ayez introduite au Ciel. Tant de pécheurs vous doivent leur salut ! Mon âme est assaillie de combats. Je n'en puis plus... »

Pleine de compassion pour son enfant, la miséricordieuse Mère lui obtenait, le lendemain même, la grâce sollicitée.

Subitement son état s'aggrave. On l'entend répéter : « Seigneur Jésus, j'unis mes souffrances à vos souffrances, mon agonie à votre agonie, ma mort à votre mort. » Et elle entremêle d'*ave Maria* ses pieuses aspirations.

Après avoir, sur ses demandes réitérées, reçu les derniers sacrements, elle s'écrie tout à coup : « Le Ciel, que c'est donc beau ! » Et tandis que ses yeux ravis semblent contempler les merveilles de l'au-delà, son âme prend son essor vers la céleste Patrie, huit jours après Sœur Saint-André, comme elle le lui avait annoncé.

Sœur Marie-Victor (Marie-Rose Orain, de Campbon), religieuse exemplaire, profondément pieuse et dévouée jusqu'au sacrifice, pleine de bonté prévenante pour ses jeunes sœurs du noviciat, dont l'une ne peut se rappeler sans émotion l'accueil qui lui fut

ménagé, lors de son entrée à la Communauté, par cette vertueuse compagne.

Au moment de la fondation de Saint-Sauveur de Châteaubriant, après sa petite profession, elle se prodigua sans compter avec ses forces, visitant et soignant les malades pauvres de Béré, où son souvenir est demeuré en vénération. Non contente d'exercer son propre zèle, elle encourageait encore celui de ses sœurs : « Imaginons-nous, leur disait-elle, voir la Sainte Vierge donnant ses soins à notre malade et suivons son exemple. »

Cette belle âme, demeurée toujours si pure, retournait à son Dieu le dix-huitième jour du beau mois consacré à la Vierge Immaculée.

Vingt-deux ans plus tard, sa cousine-germaine devait succomber à son tour, victime d'un dévoûment prodigué lui aussi avec un zèle admirable auprès des malades et des blessés de la terrible guerre de 1914.

Par un sentiment de pieuse vénération, Sœur Victorien demanda que son corps fût déposé dans la tombe qui contenait déjà les restes mortels de sa sainte parente. Lorsque le cercueil de celle-ci fut découvert, on retrouva ses vêtements en parfait état de conservation.

Plusieurs autres, hélas ! ne devaient pas donner toute la mesure de leur dévoûment : elles furent cueillies dans leur fleur, reprises par le divin Maître

avant d'avoir réalisé les espérances que l'on pouvait mettre en elles.

Sœur Hélène (Rose Moyon, de Saint-Joachim). Elle savait unir au caractère sérieux de la religion la franche gaîté qui dilate tous les cœurs. Ame droite et délicate, elle se reprochait, à l'heure suprême où l'on voit toute sa vie à la lumière de l'au-delà déjà entr'ouvert, quelques légères infidélités à la sainte vertu de pauvreté et elle n'eut de repos qu'après s'en être accusée à sa Supérieure (travaillant sous la direction de la Sœur économe, elle avait offert quelques bonbons sans sa permission). Puis, goûtant la paix, une paix profonde, récompense de son humble aveu, elle s'endormait paisiblement dans le Seigneur, le 9 juin 1895.

Sœur Marie du Roncier (Rosalie Marin, de Saint-Servan (Morbihan). Elle avait répondu à l'appel divin dès sa prime jeunesse et faisait concevoir les plus grandes espérances. Cueillie à la fleur de l'âge, le 12 mars 1897, elle avait heureusement tracé la voie à ses deux sœurs, qui depuis de nombreuses années se dépensent avec tant de zèle pour leur chère Communauté.

Sœur Marie-Antoinette (Henriette Lequippe, des Touches). Trop tôt ravie à sa famille spirituelle, elle avait donné pleine satisfaction pendant son noviciat. On attendait beaucoup d'elle, mais Dieu lui ménageait bientôt la meilleure part. Parfaitement rési-

gnée à la volonté du Bon Dieu, elle fut édifiante à son moment suprême comme en tous les instants de sa trop courte vie religieuse (3 mars 1899).

Sœur Marie-Edmond (Rose-Marie Bossis, de Guenrouët), emportée à l'aurore de sa vie religieuse, après avoir manifesté d'heureuses dispositions. Elle succombait durant une épidémie de fièvre typhoïde, le 28 janvier 1901.

Sœur Marie-Rose (Marie Naud, de la Limouzinière). Simple, pieuse, dévouée, d'une obéissance admirable, elle s'acquittait de ses emplois avec la perfection qu'elle apportait à toutes choses. Travaillant à la cuisine, sous la direction de la Sœur économe, elle a le chagrin de la voir tomber dangereusement malade. « Sœur Ambroise est bien plus utile que moi à la Communauté, » se dit-elle, et, n'écoutant que la voix de son cœur généreux, elle offre sa vie en échange de celle qu'elle prie Dieu de conserver. Sa prière est exaucée. Sœur Marie-Ambroise se rétablit, tandis que Sœur Rose succombe au bout de huit jours, en pleine jeunesse (9 juin 1898).

Sœur Jeanne de Chantal (Joséphine-Marie Gascoin, du Pouliguen), profondément humble et bonne, fut un continuel sujet de consolation pour ses supérieurs. d'édification pour ses sœurs. Envoyée dans l'obédience du Pouliguen pour y respirer l'air natal, que l'on pensait devoir enrayer le mal qui la menaçait, elle se vit bientôt obligée de regagner la Maison-Mère.

L'esprit de pauvreté de la petite Sœur était si grand qu'elle demandait à sa Supérieure de la faire conduire à la gare dans une petite charrette à bras, trouvant la voiture de louage trop coûteuse pour une religieuse.

Pieusement résignée à la volonté du Bon Dieu, elle remettait entre ses mains son âme innocente, le 14 mai 1900. On pouvait lui appliquer les paroles consacrées par l'Eglise à l'office de saint Louis de Gonzague : « En peu de jours elle a beaucoup vécu. »

Sœur Marie-Ephrem (Eugénie Lebastard, d'Héric). D'une grande délicatesse de conscience, très fidèle aux saintes Règles, elle remplit pendant de longues années, à la Maison-Mère, l'emploi de sacristine, où elle fit paraître toutes ses qualités de dignité religieuse, de grand tact et de parfaite modestie.

Après avoir été administrée, elle disait à ceux qui l'approchaient tout son bonheur de mourir en religion. Elle eut à soutenir un terrible combat contre l'ennemi du salut, puis, ayant lutté courageusement, elle retrouva son calme et expira en des sentiments de soumission, d'amour de Dieu et de désir ardent de le voir (9 juin 1903).

Sœur Marie-Dosithée (Jeanne-Marie-Rose Guiho, de Fégréac). Elle s'en alla en prédestinée, d'une mort douce comme sa vie, après avoir souffert avec une patience angélique. Dieu, qu'elle aimait tant, l'appe-

lait à Lui en son printemps, au début de sa vie religieuse (en la troisième année de son second noviciat).

Elle eut la consolation d'être administrée par le Révérend Père Supérieur et de faire sa grande profession entre ses mains. Recommandant de dire à sa Mère et à ses Sœurs qu'elle était heureuse de mourir et de ne pas pleurer son bonheur, Sœur Dosithée demanda pardon à toutes et expira sans agonie, le 19 juin 1903.

Sœur Marie-Victoire (Marie Viaud, de Saint-Etienne-de-Mont-Luc). Guérie à la suite d'une neuvaine faite à la Bonne Mère Fondatrice, elle employa la santé qui lui avait été rendue à se dévouer sans compter aux œuvres de la Communauté.

La veille de sa mort, elle était encore debout, s'occupant des travaux de couture.

Une congestion l'emportait brusquement en pleine jeunesse — elle n'avait que vingt-cinq ans — le 11 août 1907. Vie courte, mais bien remplie, car Sœur Victoire ne perdait aucune minute de ce temps que Dieu nous prête et qui vaut l'éternité, comme disait la Révérende Mère Marie-Thérèse de la Croix.

Sœur Marie-Eugène (Joséphine Crespin, de Saint-Mars-la-Jaille). Bonne petite âme pieuse, simple, elle remplissait les devoirs de son emploi avec toute la perfection possible. Elle était chargée de faire les commissions au bourg de Saint-Etienne, lorsqu'elle

fut atteinte d'une terrible maladie, la myélite (1), dont elle supporta les douleurs avec une patience admirable, un courage constant. Sa mort, douce comme sa vie, vint terminer, le 15 avril 1904, les souffrances de la chère patiente, qui était dans sa vingt-huitième année et ne comptait encore que quatre ans de vie religieuse.

Préparant ainsi ses filles à vivre saintement, à mourir pieusement à une heure plus ou moins éloignée, selon le bon plaisir du divin Maître, la vénérable Maîtresse ressentait déjà elle-même les premières atteintes du terrible mal qui la minait sourdement et lui faisait pressentir sa propre fin.

Une tumeur cancéreuse lui rongeait les intestins. Elle avait, d'ailleurs, toujours été éprouvée de ce côté-là. On se souvient encore de ses cruelles souffrances d'avant la guerre de 1870 ; en 1895, elle avait été atteinte d'un zona, signe avant-coureur de la dernière et pénible maladie qui devait l'enlever à l'affection de sa famille religieuse. Cependant, une dernière consolation lui était réservée. Le 4 août 1898, Mgr. Rouard faisait sa première visite à la Communauté de la Haye-Mahéas et donnait le saint habit à plusieurs postulantes. Or, parmi ces jeunes filles se trouvait la propre nièce de Sœur Marie-Anna. Admise à partager désormais la vie de cette pieuse tante qui depuis longtemps avait le bonheur d'appartenir à

(1) Maladie de la moëlle épinière.

Dieu seul, la jeune novice allait pouvoir, à son tour, ajouter quelques nouveaux traits au portrait si vivant tracé déjà par la plume autorisée d'un frère.

« Ma tante, nous dit-elle, était édifiante en tous les points de sa vie et l'on peut certainement dire, pour mieux la caractériser, qu'elle était une religieuse accomplie, aimant la Règle et l'observant à la lettre. Je n'ai vécu que trois années dans le rayonnement de sa maternelle affection ; mais dans ce peu de temps, j'ai pu apprécier combien elle devait être agréable à Dieu, car tous ses actes, depuis le matin jusqu'au soir, étaient inspirés par le désir de remplir aussi parfaitement que possible les saints devoirs de sa vocation. Elle ne craignait qu'une chose : peiner Celui à qui elle s'était donnée tout entière et sans réserve.

« Dès le matin, on la voyait se lever à quatre heures, malgré les douleurs parfois si intenses qu'elle ressentait alors : « Ma Mère, lui disaient ses novices, « malade comme vous l'êtes, vous ne devriez pas « vous lever à une heure aussi matinale. — C'est vrai, « mes enfants, répondait la Maîtresse, mais maintenant je puis le faire ; il arrivera peut-être un moment « où j'en serai empêchée ; en attendant, puisque « je m'en trouve encore capable, je continuerai, ne « serait-ce que pour donner le bon exemple. »

« Lorsque venait le moment du Saint Sacrifice, sa régularité était telle qu'elle ne pouvait cacher son mécontentement lorsqu'elle voyait (chose rare cependant) ses novices se faire attendre pour ceci ou cela

et arriver avec quelque retard à la chapelle. Sa tenue habituelle pendant la Messe était toute digne d'une âme consacrée à Dieu : quand elle se trouvait en présence de son divin Epoux, rien ne la distrayait de son profond recueillement.

« Que d'encouragements affectueux et surtout religieux ne m'a-t-elle pas prodigués !... Je me rappelle que, mon postulat fini, nous étions douze qui devions prendre le saint habit, le 4 août 1898. Pour nous préparer à ce beau jour, ma tante nous fit faire elle-même un triduum de silence et de prières. Pendant ces trois jours, elle nous prodigua plus que de coutume les exhortations propres à disposer nos âmes au recueillement, afin de bien recevoir les grâces du divin Maître.

« Lorsqu'il s'agissait d'accomplir un petit sacrifice, chose pénible pour une âme qui ne fait que débuter dans la vie religieuse, parce qu'elle n'en connaît pas encore l'importance, Sœur Marie-Anna était toujours là, stimulant une générosité naissante par ses bonnes paroles : « Il faut, disait-elle, savoir souffrir pour ne « pas faire souffrir. » Si l'on consultait ses novices, qui sont maintenant grandes professes, elles pourraient attester ce fait.

« Sa grande bonté, son indulgence maternelle savaient toucher le point sensible pour faire rentrer l'âme dans le chemin du devoir, lorsqu'elle était tentée de s'en écarter. Quand, sous l'impression d'un ennui, on traduisait au dehors quelques sentiments de contrariété, le cœur de notre chère Maîtresse pre-

nait, pour ainsi dire, les devants pour nous ramener ; il n'y avait plus alors qu'à admirer tant de vertu et reconnaître sa culpabilité.

« Sa bonté, toutefois, n'excluait pas sa fermeté. Les observations données à propos ne souffraient pas de réplique. Les jours de lavage, si, par malheur, une novice revenait le soir les vêtements et les pieds mouillés, elle s'en apercevait aussitôt. Elle tâtait le tablier, la robe, visitait la chaussure.

« Allez immédiatement vous coucher.

« — Mais, ma Mère, ce n'est rien !

« — Pas de réplique, allez vite vous mettre au lit. »

« A celles qui toussaient ou étaient souffrantes : « Allez de ma part trouver notre chère Sœur infirmière et dites-lui de vous donner une tasse de tisane.

« — Mais, ma Mère, je ne suis pas malade.

« — N'importe, je le veux, soyez soumise et faites ce que je vous dis. »

« Son appréciation des choses était toujours très judicieuse. A cet esprit de discernement, à ce jugement droit se joignaient la loyauté et la franchise, qualités maîtresses de cette digne et vénérée religieuse qui ne pouvait souffrir, dans ses novices, le moindre détour, le plus léger penchant à la duplicité. En semblable occasion, elle devenait inflexible, et même sa physionomie exprimait la sainte colère qui l'animait contre la délinquante.

« Elle possédait à un haut degré la délicatesse dans les procédés, soit avec ses Supérieurs et sa famille religieuse, soit avec ses parents. Son bonheur était de

faire plaisir et de couvrir, par une répartie joyeuse et spirituelle, quelques souvenirs pénibles. Belle âme, âme modelée vraiment sur les Cœurs de Jésus et de sa sainte Mère. C'est bien à elle que je dois le bonheur insigne d'être fille de l'Immaculée-Conception. Elle m'a vanté ce beau titre avec tant de pieux enthousiasme et d'amour qu'il m'a été impossible, malgré les vues différentes que j'avais eues d'abord, de ne pas venir partager son bonheur en vivant de sa vie et en m'abritant, moi aussi, tout entière sous la protection spéciale de l'Immaculée Marie, notre si bonne Mère. Ma reconnaissance envers elle, sur ce point, durera autant que ma vie.

« Mon noviciat allait se terminer. Si, durant ces plus belles années, le Bon Dieu m'avait gâtée en me plaçant sous une égide presque maternelle, sous la direction d'une âme si sainte, il me réservait une angoissante douleur ; j'ai souffert d'avance de la séparation prochaine.

« Pourtant, je m'illusionnais encore. Ma tante était atteinte d'une longue et pénible maladie, dont l'issue fatale n'était pas douteuse ; les crises se multipliaient : mais qui n'aurait cru la fin éloignée ? Elle était si bonne, si désintéressée, cette chère Sœur Marie-Anna, que c'était vraiment chose difficile de juger, par son extérieur, de la gravité de son état. Souvent, quand la souffrance devenait plus aiguë, elle se dérobait aux regards et se retirait dans sa cellule ; puis, lorsque la douleur était calmée, elle reparaissait au noviciat avec un visage épanoui.

« Oui, malgré tout, elle se montrait toujours contente et souriante ; rien ne semblait présager une catastrophe imminente.

« Elle était en sa soixante-cinquième année, en la maturité de toute son intelligence, lorsque, soudain, la mort brusquement changea en regrets toutes les espérances que sa vaillante carrière permettait à la Communauté de concevoir encore.

« C'était le samedi 6 juillet 1901 au matin. Elle présidait le Noviciat, quand tout à coup, sans rien dire, elle dépose ses lunettes sur le livre d'oraison et se retire dans son humble cellule. De prime abord, habituées à ces sorties fréquentes de leur maîtresse, les novices n'y prirent pas garde. Cependant, l'Aumônier de la maison est prévenu, la chère malade se confesse, reçoit le saint Viatique, le sacrement des mourants, exprime ses désirs suprêmes, fait ses derniers adieux souriant à celles de ses Sœurs qui l'approchent.

« Et cette chère mourante veut encore que son sourire illumine, au moins un peu, les tristesses qui envahiront là-bas l'âme et les yeux des siens. Elle songe surtout à son neveu tant aimé, lui aussi consacré à Dieu, et qui l'affectionne, elle le sait, à l'égal d'une mère.

« Prévenu par une dépêche, mais retenu par les occupations du saint ministère, le prêtre dut attendre plusieurs jours avant de revoir sa vénérée tante qui l'avait demandé.

« L'aménité de son visage, le radieux sourire qui

l'éclairait toujours m'attiraient plus que jamais vers elle (raconte encore sa nièce). J'aurais voulu ne pas la quitter, tant je ressentais de bien-être â ses côtés. Tout en elle était entièrement soumis au bon plaisir de son divin Epoux : elle voulait bien vivre pour condescendre aux désirs de ses chères novices et continuer de leur faire du bien, si toutefois c'était la volonté de Dieu ; elle acceptait de même le vouloir du divin Maître, s'il jugeait nécessaire de la retirer de ce monde. C'était le *fiat* le plus parfait.

« Le lundi qui précèda sa mort, elle me fit signe d'approcher de son lit et me dit : « Sœur du Saint-
« Sacrement, après ma mort, vous prendrez mon reli-
« quaire de la vraie Croix, que votre tante, Mère
« Saint-Charles (Bénédictine du Saint-Sacrement à
« Paris), m'a donné ; il sera pour vous. Je vous lègue
« également, de la manière que peuvent le permettre
« nos saintes Règles, le livre des plus belles prières
« de saint Alphonse de Liguori, avec l'*Année Eucha-*
« *ristique*... Mais prenez donc ce livre et cherchez-moi
« le chapitre qui prépare à la mort. Il est à la fin... Je
« veux le lire. » Je le fis aussitôt et, après avoir cherché le chapitre, je le lui remis. Ma tante, avec une grande possession d'elle-même, prit alors ses lunettes et, tenant le livre entre ses mains, fit tranquillement sa lecture. Ensuite, elle le ferma, me le remit avec un calme absolu que nulle émotion ne trahissait. « Tenez,
« me dit-elle, prenez-le maintenant. Il sera à votre
« usage. »

« Cet abandon à la miséricordieuse Providence

m'édifia tout particulièrement. C'est bien d'elle que l'on pouvait dire : Voici une religieuse qui ne craint pas la mort : elle la regarde en face et lui sourit.

« A ses novices désolées, réunies autour de son lit de souffrances, elle adressait ses suprêmes conseils : « Je ne vais pas vous en dire bien long, car cela me « fatigue ; mais je tenais à vous voir.

« Aimez bien votre Règle, votre vocation. N'ayez « jamais d'amitié particulière. Que toutes vos affec- « tions s'inspirent de Dieu.

« Que la paix, l'union des cœurs, la concorde, la « bienveillance, la charité règnent parmi vous.

« Ne vous attachez qu'au Bon Dieu ; c'est là le vrai « bonheur. Voyez comme la vie est courte ! Quand on « repasse tout ce qu'on a fait, ah ! c'est bien peu de « chose... Supportez donc avec patience les petits « ennuis et les petites épreuves de chaque jour... « Je vous le répète, n'ayez pas de ces petites amitiés « qui vous conduiraient à la tiédeur.

« Aimez bien la Sainte Vierge ; c'est elle qui vous « gardera et vous conduira à Jésus.

« Je pense que les paroles d'une pauvre mourante « resteront gravées dans vos cœurs. Maintenant, si « j'ai eu des faiblesses pour ne pas vous avoir reprises « de vos manquements, ou si je vous ai mal édifiées, « je vous en demande pardon... Vous me demandez « toutes pardon. Je vous pardonne bien aussi. »

A ce moment, sa nièce, fondant en larmes et l'interrompant soudain, lui dit : « Tante, je vous demande « bien pardon publiquement de la peine que je vous

« ai faite. — Allons, allons, dit la mourante, en lui « serrant fortement la main, soyez calme, soyez rai- « sonnable ; ne vous laissez pas aller à la tristesse. » Et appuyant sur cette parole qui lui a constamment servi de devise pendant sa vie, elle ajouta : « Tout « souffrir... et ne rien faire souffrir. »...

Puis s'adressant de nouveau à ses novices : « Ah ! je ne vous oublierai pas au Ciel ; mais vous, souvenez-vous aussi de moi dans vos prières !

« Aimez celle qui me remplacera. Ne lui faites « jamais de peine et respectez-la.

« Et si je me relève de cette crise, je serai encore « avec vous... Mais que la volonté de Dieu soit faite ! « Sainte Anne veut m'emmener dans son mois...

« Nous sommes en des jours bien mauvais, en un « temps de persécution ; prions donc bien et aimons « bien le Bon Dieu. Aimez toujours votre saint état. « Soyez de bonnes religieuses.

« Je vous bénis toutes, au nom du Père, et du Fils « et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

« Dites avec moi une dernière prière : Jésus, Marie, « Joseph, je vous donne mon cœur, mon esprit et « ma vie.

« Jésus, Marie, Joseph, assistez-moi dans ma der- « nière agonie.

« Jésus, Marie, Joseph, faites que je meure paisi- « blement en votre sainte compagnie.

« Sainte Anne, priez pour nous.

« Saint Michel Archange, protégez-nous. »

« Cependant, malgré notre plus vif désir de la conserver, nous la voyions baisser d'heure en heure, au milieu d'horribles souffrances endurées avec le même héroïque courage. « C'est au moment de la mort, « disait-elle, qu'on est heureux d'avoir souffert. »

« S'oubliant elle-même pour calmer l'anxiété de sa famille religieuse et des siens, la chère malade leur disait encore en cette soirée du 10 juillet : « Retirez-« vous et allez vous reposer. » La sœur qui la secondait avec tant de zèle dans la conduite du noviciat et lui prodiguait les soins les plus dévoués, voyant les douleurs qui la torturaient, fut obligée de dissimuler sa présence à cette chère maîtresse, si soucieuse d'éviter la moindre fatigue à son entourage.

« Elle dut promettre également aux parents de la vénérée religieuse de les prévenir aussitôt, si le Bon Dieu la rappelait dans la nuit.

« Naturellement, ajoute sa nièce, cette nuit-là se passa pour nous sans sommeil. Nos pensées et notre cœur étaient constamment près de Sœur Marie-Anna. Il en était ainsi lorsque, vers deux heures du matin, une des dévouées religieuses vint frapper discrètement à la fenêtre de la chambre occupée par ma bonne et digne mère. Aussitôt maman se lève en s'écriant sur un ton déchirant : « Oh ! mon Dieu, ma pauvre sœur ! Le voilà donc arrivé le moment. » Mon frère, ayant entendu le bruit, s'habillait en hâte et nous accompagnait près de la chère mourante.

Quelle expression angélique avait son visage ! On ne l'eût plus dit de la terre. Sur sa poitrine était

posée l'image de ce Christ pour qui elle mourait ; et près de la croix rayonnait, suspendue au ruban bleu, la médaille de la Vierge Immaculée ; elle mourrait comme elle avait vécu : sous la protection maternelle de Marie. La blancheur de ses vêtements symbosait, à cette heure dernière, la vertu qu'elle avait le plus aimée ; tout cet extérieur donnait quelque chose de céleste à cette vierge de la terre, qui bientôt n'en serait plus.

« Après quelques courts instants de silence, mon frère lui prend la main et lui dit : « Tante, me reconnaissez-vous ? » La malade ne répond rien. Il insiste : « Tante c'est moi, votre neveu, qui vous bénis. » A cette parole, elle essaie d'articuler un mot. Mais ce « oui » qu'elle voudrait prononcer ne peut arriver jusqu'à ses lèvres. Alors elle promena ses regards, demeurés vifs et clairs, sur ceux qui entouraient son lit d'agonie...

« La respiration devenait plus difficile, la fin approchait. Voyant cela, mon frère étendit sa main sur la mourante et lui donna une dernière bénédiction. A cet instant même, poussant deux petits cris, Sœur Marie-Anna de l'Enfant Jésus laissa tout doucement retomber sa tête et rendit le dernier soupir... Elle nous avait quittés pour une vie meilleure, le jeudi 11 juillet 1901, vers trois heures du matin. « Bienheureux ceux qui meurent dans le Seigneur ! »

« O vous, ses compagnes et ses sœurs, vous qui l'avez connue et aimée, souvenez-vous de son âme

si pieuse, si pure, si aimante, si généreuse : rappelez-vous toujours, pour l'imiter quand viendra l'heure, l'énergie qu'elle montra quand elle vous dit adieu !

« O vous, ses chères novices et ses enfants en Notre-Seigneur, souvenez-vous de sa foi vendéenne, de son zèle pour Jésus et Marie, de son dévouement à vos âmes, de sa patience et de son courage invincibles au milieu de si grandes douleurs. Gravez en vos mémoires ses adieux touchants. Elle vous a montré comment une mère sait souffrir et mourir. Soyez fidèles à son rendez-vous dans la Patrie !... »

Telle était celle dont la disparition avait affligé si douloureusement la Bonne Mère Marie-Thérèse de la Croix. Toutes deux, elle et sa chère assistante, n'avaient en vérité qu'un cœur et qu'une âme !

Huit années avaient passé et le Seigneur avait enfin réuni en son éternel royaume ces deux sœurs selon la grâce, ces deux saintes religieuses si bien faites pour se comprendre.

ÉPILOGUE

ÉPILOGUE

Bonne Mère Marie-Ambroise. — Nouvelles fondations : Sainte-Reine, Sèvres, Le Gâvre, Nort. — Une fête et un discours de noces d'or.

La Mère qui avait présidé tant d'années à la vie de la Congrégation n'était plus. Tout en la pleurant, il fallait bien donner à tant d'orphelines une autre Mère. Là-haut, demandant pour leur chère Maison en deuil les lumières et les grâces nécessaires, la vénérée Fondatrice et celles de ses filles que Dieu avait déjà rappelées à Lui priaient. Et sur terre, pendant les jours précédant l'élection, on jeûnait, on implorait le secours du divin Esprit. Enfin, le 24 mai 1904, les suffrages désignèrent pour être Supérieure Générale la chère Sœur Marie-Ambroise.

Très jeune, elle avait répondu à l'appel divin et consacré les prémices de sa vie au service du bon Maître, dans la maison de la Vierge Immaculée. Entrée à la Communauté au moment où celle-ci venait à peine de s'établir à la Haye-Mahéas, elle avait connu les heures les plus pénibles et pris sa part des plus rudes sacrifices. Il lui avait été donné, par son poste de secrétaire, de pénétrer plus avant que toute autre dans l'intimité de la Bonne Mère

Marie de l'Immaculée-Conception, d'entrer dans ses pensées, de s'imprégner de son esprit.

A la mort de sa bien-aimée Supérieure, les fonctions de secrétaire lui avaient été conservées, mais en même temps lui était confiée la charge d'économe. Elle remplit ce double poste jusqu'au jour où elle partit diriger l'obédience de Sainte-Marie de Pornic. C'est là que vint la surprendre une nouvelle aussi pénible qu'imprévue : une lettre de la Haye lui annonçait que la maladie faisait son œuvre dans la chère Communauté et que les jours de Bonne Mère Marie-Thérèse de la Croix étaient désormais comptés.

Recevant de la main divine la charge tant redoutée du supériorat, Bonne Mère Marie-Ambroise eut la consolation de voir la bénédiction d'en-haut descendre sur ses œuvres. Ne pouvait-elle dire avec l'Apôtre : « Je puis tout en Celui qui me fortifie » ? Aussi ne prit-elle jamais aucune décision sans l'avoir mûrement pesée au pied de son crucifix.

De la céleste Patrie, la vénérée Fondatrice bénissait sans doute sa chère fille et l'aidait, par son intercession, à poursuivre les fondations si heureusement entreprises. Notons, sans vouloir nous y étendre ici, celles de Sainte-Reine, de Sèvres, du Gâvre, de Nort, puis les constructions faites à la Maison-Mère : établissement d'hydrothérapie adjoint au pavillon des pensionnaires malades, agrandissement des communs de la basse-cour...

Au mois de mai 1914, la Communauté renouvelait le mandat de sa Supérieure. Quelques mois aupara-

vant, la Communauté avait célébré les noces d'or de Mère Marie-Ambroise, en même temps que celles des chères Sœurs Marie-Joseph, Marie-Stanislas, Marie-Marthe et Marie-Antoine.

Ce fut un bien beau jour que ce 4 décembre 1913. La solennité revêtit un caractère de piété fervente et de douce intimité. Il n'y avait là, en dehors de la famille religieuse de l'Immaculée, que les ecclésiastiques attachés par leurs fonctions à la maison de la Très Sainte Vierge.

Depuis de longues semaines, on préparait cette belle fête à l'insu des chères Jubilaires, qui, si elles avaient deviné quelque chose, se fussent, bien sûr, soustraites aux honneurs de cette reconnaissante manifestation. Dans un poème de belle inspiration, une religieuse retraça les différents épisodes de la vie de Bonne Mère Marie-Ambroise : heureusement interprétée par de jeunes novices et des enfants, cette pièce fut fort applaudie.

L'inoubliable journée, que devait clôturer la bénédiction du Saint-Sacrement, avait commencé comme elle finissait, c'est-à-dire aux pieds de Notre-Seigneur.

Avant la sainte Messe, célébrée à huit heures, le clergé était allé chercher les vénérées Jubilaires, qui furent conduites processionnellement à la chapelle, revêtue de sa parure des grands jours.

A leur entrée, toutes les cinq furent accueillies par les paroles si bien appropriées du cantique : « Marchons au combat, à la gloire ». Puis on entonna le *Veni Creator* et le saint Sacrifice fut offert par le

Révérend Père Supérieur. Traduisant les sentiments de foi, d'amour envers Dieu et de gratitude envers Marie, qui débordaient du cœur des heureuses élues, le chœur de chant faisait entendre successivement : *Je crois en Dieu, le créateur des mondes — Qu'ils sont aimés, grand Dieu, tes tabernacles! — A tes pieds, ô Mère, voici tes enfants.*

Au moment de recevoir leur divin Epoux dans la sainte Communion, les pieuses Jubilaires renouvelèrent leurs vœux, affirmant à nouveau ce que cinquante années de vie religieuse disaient déjà éloquemment : à savoir que le joug du Seigneur est suave et léger pour les cœurs qui l'aiment.

En vérité, le Révérend Père Cassien, de l'ordre des Franciscains, avait bien interprété leur bonheur dans l'éloquente allocution qu'il prononça à l'Evangile :

> « *Exitus matutini et vespere delectabis.*
>
> « Vous me réjouirez, Seigneur, le matin et le soir.
>
> (Psaume 64, v. 9.)

« Mes chères Sœurs,

« C'est une touchante cérémonie que celle qui se célèbre pour vous. Votre Jubilé !... Ce mot ne sonne-t-il pas comme une note d'allégresse ? En effet, c'est un jour de bonheur que celui qui s'est levé ce matin. Comment ne pas célébrer dans les sentiments d'une sainte et douce jubilation le cinquantième anniversaire de votre naissance religieuse ? Oui, réjouissez-vous doublement, car si c'est un jour heureux pour

vous, c'en est un aussi pour votre chère Congrégation de l'Immaculée-Conception, que vous deviez si longtemps et si saintement servir. Elle se réjouit avec vous ici et dans toutes ses maisons ; d'autant plus que, parmi vous, se trouve celle-là même qu'avec tant de raison toutes les filles de l'Immaculée appellent leur Bonne Mère. Epouses du Christ, réjouissez-vous de célébrer aujourd'hui vos Noces d'or.

« Des Noces d'or !... Encore un nom qui convient admirablement à cette solennité. Quand des époux chrétiens ont partagé pendant cinquante ans la même fortune, se sont prêté un mutuel appui, se sont aimés d'un fidèle amour, rien ne leur est plus doux que de renouveler au pied des saints autels leur premier engagement, de réclamer une nouvelle bénédiction pour les années que Dieu voudra bien leur accorder de passer encore ensemble. Or, mes chères Sœurs, Jésus est l'Epoux de la sainte Eglise ; il lui a plu de se faire donner ce titre par l'apôtre saint Paul : *Despondi vos uni viro virginem castam exhibere Christo...* (1) Il est aussi l'Epoux de l'âme choisie qui, dans un hymen virginal, s'est unie à Lui au jour de la Profession religieuse. Ce jour-là, le Seigneur lui a dit : *Sponsabo te mihi in sempiternum. Et sponsabo te mihi in justitia.* Je célébrerai avec toi une éternelle alliance. Je célébrerai avec toi de saintes fiançailles. (2)

---

(1) S. Paul, II, Cor. XI, 2. Je vous ai fiancées à un Epoux unique, vous présentant au Christ comme une vierge pure.

(2) Osée, II, 19.

« Au souvenir du beau jour de votre première Profession, à la pensée de ces chers vœux que vous allez renouveler aujourd'hui, c'est-à-dire au matin et au soir de votre vie religieuse, réjouissez-vous.

« En rappelant les miséricordes du Seigneur descendues sur vous depuis cinquante ans, en regardant ces promesses réalisées déjà et celles qui se réaliseront bientôt, redites ces paroles du Prophète : *Exitus matutini et vespere delectabis.* Vous me réjouirez, Seigneur, le matin et le soir.

« Dieu vous a réjouies dès le matin. Que vous dirai-je, mes chères Sœurs ? Jetez les yeux sur votre vie déjà longue, dites-moi ce qu'elle a été et quel en fut le plus beau jour. Sans doute, vous n'hésiterez pas un instant ; vous ne direz pas comme Jacob à Pharaon : « *Dies peregrinationis meæ parvi et mali.* Les « jours de mon pèlerinage ont été courts et pleins de « misère. (1) » Car votre vie a été longue et remplie de la joie du Seigneur. Dans le service de Dieu, la vie est-elle jamais triste ?...

« Mais dans cette vie, le plus beau jour, me direz-vous, fut celui où je me consacrai au Seigneur, dans la naissante Congrégation de l'Immaculée-Conception. Que de grâces de choix, que de faveurs spirituelles, quelle abondance de célestes bénédictions supposent dans une âme l'appel de l'Epoux divin et la correspondance à cet appel ! Ce sont justement

(1) Genèse, XLVII, 9.

ces grâces que je nommais avec un prophète « la pluie du soir et la rosée du matin (1). »

« Certes, mes chères Sœurs, le souvenir de cette munificence du Créateur pour vous doit remplir votre cœur d'une sainte allégresse. Avec une voix douce comme l'amour, Il venait vous demander votre cœur, votre volonté, vous-mêmes, enfin tout ce que vous aviez, tout ce que vous pouviez avoir. Mais il ne faisait pas que demander, car Il possède de si riches trésors ! Il venait avec des promesses bien consolantes, avec des dons bien magnifiques... Oh ! comme le Seigneur se plaît à embellir et à réjouir le matin de la vie religieuse ! Quel est encore le lévite, l'appelé du Seigneur, qui n'a connu ces douces joies à l'aurore de son sacerdoce ? Quelle est la novice qui, même à l'heure de la séparation la plus cruelle à la nature, n'en a fait l'aimable expérience ?

« Il venait avec des promesses : « Parce que tu m'as aimé, disait-Il, je viendrai en toi. Mon Père viendra, mon Esprit viendra, et ensemble nous ferons de ton âme notre temple et notre sanctuaire. O vierge, je t'ai choisie pour être mon épouse. La vertu du Très-Haut t'ombragera. Elle abritera ton cœur contre toutes les ardeurs malsaines ; ton âme sera un sol fertile ; toutes les vertus dont j'ai été le modèle, tu les pratiqueras à ma suite. Je suis la fleur des champs, tu seras le lys de la vallée : un lys que je saurai faire croître au milieu des épines. Ne crains

(1) Joël, II, 23.

rien, je serai avec toi et aucun mal ne t'atteindra. Tes larmes, je les essuierai ; tes troubles, je les apaiserai ; je te reposerai de toutes tes fatigues. »

« Il venait, le divin Sauveur, non seulement avec des promesses, mais aussi avec des dons. Quelle riche et magnifique corbeille que celle du céleste Fiancé ! Sans doute, il y a les trois clous des vœux ; il y a la sainte Règle, les sacrifices que son accomplissement exige. Mais, songez encore à toutes les grâces qu'apporte avec elle l'invitation à Le suivre : grâces qui font des trois vœux, dans une vie consacrée à Lui seul, bien plus un soulagement qu'une surcharge... La Règle n'est pas une chaîne d'esclave, mais un joug suave et un fardeau léger.

« Du reste, Il l'a dit lui-même : « Celui qui me suivra aura le centuple dès ce monde. » Comme elle est vraie, cette parole ! Centuple, en effet, de pure et sainte affection au milieu des Epouses du Christ, vos sœurs. *Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum !* (1) Centuple de dévoûment, d'un dévoûment éclairé et surnaturalisé, de la part de celle à qui vous avez donné le doux nom de Mère. C'est bien dans la vie religieuse que les Supérieures sont des mères tendres et dévouées, selon le précepte du Maître.

« Et maintenant, du jour de votre Profession au jour de votre Jubilé, je franchis bien vite un long espace : cinquante années et plus d'obéissance, de

(1) Psaume 132.

travail, d'application aux œuvres, cinquante années vécues par vous dans la vie religieuse !

« Pour vous, ma chère Sœur Marie-Ambroise, ce demi-siècle a été consacré à un travail incessant. Tous les emplois de la maison, vous les avez eus. Et si, pour commander, il faut avoir obéi, ah ! comme vous étiez bien préparée à la première charge de la Congrégation, que vous remplissez, comme toutes les autres, avec tant d'humilité et d'esprit de foi !

« Ma chère Sœur Marie-Joseph, votre nom de profession était déjà tout un programme. Ce programme, vous l'avez magnifiquement réalisé. Votre dévoûment à l'enfance et votre charge d'économe, où vous avez si bien allié la pauvreté à la charité, ont fait revivre dans la Congrégation, pour l'édification de tous, les vertus de la Sainte Famille.

« Il semble bien, ma chère Sœur Marie-Stanislas, que votre rôle, à vous, était de représenter l'apôtre du Sacré-Cœur. Par votre plume de secrétaire, vous êtes « l'Evangéliste » de la Congrégation ; de plus, vous n'avez cessé de l'édifier par une charité qui, après s'être répandue sur les enfants du village, à l'école, se donne, le jour, aux soins spirituels des grandes professes et, la nuit, à la garde vigilante des pauvres malades.

« Quant à vous, ma Sœur Marie-Antoine, vous avez été la quêteuse intrépide. Elle était bien pauvre, en ses débuts, la petite Congrégation de l'Immaculée, et pour l'amour de Marie, vous alliez tendre la main et implorer la charité des fidèles ! Quel est le

chemin du diocèse que vous n'ayez courageusement parcouru ? Quel est l'étage de la ville de Nantes que vous n'ayez rapidement gravi ?

« Pourquoi faut-il que la maladie retienne loin de nous, dans cette belle journée, la Sœur Marie-Marthe, la véritable doyenne de la Congrégation, elle qui en a vu la naissance, elle dont cette maison fondée et dirigée par elle à Nantes depuis tant d'années dit, mieux que des paroles, le labeur et le dévoûment !

« Mais par-dessus tout, pendant ces cinquante années, que de prières ferventes adressées par vous toutes à Dieu ! Que de communions, que d'actes surnaturalisés, que de mérites accumulés ! Ne puis-je pas, devant cette magnifique moisson, redire encore : Réjouissez-vous !

« Nos saints Livres, qui tout à l'heure nous parlaient de la rosée du matin, mentionnent aussi et la pluie et la moisson du soir. Chacune de vous arrosera donc de ses sueurs et de ses larmes les fleurs de la vertu et des sacrifices. Et ainsi, mes chères Sœurs, vous récolterez au vrai soir, au couchant de votre existence.

« Comme il est paisible, joyeux même, ce couchant qui projette encore de si douces lueurs ! Plus ils en approchaient, plus aussi les Saints sentaient les douces joies du sacrifice. Broyé par la douleur, ressentant toutes les souffrances de ses stigmates sacrés, saint François d'Assise invitait toute créature à s'unir à lui pour chanter le Seigneur. Bientôt, pour le ravir, au-dessus de sa couche de douleurs, qui sera

sa couche fùnèbre, les Anges feront entendre de célestes mélodies. N'est-ce pas là aussi la grande joie du soir de la vie religieuse ? O bonheur de pouvoir nous dire que notre mort nous ouvre la bienheureuse éternité ! La seule considération de cette joie suprême ne suffirait-elle pas déjà pour décider une âme à se donner à Dieu dans la vie religieuse ? Le crime ou la folie du monde, en effet, c'est de dissiper tellement l'esprit et le cœur, par ses distractions, ses intérêts, ses plaisirs, que la vie se passe sans que l'on ait le temps, pour ainsi dire, de songer à Dieu. Oui, mais quand « la figure du monde s'évanouit » (1), quand les vanités séduisantes fuient comme l'ombre, quand on se retrouve seul à seul en face du Juge suprême, on pousse ce cri d'angoisse : « Ah ! il est vraiment terrible de tomber entre les mains du Dieu vivant ! » (2)

« Pour vous, mes chères Sœurs, dans des années que nous désirons éloignées, afin de pouvoir, en 1923, faire vos noces de diamant, viendra cependant la dernière prière du soir, qui rafraîchira vos âmes fatiguées et prêtes à s'envoler. Ce sera encore la joie, car ce sera la suprême moisson. Quelle moisson sera celle de vos prières et de vos œuvres ! Vous l'emporterez comme des grappes mûres et comme des gerbes pleines dans les greniers et les celliers du Père de famille. Ah ! vous rappelant alors les beaux jours de

---

(1) S. Paul, I, Cor. VII, 31.
(2) Hébr., X, 31.

votre profession, de votre vie toute consacrée à Dieu, revivant la fête de vos Noces d'or, vous sentirez votre âme tressaillir à l'approche du céleste Epoux et vous aurez vraiment raison de répéter avec le Prophète royal : « Seigneur, vous m'avez réjouie le « matin et le soir. » Douce espérance ! Vous vous réjouirez pendant les siècles des siècles. Et ce seront là les noces éternelles. « Amen. »

Au moment de clore ces pages, il nous reste à adresser au Ciel de nouvelles actions de grâces. Le 11 août 1919, Sa Grandeur Mgr Le Fer de la Motte, évêque de Nantes et Supérieur de la Communauté depuis le départ du bon et regretté chanoine Blatier, venait présider les élections.

Les suffrages unanimes se réunirent de nouveau sur la tête de la vénérée Mère Marie-Ambroise, tandis que la chère Sœur Marie-Agnès était réélue Assistante.

Investie pour la troisième fois de l'autorité suprême dont elle connaissait toutes les responsabilités, l'âme généreuse de notre Bonne Mère ne sut que répéter, au milieu de ses larmes : « Priez pour moi, mes enfants ! » C'est un devoir bien doux de reconnaissance et de piété filiale que toutes sont heureuses de rendre à leur Mère très aimée, pour alléger le poids de sa lourde charge et lui permettre de se dévouer longtemps encore à la gloire de Dieu et au salut des âmes.

APPENDICE

Note sur M. le Chanoine de la Guibourgère

M. de la Guibourgère avait été ordonné prêtre dans sa vingt-troisième année. Dès sa sortie de Saint-Sulpice, Mgr Jaquemet se l'attacha comme secrétaire, en remplacement de M. l'abbé Colin, entré chez les Missionnaires de l'Immaculée-Conception, puis chez les Carmes déchaussés. Il occupa ces fonctions pendant de longues années et y ajouta, en 1858, à la demande du Père Sébastien, celles de Supérieur ecclésiastique de la petite Communauté naissante, dont il demeura toujours le plus dévoué des protecteurs.

Chanoine de Nantes en 1863, M. de la Guibourgère sollicita et obtint, durant la terrible guerre de 1870-1871, le poste d'aumônier militaire. En cette qualité, il put prodiguer ses consolations et ses soins dévoués aux prisonniers français internés à Erfürt.

Après la guerre, sa nomination de chapelain de Notre-Dame des Victoires, à Paris, vint mettre un

terme aux douloureuses perplexités dont il souffrait depuis deux ans. La mort de Mgr Jaquemet, arrivée le 9 décembre 1869, avait fait retomber sur lui toute la responsabilité du Supériorat de la Communauté naissante. Le vénéré prêtre, dans son humilité, redoutait d'être un obstacle aux desseins de la Providence et demandait à Mgr Fournier de le démettre de sa charge. C'était le départ, la séparation ; épreuve doublement sensible : il souffrait de faire souffrir celle à qui était adressée la lettre suivante :

« Ma chère Fille en N.-S. J.-C.,

« Vous apprenez sans doute aujourd'hui ce que le Bon Dieu a décidé pour son pauvre serviteur. Comme je l'avais prévu depuis quelque temps, il fallait attendre un brusque dénouement à la situation embarrassée et embarrassante où je me trouvais. Ce dénouement est arrivé. Il m'a été dit que je ferais mieux d'accepter quelque occupation plus au loin ; j'ai dû, en conséquence, répondre aux propositions qui m'étaient faites par Mgr l'Archevêque de Paris, qui m'appelle aux pieds de notre bonne Mère du Ciel, à Notre-Dame des Victoires. Ne pensez-vous pas, comme moi, que notre douce Reine veut bien conduire tout cela ?

« Ma vie était environnée d'obscurité et de tristesse. Puis tout à coup la lumière se fait ; le sacrifice est bien là sans doute encore avec ses épines qui se font vivement sentir ; mais enfin, sachons que

cela est bon, et du moins l'onction divine donne les forces nécessaires pour le supporter.

« Je peux m'éloigner ; croyez que mon cœur reste avec la chère œuvre à laquelle nous avons travaillé ensemble si longtemps. Rien ne l'en fera jamais sortir. »

En effet, aussi bien de la cure de Saint-Georges qui lui fut confiée, en 1875, après le vicariat d'Auteuil, que, plus tard, en 1890, de celle de Saint-Germain-des-Prés, M. le chanoine de la Guibourgère ne cessa, malgré son éloignement, de s'intéresser à l'œuvre de l'Immaculée. A chacun de ses voyages en Bretagne, il aimait à visiter sa chère Communauté de la Haye-Mahéas, assistant aux exercices religieux, afin de s'assurer par lui-même si l'esprit de ferveur y était bien conservé. Pendant le mois du Rosaire, on pouvait voir le vénérable vieillard, presque octogénaire, se tenir debout au pied de l'autel pendant toute la récitation du chapelet, dont il accentuait les prières avec un accent de foi inexprimable.

Jusqu'à la veille de sa mort, le pieux chanoine remplit à Notre-Dame les fonctions de maître des cérémonies, dont il s'acquittait avec une dignité incomparable.

Une attaque de paralysie le terrassa, mais respecta sa belle intelligence dont il usa, jusqu'à ses derniers instants, pour prier avec une ferveur angélique, accueillir avec sa bonté ordinaire ses amis et ses proches, recevoir avec une respectueuse vénération

les visites de Son Eminence le Cardinal Amette, qui avait une particulière estime pour le pieux malade. Au cours de sa pénible agonie, celui-ci baisait le crucifix et remerciait des prières faites à son intention. Il s'endormit dans le Seigneur le 27 juin 1919.

Heureuses de pouvoir témoigner leur gratitude à leur bon Père, les religieuses de l'Immaculée avaient près de lui l'une d'entre elles qui conserve pieusement, en son cœur ému, le souvenir des dernières semaines si édifiantes de cette belle vie.

Les Filles de la vénérée Fondatrice lui devaient, en effet, la plus vive reconnaissance pour une notice documentée de leur Bonne Mère, parue en 1908, et qu'il écrivit en de trop rares heures de loisir, au milieu des soucis d'un ministère absorbant. Mgr Rouard interprétait bien leurs sentiments de gratitude dans l'approbation donnée à l'ouvrage le 31 Mars 1908 :

« Vénéré Monsieur le Chanoine,

« Je partage la très vive reconnaissance de mes très chères filles, les Sœurs de l'Immaculée-Conception, et de leur Supérieur tout dévoué, M. le chanoine Blatier.

« Témoin de la naissance de leur pieuse Communauté, nul mieux que vous ne pouvait leur retracer la vie si édifiante de leur Fondatrice, et l'action de Dieu sur leur œuvre d'apostolat et de charité.

« En méditant les pages que vous leur offrez, les filles de la « Bonne Mère Marie » se sentiront remplies

d'un zèle nouveau pour la pratique de toutes les vertus qui, en la sanctifiant, en ont fait une si admirable servante des malades et des pauvres...

« Ainsi encouragées et édifiées par votre livre si véridique et si pieux, les Sœurs de l'Immaculée-Conception garderont fidèlement, dans la prière, la mémoire de Mgr Jaquemet et la vôtre, vénéré Monsieur le Chanoine, qui, sous l'inspiration de ce saint Evêque, avez été, pendant de si longues années, leur guide éclairé et dévoué. »

. . . .

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

Chapitre Premier

Enfance et Jeunesse

Chapitre Second

La naissance d'une œuvre


SAINTE GENEVIÈVE

Imprimerie Nantaise, E. GUITTARD, 1, Quai Duquesne, Nantes